

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA GRANDE MONOGRAPHIE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Exposition nationale. 1827. Paris
Auteur(s)	Payen, Anselme (1795-1871)
Titre	Rapport du jury départemental de la Seine sur les produits de l'industrie admis au concours de l'exposition publique de 1827
Nombre de volumes	2
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE12
Adresse	Paris, imprimerie de Crapelet, 1829-1832
Collation	2 vol. (VI-241-XXVII, VII-348 p.)
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 12
Sujet(s)	Exposition publique des produits de l'industrie française (1827 ; Paris) Industrie -- France -- 19e siècle Produits industriels -- France -- 19e siècle

NOTICE DU VOLUME	
Auteur(s) volume	Payen, Anselme (1795-1871)
Titre	Rapport du jury départemental de la Seine sur les produits de l'industrie admis au concours de l'exposition publique de 1827
Volume	Rapport du jury départemental de la Seine sur les produits de l'industrie admis au concours de l'exposition publique de 1827. Tome II
Adresse	Paris, imprimerie de Crapelet, 1832
Collation	1 vol. (VII-348 p.) ; 20 cm
Nombre d'images	358
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 12 (2)
Sujet(s)	Exposition publique des produits de l'industrie française (1827 ; Paris) Industrie -- France -- 19e siècle Produits industriels -- France -- 19e siècle
Thématique(s)	Expositions universelles Machines & instrumentation scientifique Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	15/12/2020
Date de génération du PDF	15/12/2020
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE12.2

g. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

cote d' = Xac 18

RAPPORT
DU JURY DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE
SUR LES
PRODUITS DE L'INDUSTRIE
ADMIS AU CONCOURS DE L'EXPOSITION PUBLIQUE
DE 1827.
TOME II.



8° Xae 12

RAPPORT

DU JURY DÉPARTEMENTAL

DE LA SEINE

SUR LES

PRODUITS DE L'INDUSTRIE

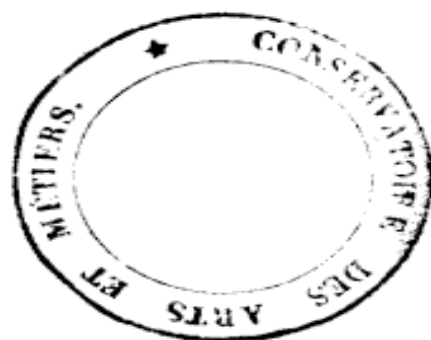
ADMIS AU CONCOURS DE L'EXPOSITION PUBLIQUE
DE 1827.

PAR M. PAYEN,

Manufacturier-Chimiste, Membre du Conseil de la Société d'Encouragement pour
l'industrie nationale, de la Société de Chimie médicale, Correspondant de la
Société Philomatique, etc.,

MEMBRE RAPPORTEUR DU JURY D'ADMISSION.

TOME SECOND.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.
1832.

مدرسة الز

RAPPORT

A M. LE COMTE DE BONDY,

PRÉFET DE LA SEINE.

MONSIEUR LE COMTE,

Au moment où parut la première partie de ce Rapport, les suites d'une maladie longue et douloureuse empêchèrent l'auteur, M. Payen, de se livrer à la rédaction du second volume.

Des événemens qui eurent une heureuse influence sur les destinées de la France, des circonstances graves, puis une contagion meurtrière, ont successivement retardé des travaux souvent repris et souvent interrompus.

Dès que des jours plus tranquilles ont laissé place à des recherches studieuses, vous avez désiré qu'un ouvrage commencé sous les auspices d'un de vos prédécesseurs fût achevé sous votre administration, déterminé surtout par ce motif que le commerce et l'industrie pouvaient devoir plus d'un genre d'enseignement à ce Rapport.

Appréciateur éclairé de ce qui présente un but utile, le Conseil général, à son tour, a voté les fonds nécessaires à la publication du manuscrit que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux. Le savant habile et laborieux qui avait consacré ses soins au premier volume, a bien voulu lui-même achever son ouvrage.

Si, comme je crois de mon devoir de vous le proposer, monsieur le Comte, vous en autorisez l'impression, cet excellent travail secondera vos vues pour la propagation des connaissances utiles, en constatant, pendant un assez long espace de temps, l'état et les

progrès des sciences industrielles dans le département de la Seine.

LE CHEF DE LA TROISIÈME DIVISION,

F. BARRIÈRE.

Vu et approuvé pour que le second volume soit immédiatement imprimé dans l'intérêt du Commerce et de l'Industrie,

LE PAIR DE FRANCE, CONSEILLER D'ÉTAT,
PRÉFET DE LA SEINE,

COMTE DE BONDY.

RAPPORT

DU JURY DÉPARTEMENTAL

DE LA SEINE

SUR LES

PRODUITS DE L'INDUSTRIE

ADMIS AU CONCOURS DE L'EXPOSITION PUBLIQUE
DE 1827.

CHAPITRE IV.

PRODUITS DES ARTS MÉCANIQUES.

Nous avons fait remarquer, en décrivant les machines admises au concours, combien ces élémens de la production nationale ont d'influence sur la richesse publique, condition essentielle de tous les genres de prospérité. Arrivés maintenant à l'examen des produits livrables immédiatement par le commerce à la consommation intérieure ou étrangère, nous ferons voir que les objets ouvrés mécaniquement, disposés presque toujours, ou achevés à l'aide des applications chimiques, augmentent le bien-être de toutes les

classes en abaissant les prix, améliorant les qualités et multipliant le nombre des objets usuels, et en même temps le *nombre des consommateurs*.

En effet, des relevés nombreux de statistique démontrent que la production de la richesse industrielle développe et féconde encore la production de la richesse agricole ; que les progrès, l'accroissement de la population, suivent les développemens de ces deux grandes causes de richesse ; que la force des nations en est encore la conséquence nécessaire ; qu'enfin l'influence de la peste, de la guerre, des diverses maladies générales passe inaperçue dans la masse des reproductions, tandis que l'altération dans les productions agricoles et industrielles portant le trouble dans la richesse, affecte fortement le chiffre de la population.

C'est une vérité que les économistes reconnaîtront avec nous, qu'une partie importante des produits de toute industrie manufacturière passe en main-d'œuvre aux ouvriers, et que le plus grand nombre d'avantages résultant de marchandises mieux fabriquées et à meilleur marché, sont obtenus par toutes les classes de consommateurs.

Les améliorations rapides et toujours croissantes des produits des arts mécaniques ont suivi celles que nous avons signalées plus haut dans la confection des outils, des machines, des préparations chimiques : la discussion sur chaque objet en particulier nous offrira des occasions spéciales de citer divers exemples de ces progrès remarquables.

SECTION PREMIÈRE.

Métaux ouvrés. — Mesures du temps.

TRÉFILERIE DE FER ET ACIER.

MIGNARD-BILLINGE, ROUSSET.

MM. MIGNARD-BILLINGE, à Belleville, fabricans d'acier pour les horlogers.

Avant l'existence de la tréfilerie de ce fabricant, la France était tributaire de l'Angleterre et de l'Allemagne pour les fils d'acier, de fer et de cuivre; aujourd'hui, M. *Mignard-Billinge* livre au commerce et aux mêmes prix que les Anglais, tous les objets de ce genre à l'usage des mécaniciens pour les ressorts des pistons des machines, des horlogers et bijoutiers; il fait des mandrins en acier fondu, etc. Il a présenté une collection complète d'objets délicats étirés à la filière, tels que fils en acier fondu unis et cannelés, dits acier à pignons, tringles rectangulaires, ovales et rondes, poinçons de découpoirs, etc.

La fabrique de M. *Billinge* est encore seule de son genre en France; elle peut livrer au commerce 10,000 kilogrammes de produits, dont la valeur moyenne, à 6 francs, représente 60,000 francs. On commence à y fabriquer les cordes de pianos qui se tirent de Berlin. Nous sommes donc redevables à cet habile mécanicien de grands perfectionnemens dans la tréfilerie des métaux. Les Annales de la Société d'Encouragement ont proclamé récemment cet important résultat.

M. ROUSSET, *épinglier, à Paris, rue Guérin-Boisseau, n° 45.*

Ce fabricant, qui, en 1823, avait obtenu une mention honorable pour ses cordes métalliques d'instruments, a, depuis cette époque, tellement perfectionné sa fabrication, que non seulement il vend ses cordes à 30 pour 100 au-dessous du cours de celles venant de l'étranger, mais encore qu'il les voit préférer à ces dernières par les principaux facteurs de pianos de la capitale, et exporter à l'étranger.

M. *Rousset* emploie des matières premières d'origine française et occupe dix ouvriers constamment.

FER-BLANC, FER NOIR, CUIVRE ROUGE.

M. MERTIAN, *fabricant de fer étamé, à Paris, rue Saint-Louis, n° 9, au Marais.*

Ce manufacturier a exposé des échantillons de fer-blanc brillant et terne, formats français et anglais, fer noir, tôle et cuivre rouge laminés, de sa fabrique, située à Montataire (Oise). Ces produits très estimés lui ont valu la médaille d'or en 1819. Il fait surtout un grand commerce de fer-blanc dans toute la France¹;

Format français.

La caisse fer-blanc terne, de 150 feuilles pèse	
37,5 kil. et vaut	50 fr.
<i>Id.</i> brillant, de 150 feuilles, même poids.	56

Format anglais.

La caisse fer-blanc terne, de 225 feuilles, pèse	
35 kil. et vaut	80 fr.
<i>Id.</i> brillant, de 225 feuilles, même poids.	88

Le fer-blanc terne contient : fer 91,43 ; plomb, 5,14 ; étain, 3,43 ; le brillant : fer 90,91 ; étain, 9,09.

il occupe deux cents ouvriers. Parmi les améliorations importantes apportées en France à cette industrie, il faut compter au premier rang l'application de l'acide sulfurique pour décaper le fer, et le perfectionnement du laminage.

Malgré la grande extension donnée dans les départemens à nos fabriques de fer-blanc, nous tirons encore de l'étranger, pour une valeur annuelle d'environ 400,000 francs, de ce produit. Depuis 1822 jusqu'en 1826 nos exportations en cuivre laminé se sont quadruplées.

PLOMB EN TABLES, TUYAUX ÉTIRÉS.

VOISIN et Compagnie, LENOBLE, PARTARIEU, SOCIÉTÉ ANONYME DE CLICHY.

Deux procédés se disputent le pas dans la confection du plomb en tables. L'ancien procédé consiste à couler les faibles épaisseurs sur pierre, et les fortes sur sable; on lui reproche d'admettre l'emploi des plombs impurs, mais il est facile d'exiger du fabricant des garanties d'un degré de pureté suffisant relatif aux divers emplois. C'est ce que font déjà des fabricans éclairés qui, à cette condition, lui accordent la préférence. On a reproché au laminage du plomb de prolonger dans toute la longueur d'une table un défaut de la coulée primitive. Cet inconvénient, grave dans l'origine, n'existe presque plus depuis qu'on

emploie des plombs exempts d'alliage, et que la coulée et le laminage ont été perfectionnés.

Aujourd'hui, toute la question entre les plombs coulés et les plombs laminés semble réduite au prix où il revient le plus bas, et bientôt la concurrence de plus en plus active le fera peut-être connaître: déjà le plomb coulé a donné le signal de la baisse; au premier aspect en effet les frais de manipulation et de combustible semblent devoir être moindres dans ce procédé. Pour les feuilles très minces le laminage nous paraît préférable.

L'étirage des tuyaux en plomb présente une des opérations les plus utiles dans l'intérêt des consommateurs propriétaires, manufacturiers, etc. En effet, les conduits d'eaux forcées s'entr'ouvriraient facilement, et les tuyaux dans lesquels passaient des liquides ou gaz acides étaient promptement altérés sur la ligne de la soudure. Aujourd'hui les tuyaux étirés offrent une résistance égale sur toute leur surface, et fort grande dans une foule de cas.

L'importance de ces industries peut être évaluée dans le département de la Seine d'après les bases suivantes :

Six établissemens se livrent à la confection du plomb en tables et en tuyaux; trois fabriquent le plomb de chasse. La valeur foncière et mobilière est d'environ 990,000 francs; ils occupent directement quarante-cinq à cinquante ouvriers, et la force motrice de quatre machines à vapeur équivalente à celle de

soixante-cinq chevaux. Leurs matières premières se composent 1° de plombs en saumons tirés d'Espagne et d'Angleterre, et de vieux plombs retravaillés, formant un total d'environ 4,125,000 kilogrammes; 2°. d'arsenic, environ 1000 kilogrammes (pour le plomb de chasse); le combustible employé s'élève à 800 voies ou 12,000 hectolitres de houille.

Les produits peuvent être divisés

En plomb en tables coulé

ou laminé. 2,130,000 k.

Tuyaux étirés et *phy-*

siqués. 1,785,000

Plomb de chasse. 182,000

} 4,097,000

La quantité de plomb ouvré à Paris représente plus du tiers de toute la quantité employée annuellement en France; en effet, celle-ci ne s'est élevée en 1826, qu'à 11,160,000 kilogrammes.

Dans la confection du plomb en tables le vieux plomb est actuellement repris par les fabricans sous déduction d'un déchet de 4 pour 100, et échangé moyennant 9 francs les 100 kilogrammes.

Parmi les divers ouvrages en plombs ouvrés en tables on peut citer les chéneaux sur les toits, les réservoirs de liquides, les chambres à fabriquer l'acide sulfurique, les chaudières des affineurs, des fabricans d'alun, de sel ammoniac, et les couvertures des terrasses. En tuyaux le plomb s'emploie comme conduits d'eaux, d'acide sulfurique, du gaz light, du chlore, etc.

Nous avons exporté à l'étranger 116,585 kilogrammes de plomb ouvré en 1826.

MM. VOISIN et Compagnie, fabricans de plombs coulés, à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 32.

Ces habiles manufacturiers ont perfectionné d'une manière remarquable la préparation du plomb coulé en tables. L'emploi de leurs produits dans les fabriques d'acide sulfurique, dans les établissemens d'affinage, démontre leur bonne qualité en les soumettant à l'épreuve la plus difficile et la plus concluante que l'on puisse faire subir aux plombs en table. Un autre résultat important de ces améliorations c'est qu'ils ont déterminé la baisse graduelle des prix de façon, et l'on sait que nous mettons au premier rang des perfectionnemens industriels ceux qui amènent une baisse dans les prix, et par suite un développement dans la consommation, et quelquefois même des applications nouvelles.

M. LENOBLE, plombier, à Paris, rue des Coquilles, n° 2.

M. Lenoble a exposé des nappes de plomb laminé de diverses épaisseurs et fort régulières, et des tuyaux étirés à la filière par la machine à vapeur sur des mandrins en fer.

La flexibilité de ces tuyaux est telle que leurs diamètres, dans les dimensions de 16 à 18 lignes, restent les mêmes, et que l'égalité du calibre n'est point altérée lorsqu'on les courbe.

M. Lenoble a, l'un des premiers, présenté au commerce un avantage dans le prix de fabrication, en ne comptant que 10 centimes par kilogramme de façon.

M. PARTARIEU, *gérant de la manufacture de plomb, à Paris, rue Bétizy, n° 20.*

Cette ancienne manufacture de plombs laminés, qui remonte à l'année 1729, et la première de ce genre établie en France, s'est mise à la hauteur des améliorations modernes. Elle fabrique des plombs laminés avec une grande régularité, des tuyaux qui n'ont que 3 lignes de diamètre et un huitième de ligne d'épaisseur, et des feuilles dites plomb à tabac; à l'exposition de 1819 une médaille de bronze lui a été décernée. Elle a exposé cette année quatre rouleaux de plomb laminé de très mince épaisseur et d'une grande régularité.

SOCIÉTÉ ANONYME *pour la manutention du plomb, à Paris, rue Cadet, n° 7.*

Cet établissement, récemment fondé à Clichy-la-Garenne, est monté très en grand; on y emploie une machine à vapeur de la force de vingt chevaux; ses produits sont fort remarquables. Les objets exposés sont des tables de plomb laminé bien exécutées, des échantillons de tuyaux étirés depuis une ligne jusqu'à 48 lignes de diamètre sans soudure; un corps de pompe de 5 pieds de long, 4 pouces de diamètre intérieur, 6 lignes d'épaisseur, portant un tuyau

d'aspiration de 15 lignes de diamètre, 2 lignes d'épaisseur, et de 30 pieds de longueur; tout cet appareil est exécuté sans soudure. Il est à désirer que l'accroissement des débouchés permette à cette belle manufacture de se développer autant que l'annonce la base large sur laquelle on l'a assise, et de réaliser définitivement plusieurs améliorations importantes, notamment la confection économique des tables d'une grande largeur et des tuyaux étirés de 4 à 5 pouces de diamètre.

ÉTAÏN LAMINÉ.

M. CLANÇAU, *fabricant de feuilles d'étain, à Paris, faubourg Saint-Antoine, n° 3.*

Le commerce de la miroiterie attendait des améliorations dans la fabrication des feuilles d'étain destinées à l'étamage des glaces, leur défectuosité exposait souvent à gratter les taches et même à recommencer en entier l'étamage.

M. *Clançau*, depuis quelques années, a mis en usage un nouveau procédé, au moyen duquel il obtient des feuilles de toutes dimensions sans tache, et aussi minces qu'on puisse les désirer, qui rendent l'opération de l'étamage plus prompte et plus certaine; ce perfectionnement important lui a mérité la confiance des principaux manufacturiers de glaces, et lui procure des débouchés en France et à l'étranger, principalement en Belgique.

M. *Clançau* fabrique aussi des feuilles minces

d'étain poli, dites *paillons* de différentes couleurs, qui servent d'enveloppes au chocolat, savon, parfums, etc., des planches d'étain laminé pour la gravure de la musique. Il emploie annuellement environ 80,000 kilogrammes d'étain, et occupe vingt à vingt-cinq ouvriers.

Parmi les échantillons qu'il a présentés à l'exposition on a remarqué une feuille d'étain extrêmement mince, pour glaces, qui a

de longueur..... 4^m. 144 (158 pouces)

largeur..... 2 977 (110 pouces)

très mince, d'une égalité parfaite et sans tache.

Dans cette fabrique l'étain est préparé au moyen de deux laminoirs de 8 pieds de long; on termine les feuilles au marteau : les feuilles d'étain fin pour glace se vendent 4 fr. le kil., et les feuilles d'étain allié pour la gravure valent 3 fr.

TOILES MÉTALLIQUES.

MM. GAILLARD *aîné*, SAINT-PAUL, VALLIER, et M^{me} HART-MANN.

Les perfectionnemens apportés dans la fabrication des toiles métalliques intéressent essentiellement un grand nombre de fabricans et manufacturiers, et leur emploi devient de plus en plus général. Une des applications les plus importantes qui en aient été faites est dans la construction des lampes de *Davy*, qui servent à garantir les mineurs des explosions trop fré-

quentes auxquelles ils étaient exposés. On peut citer parmi les autres emplois des toiles métalliques la préparation des couvre-plats, paniers, et autres objets bombés de l'invention de M. *Allard*; les tamis, bluteaux, formes à papier, garde-feu, garde-manger, les tourailles des brasseries, les masques d'escrime.

M. GAILLARD aîné, à Paris, rue Saint-Denis, n° 228.

Il continue à livrer au commerce des produits de sa fabrique, bien confectionnés et estimés; ses toiles, d'une grande régularité, en fer ou en cuivre, présentent depuis trois fils jusqu'à cent fils au pouce carré dans chaque sens, ce qui produit dix mille mailles dans cet espace; il leur donne jusqu'à 60 pouces de largeur.

La division en nombres décimaux des fils par pouce carré, adoptée chez ce fabricant, présente l'avantage d'une plus grande régularité dans la maille, et offre une règle plus facile aux besoins des consommateurs. C'est aussi à son zèle et à son intelligence que l'on doit l'application utile des toiles métalliques dans différentes branches d'industrie, notamment dans le lavage des laines, où les toiles disposées sous la forme de paniers, remplacent très avantageusement les paniers d'osier, si peu durables, moins perméables à l'eau, et sujets à plus de déchet.

M. Gaillard occupe habituellement douze à quinze ouvriers.

M. SAINT-PAUL, *fabricant, à Paris, boulevard des Filles du Calvaire, n° 11.*

Les produits de ce fabricant ont déjà été distingués ; il est connu pour les excellens tamis qu'il livre au commerce. Il a exposé vingt-trois échantillons assortis en fil-de-fer et de laiton ; entre autres tissus de laiton, il confectionne un *basin fin*, dans lequel on compte trente fils de chaîne et deux cent quarante de trame au pouce carré ; il emploie cinq ouvriers.

M. VALLIER, *à Saint-Denis, près Paris.*

Ce fabricant, qui peut donner à ses tissus métalliques une longueur indéterminée, a présenté à l'exposition une toile très fine parfaitement régulière, de 5 pieds de largeur, propre à la fabrication du papier continu, et que les fabricans ne pouvaient jusqu'à ce jour trouver aussi bien exécutée qu'en Angleterre ; divers échantillons de toile métallique à dessins bien réguliers ; il y a joint un grand manchon en feutre de laine, sans couture, de 23 pieds de circonférence sur 5 pieds de largeur, destiné de même aux manufactures de papier continu, que M. Vallier approvisionne ; un tuyau en fil de chanvre, sans couture, de 50 pieds de longueur sur 21 lignes de diamètre, à l'usage des pompes à incendie et arrosage des jardins. Ces tissus, sans couture, sont remarquables par leur belle et solide confection.

M^{me} HARTMANN, à Paris, rue de Rochechouart, n° 61.

Par l'emploi d'un fil léger en fer, madame *Hartmann* fait un tissu métallique qui reçoit facilement différentes formes bombées. On en trouve des applications variées dans la confection des garde-manger, petits paniers, couvre-plats, etc. Le prix modique auquel elle établit ce tissu (25 centimes le pied carré) permet d'en multiplier beaucoup l'emploi.

LIMES.

MM. MUSSEAU, SCHMIDT, PUPIL, RENETTE, ARMBRUSTER.

Les limes et les râpes sont au nombre des produits mécaniques les plus utiles, et dans la confection desquels les Anglais et les Allemands ont encore généralement sur nous quelque supériorité. En 1826, nous avons tiré de l'étranger, pour notre consommation, trois cent quatre vingt mille six cent cinquante-cinq limes et râpes valant environ un million de francs. Cet art industriel cependant a pris beaucoup d'essor en France depuis plusieurs années, et bientôt, sans doute, nos fabricans seront en état de soutenir encore dans cette branche d'industrie la concurrence étrangère.

Le département de la Seine n'est pas resté en arrière; cinq de ses fabricans se sont présentés sur dix-sept que comptait toute l'exposition.

M. MUSSEAU, *fabricant de limes, à Paris, faubourg Saint-Antoine, n° 137.*

Il est parvenu à remplacer dans sa fabrication de limes l'acier anglais dont il se servait, par nos aciers fondus de France, sans que sa fabrication en ait aucunement souffert : aucun consommateur ne s'est aperçu de cette importante substitution. Des essais rigoureux de ces différentes limes ont prouvé qu'elles soutenaient la comparaison avec les meilleures limes anglaises. Il fabrique avec la même perfection toute espèce d'instrumens d'acier à l'usage des mécaniciens. M. Musseau occupe trente ouvriers, qui lui livrent cinq cents douzaines de limes par mois. Il a présenté à l'exposition un assortiment de limes et râpes, de 1 à 16 pouces, d'une belle exécution.

M. SCHMIDT, *fabricant de limes, à Paris, avenue de Ménilmontant, n° 24.*

Ce fabricant se fait aussi remarquer par la bonne confection des limes. Il n'emploie que l'acier fondu de France (de la fabrique de M. *Milleret*, à la Bérardièrre, près Saint-Étienne), moins cher que l'acier étranger. Ses limes tiers-points, et autres limes fines, éprouvées comparativement avec celles poinçonnées *Raoul*, n'ont rien perdu à la comparaison, elles ont résisté sur de l'acier et d'autres corps très durs ; il occupe habituellement quinze ouvriers. L'exposition de M. *Schmidt* se composait d'une série de limes de divers numéros assorties.

M. PUPIL, *fabricant de limes, à Paris, rue de l'Oursine, n° 64.*

M. *Pupil*, qui a perfectionné sa fabrication, a présenté une collection de limes de toutes dimensions, formes et tailles, en acier fondu, tiré de diverses fabriques des environs de Saint-Étienne; elles sont bien exécutées et ont résisté à des essais rigoureux. Il fabrique aussi avec succès divers outils d'une trempe dure, et occupe vingt ouvriers.

M. RENETTE, *fabricant de limes fines, à Paris, rue Popincourt, n° 50.*

Les limes confectionnées dans cet établissement sont taillées par le moyen d'une machine ingénieuse, la taille fine et régulière obtenue par ce moyen les fait préférer pour l'horlogerie et autres ouvrages de précision. Outre ces limes fines, M. *Renette*, qui occupe vingt ouvriers, livre au commerce les différentes sortes en usage, et taillées aussi très expéditivement par la même machine; elles sont fabriquées avec de l'acier fondu de France, tiré de l'établissement de M. *Milleret*, à la Berardière (Loire). Les limes qu'il a présentées sont parfaitement exécutées, de formes convenables et variées.

M. ARMBRUSTER, *fabricant de limes, à Paris, rue Frépillon, n° 42.*

Ce manufacturier confectionne des limes et râpes de bonne qualité, avec l'acier fondu de France. Ses

râpes sont préférées à celles d'Allemagne, par les sculpteurs, ébénistes, tabletiers, etc.; elles permettent d'enlever facilement les superficies en laissant moins d'ébarbures.

SERRURERIE.

MM. HURET, TOUSSAINT, LEIRIS, JACQUEMART, DELAFORGE, LEPAUL, BÉCASSE, BAINÉE, BERTHIER, LENSEIGNE, SASSIER.

La haute réputation de la serrurerie de Paris ne s'est pas démentie cette année.

Sur seize exposans, treize appartiennent au département de la Seine, et leurs produits ont souvent fait partie de nos exportations en ce genre.

M. HURET, *fabricant de fermetures à combinaisons, à Paris, rue de Castiglione, n° 3.*

Cet habile mécanicien emploie un grand nombre d'ouvriers dans ses vastes ateliers, pour fabriquer les divers objets de serrurerie de son invention.

Les fermetures à combinaisons et les meubles qu'il a présentés à l'exposition sont très bien confectionnés; M. Huret continue à bien mériter les distinctions honorables qu'il a obtenues en 1819 et 1823.

M. TOUSSAINT, *serrurier-mécanicien, à Paris, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n° 47.*

Deux armoires en fer dont les vantaux de portes sont décorés à l'extérieur d'ornemens allégoriques

bronzés et ciselés; elles sont munies à l'intérieur d'un coffre adapté sur le fond, isolé dans toutes ses parties; celui-ci est destiné à renfermer des objets précieux pour les préserver des flammes d'un incendie;

Le modèle de la ferrure non apparente des portières de la voiture du sacre,

Et plusieurs autres objets de serrurerie bien exécutés attestent que M. *Toussaint* est toujours digne de la distinction qu'il a obtenue en 1819.

M. LEIRIS, serrurier-mécanicien, à Paris, rue d'Enfer, n° 66.

M. *Leiris* a présenté des moulures en tôle et en cuivre rouge de plusieurs dimensions, destinées à remplacer les châssis de croisée, combles, etc. Ces produits, exécutés par un moyen breveté, lui ont mérité une médaille en 1819. Depuis, cette industrie a été perfectionnée par ses soins en variant les formes de ses moulures, et les confectionnant avec des tôles beaucoup plus fortes; ces améliorations les rendent propres à un plus grand nombre d'applications avantageuses pour remplacer les bois exposés à une prompte détérioration. Déjà l'emploi des moulures en tôle s'est fort répandu.

M. JACQUEMART *fils* , serrurier, à Paris, rue Albouy, n° 5.

Il a exposé des châssis de fenêtres à tabatière en fer, un modèle de vitraux dont les petits bois sont remplacés par des baguettes en fer ou en cuivre; plu-

sieurs établissemens publics ont employé ces objets avec avantage.

FORGE PORTATIVE.

M. DELAFORGE , à Paris , rue de Pontoise , n° 10.

Ce fabricant a présenté une forge portative, garnie de son soufflet et accessoires. Le soufflet est d'une bonne construction; l'utilité de ces appareils a été appréciée par le gouvernement; le prix en est modique, et les débouchés assez faciles pour que huit à dix ouvriers s'occupent à les confectionner.

COFFRES-FORTS.

M. LEPAUL , serrurier, à Paris , rue de la Paix , n° 2.

Il a exposé deux grands coffres-forts en forme d'armoire, et divers objets de serrurerie ciselée et de précision dont l'exécution est remarquable.

M. BÉCASSE , mécanicien , à Paris , rotonde du Temple ,
nos 24 et 25.

Il a présenté deux coffres-forts à combinaison, l'un est en fer et à courant d'air, l'autre en bois et tôle. L'ouverture de ces coffres a paru à l'auteur présenter assez de difficultés pour qu'il ait offert une forte prime à celui qui, à l'aide des clefs, parviendrait à la pratiquer sans connaître d'avance le *secret*.

LITS EN FER.

M. BAINÉE , serrurier, à Paris , rue des Boulangers , n° 2.

Il a exposé une couchette en fer bien exécutée. Ces

sortes de couchettes, exemptes d'insectes, sont très utiles pour les établissemens publics; c'est M. *Bainée* qui a confectionné celles du collège Louis-le-Grand.

LIT EN FER ET ÉTAU ÉTAMÉS.

M. BERTHIER père, mécanicien, à Paris, rue de Reuilly, n° 36.

Il a aussi exposé un lit en fer étamé et un étau à pate étamée.

M. LENSEIGNE, mécanicien, à Paris, rue et Ile Saint-Louis, n° 25.

Il a présenté un cadenas à combinaison de son invention.

M. *Sassier* (de Grenelle) a présenté pour l'exposition un joli modèle d'atelier de serrurerie.

OUTILS.

La fabrication des outils a pris par degré un grand développement en France, les départemens possèdent de vastes usines en ce genre, Paris offre pour les plus difficiles le type de la perfection.

Nos exportations en outils divers se sont (non compris les limes) élevées au-delà d'un million de valeur en 1826.

MM. DELARUE, BLANCHARD, ARNHEITTER et PETIT, CLERC, DINANT, EHRENBURG, CLICQUOT.

M. DELARUE, successeur d'HERBECOURT, à Paris, rue du Monceau-Saint-Gervais, n° 6.

La fabrique de M. *Delarue* est anciennement con-

nue, les outils de toutes espèces qui en sortent sont toujours recherchés par les ouvriers, qui en apprécient la bonne qualité. Cet établissement en fournit au commerce des quantités dont la valeur excède 400,000 f. Chaque année, en outre, il expédie à nos colonies des outils employés au travail des cannes à sucre, de l'indigo, etc. : il occupe trente ouvriers, et fabrique notamment les planes de charron et les ciseaux de menuisiers en acier fondu.

OUTILS ET QUINCAILLERIE.

M. BLANCHARD, à Paris, rue des Prouvaires, n° 45.

Dans la collection d'outils à l'usage des selliers et des bourreliers présentée par M. Blanchard, nous avons remarqué une griffe à roulettes portant cinquante points au pouce, divers rabots pour amincir le cuir et pour arrondir la quarre, et d'autres outils propres à accélérer et à perfectionner les travaux des bourreliers et selliers. Ces outils, généralement recherchés, font même partie de nos exportations à l'étranger; ils sont dignes d'attirer l'attention du jury central.

MM. ARNHEITTE et PETIT, fabricans d'outils, à Paris, rue Childebert, n° 13.

Ces habiles fabricans continuent à rendre des services, principalement aux arts agricoles et à l'horticulture, par d'utiles innovations et la bonne confection

de divers ustensiles, ceux qu'ils ont destinés à l'exposition sont fort bien exécutés.

M. CLERC, à Paris, rue du Buisson-Saint-Louis, n° 16.

Outre une belle collection d'outils à l'usage de l'horlogerie et des arts, a présenté les produits d'une machine à copier les médailles et bas-reliefs sur marbre et métaux; la conformité de ces copies avec les originaux est remarquable.

M. DINANT, fabricant d'outils, à Paris, rue Saint-Laurent, n° 6.

Il a présenté une collection d'outils à l'usage des menuisiers et ébénistes; plusieurs modifications apportées dans la forme habituelle de quelques uns de ces outils présentent des avantages.

M. EHRENBURG, fabricant d'outils, à Paris, rue Charonne, n° 24.

Cet artiste occupe un assez grand nombre d'ouvriers pour la fabrication des outils à menuisiers, ébénistes et facteurs de pianos. Il expédie à l'étranger.

M. CLICQUOT, mécanicien, à Paris, rue Beaubourg, n° 50.

Il a présenté des outils très soignés à l'usage des horlogers et des bijoutiers.

M. BOURGOIN, graveur sur métaux et fabricant d'outils pour graveurs, à Paris, rue du Haut-Moulin, n° 4 (Cité).

Cet artiste fabrique des outils à l'usage des graveurs, avec une précision telle qu'il reçoit des com-

mandes de l'Angleterre; il a exposé une boîte contenant sept cents modèles d'outils différens.

DÉS A COUDRE.

M. DELAPORTE, *fabricant de dés à coudre, à Paris, rue de Reuilly, n° 36.*

Cette fabrique, qui, aux expositions de 1819 et 1823, a mérité une mention honorable, a présenté cette année une collection de dés en acier, cuivre, et bronze.

M. *Delaporte* occupe douze ouvriers : l'importance de sa fabrication en atteste le mérite.

COUTELLERIE.

MM. SIRHENRY, GAVET, PRADIER, GILLET, CARDHEILLAC, SÉNÉCHAL, M^{me} V^e CHARLES, TREPPOZ, ROUSSIN, VALLON, TOURON, LAPORTE, VILLENAVE, GRANGERET, MÉRICANT, MORIZE, CHOQUET, LEMAIRE, VAUTHIER, GUIGARDET, WEBER, CABAU *jeune*, BARRAUD, VALLON.

La coutellerie en France et à Paris en particulier fait des progrès remarquables depuis quelques années.

Notre coutellerie commune est à meilleur marché qu'en Angleterre; et déjà dans quelques produits de notre coutellerie fine, on remarque un degré avancé de perfection relativement à la trempe et au poli des pièces.

Aussi les articles d'exportation en ce genre deviennent-ils chaque jour plus nombreux. En 1821, le département de la Seine a exporté pour une valeur de près

de 300,000 fr. d'armes et coutellerie ; une valeur de 1,736,000 fr. en coutellerie a été exportée de France en 1825.

Nos ustensiles de chirurgie sont aussi très estimés pour leurs formes ingénieuses et leur bonne exécution.

M. SIRHENRY, *fabricant de damas et instrumens de chirurgie, à Paris, place de l'École-de-Médecine, n° 6.*

Les matières premières employées par ce fabricant, sont des aciers cémentés et aciers fondus de diverses fabriques de France, qu'il sait travailler et qu'il estime autant que les aciers étrangers. Il a présenté des lames de sabres et d'épées de son acier de Damas, différens instrumens tranchans qui ont bien résisté à diverses épreuves difficiles, et une collection d'instrumens de chirurgie; c'est surtout dans la confection de ces instrumens, que son habileté est remarquable; la précision si nécessaire, qu'il y apporte, les fait rechercher de l'étranger, et lui attire des suffrages bien mérités.

M. GAVET, *coutelier, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 158.*

Ce fabricant s'est fait remarquer déjà en 1819; il s'est distingué plus encore en 1823 et cette année: indépendamment des perfectionnemens qu'il n'a cessé d'introduire dans cette industrie, il a donné une grande extension à son établissement situé à Chaumont (Haute-Marne), et par là rendu de grands services à la population laborieuse dont il occupe une

partie; un autre genre de mérite de cette fabrication, c'est l'exportation à l'étranger d'une partie de ses produits. M. *Gavet* est parvenu à établir d'excellens couteaux de table au prix de 1 fr. 50 c. Ses lames élastiques soutiennent la concurrence avec celles façon d'Angleterre. Il confectionne aussi une très grande quantité de lames de rasoirs dont une partie s'écoulent également à l'étranger.

M. PRADIER, *fabricant de coutellerie, à Paris, rue Bourg-l'Abbé, n° 8.*

Ce fabricant se fait toujours distinguer par la bonne confection, le bas prix et par la grande quantité de rasoirs excellens, canifs, taille-plumes, qu'il livre habituellement au commerce. Les ateliers qu'il a su organiser avec une méthode parfaite dans les prisons, lui procurent une main-d'œuvre économique, en même temps qu'ils améliorent la position des détenus.

Les rasoirs de M. *Pradier* ont une réputation européenne acquise à bien juste titre.

M. GILLET, *fabricant de rasoirs, à Paris, rue de Charenton, n° 41.*

M. *Gillet*, par son industrie active et persévérante, a perfectionné cette partie essentielle de la coutellerie; il est parvenu à donner beaucoup d'importance à son établissement. Une grande partie des rasoirs qu'il confectionne sont expédiés en Belgique, en Hollande et en Russie, où ils sont estimés.

M. CARDEILHAC, *fabricant de coutellerie, à Paris, rue du Roule, n° 4.*

Il occupe un assez grand nombre d'ouvriers pour la confection de la coutellerie riche. En 1823 il avait obtenu une médaille, et il continue à se distinguer par l'élégance et le poli de ses ouvrages.

M. SÉNÉCHAL, *à Paris, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n° 14.*

Il avait, en 1819, mérité une mention honorable, et en 1823 une médaille. Les ciseaux, et en général la coutellerie fine et commune que M. *Sénéchal* a présentés à l'exposition, attestent le talent et les soins qu'il ne cesse d'apporter dans l'exercice de son art.

Madame veuve CHARLES, *à Paris, rue Montesquieu, n° 2.*

Elle a exposé différentes sortes de rasoirs, les uns d'un prix modéré et de bonne qualité, les autres façon de Damas à lames minces dits à dos élastiques. Ces derniers surtout sont estimés. Une médaille de bronze avait été accordée à M. *Charles* en 1823.

M. TREPPOZ, *à Paris, rue du Coq Saint-Honoré, n° 6.*

Il se fait remarquer par de bons produits; il a exposé des rasoirs et des lames de sabre en un acier de Damas qu'il prépare lui-même après l'avoir tiré de nos fabriques. La médaille de bronze lui a été accordée en 1823.

M. ROUSSIN , à Paris , place Maubert.

Déjà connu par de bons produits qui lui ont mérité une mention honorable en 1823 , a présenté des rasoirs à dos mobiles dont le prix est modéré.

M. VALLON , coutelier , passage Véro-Dodat , n° 24.

Parmi les produits exposés par M. Vallon, nous avons remarqué des taille-plumes et des rasoirs de bonne qualité; une *semaine*, c'est-à-dire sept lames de rasoirs qui se montent sur un dos à rechanges.

M. TOURON , coutelier , à Paris , rue Mauconseil , n° 20.

A présenté différens articles de coutellerie fine et pour le service de la table. La forme commode , la bonne exécution et la qualité de ces derniers articles les font rechercher et lui attirent des fournitures importantes.

M. LAPORTE , coutelier , à Paris , rue des Filles-Saint-Thomas ,
n° 20.

Il a obtenu une citation en 1823 pour la qualité et la belle exécution des objets de coutellerie fine; il continue à livrer de bons produits au commerce.

M. VILLENAVE , coutelier , à Paris , rue Marivaux , n° 5.

Un procédé particulier à ce fabricant pour la trempe de l'acier fondu, donne aux lames de rasoirs qu'il fabrique une qualité assez constante; elles peuvent supporter le poli sans altération; le prix en est modéré.

M. GRANGERET, *coutelier*, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 45.

Continue à bien mériter la distinction obtenue en 1819 et 1823, par l'exécution remarquable des objets de coutellerie fine, et surtout par la précision dans ses instrumens de chirurgie.

M. MERICANT, *coutelier*, à Paris, quai des Ormes, n° 20.

Cette maison, que le talent de *M. Petit-Walle* a fait avantageusement connaître depuis long-temps, soutient toujours sa réputation. *M. Mericant* a exposé des couteaux, canifs, taille-plumes et autres objets d'un fini remarquable.

M. MORIZE, *coutelier*, à Paris, rue Saint-Antoine, n° 13.

Ce fabricant, distingué à l'exposition de 1823, a le mérite de s'être attaché à présenter au commerce de bons produits à des prix modérés. Nous avons remarqué ses rasoirs à 1 franc 50 centimes.

M. CHOQUET, à Paris, rue des Jardins Saint-Paul, n° 25.

Il continue à mériter la distinction qu'il a obtenue pour ses rasoirs à poli fin; il a présenté des rasoirs à rabot et à deux tranchans.

M. LEMAIRE, *coutelier*, à Paris, rue du Roule, n° 8.

Il a présenté des rasoirs et des cuirs à rasoirs estimés.

M. VAUTHIER, à Paris, rue Dauphine, n° 40.

Il a présenté un assortiment d'objets de coutellerie bien confectionnés.

M. GUIGARDET, à Paris, rue des Filles-du-Calvaire, n° 4.

Des rasoirs d'acier fondu et des taille-plumes bien exécutés.

M. WEBER, à Paris, passage du Commerce, n° 31.

M. Weber exécute avec précision les instrumens de chirurgie ; il a présenté une collection d'instrumens de dentiste bien soignés ; des rasoirs de bonne qualité.

M. CABAU jeune, coutelier, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 336.

Il a présenté des couteaux d'un goût moderne, et autres objets d'un beau fini, a perfectionné un instrument tranchant de jardinage, qui permet de tailler les branches d'arbre sans les endommager.

M. BARRAUD, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 263.

Il n'emploie que de l'acier français, et par un procédé qui lui est propre obtient des produits d'une trempe certaine et d'un beau poli.

M. VALLON, à Paris, passage de l'Opéra, n° 23.

Cet artiste a présenté une collection d'instrumens de pédicure à enchassemens invisibles, des taille-

plumes perfectionnés, des couteaux à lames étamées pour les préserver de la rouille, un nouvel affiloir en pierre artificielle pour les rasoirs, qui leur donne un tranchant vif.

ARMES.

MM. LEPAGE, RENETTE, POTTET-DELCUSSE, PRÉLAT, DELEBOURSE, PRIEUR, BERNARD, BERNARD (Albert), LEFAUCHEUX.

La fabrication des armes, surtout celles dites de luxe, est perfectionnée en France plus qu'en tout autre pays; Paris surtout excelle dans cette industrie.

On a exporté de France pour une valeur de près de 2,500,000 francs d'armes en 1825. Les nouvelles améliorations que nous aurons occasion de citer en parlant de plusieurs de nos premiers manufacturiers en ce genre, d'autres perfectionnemens encore que l'on essaie en ce moment, promettent d'augmenter l'importance de la fabrication des armes.

M. LEPAGE, *arquebusier, à Paris, rue Richelieu, n° 13.*

La réputation que s'est acquise M. *Lepage* en France et même à l'étranger, se maintient toujours; et en effet, les armes qui sortent de ses ateliers sont précieuses et exécutées avec une perfection remarquable. Ses fusils à percussion, de constructions variées, présentent de nouvelles dispositions utiles, soit pour les préserver de l'humidité, soit pour les mettre à l'abri du danger du feu. M. *Lepage* occupe de vingt à trente

ouvriers, et n'emploie que des aciers français; une médaille d'argent lui a été décernée en 1823. Il continue de bien mériter cette distinction honorable.

M. RENETTE, à Paris, rue Popincourt, n° 60.

La fabrique de canons de fusil de M. *Renette* est depuis long-temps en renom; ses canons damassés et formés de rubans de fer et d'acier soudés ensemble fort habilement, offrent une grande résistance. Ils garantissent autant que possible contre les dangers des explosions; aussi sa fabrication est-elle importante. Il occupe vingt-deux ouvriers. M. *Renette* nous paraît bien mériter la distinction qu'il a obtenue en 1823 pour les perfectionnemens qu'il a apportés dans son art.

M. POTTET-DELCUSSE, à Paris, rue de Seine, n° 56.

Cet habile arquebusier a mis à l'exposition des pistolets et fusils que leurs platines simplifiées rendent surtout remarquables. Un modèle de platine de marine applicable à l'introduction du système de percussion dans l'artillerie est digne de fixer l'attention : l'essai qui en a été fait à Lorient sur une pièce de 36 a été satisfaisant et fait espérer que l'application aux armes de guerre en sera avantageuse; le ministre lui a commandé une platine de ce genre comme modèle de précision pour en faire exécuter d'autres semblables.

M. PRÉLAT, à Paris, rue de la Paix, n° 86.

Il a exposé plusieurs fusils, pistolets et une cara-

bine à double détente ; les fusils à percussion de *M. Prélat* sont connus sous le nom de fusils à foudre, à raison de la rapidité du départ de la charge. Ce fabricant occupe un grand nombre d'ouvriers, et ses armes sont bien exécutées ; il continue à mériter la distinction obtenue en 1823.

M. DELEBOURSE, arquebusier, à Paris, rue Coquillère, n° 30.

Il nous a paru aussi mériter une distinction pour la bonne exécution et les perfectionnemens apportés dans les platines de ses fusils.

M. PRIEUR, à Paris, rue des Petites-Écuries, n° 7.

Il a fait l'application de différens systèmes de platines de son invention sur divers fusils à percussion qu'il a exposés. Ces ouvrages attestent l'habileté de *M. Prieur*.

M. BERNARD, à Paris, rue Rochechouart, n° 13.

Il a présenté des canons de fusils doubles et simples en damas.

*M. BERNARD (Albert), à Paris, rue de Grenelle, n° 6
(Gros-Cailou).*

Il fait des canons de fusil d'une résistance éprouvée, et donne au fer de Belle-Fontaine (Suisse) qu'il emploie, une préparation qui lui est propre. Des expériences ont attesté la solidité de ses canons. Cette circonstance procure à cet habile fabricant des placements avantageux pour ses produits.

M. LEFAUCHEUX , à Paris , rue Jean-Jacques Rousseau ,
n° 5.

Il a présenté six fusils doubles dont trois d'après le système ordinaire , et trois dits de Pauly ; tous d'une bonne exécution.

HORLOGERIE.

MM. BRÉGUET , PERRELET , DUCHEMIN , MOTEL , BLONDEAU ,
BIESTA , BOILEAU , DESHAIES , GARNIER , LARESCHÉ , CRA-
VANT , BROCAT , OUDIN , RAINCO *frères* , BEROLLA *père et*
fils , ROSSE , DUCLOS , DELDEVEZ , LEPAUTE , PECQUEUR ,
LÉPINE , LEROY.

Le grand nombre d'artistes habiles qui se livrent à cette industrie manufacturière , la variété , la bonne exécution des produits attestent nos progrès en ce genre , et l'esprit inventif des horlogers parisiens. Les améliorations sensibles de l'horlogerie , souvent signalées depuis la dernière exposition dans les bulletins de la Société d'encouragement , se remarquent surtout dans l'horlogerie de précision.

Les *cages* en bronze , laiton , albâtre , marbre , cristal , bois et tôles vernies ; ornées de bas-reliefs , sculptures et dorures , présentent , dans la reproduction des œuvres de nos artistes , des progrès toujours croissans et expliquent complètement la vogue que méritent et qu'obtiennent ces objets sur les marchés extérieurs.

L'année dernière (1826) il n'a été placé en France que pour une valeur de 321,000 francs en produits d'horlogerie étrangère , sur lesquels les horloges en bois seules représentaient 315,140 fr.

Dans le même temps nos exportations se sont élevées à

$$4,085,725 \text{ fr. } \left\{ \begin{array}{l} 3,803,475 \text{ objets montés.} \\ 79,540 \text{ fourniture.} \\ 202,710 \text{ horloges en bois.} \end{array} \right.$$

La Turquie, la Russie, l'Angleterre et l'Amérique nous ont ouvert ces débouchés.

Dans le département de la Seine cette industrie occupe directement plus de deux mille ouvriers, gagnant, à 5 fr. par jour la plupart, et 10 fr. quelques-uns, environ 3,150,000 fr. par an; et un bien plus grand nombre indirectement. La valeur totale des produits de l'horlogerie achevés à Paris s'élève annuellement à 20,000,000 fr. La valeur des mouvements, dans cette somme peut être évaluée à 4,000,000. Celle des *cages* de pendules à 1,650,000 francs.

M. BRÉGUET, horloger, à Paris, quai de l'Horloge du Palais.

M. Bréguet qui suit avec distinction les traces de son père, est parvenu à faire établir les montres marines en fabrique; cet habile artiste en a présenté plusieurs de ce genre, dont la marche régulière a été constatée, et qui ne coûtent que mille francs; ce prix de moitié moindre que celui auquel elles se vendaient jusqu'à ce jour, offre à la navigation un avantage bien important.

M. Bréguet a présenté aussi un nombreux assortiment de montres de fantaisie d'excellente construction et d'un fort bon goût.

M. PERRELET, horloger, à Paris, rue du Bac, n° 40.

Cet habile manufacturier a exposé plusieurs machines d'une belle exécution; l'une pour la démonstration du système de construction des montres qui appartient à l'école Polytechnique; une autre qui appartient à la Faculté des sciences; un *compteur astronomique* d'une construction neuve et très ingénieuse, plus sûr et plus régulier que la plupart de ceux qui ont été faits jusqu'à ce jour, propre à évaluer les dixièmes de secondes dans les observations astronomiques. Il n'est pas une seule pièce, parmi les instrumens que M. *Perrelet* présente, qui n'ait été construite dans ses ateliers. L'habileté et la précision que cet artiste apporte dans ses travaux le placent sur la première ligne des horlogers en réputation. Déjà, dans l'exposition de 1823, M. *Perrelet* avait bien mérité la médaille d'argent qui lui fut alors décernée.

M. DUCHEMIN, horloger, à Paris, place du Châtelet, n° 2.

Cet artiste fort distingué qui obtint en 1823 une médaille d'argent, continue à mériter cette honorable distinction; il a présenté des montres fort bien exécutées et des chronomètres construits sur des principes nouveaux, mais qui n'ont pas encore reçu la sanction indispensable de la pratique.

M. MOTEL, horloger, à Paris, rue de l'Abbaye Saint-Germain, n° 12.

M. *Motel*, connu par une précision si utile dans

les difficiles travaux de l'horlogerie, a présenté une pendule astronomique à compensation au moyen du mercure ; la lentille en verre est pleine de mercure, et supportée par deux verges en acier ; au-dessus est un tube qui communique avec la lentille par une ouverture et permet au métal liquide de monter et descendre dans le tube suivant l'élévation et l'abaissement de la température : un cylindre en acier s'introduit dans le même tube et permet d'établir la compensation ; des chronomètres construits sur les principes de Louis Berthouix, se distinguaient aussi par leur belle exécution.

M. BLONDEAU, horloger, à Paris, rue de la Paix, n° 19.

Parmi les différentes pièces d'horlogerie bien soignées que cet habile artiste a exposées, on a remarqué plus particulièrement un régulateur de cabinet à équation et à quantième perpétuel dont le mécanisme très simple est digne d'attention.

M. BIESTA, à Passy, Grande-Rue, n° 6.

Il a exposé des montres d'un système nouveau d'échappement à force constante et d'un nouveau compensateur ; ce système présente l'avantage précieux de diminuer les chances des accidens qui peuvent arriver aux montres dans les chocs ou les mouvemens spontanés de ceux qui les portent.

M. BOILEAU, horloger, à Paris, rue du Petit-Vaugirard, n° 18.

Les différentes pièces d'horlogerie exposées par

M. *Boileau* sont d'une bonne exécution. On a remarqué une montre à secondes, à échappement, dont l'action des dents de la roue sur les levées s'opère par le moyen de *rouleaux*, ce qui diminue les frottemens et les causes de destruction.

M. *DESHAIES*, horloger, à Paris, rue des Vieux-Augustins, n° 8.

Le régulateur à équation perpétuelle est remarquable par un nouveau genre d'échappement, mécanisme simple qui annonce un artiste très distingué.

M. *GARNIER*, horloger, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 71.

M. *Garnier*, artiste fort intelligent, a présenté un échappement libre à remontoir nouveau et bien confectionné; un thermomètre rendu sensible par un contact sur une grande surface.

M. *LARESCHE*, horloger, à Paris, au Palais-Royal, galerie de Valois.

M. *Laresche*, avantageusement connu, et qui, dans l'exposition de 1823, mérita une médaille de bronze, a présenté un instrument propre à mesurer les degrés de dilatation et de condensation des métaux. Il est inventeur d'un procédé à l'aide duquel il extrait et purifie une huile déjà connue et estimée des horlogers en France et à l'étranger. Cette huile, bien plus long-temps fluide et moins sujette à rancir que les

huiles ordinaires, trouve un débit déjà considérable. M. Laresche se distingue encore par l'exécution des boîtes à mouvemens de pendule et d'autres accessoires, qu'il travaille de ses propres mains avec une dextérité incontestable.

M. CRAYANT, horloger, à Paris, rue du Petit-Carreau, n° 19.

Il a exposé un chronomètre à secondes et à remontoir d'une bonne exécution.

M. BROCOT, horloger, à Paris, rue Bourtibourg, n° 24.

Il offrit à l'exposition une pendule à demi-secondes, à échappement libre, à remontoir, dont l'appareil de sonnerie est ingénieux.

M. OUDIN, horloger, à Paris, rue du Harlay, n° 7.

Les mouvemens de pendule de M. Oudin sont remarquables par un mécanisme à l'aide duquel une pendule se met d'échappement d'elle-même.

MM. RAINGO frères, à Paris, Vieille rue du Temple, n° 25.

Les pendules à tableaux connus depuis vingt ans en Allemagne, l'étaient très peu en France lorsque MM. Raingo frères, jeunes encore, ayant créé une fabrique d'horlogerie, ont eu l'idée de donner de l'extension à ce genre; leurs tableaux sont généralement d'un effet agréable, et leurs efforts ont été couronnés de succès en France; déjà ces manufacturiers font un commerce assez considérable de ces objets

avec les colonies. La nouvelle industrie qu'ils ont importée dans la capitale étend les applications des beaux-arts; elle est digne d'encouragement.

MM. BEROLLA *père et fils, horlogers, à Paris, rue Mauconseil, n° 1 bis.*

Parmi les différens modèles d'horlogerie commune mais bien confectionnés, que MM. Bérolla ont présentés, on remarquait une pendule d'un nouveau genre : le mouvement oscillatoire du balancier ayant lieu d'avant en arrière, se prête à représenter un Amour assis sur une escarpolette. Un nouvel échappement à repos entretient les oscillations du balancier.

M. ROSSE, *horloger, à Paris, rue du Marché Saint-Honoré, n° 11.*

M. Rosse, habile horloger, a exposé 1°. Une pendule à sphère mouvante, donnant une idée des révolutions des corps célestes; 2°. une autre pendule, construite sur un plan horizontal, dont la sonnerie n'a pas un remontage spécial, disposition qui appartient à cet artiste ingénieux.

M. DUCLOS, *fabricant d'horlogerie en carton, à Paris, rue Cadet, n° 18.*

Les premiers essais de l'application du carton à l'horlogerie ont été faits il y a vingt ans par M. Duclos : les résultats satisfaisans qu'il obtint donnèrent

lieu, en 1825, à la création d'une fabrique de pendules en carton dénommées *cartorologes*. Le commerce de ces objets est aujourd'hui de quelque importance en France et à l'étranger. Dans ce nouveau genre d'horlogerie, la matière première ne présente point le poids considérable des métaux, elle exempte de l'emploi de l'huile et ne craint pas l'oxidation; il fallait, en outre, qu'elle fût assez homogène, d'une densité et d'une dureté telles qu'elle pût se travailler avec netteté, qu'elle ne fût sensiblement altérée ni par les influences atmosphériques, ni par le frottement sur des matières polies non métalliques, telles que l'ivoire, l'écaille, etc. Le carton destiné à cet usage paraît bien remplir ces conditions; néanmoins, la durée de ces pendules légères n'est pas encore constatée par une assez longue expérience.

M. DELDEVEZ, horloger, à Paris, rue de la Verrerie, n° 55.

M. Deldevez a présenté une pendule bien exécutée, sonnant l'heure et les quarts, battant les secondes par échappement libre avec balancier à compensation.

M. LEPAUTE, horloger du Roi et de la Ville, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 247.

Les montres, pendules, régulateurs, et autres objets d'horlogerie, qu'il a présentés cette année, tous parfaitement exécutés et précis dans leurs effets, sont dignes d'éloges, et soutiennent la longue et brillante réputation de leur auteur.

Il suffit de citer le nom de M. *Lepaute* pour offrir une garantie certaine du mérite de ses ouvrages.

M. PECQUEUR , *chef des ateliers du Conservatoire des Arts et Métiers.*

M. *Pecqueur*, auteur d'un régulateur propre à donner à une roue hydraulique ou à toute machine devant être mue avec une vitesse réglée, malgré les variations qui peuvent survenir dans la force motrice, fit l'application de ce principe à l'horlogerie; une pendule sidérale et une autre pendule sur ce système avait mérité à M. *Pecqueur* une distinction honorable en 1823; elles ont été représentées à l'exposition de cette année.

M. LÉPINE , *horloger du Roi , à Paris , place des Victoires , n° 2.*

Les ouvrages de M. *Lépine* se distinguent par une grande précision et une exécution soignée; on remarquait à l'exposition ses régulateurs, offrant de nouvelles modifications dues à cet habile horloger.

M. LEROY , *horloger du Roi , à Paris , Palais-Royal , n° 114.*

Il a présenté des montres à mouvemens, de première qualité, enrichies de diamans.

GROSSE HORLOGERIE.

MM. WAGNER , NIOT et CHAPONNEL , *CABIER.*

On appréciera sans doute de plus en plus les avan-

tages que présentent les horloges publiques placées dans les villes et les villages, sur les bâtimens élevés, à portée de la vue et de l'ouïe du plus grand nombre d'habitans.

La régularité des travaux, l'importance des productions peuvent souvent en dépendre, et partout l'expérience les a fait admettre, sinon comme objets d'utilité publique, du moins au nombre des choses les plus confortables.

M. WAGNER, à *Paris*, rue du *Cadran*, n° 39.

Les services rendus par ce savant artiste, généralement appréciés, lui ont mérité une médaille d'argent à chacune des expositions de 1819 et 1823. *M. Wagner* continue à livrer à bon marché des horloges solides et d'une marche bien régulière, qui se répandent dans un grand nombre de communes. Il a présenté cette année plusieurs horloges de monumens publics toutes bien exécutées; l'une d'elle offre dans tout son mécanisme une exécution précise bien remarquable.

MM. NIOT et CHAPONNEL, à *Paris*, rue *Mandar*, n° 14.

Les pièces d'horlogerie présentées par **MM. Niot et Chaponnel** se distinguent par la netteté, la précision et la simplicité du travail; on a surtout remarqué une horloge horizontale destinée pour l'église *Notre-Dame-des-Victoires*, à *Paris*.

M. CAHIER, fabricant d'horlogerie, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 283.

Déjà connu par les beaux produits de sa manufacture d'orfèvrerie, M. *Cahier* a de plus créé une fabrique d'horlogerie pour pendules et grosses horloges, dont la direction est confiée à l'un de nos plus habiles horlogers, M. Duchemin; cet établissement livre déjà au commerce un grand nombre de produits bien confectionnés.

Parmi les artistes dont les ouvrages ont paru à l'exposition, on doit citer encore M. *Mathieu*, rue Neuve-Vivienne, à Paris, qui a imaginé une série d'outils très propres à exécuter en fabrique les roues d'acier et les cylindres pour les échappemens des montres, ce qui permet de les remplacer facilement lorsqu'ils sont usés, et plusieurs fois avant que la dépense de plusieurs remplacements successifs n'atteigne celle d'un cylindre en rubis.

M. *Christophe*, horloger, à Paris, rue des Quatre-Fils, n° 19, qui a terminé avec talent un régulateur à secondes à deux balanciers commencé par feu Lanfroy.

M. *Deriquehem*, rue du Colombier, n° 18, auteur d'un cadran solaire à stylet mobile, qui a l'avantage de donner l'heure sans pénombre, et de pouvoir être mis à l'abri des injures de l'air, sans que cela nuise à son effet.

M. *Lebihan*, horloger-mécanicien, à Paris, rue

du Pot-de-Fer, n° 20, qui fabrique différentes pièces d'horlogerie par des procédés mécaniques.

MM. *Guillemin, Lory, Leclerc, Ometz, Paillet, Ruffet, Thouverez*, dont les diverses pièces d'horlogerie sont d'une exécution soignée.

SECTION II.

FILS DE LIN, DE CHANVRE ET DE COTON.

L'exécution perfectionnée des machines introduites dans la filature ont fait faire des progrès remarquables à cette industrie. Nos exportations en fils divers de lin, chanvre et coton se sont élevées à une valeur de 1,350,000 francs en 1825. Quelques obstacles cependant semblent encore s'opposer, surtout relativement au lin, à ce que l'on obtienne les résultats désirables; ils doivent stimuler l'ardeur des mécaniciens habiles dont nous avons parlé dans les Chapitres précédens.

SOCIÉTÉ ANONYME, M. SAULNIER.

LA SOCIÉTÉ ANONYME *de la manufacture de fil de lin à la mécanique, à Paris, rue du Haut-Moulin, n° 10.*

Cet établissement, d'une grande importance, par l'étendue de sa fabrication et les perfectionnemens apportés dans la filature, est situé à Gamaches (Somme); il occupe deux cents ouvriers et fabrique 60,000 kilogrammes de fils par année. La toile obtenue avec les métiers à tisser établis dans la même maison

attestent la belle qualité des fils. Les métiers ont été construits par M. Debergue.

M. SAULNIER , *mécanicien, à Paris, rue Saint-Ambroise-Popincourt.*

Il a présenté des échantillons de fils de lin et de chanvre filés avec des machines de son invention, et des plaques et rubans de cardes confectionnés par des machines ingénieuses et recherchées des fabricans de tissus. Ces produits méritent de fixer l'attention du Jury central.

COTONS RETORS.

MM. GOMBERT *père et fils, GOMBERT fils, VINCENT et MICHELEZ, SEVERIN VALLÉE, LESTIBOUDOIS et Compagnie, CORDIER et Compagnie.*

L'industrie qui s'exerce sur les fils en coton a suivi l'essor donné en Angleterre, et quelquefois l'a devancé. Les détails relatifs aux belles manufactures citées ci-après feront connaître ces perfectionnemens.

Les numéros très fins seuls ne sont peut-être pas encore introduits en fabrication assez courante pour rivaliser pleinement avec les produits anglais en ce genre.

MM. GOMBERT *père et fils, à Paris, rue de Sèvres, n° 10.*

C'est de la naissance de l'établissement de ces habiles fabricans que datent diverses améliorations dans la filature du coton. Les perfectionnemens les plus

remarquables se rencontrent dans les grandes machines à filer qui sont dues à l'industrie française et dans les flambages au gaz hydrogène, qui donnent au coton filé une grande régularité, le rend très lisse, le rapprochant ainsi des fils de lin. Les machines pour retordre et doubler le coton, employées également par cette maison, lui permettent de livrer au commerce des cotons à coudre d'une grande solidité, d'une torsion égale et coulant parfaitement dans le casque de l'aiguille. Les produits qui sortent des beaux ateliers de MM. *Gombert* peuvent en général rivaliser avec les meilleurs produits étrangers du même genre. Ces messieurs ont obtenu une médaille d'argent bien méritée à l'exposition de 1819.

M. GOMBERT *fils, à Paris, rue de Sèvres, n° 10.*

M. *Gombert* fils a formé une maison pour son compte qui déjà prend beaucoup d'extension. Les échantillons de cotons propres à la fabrique des *tulles*, et *jours* pour les broderies, à coudre, connus sous le nom de fil d'Écosse, qu'il a présentés à l'exposition, sont parfaitement soignés. Ce fabricant se recommande par plusieurs perfectionnemens heureux qu'il a su adapter aux nouvelles machines.

MM. VINCENT et MICHELEZ *père et fils, à Paris, Barrière de Sèvres, n° 13.*

Ils se recommandent aussi par une bonne fabrication de cotons retors à coudre et à tisser, de lacets, de

tresses, de ganses, de cordons de soie et filoselle, de rubans de perkale, etc.; tous ces produits, dont les échantillons ont été remarqués à l'exposition sont fort estimés dans le commerce.

M. SEVERIN VALLÉE, à Paris, rue Saint-Denis, n° 311.

Outre un assortiment de cotons retors pour la couture et le tissage, nous avons distingué les cotons à marquer, qui sont pour M. Vallée l'objet d'un grand commerce en France et même dans quelques pays étrangers (l'Italie, l'Espagne, les Colonies); ils soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux des Anglais sous le rapport de la solidité et de la vivacité des couleurs.

MM. LESTIBOUDOIS et Compagnie, à Paris, rue Saint-Denis, Cour Batave, n° 8.

Les cotons filés de toute espèce que cette maison a présentés à l'exposition sont remarquables par une confection très soignée.

MM. CORDIER et Compagnie, filateurs et fabricans de tissus, à Paris, rue de l'Échiquier, n° 38..

Cet établissement est important par le grand nombre d'ouvriers employés, et par le soin avec lequel y sont exécutés les produits de tout genre.

MM. Cordier et Compagnie, indépendamment d'une belle filature à moteur hydraulique, qu'ils possèdent à Laferté-Aleps, sont propriétaires d'une fabrique à

Saint-Denis, où ils occupent deux cents métiers à tisser. Ce sont les premiers fabricans qui aient appliqué les métiers mécaniques au tissage des calicots. Tous les produits présentés à l'exposition par messieurs *Cordier et compagnie* sont dignes d'attention.

TULLE DE COTON.

MM. DABLAING et ESTABELLE père et Compagnie, FABRE, CHIBOUST et Compagnie.

La fabrication du tulle de coton, qui a été quelque temps stationnaire fit bientôt d'heureux progrès, lorsqu'elle fut en possession des fils de coton perfectionnés par les habiles fabricans dont nous avons parlé ci-dessus. Ses tulles exportés en 1825 ont formé une valeur de 5,477,000 francs.

MM. DABLAING et ESTABELLE père et Compagnie, manufacturiers de tulles unis et brodés, à Paris, rue Mauconseil, n° 1.

MM. *Dablaing et Estabelle* sont au nombre des manufacturiers qui ont prouvé par leurs échantillons que leur industrie a éprouvé d'importantes améliorations. Les tulles qu'ils présentent et ceux de plusieurs autres fabricans de France, rivalisent heureusement avec ceux du même genre venant de l'étranger, et surtout avec les produits si recherchés de la Suisse.

MM. FABRE, CHIBOUST et Compagnie, à Paris, rue de Cléry, n° 42.

L'établissement qui alimente cette maison de com-

merce située à Dugny (Seine), est remarquable par son importance et ses produits bien confectionnés. Les tulles de diverses largeurs , en blanc et en noir, que MM. *Fabre* et *Chiboust* ont exposés , attestent les progrès qu'ils ont contribué à faire faire à leur industrie.

BONNETERIE.

MM. REINE, HOUDOUARD-DETREY, ROUX, TROTRY-LATOCHE.

Cette industrie était autrefois exercée avec une supériorité incontestable à Tunis; maintenant et cette année surtout (1827), nos manufacturiers offrent avec succès leurs produits en ce genre sur plusieurs marchés extérieurs, en concurrence avec les produits étrangers.

La valeur des produits exportés de France , en bonneterie de laine pourra s'élever bientôt à une valeur de 2,000,000 de francs ; la bonneterie en fils de coton représente, pour la seule fabrique de Paris, une valeur excédant 5,000,000 de francs.

M. REINE, fabricant de bonneterie, à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 16.

M. *Reine*, qui occupe six cents ouvriers, hommes et femmes, fait un commerce étendu de ses divers produits avec l'Italie, l'Espagne et l'Amérique; les laines qu'il emploie sont tirées de France, de Hollande et d'Angleterre. Aux nombreux articles de sa fabrication, dont il a remis des échantillons bien

confectionnés à l'exposition, M. *Reine* a joint, depuis peu, la filature et le tissage des laines. Déjà en 1819 une médaille d'argent a été décernée à ce fabricant, qui continue à mériter cette honorable distinction.

M. HAUDOUARD-DETREY, à Paris, rue du Petit-Bourbon, n° 2.

Il a présenté divers articles de bonneterie; on remarque surtout des bas de fil superfins : ces produits lui ont mérité une mention honorable en 1823.

M. ROUX, à Paris, rue Neuve des Petits-Champs, n° 25.

Déjà mentionné honorablement en 1823, il nous a paru mériter la même distinction pour la bonne confection de ses produits.

M. TROTRY-LATOCHE, à Paris, boulevard de l'Hôpital, n° 14.

Il a exposé des bonnets façon de Tunis, dont il fait un commerce assez étendu dans le Levant; des toques béarnaises, des chaussons, etc. Ces différens articles de formes et de couleurs appropriées à leur destination sont bien confectionnés. Les ceintures dites anti-rhumatismales sont en tricot fait avec de la laine, dans laquelle on a laissé une partie de son suint. Elles sont par cette raison moins conductrices de la chaleur, et remplissent bien les conditions voulues : recherchées dans le commerce, elles ont été appréciées par le jury de l'exposition de 1823 et nous semblent dignes de cette distinction.

TOILES PEINTES.

L'habileté et le bon goût de nos dessinateurs ne contribuent pas moins à nous assurer une supériorité marquée dans cette industrie, que la réunion des procédés mécaniques et chimiques. C'est surtout de Mulhausen que viennent les produits en ce genre dont la valeur exportée en 1826 s'est élevée à 21,103,524 fr.

MM. JAVAL *frères et Compagnie*, à Paris, rue du Sentier, n° 18.

Cet établissement, situé à Saint-Denis (Seine), a pris en peu de temps une extension rapide. Dès le principe, les procédés les plus perfectionnés en tous genres ont été habilement appliqués à la fabrication, et les produits ont constamment été estimés. Le bon goût des dessins, la solidité, la variété des couleurs et la bonne exécution en général des étoffes sortant des ateliers de MM. Javal les rendent dignes d'une distinction spéciale.

SECTION III.

FEUILLES D'IVOIRE.

MM. DELCAMP et HINDERMEYER *frères*, à Paris, rue Grenetat, n° 4.

Ils ont exposé une feuille d'ivoire de deux pieds sur dix-huit pouces à l'usage des peintres. L'application de l'ivoire sur bois présente de plus aujour-

d'hui, dans les objets de luxe, l'avantage d'offrir des surfaces polies de dimensions bien plus grandes que toutes celles obtenues jusqu'à présent. Le procédé employé par MM. *Delcamp* et *Hindermeyer* est fort remarquable : il consiste à découper le tronc de la défense d'éléphant avec une telle précision que bientôt un cylindre plein et compact est transformé en un rouleau d'une feuille mince, d'épaisseur régulière.

FILATURE DU DUVET DE CHÈVRE.

Cette industrie nouvelle est un des premiers résultats des travaux persévérans de MM. Ternaux, Joubert, etc. Nous les avons mentionnés ci-après en parlant des beaux tissus dits cachemires.

LAINES FILÉES.

MM. HINDENLANG, *fils aîné*, POLINO *frères*, LAURENT BIÉTRY, FOSTER-STAIR, EUGÈNE GRIOLET, PRÉVOST, FRONCIER.

C'est à la perfection du filage de la laine cardée, et surtout de la laine peignée qu'est due la beauté des tissus de laine, et c'est dans cette première et importante manipulation que sont d'abord préparées les matières premières obtenues en France, et les quantités considérables tirées de l'étranger. (*Voyez le chap. I, p. 56 du 1^{er} vol., et le dernier mémoire de M. Mortemart Boisse.*) Nos exportations en fils de laine se sont élevées, en 1826, à une valeur de 322,000 fr.

M. HINDENLANG, *filé aîné, filateur et fabricant de tissus, à Paris, rue des Vinaigriers, n° 15.*

Il a, le premier, présenté des tissus de cachemire français en 1823, et a donné une grande extension à son industrie. Une belle pièce de cachemire blanc a été exposée par ce zélé fabricant. La régularité et la finesse de ce tissu prouvent qu'il est aussi habile dans le filage que dans la fabrication des tissus, et qu'il se rend toujours de plus en plus digne de la distinction qu'il a obtenue précédemment (la médaille d'or).

MM. POLINO frères, à Paris, rue de la Roquette, n° 41.

Ils ont exposé des produits de leur filature et de leur fabrique de tissus (*voyez plus loin*). Ces messieurs dont la fabrication est très importante (ils occupent quatre à cinq cents ouvriers), ont déjà obtenu en 1823 une médaille qu'ils nous semblent mériter de plus en plus. Ils sont même dignes d'une nouvelle distinction.

M. LAURENT BIÉTRY, à Montmartre (Seine).

Cette maison a atteint le degré de perfection qui caractérise les produits des plus habiles fabricans. Les échantillons de fils et tissus que M. *Biétry* a exposés, d'une finesse et d'une beauté remarquables, sont dignes d'une distinction spéciale.

M. FOSTER-STAIR, *filateur, à Paris, rue Saint-Denis, n° 39*

Il occupe cent cinquante ouvriers; il a présenté

aussi des fils de cachemire et des tissus unis qui se distinguent par la finesse, la régularité, le choix des matières, ainsi que les produits exposés précédemment; ceux-ci lui avaient déjà mérité une médaille d'argent.

M. EUGÈNE GRIOLET, *peigneur filateur de laine, à Paris, rue de Charonne, n° 151.*

M. E. Griolet possède des ateliers assez considérables, dans lesquels les laines de différentes natures, la plupart d'origine française, sont peignées et filées avec beaucoup de succès; la qualité de ses produits a été appréciée à l'exposition; ils sont recherchés surtout des fabricans de châles. Les fournitures importantes de **M. E. Griolet** aux fabricans de Paris et des principales villes de France attestent la supériorité de ses produits.

M. PRÉVOST, *filateur de laines peignées, et fabricant de tissus, à Paris, rue de Crussol, n° 10.*

Il a exposé des laines mérinos d'une grande finesse et d'une parfaite égalité provenant de sa filature. Ces produits témoignent des soins apportés par **M. Prévost** dans sa fabrication.

M. FRONCIER, *filateur de laines, à Paris, rue des Trois Bornes, n° 26.*

Il a aussi présenté des produits de sa filature, qui sont bien préparés. Il emploie différentes sortes de laines dont le choix est bien entendu.

BOURRE DE SOIE.

Nos exportations en tissus de bourre de soie se sont élevées en 1826 à 297,440 francs.

MM. DIDELOT frères, *filateurs de bourre de soie*, à Paris, rue Picpus, n° 35.

Brévetés pour la filature de la bourre de soie, MM. Didelot ont atteint un degré de perfection bien satisfaisant depuis leur entreprise de filature. La finesse de leurs fils et les différentes dispositions qu'ils leur ont données ont permis de fabriquer avec de la bourre de soie des tissus qui n'avaient pas encore été tentés. Le mélange de soie et laine cardées et filées ensemble est une heureuse idée qu'ils ont su habilement mettre à profit. L'établissement de MM. *Didelot* frères, unique en son genre dans le département de la Seine, et qui, d'ailleurs, a peu de concurrens en France, est d'une grande importance et bien digne d'attention. Outre l'emploi d'une machine à vapeur de la force de douze chevaux, ils occupent cent ouvriers et livrent au commerce 800 kilogrammes de fils de tous numéros. Les beaux échantillons de fils et tissus que MM. *Didelot* ont exposés les rendent dignes d'éloges.

TISSUS DE LAINES.

Tissus de Cachemire et Draperies.

MM. TERNAUX et Fils, JOBERT-LUCAS et L. TERNAUX, EGGLY-ROUX et Compagnie, RICHARD et Cie, BROYON, M^{lle} ARMFIELD (*Filateurs fabricans de tissus* : V. p. 52).

Les tissus de laines, et notamment les draps et les

châles se sont perfectionnés, autant sous le rapport de l'économie que sous celui du perfectionnement de la fabrication. Nous en avons indiqué les principales causes en parlant des ustensiles et des machines.

Paris seul a exporté, annuellement, en châles de laine et de soie, une valeur moyenne de 4,407,608 fr., de 1819 à 1821. La fabrication annuelle, dans le département de la Seine, s'élève à 12,500,000 francs pour les châles de laine et de soie.

Les exportations de toute la France ont présenté, en 1826, les sommes suivantes :

Châles.	6,000,000 fr.
Cachemires.	907,000
Draps.	18,735,732
Casimirs et mérinos.	795,663
TOTAL.	26,438,395 fr.

MM. TERNAUX et Fils, à Paris, place des Victoires, n° 6.

Les services importants que ces célèbres manufacturiers ont rendus au commerce et à l'industrie, leur ont acquis une réputation européenne qu'ils soutiennent encore avec le même éclat. Inventeurs ou auteurs d'applications très heureuses, ou de perfectionnemens notables dans plusieurs genres d'industrie, leurs nombreux établissemens attestent des progrès remarquables par la variété et la beauté des produits qui en dérivent. La finesse, l'éclat, le moelleux des draps, casimirs, flanelles, mérinos, châles, sont des

améliorations dues surtout à la persévérance de ces citoyens généreux, qui ont naturalisé parmi nous les laines superfines. MM. *Ternaux* ont puissamment contribué à ce succès, dont la France commence à recueillir les fruits.

Un autre service rendu par cette maison, et que nous nous empressons de signaler, est la baisse opérée dans le prix de divers tissus, principalement dans celui des draps, et jusque dans les habits confectionnés. Cette mesure commerciale a pour toujours détruit une cherté factice dans les habillemens, qui ne pouvait que porter une atteinte grave à la consommation des draps, par conséquent aux intérêts bien entendus des producteurs et des consommateurs.

Aux nombreux échantillons de divers tissus exposés par cette maison et qui ont été remarqués par les connaisseurs, MM. *Ternaux* ont joint quelques flacons de blé conservé à l'aide de silos.

On doit à MM. *Ternaux* la première impulsion donnée à l'emploi des laines *mérinos* et des duvets dits cachemires, tirés d'Astrakan par Moscou.

C'est surtout depuis lors que les châles cachemires français et indiens sont devenus par les habitudes une consommation de première nécessité. Nos dessins et nos couleurs rivalisent avec ceux de l'Inde.

Nos imitations de fleurs naturelles sur une sorte de châles, repoussées par les consommateurs français, sont accueillies en Amérique.

M. *Ternaux* a fondé près de Paris (à Saint-Ouen),

divers ateliers , la plupart destinés aux essais des nouveaux procédés : on y remarque en ce moment :

1°. Un lavoir de laines où 95,000 toisons de mérinos pesant 332,500 kilogrammes sont annuellement assorties, triées et lavées ; elles représentent une valeur de..... 850,000 fr.

2°. Une fabrique d'impressions en reliefs sur 2,500 aunes de draps d'ameublements, dont le produit est d'environ 65,000

3°. Des métiers à tricot circulaire, confectionnant 25,000 jupons et 12,000 camisoles, valeur de 2 fr. 50 c. à 3 fr... 92,500

4°. Une filature de duvet de cachemire opérant sur 12,000 kilogrammes brut, et traitant en outre du *poil* de chèvres, de chameaux, des déchets de soie, etc.; la valeur des produits s'élève à 210,000

5°. Manufacture de couvre-pieds en laine, poils de chameaux et coton, tissage de cachemire et caméline, produisant environ..... 175,000

6°. Des essais de fabrication de chapeaux à l'aide d'une matière première économique non employée antérieurement.

7°. Fabrique de *polenta* et *terrouen* (pâtes sèches de pommes de terre), dont les produits équivalent à 2,400 potages économiques par jour, valant, à

5 cent., 120 francs , ou par année ,
environ 36,000

8°. Des silos de grandes dimensions pour essayer la conservation des blés.

9°. Un troupeau de race améliorée composé de 90 chèvres du Thibet, 40 moutons d'Astrakan, 6 moutons anglais, 3 angoras mérinos, en tout 139 têtes.

Une médaille d'or a été justement décernée dans chacune des expositions précédentes à MM. Ternaux, qui nous semblent toujours dignes de cette première distinction, pour l'ensemble de leurs produits remarquables.

MM. JOBERT-LUCAS et L. TERNAUX, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 2.

Le grand nombre de produits exposés par ces manufacturiers, entre autres les flanelles, draps, zéphirines, casimirs, étoffes variées pour pantalons et gilets, tapis d'appartemens et de foyers, en moquettes, indiquent assez l'importance de leur maison; tous ces produits sont remarquables par leur belle confection. Nous citerons encore les moquettes et les tapis à points noués, objets d'un genre nouveau qu'ils exécutent très bien. Une médaille d'argent décernée précédemment à MM. Jobert, Lucas et L. Ternaux nous paraît de plus en plus méritée.

MM. EGGLY-ROUX *et Compagnie*, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 4.

Ils ont exposé des tissus mérinos, chaîne et trame en laine française, des tissus dits mérinos doubles; la chaîne de ces tissus est retorse; son emploi est dans les habillemens d'été des hommes. C'est une étoffe moelleuse, légère et solide. On remarquait encore divers châles, tissus façonnés avec bordures tenant au fond, avec chaîne de cachemire ou chaîne de laine française. Ces divers produits réunissent toutes les conditions désirables et sont dignes d'attention, pour leur beauté et leur exécution régulière.

MM. RICHARD *et Compagnie*, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 11.

Ces messieurs se recommandent par une bonne fabrication et le prix modéré de leurs tissus mérinos, cachemires, châles de laine, etc. Ils occupent deux cents ouvriers, et la plus grande partie de leurs produits sont placés en France; ils sont estimés et dignes de la réputation dont jouit cette maison.

M. BROYON, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques, n° 29.

Il fait un commerce assez important de belles étoffes en laine rases dites *poils de chèvre*; il a joint à l'échantillon de cette jolie étoffe un tissu en laine mérinos, dessins écossais, dont l'emploi a été très multiplié. Ces produits, bien soignés, sont dignes d'encouragement.

Les étoffes, dites poils de chèvre, exigent des laines longues, lustrées, dont nos fabricans manquent encore; du moins les prix en sont trop élevés; de là vient sans doute que les manufacturiers anglais conservent dans cette industrie nouvelle une supériorité qui a décidé en 1826 une importation de ces produits pour une valeur de 563,000 francs. Les quantités introduites en fraude sont au moins quatre fois plus considérables.

Mademoiselle **ARMFIELD**, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n 6.

Mademoiselle Armfield qui, en 1823, a mérité une médaille d'argent, pour des flanelles qui imitaient déjà parfaitement celles d'Angleterre, en a exposé cette année qui ont encore acquis un degré de plus de perfection : elles ont subi un foulage préparatoire qui diminue le retrait de cette étoffe et lui laisse la même finesse et la même beauté qu'auparavant. Les autres produits de cette maison, castorines, circassiennes, casimirs, sont également bien conditionnés. Deux fabriques, l'une à Loches, l'autre à Château-Renaud (Indre et Loire), dans lesquelles mademoiselle *Armfield* occupe deux cents ouvriers, et un commerce important de produits estimés, sont des titres à une nouvelle distinction.

COUVERTURES.

MM. **BACOT et Compagnie**, GILLES, MASSET, POUPINEL aîné.

La fabrication des couvertures dans le seul départe-

tement de la Seine représente une valeur annuelle de 1,800,000 fr. pour les couvertures de laine.

1,540,000 *id.* *id.* de coton.

3,340,000 francs.

Les exportations de toute la France, en 1826, ont été

En couvertures de laine. 608,174 fr.

Id. bourre de soie. 45,240

Id. de coton. 221,952

TOTAL. 875,366 fr.

MM. BACOT et Compagnie, à Paris, rue Saint-Victor, n° 67.

Les couvertures de MM. Bacot sont parfaitement fabriquées; ils occupent cent ouvriers, tant à Paris qu'à leur fabrique à Essone. Leur fabrication annuelle est de cent mille couvertures en laine, coton, bourre de soie. Une médaille d'argent a été décernée, en 1823, à MM. Bacot et compagnie, et depuis leurs produits continuent d'être fort estimés dans le commerce.

M. GILLES, à Paris, rue Saint-Victor, n° 116.

Il a exposé des couvertures de laine, de coton et de molleton de coton, qui nous ont paru très bien confectionnées. Il occupe habituellement soixante ouvriers.

M. MASSET, à Paris, rue du Petit-Pont, n° 24.

Il a déjà obtenu une mention honorable à l'exposi-

tion précédente, qu'il continue à mériter par de nouveaux soins apportés dans sa fabrication, qui devient de plus en plus importante.

M. POUPINEL aîné, à Paris, rue Galande, n° 57.

Il occupe cent soixante ouvriers et livre tous les ans 26,000 couvertures d'une bonne fabrication, qui sont placées en France, en Suisse et aux colonies.

TISSUS DE CRIN.

MM. BARDEL, JOLIET, ELAUD aîné, VIRICEL, MADORÉ.

Les tissus de crin obtiennent chaque jour de nouvelles applications en France par leur belle et bonne confection. Déjà en 1826 les exportations de ces tissus se sont élevées à une valeur de 290,500 francs, non compris ceux de ces produits qui font partie de la confection des meubles.

M. BARDEL, à Paris, Vieille rue du Temple, n° 51.

La fabrication des étoffes de crin acquiert de l'importance, non-seulement par le nombre des fabriques fondées depuis plusieurs années, mais encore par la qualité de ses produits qui assure à cette industrie une réputation plus élevée que celle des tissus d'Angleterre; la plupart des crins employés se tirent de France, de Russie et d'Amérique. *M. Bardel*, qui exploite un brevet d'invention, a beaucoup contribué aux perfectionnemens de cette industrie; en multi-

pliant les usages de ces étoffes. Il a obtenu du Jury une médaille en 1823. Les échantillons exposés par lui cette année prouvent que le zèle de ce fabricant ne s'est pas ralenti, et qu'il continue à se rendre très digne de cette distinction honorable.

M. JOLIET, à Paris, faubourg Saint-Antoine, n° 91.

Il n'a rien épargné non plus pour perfectionner les tissus de crin; les grands dessins damassés introduits par ce fabricant dans la confection des étoffes pour meubles, leur ont donné de l'importance et ont contribué à étendre le goût de ce genre de meubles solides. Déjà mentionné honorablement à la dernière exposition, *M. Joliet* a acquis de nouveaux droits aux suffrages du Jury central.

M. ELAUD aîné, à Paris, barrière de Belleville, n° 41.

Les produits de ce fabricant sont sensiblement améliorés : nous avons remarqué avec intérêt des échantillons de meubles jolis et variés de dessins et de couleurs; quelques-uns des tissus mêlés de crin et de soie sont d'un bon effet et bien confectionnés.

M. VIRICEL, à Paris, rue Saint-Denis, n° 308.

Les échantillons présentés par *M. Viricel* se distinguent par leur variété et les emplois différens auxquels il en fait l'application. Des étoffes simples en paille pour des casquettes et les chapeaux de dames, du prix de 1 franc 50 centimes à 5 francs l'aune, pré-

sentent des avantages par la modicité des prix. On remarque la variété des dessins, en couleur, des étoffes de crin et soie. D'autres étoffes en crin, genre écossais, pour meubles, casquettes et même pour devant de gilets, exécutées avec précision, sont remarquables par la vivacité des couleurs; enfin, M. *Viricel* a exposé une étoffe de laine pour casquettes et gilets qui imite l'étoffe de crin, et une étoffe gaze en crin et soie pour chapeaux de dames; cette dernière, toute nouvelle et d'un prix modéré, est légère et présente une consistance qui en fait présager la durée. Ces divers échantillons attestent les soins apportés par M. *Viricel* dans sa fabrication; les utiles applications qu'il a faites de ses tissus le rendent bien digne de l'attention du Jury central.

M. MADORÉ, à Paris, rue de Berry, n° 15.

Il n'a présenté qu'un petit nombre d'échantillons d'étoffes de crin, mais ils suffisent pour attester une bonne fabrication. Douze métiers sont constamment occupés par ce fabricant, et ses produits sont d'une bonne qualité qui est bien appréciée dans le commerce.

CHALES ET TISSUS DE CACHEMIRE.

MM. BOSQUILLON, DENEIROUSE et GAUSSEN aîné, BAYLE et Compagnie, Veuve LEGRAND-LEMOR et Compagnie, LAINNÉ et Compagnie, FRÉDÉRIC HÉBERT, REY, JUILLERAT et DESOLME jeune, MAUPETIT et Compagnie, HENNEQUIN et Compagnie, GALON frères, DOUINET et Compagnie, LAIS-

NEY, COLLIGNON, PIEDANNA, BARDON *et* SECRETAIN, GOURÉ *jeune*, FOUQUET, MASCRÉ, CHARLES JOURDAN, SAINT-ÉTIENNE. (*Voyez* aussi p. 51.)

Les progrès dans la fabrication des châles ont été, depuis la dernière exposition, plus rapides et plus assurés qu'à aucune autre époque.

Cet art industriel n'a plus rien à envier chez nous aux procédés mystérieux des cachemires pour la confection de tissus semblables aux magnifiques produits de l'Inde.

Le procédé connu sous le nom d'*espoulinage* est employé en France pour obtenir ce résultat; il exige une main d'œuvre considérable; et trop dispendieux pour répandre ses produits parmi les consommateurs les plus nombreux, il attend encore des arts mécaniques une amélioration d'une haute portée.

Les *cachemires français* obtenus par le *lancé*, moyen mécanique bien moins coûteux que l'*espoulinage*, trouvent dans les classes moyennes un immense débouché.

On peut évaluer à trente-deux millions la valeur totale des châles fabriqués chaque année en France.

La fabrication et l'apprêt des châles, soie et laine, cachemire, et bourre de soie, ont une grande importance à Paris : ils occupent environ 9,000 ouvriers (y compris ceux du dehors) ; leur production annuelle peut être évaluée à 12,500,000 francs. La moyenne de l'exportation annuelle de Paris à l'étranger a été (années 1818, 1819 et 1820) de 4,407,608 francs

pour l'Allemagne, les États-Unis, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, etc.

M. BOSQUILLON, *fabricant de châles, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 13.*

L'un de nos fabricans les plus distingués; a exposé des châles espoulinés à la manière de l'Inde, de cachemire pur, de laine et cachemire français, et des tissus de cachemire unis. Ces produits, exécutés avec une grande perfection, sont toujours dignes de la réputation de M. *Bosquillon*, qui obtint une médaille d'or en 1823.

MM. DENEIROUSE et GAUSSEN aîné, *rue des Fossés-Montmartre, n° 16.*

Ces manufacturiers sont les successeurs de *Lagorce*, connu par ses beaux tissus imitant parfaitement les cachemires de l'Inde, soit par leur moelleux, soit par la belle exécution des dessins. Parmi les produits, tous remarquables, que cette maison a présentés à l'exposition, on admirait un châle carré à bordures, fait au *lancé*, avec perfectionnement d'encartage, et sans envers, et un autre châle rayé, espouliné, également sans envers. MM. *Deneirouse* et *Gausсен* soutiennent bien dignement la réputation de leur prédécesseur, qui a mérité une médaille d'or en 1823. Le modèle de métier propre à fabriquer des châles sans envers, présenté par ces messieurs, offre des perfectionnemens dans la fabrication qui prouve qu'ils ne

se bornent pas à une imitation servile, et se placent aux premiers rangs parmi les fabricans de ces beaux tissus.

MM. *BAYLE et Compagnie, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 6.*

Ils ont exposé diverses sortes de châles de cachemire, tous bien conditionnés; la pureté des dessins, l'harmonie des couleurs et la beauté des matières employées, attestent assez les soins apportés dans la fabrication par ces manufacturiers qui, avec vingt-cinq métiers toujours en activité, occupent cent trente ouvriers. Une médaille d'argent a été accordée, en 1823, à M. *Bayle et Compagnie*, qui continuent à se rendre dignes de cette honorable distinction.

Madame veuve *LEGRAND-LEMOR et Compagnie, rue de Cléry, n° 40.*

Cette maison, à laquelle fut décernée une médaille d'argent en 1823, continue à soutenir la réputation de son importante fabrique pour ce qu'on désigne commercialement sous le nom de châles courans; elle exporte une grande quantité de ses produits à l'étranger. Trente métiers à châles cachemire, trente métiers à châles soie et laine, et cent métiers de mérinos peuvent occuper jusqu'à quatre cents ouvriers. La plupart des produits de cette maison, bien qu'ils soient livrés au commerce à des prix modérés, sont cependant confectionnés avec beaucoup de soin. Les

châles *cachemires* sont en pure laine de cachemire. Dans les châles soie et laine, la soie est en petite proportion, et les mérinos sont en pure laine de France.

MM. LAINNÉ *et Compagnie*, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 25.

Les châles exposés cette année par MM. Lainné et Compagnie font connaître le nouveau degré de perfection qu'ils ont apporté dans leur fabrication; la médaille de bronze qui leur fut décernée en 1823 n'était sans doute que le prélude de distinctions nouvelles qu'ils nous semblent avoir bien méritées.

Nous avons remarqué deux châles bleus et noirs bien nuancés, et un grand châle noir à douze fonds séparés et bordé de dessins très riches qui produisent un effet agréable.

Un châle rayé non découpé et espouliné, de genre indien, leur a valu les félicitations des connaisseurs. Ses couleurs sont habilement nuancées et raccordées par des petits dessins d'une légèreté remarquable.

M. FRÉDÉRIC HÉBERT, à Paris, rue du Mail, n° 29.

Ce fabricant a prouvé, par l'originalité et le goût des dessins qu'il a introduits dans ses châles cachemires, d'un tissu bien confectionné et d'une finesse remarquable, qu'on peut heureusement s'affranchir de ces formes orientales qui sont encore en faveur, bien qu'elles ne soient pas toujours d'accord avec le bon goût.

M. REY, fabricant de châles, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 26.

Cet honorable fabricant s'est trouvé hors du concours cette année en qualité de membre du Jury central; les châles qu'il a exposés ont été l'objet de l'admiration des connaisseurs. Un autre objet attirait l'attention générale : c'est un des métiers à châles de *M. Rey*, sur lequel était monté un châle façon de l'Inde, en cours de fabrication. Ce métier, qui a fonctionné publiquement dans les salles de l'exposition, a donné l'idée de ce travail ingénieux.

MM. JUILLERAT et DESOLME jeune, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 25.

Ils ont exposé un fragment de châles sans envers. Cette difficulté vaincue et d'autres produits d'une grande beauté et d'une bonne exécution mettent ces fabricans au rang des plus habiles, et les rendent bien dignes de distinctions honorables.

MM. MAUPETIT et Compagnie, à Paris, rue Neuve-d'Orléans, n° 18.

Parmi les fabricans distingués que nous avons cités précédemment, plusieurs s'étaient occupés avec succès de la fabrication des châles à fleurs de couleurs variées. *MM. Maupetit et Compagnie*, qui se sont livrés exclusivement à ce genre, y ont acquis, de l'aveu même de leurs rivaux, une supériorité telle

que beaucoup d'entre eux ont abandonné la concurrence.

Cette exploitation nouvelle est devenue très importante par les débouchés que MM. *Maupetit* se sont ouverts dans le nord de l'Europe, en Espagne, et principalement dans l'Amérique du sud : ils ont établi un comptoir à Buénos-Ayres comme centre des approvisionnemens qui se font pour le Chili et le Pérou. Nous avons déjà fait remarquer que, par une bizarrerie de la mode, les dessins d'Orient ont pris en France une grande faveur, tandis que les châles à fleurs naturelles qui, dans l'origine, avaient à Paris quelque succès, ont bientôt été relégués dans des contrées lointaines où ils furent bien accueillis.

L'établissement de MM. *Maupetit* est situé à Fresnoy-le-Grand, près Saint-Quentin (Aisne). Ils ont cent trente métiers en activité, qui occupent près de huit cents personnes. Cet établissement n'est pas seulement recommandable par la quantité de produits qui s'y fabriquent, mais encore par la bonne exécution des tissus, dont les dessins pleins de grâce et de légèreté rappellent si agréablement les jolies fleurs de nos parterres.

Les tissus à fleurs pour les ameublemens sont aussi d'un très bon effet, ainsi qu'on en a pu juger par un échantillon monté sur bois indigène, par M. Verner. Ce genre de tissu, dont la chaîne est en soie, est très solide.

Des ornemens d'église faits en laine, établis à des

prix moindres que la chasublerie de Lyon, sont d'un bon effet, et doivent être utiles pour décorer les églises des communes peu fortunées.

MM. *Maupetit et Compagnie* ont, en 1823, été distingués par le Jury d'exposition ; les perfectionnements notables qu'ils ont apportés depuis dans leur fabrication, les rendent dignes d'une nouvelle récompense au concours de cette année.

MM. *HENNEQUIN et Compagnie*, à Paris, rue de Cléry, n° 19.

Ces fabricans habiles s'occupent avec succès de la confection de châles brochés, dont le débouché se trouve également à l'étranger. Ils emploient près de quatre cents ouvriers : leurs produits sont dignes d'une distinction.

MM. *GALON frères*, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 4.

MM. *Galon frères* ont exposé des châles ornés de dessins représentant des oiseaux, et divers attributs dont l'exécution offrait de grandes difficultés. Cette sorte de châles, quoique d'un bel effet, n'est pas recherchée par la mode.

M. *DOUINET et Compagnie*, à Paris, rue Neuve - Saint-Eustache, n° 29.

Ils se distinguent par la bonne fabrication des châles en cachemire, et surtout des châles en laine qu'ils établissent à un prix modéré, mérite d'autant plus

remarquable que les matières premières employées sont pures, et les dessins bien exécutés. Un châle carré qui, plié en pointe, laisse voir les deux bordures à l'endroit, attirait surtout l'attention des connaisseurs.

M. LAISNEY, à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, n° 41.

Il a également exposé des châles de cachemire et des châles de laine en belles matières et exécutés avec beaucoup de soin.

M. COLLIGNON, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 23.

L'emploi des laines indigènes superfines de M. Eugène Griolet, habile filateur, et des perfectionnements apportés dans le travail des châles par M. Collignon, lui permettent d'offrir au commerce des produits d'un prix modéré et presque aussi agréables à la vue que les cachemires; c'est un véritable service rendu à cette branche d'industrie et qui mérite plus que des éloges.

M. PIEDANNA, à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 44.

Ce fabricant a aussi adopté un genre de châles très soignés et en qualités différentes, dont les prix sont généralement très modérés. Les laines employées par M. Piedanna proviennent également de la filature de M. Eugène Griolet.

MM. BARDON et SEGRETAIN, à Paris, rue du Mail, n° 1.

Ils ont présenté un châle long en cachemire noir, à galerie, qui est d'une bonne fabrication.

M. GOURÉ jeune, à *Paris*, *rue Neuve - Saint - Eustache*,
n° 8.

Il fabrique aussi des châles en cachemire, avec un soin qui leur assure une belle et bonne qualité.

M. FOUQUET, à *Paris*, *rue Bourbon-Villeneuve*, n° 36.

Il a mérité en 1828 une mention honorable. Les produits qu'il a présentés cette année consistent en plusieurs châles cachemires longs et carrés. Ils sont toujours dignes de la distinction obtenue.

M. CHARLES JOURDAN, à *Paris*, *rue des Fossés-Montmartre*,
n° 2 bis.

Il a exposé des châles en cachemire et des châles mérinos, imitation cachemire, qui sont également recommandables par leur bonne confection.

M. MASCRÉ, à *Paris*, *rue Bourbon-Villeneuve*, n° 24.

Il se fait remarquer par une confection soignée dans ses châles et la modicité de leurs prix.

M. SAINT-ÉTIENNE, à *Paris*, *rue Neuve-Saint-Eustache*,
n° 32.

Il a exposé deux fichus en cachemire et soie brochés en argent qui sont d'une bonne fabrication ; plus, un châle à bordures. Il y a joint une robe gaze rayée de satin en tissu circulaire. Ce fabricant soutient la réputation qu'il s'est acquise ; en 1823 il a été mentionné honorablement.

CHAPITRE V.

PRODUITS DES ARTS PHYSIQUES.

SECTION PREMIÈRE.

Chaleur, Pyrotechnie, Réfrigérans.

Madame veuve DEGERNON; MM. LBOMOND, FONZY, KIEL, GILBERT, DELAROCHE, JACQUINET *jeune et* MILLET, MOULFARINE, HAREL, LEMARE, LEFÈVRE, BOURGUIGNON, BONNEMAIN, DEROSNE, MORAND, LENOIR *et Compagnie*, MONTAZEAU.

Si l'économie du combustible dans les arts industriels présente une des premières conditions de succès, elle offre dans son application aux usages domestiques un des sujets les plus importants des méditations des physiciens.

En effet, dans la ville de Paris seulement, on consomme par année (1826) :

1,088,659 stères de bois à brûler	}	valant 27,100,000 fr.
4,014,812 fagots.		
946,302 hectolitres houille . .	}	valant 15,200,000
1,082,724 <i>id.</i> charbon bois.		
TOTAL		42,300,000 fr.

sans comprendre quelques autres combustibles tels que

les mottes, résidus des tanneries, le charbon de tourbe, etc.

Depuis long-temps nous possédons des appareils de chauffage qui permettent d'utiliser une grande partie de la quantité de chaleur produite, du moins si on les compare avec les anciens foyers, qui en laissaient exhaler en pure perte les 95 centièmes dans la cheminée.

Parmi les cheminées, les poèles et autres calorifères perfectionnés, ceux de *Desarnod* et *Curaudeau* doivent être cités en première ligne. Ces ingénieuses constructions ont donné la première impulsion d'où sont sortis une foule de modifications plus ou moins heureuses, et qui toutes du moins ont eu l'avantage de populariser des modes de chauffage moins vicieux que les anciens, mais trop peu répandus encore.

L'emploi de la houille et du coke, encore fort restreint chez nous, est cependant le plus économique, aussi-bien dans le chauffage domestique que dans les opérations manufacturières, où son utilité est actuellement bien sentie. Il est permis d'espérer que l'amélioration des moyens de transport, la concurrence entre nos mines et la diminution des droits relativement à la houille, faisant baisser le cours de ce combustible, rendront son usage plus général, en augmentant les avantages que présente déjà sa substitution au bois.

MADAME VEUVE DEGERNON, à Paris, passage des Petites Écuries, n° 67.

Madame Degernon, propriétaire de la manufacture des cheminées, poèles, foyers, calorifères, et autres appareils de chauffage inventés par Desarnod, mérite qu'une grande partie de l'intérêt acquis à son prédécesseur se reporte sur elle. Ces appareils, si universellement connus, sont toujours fort bien exécutés. Ils procurent un chauffage économique, et à volonté une ventilation salubre.

M. L HOMOND, fabricant de cheminées, à Paris, rue Coquenard, n° 36.

Les cheminées de M. Lhomond, fondées sur les principes de celles dites à la Desarnod, en diffèrent cependant en ce que le tablier mobile est placé en arrière et au-dessus du feu, au lieu d'être placé en avant. Ces cheminées jouissent d'une vogue méritée; elles facilitent le tirage et économisent le combustible. Déjà M. Lhomond avait été mentionné honorablement à l'exposition de 1823.

MM. DELAROCHE, à Paris, rue du Bac, n° 38.

JACQUINET jeune et MILLET, à Paris, passage Saulnier, n° 4.

KIEL, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 412.

GILBERT, à Paris, rue du Croissant, n° 9.

Ils construisent des poèles, des cheminées et des appareils à placer dans les cheminées, qui tous pré-

sentent sur les anciennes constructions des avantages marqués.

M. FONZY, à Paris, rue Taitbout, n° 18.

Cet ingénieux artiste a fait exécuter divers modèles plus ou moins élégans de cheminées en fonte, très bien disposées pour la combustion de la houille.

Le tirage entraîne de haut en bas et obliquement tous les produits de la combustion avec l'air qui l'alimente; on augmente cet effet pour allumer le combustible en plaçant une plaque mobile sur l'embouchure large du foyer. Lorsque l'on ôte cette plaque le charbon incandescent rayonne de toutes parts et répand très vite une douce chaleur dans l'appartement.

Les parois latérales et inférieures contribuent à l'échauffement de l'air : on peut même profiter d'une grande partie de la chaleur que le tuyau (invisible à volonté) porte dans la cheminée.

Les foyers de M. Fonzy nous semblent dignes de fixer l'attention publique.

M. MOULFARINE, à Paris, rue Saint-Pierre, n° 18.

Cet habile mécanicien a présenté un appareil perfectionné, chauffé par la vapeur pour sécher les tissus, à l'usage des fabricans de toiles peintes. Il se compose de huit rouleaux en cuivre montés sur un bâtis en fonte, dans l'intérieur duquel circulent la vapeur arrivant pour se condenser, et l'eau de condensation retournant au générateur. Ce calorifère

très bien exécuté offre des dispositions nouvelles, et rend déjà d'importans services aux fabricans de toiles peintes.

GALLOIS, MM. LANNE et CAMUS.

Deux modèles de fourneaux à cuire le pain, et disposés pour être chauffés avec la houille; l'un de feu *Gallois*, ingénieur, a fonctionné, pendant plusieurs mois, avec un succès constaté par M. le comte de *Chabrol*; l'autre de MM. *Lanne et Camus*. Ces modèles ont attiré l'attention publique, et sont dignes d'intérêt. Les expériences y relatives faites à la maintenance des vivres, par ordre du Ministre de la guerre, ont donné des résultats satisfaisans. On observe une économie marquée sur le combustible, facilité de cuire sans interruption, sécurité parfaite contre l'incendie, qu'occasionne quelquefois l'usage du bois. Ces avantages seront, nous n'en doutons pas, tôt ou tard appréciés, et feront adopter un jour cet utile procédé.

M. HAREL, fabricant de fourneaux économiques, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, n° 50.

M. *Harel*, dirigé par des connaissances théoriques et une étude approfondie des vices de nos appareils de combustion, proposa d'ingénieux perfectionnemens qui rendent depuis long-temps des services à l'économie domestique; notamment dans les diverses préparations culinaires. Cet habile manufacturier a

été distingué très honorablement par les Jurys des expositions de 1819 et 1823, qui lui ont décerné chaque fois une médaille d'argent. Le zèle de M. *Harel* ne se ralentit pas; il continue à perfectionner, et trouve toujours ces nombreux imitateurs qui concourent à propager les inventions en vogue.

M. LEMARE, à *Paris*, *quai Conti*, n° 3.

Cet habile physicien est inventeur de différens caléfacteurs économiques bien entendus, qui, en 1823, lui valurent une médaille d'argent : depuis lors plusieurs de ses inventions ont été par lui simplifiées et perfectionnées; l'application qu'il a faite d'un de ses caléfacteurs au chauffage des bains est très bien entendue; sa cafetière à feu supérieur et à esprit de vin; ses petits alambics avec réfrigérant, d'un prix généralement modéré, sont des ustensiles fort commodes; sa marmite fonctionnant seule pendant six à sept heures, est surtout remarquable par la bonne qualité du bouillon qu'elle confectionne, l'économie de main-d'œuvre et de combustible qu'elle réalise.

M. LEFÈVRE, fabricant de fourneaux économiques à *Paris*,
rue de la Limace, n° 18.

Il a présenté un assortiment de fourneaux économiques de différens genres avec des applications heureuses des procédés des deux fabricans dont nous venons de parler.

M. BOURGUIGNON, à Paris, passage de l'Opéra, n° 19.

Il est inventeur d'un appareil exécuté par M. Tespaz, cet appareil, dit *condensateur*, évite l'humidité répandue par l'éclairage à l'huile ou par le gaz, et en règle la combustion de manière à diminuer à volonté et économiquement la dépense de lumière et de gaz-light consommé. Un rapport de l'un de nous à la Société d'encouragement démontra ces effets, et fit voir qu'il résultait en outre de l'usage du condensateur le moyen de diminuer l'altération des dorures, peintures, et d'empêcher que les glaces ne se ternissent rapidement chaque soir.

La vogue que prennent ces appareils commence à justifier l'approbation que nous avons cru devoir leur donner dès l'origine.

M. BONNEMAIN, à Paris, rue des Deux-Portes Saint-Jean, n° 6.

Cet ancien et fort ingénieux physicien, qui fut mentionné honorablement à l'exposition de 1823, est inventeur de plusieurs appareils pyrotechniques perfectionnés; il a fait l'application de l'un d'eux à un appareil nommé *couveuse*, propre à faire éclore les poulets, et qui réunit toutes les conditions de succès observées avec une patiente sagacité par M. Bonnemain.

Régularité de la température, échauffement à la partie *supérieure* de l'œuf, proportion convenable

d'humidité, sont obtenus à l'aide de la *circulation de l'eau*, d'un pyromètre régulateur et de quelques dispositions accessoires.

Les applications du système de *circulation de l'eau* par une légère différence de température sont appelées à prendre une grande importance et un haut degré d'utilité que l'on n'a pas encore assez compris, dans le chauffage régulier, à des températures peu élevées, des *serres chaudes*, étuves, bains, etc.; elles donnent à M. *Bonnemain* des titres incontestables aux premières récompenses honorifiques.

M. DEROSNE, à Paris, rue des Batailles, n° 7.

Les ingénieux appareils distillatoires de Sellier Blumenthal, perfectionnés et exécutés en cours de grande fabrication par M. *Derosne*, offrent ce que nous avons de mieux en ce genre; ils permettent d'obtenir directement par une opération continue, économique, des *eaux-de-vie* et *alcools* aux degrés voulus dans les transactions commerciales.

Déjà leur usage dans plusieurs départemens a suffisamment constaté ces résultats avantageux, et déterminé l'exportation d'appareils semblables dans les colonies.

Ce sont surtout les exploitations agricoles et manufacturières où l'on prépare les vins, le sucre de betteraves ou de cannes, la fécule de pommes de terre, qui sont appelés à utiliser ces nouveaux alambics.

Les services rendus par M. *Derosne* à l'industrie manufacturière déjà indiqués en partie dans le premier Chapitre, ne peuvent manquer de fixer l'attention du jury central.

M. MORAND, *ferblantier*, à Paris, rue des Arts, n° 72.

L'art de la brasserie, exercé long-temps en France avec ses antiques imperfections, est encore aujourd'hui susceptible d'améliorations notables; il réclamait essentiellement un moyen prompt de refroidir le moût de bière; le procédé en usage consistait à faire couler ce liquide dans de grandes auges en bois peu profondes appelées *bacs*, et d'attendre que sa température s'abaissât; moyen très long, nécessitant beaucoup d'emplacement, et qui, dans les grandes chaleurs, occasionnait cette altération de la bière *tournant à l'aigre*, sans qu'il fût même possible d'ameper la température au point le plus convenable. M. *Morand*, cessionnaire d'un brevet de M. *Nichols*, construit avec soin un appareil réfrigérant qui réunit les avantages désirables. Cet appareil consiste en un grand cylindre formé de plusieurs enveloppes concentriques en cuivre mince étamé, l'une d'elles, cannelée et offrant une surface très grande, refroidit méthodiquement par contact indirect du moût en couches très minces, avec l'eau tirée d'un puits; celle-ci, graduellement échauffée, sert aux divers usages de l'eau chaude dans la brasserie.

Une dernière enveloppe extérieure de toile répartit

sur toute l'étendue du réfrigérant des injections d'eau, et l'évaporation de celle-ci complète les moyens d'enlever de la chaleur.

En une heure et demie au plus avec une fois et demie à deux fois le volume d'eau le refroidissement du moût est opéré bien plus complet que naguère en vingt-quatre heures, et cette opération, plus facile, moins coûteuse, ne pourra plus déterminer l'altération de la bière.

M. *Nichols*, comme inventeur, et M. *Morand*, comme fabricant de ces appareils, sont dignes d'encouragemens.

MM. LENOIR et Compagnie, Glacière de Saint-Ouen.

Cette compagnie a formé à Saint-Ouen, près Paris, une glacière très grande, bien construite, avec de nouveaux appareils réfrigérans bien entendus, qui permettent d'obtenir de la glace épaisse et consistante lors même que l'hiver peu rigoureux ne fait pas geler les eaux sur lesquelles on compte généralement pour remplir les glacières; les objets qui ont été présentés à l'exposition sont des fontaines dans lesquelles des liquides refroidis par le moyen de la glace se maintiennent à une basse température pendant vingt-quatre heures, des glacières portatives, un nouveau mode de distribution publique de boissons fraîches. D'autres appareils pour la conservation des substances alimentaires pendant huit jours à l'époque des grandes chaleurs, consti-

tuent autant de services rendus à l'économie domestique.

Il est à désirer que l'accroissement de la consommation de ces divers objets ait lieu assez rapidement pour utiliser les vastes moyens de production créés à Saint-Ouen.

APPAREIL FUMIGATOIRE.

M. MONTAZEAU, *docteur en médecine, à Paris, quai Saint-Michel, n° 1.*

M. Montazeau a imaginé un appareil fort ingénieux pour le traitement des personnes atteintes de phthisie pulmonaire. Cet appareil se compose d'un cylindre posé sur une table dont la hauteur varie à volonté ; d'un soufflet à soupapes et d'un réchaud à l'alcool. Le cylindre en métal est séparé par un diaphragme criblé de trous en deux parties, l'une supérieure contient les substances aromatiques, et l'autre inférieure renferme le liquide au travers duquel, à l'aide du soufflet, passe de l'air qui, en se dégageant de l'appareil, porte aux poumons par le moyen d'un tube introduit dans le nez du malade, et l'air respirable et une vapeur médicamenteuse.

Nous laissons à nos habiles praticiens et à l'expérience de démontrer l'utilité de cet appareil dans une des affections les plus difficiles à guérir.

SECTION II.

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

Instrumens à vent : MM. DELABBAY, HALARY, JANSSEN, LEFÈVRE, GODFROY *ainé*, TRIÉBERT, GUERRE, BÉLISSANT, ADLER. Harpes : NADERMANN *frères*, DOMENY, CHALLIOT, Lyres et Guitares : PONS, GUADAGNINI, LACOTE, CAMPION. Violons : THIBOUT, VUILLAUME, CLÉMENT, LAPREVOTTE, BERNARDEL, AUGUIER, CHANOT. Pianos : ERARD *frères*, PLEYEL *et fils aîné*, ROLLER *et* BLANCHET, PAPE, PFEIFFER, DIETZ, KLEPPER, ENDRÉS *fils*, BERHARDT, WETZEL, BECKERS, FREUDENTHALER, BUMLER, BIERSTEDT, CLUESMAN, RINALDI, TRIQUET, BAYEN, BEAUVAIS, BOUTRON, COUDER, GAIDON, GRUS, JANUS (Frédéric), KLEIN, LEMMÉ (Charles), MULLIER, PAYEN, PHILIPPE (Jean), RICHTER, ROLOFF *et* ROMER, WALTER, ZULLIG, MATROT.

Si depuis quelques années le goût de la musique s'est rapidement propagé en France, si le nombre de nos artistes distingués et des amateurs s'est sensiblement accru, le haut degré de perfection apporté dans la confection des instrumens a puissamment secondé cet élan général : notre lutherie occupe aujourd'hui une place éminente parmi les premières fabriques de l'Europe, et loin d'avoir recours à l'Italie pour nos instrumens à cordes, nous en avons fait depuis peu une branche importante de commerce avec l'étranger. Le bon goût dans la décoration extérieure des instrumens de luxe, a sans doute aussi pu concourir à nous assurer des débouchés à l'extérieur.

L'usage de plus en plus général des pianos, a déter-

miné une production rapidement accrue en ce genre, et par suite une concurrence favorable à l'abaissement des prix et au perfectionnement des qualités.

L'industrie parisienne a offert encore dans cette spécialité l'une des parties les plus brillantes de l'exposition.

Nos exportations en instrumens de musique sont évaluées, pour 1826, à une valeur de 865,640 francs, tandis qu'il n'en a été importé que pour une valeur de 68,400 francs.

Paris seul a exporté la même année une valeur en ce genre de 142,128 francs, les exportations s'y étaient élevées à 164,000 francs en 1822.

M. DELABBAY, *facteur d'instrumens, à Paris, rue de Chartres, n° 14.*

Il a exposé des cors, trompettes et trombones à piston bien confectionnés; une timbale mécanique facile à accorder par le moyen d'une clef qui tend la peau uniformément dans toutes ses parties.

M. HALARY, *à Paris, rue Mazarine, n° 47.*

Il a placé aussi des tuyaux à piston sur le cor et la trompette : cette modification heureuse non apportée à ceux d'Allemagne, fait rendre des sons plus doux et plus justes, et rend les instrumens de cuivre moins bruyans.

M. JANSSEN, *à Paris, rue Lévêque, n° 14.*

On doit à cet artiste d'un mérite reconnu l'addition

de pièces cylindriques aux principales clefs de la clarinette ; elles ont donné une grande valeur à cet instrument , qui , sans cette amélioration , est quelquefois *criard*.

M. LEFÈVRE , à Paris , rue Saint-Honoré , n° 221.

M. *Lefèvre* , très bon facteur d'instrumens à vent , fut , en 1823 , mentionné honorablement par le jury central de l'exposition ; il a présenté cette année des clarinettes , une flûte et un basson dont la confection soignée est digne de la réputation de leur auteur.

M. GODFROY aîné , à Paris , rue Montmartre , n° 67.

A présenté une collection d'instrumens à vent dont la bonne exécution démontre qu'il s'est mis au rang de nos habiles facteurs.

M. TRIÉBERT , à Paris , rue Guénégaud , n° 1.

Indépendamment d'un cor anglais perfectionné à sept clefs , instrument qui demande beaucoup de soins dans sa confection , puisqu'il est entièrement composé de pièces de rapport , M. *Triébert* a présenté un nouvel instrument de son invention , aidé des conseils de M. Brod ; un *baryton* ou *haut-bois tenor*. Le cor anglais ne remplissant pas l'intervalle entre le haut-bois et le basson , ce baryton , construit avec la précision indispensable pour obtenir la justesse et l'égalité des sons , paraît avoir atteint le but que se proposait son auteur.

MM. GUERRE, à Paris, rue Béthizy, n° 10.

BÉLISSANT, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 262.

ADLER, à Paris, rue Mandar, n° 8.

Ils ont présenté divers instrumens à vent dignes d'attention et d'être appréciés pour leur bonne confection.

HARPES.

MM. NADERMANN frères, à Paris, rue d'Argenteuil, n° 45.

Ces messieurs continuent à mériter la réputation dont ils jouissent depuis long-temps pour la confection de harpes d'une qualité remarquable.

M. DOMENY, à Paris, faubourg Saint-Denis, n° 16.

Les harpes de M. Dumeny se distinguent par la qualité de leur son; construites sur le système d'Érard, à simple accrochement, elles sont perfectionnées par la diminution de longueur du diapason et l'allongement des cordes du haut, les pédales ont une forme coudée qui facilite leur usage.

M. CHALLIOT, facteur de harpes, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 338.

M. Challiot a présenté des harpes à double mouvement, qui sont généralement estimées; il a adapté à cet instrument des supports qui le placent sous les différens angles nécessaires, afin d'éviter aux jeunes personnes les efforts ordinairement employés pour le soutenir, et le danger qui en résulte de déformer

leur taille. M. *Challiot* avait mérité une mention honorable à l'exposition de 1823.

LYRES ET GUITARES.

M. *Pons*, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 334.

M. *Pons* a exposé une très belle lyre, et une guitare à laquelle il a pu adapter un mécanisme qui fait mouvoir le manche et permet de rendre plus ou moins doux le toucher de cet instrument, dont les effets sont peu étendus.

MM. *GUADAGNINI*, à Paris, rue de Bretagne, n° 8.

LACOTE, à Paris, place des Victoires.

CAMPION, à Paris, rue Rochecouart, n° 23.

Ils ont présenté des lyres ou des guitares bien confectionnées.

VIOLONS.

M. *THIBOUT*, luthier, à Paris, rue Rameau, n° 8.

On doit à M. *Thibout*, luthier de l'Académie royale de Musique, de nouveaux procédés pour la construction de violons imitant la belle forme des *stradivarius*. Ses produits ont mérité l'approbation de l'Académie des Beaux-Arts. M. *Thibout* paraît avoir apporté dans la construction de cet instrument toute la perfection dont il était susceptible : c'est principalement de la pose intérieure et bien calculée des éclisses que résultent les avantages appréciés par nos plus célèbres virtuoses.

M. VUILLAUME, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 30.

En présentant une collection complète d'instrumens neufs, qui sont des copies remarquables des *Stradivarius*, *Amati*, *Guarnérius* et autres grands maîtres, M. *Vuillaume* a fait preuve de talent et d'une grande habileté.

M. CLÉMENT, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 16.

A l'exposition de 1823, M. *Clément* avait obtenu une médaille de bronze pour ses excellens violons d'un prix modéré (120 francs), et d'autres instrumens à cordes d'une confection très soignée. Les objets qu'il a exposés cette année ne sont pas moins dignes d'intérêt.

M. LAPRÉVOTTE, à Paris, rue du Vieux-Colombier, n° 25.

De nombreux amateurs ont reconnu aux violons qui sortent des mains de cet habile artiste de la douceur dans le timbre, une belle qualité de son, et un bon ajustement des cordes ; ils sont agréables et faciles à jouer : deux de ces instrumens nous ont été présentés et nous ont paru réunir les conditions favorables énumérées ci-dessus.

MM. BERNARDEL, à Paris, rue des Vieux-Augustins, n° 8.

AUGUIER, à Paris, rue Montmartre, n° 22.

CHANOT, à Paris, place des Victoires, n° 3.

Ces messieurs sont avantageusement connus pour une bonne lutherie, estimée dans le commerce.

PIANOS.

MM. ERARD frères, *facteurs de pianos, à Paris, rue du Mail, nos 13 et 21.*

Les instrumens de MM. Érard, connus dans toute l'Europe pour leur supériorité, ont encore éprouvé de grandes améliorations. Nous avons surtout observé de nouvelles dispositions dans le mécanisme des harpes et l'application d'un nouvel échappement aux pianos carrés.

Un orgue d'une construction nouvelle, présenté par ces mêmes artistes, a été entendu avec grand plaisir à l'exposition. Cet instrument est très remarquable sous le rapport de l'art.

MM. Érard avaient obtenu la médaille d'or en 1819 et 1823. Ils ont acquis de nouveaux titres à cette distinction.

MM. PLEYEL et fils aîné, *à Paris, rue Grange-Batelière, n° 13.*

De nouveaux perfectionnemens ont mérité à ces artistes très distingués d'unanimes suffrages et des commandes de plus en plus nombreuses. Leur piano *unicorde*, carré, à deux pédales et six octaves, a donné l'exemple d'une construction simple dans le mécanisme de cet instrument, en obtenant d'une seule corde la même puissance de son. La note la plus aiguë du clavier (le *fa*) est montée avec une corde d'acier qui pèse trois fois et demie au-

tant que celles dont on se sert pour la même note dans les pianos à trois cordes, c'est ce qui explique l'étendue du son qu'elle rend; cette modification réduit le nombre des cordes employées dans les autres pianos de 219 à 73; parfaitement libres et espacées, elles sont faciles à accorder.

Le piano à queue que ces mêmes artistes ont présenté, offrait des perfectionnemens qui lui donnent une grande supériorité : on obtient avec cet instrument des sons dont l'effet est semblable à celui des contre-basses d'orchestre.

MM. ROLLER et BLANCHET, à Paris, boulevard Poissonnière,
n° 10.

La forme verticale donnée au piano par MM. Roller et Blanchet, est sans contredit une idée des plus heureuses pour diminuer l'énorme volume des pianos ordinaires carrés; le meuble, accessible à un plus grand nombre d'emplacemens, est agréable à l'œil, et comme instrument il rend des sons comparables à ceux des grands pianos à queue.

Ces habiles artistes, qui, en 1823, ont obtenu une médaille d'argent, se sont ainsi montrés de plus en plus dignes de cette honorable distinction.

M. PAPE, facteur de pianos, à Paris, rue des Bons-Enfans,
n° 19.

M. Pape est un de nos meilleurs facteurs. Ses pianos ne laissent rien à désirer sous le rapport de la bonne

confection et du luxe avec lequel quelques uns sont établis. Il a exposé un piano à queue avec quelques modifications. Son établissement a une grande importance commerciale : quatre - vingts ouvriers y sont constamment occupés. M. *Pape*, dont les pianos sont estimés, continue à bien mériter la distinction (une médaille d'argent) qu'il a obtenue en 1823.

M. PFEIFFER, à Paris, rue Montmartre, n° 18.

Des améliorations importantes dans la construction des pianos avaient mérité à M. *Pfeiffer* une médaille d'argent à chacune des expositions de 1819 et 1823. Ce qui le distingue aujourd'hui d'une manière plus particulière, c'est la modicité apportée dans le prix de ses pianos sans rien retrancher à leur bonne confection. Cet habile facteur occupe trente-cinq ouvriers, et fabrique environ cent cinquante pianos par an.

M. DIETZ, à Paris, rue de Bondy, n° 26.

Son grand piano à sommier métallique et à quatre cordes, produit un son ravissant, l'orgue est à peine plus sonore et plus doux. M. *Dietz*, qui a pris un brevet d'invention pour ce nouveau genre, a présenté d'autres pianos de formes variées et d'une belle exécution.

M. KLEPPER, à Paris, faubourg Poissonnière, n° 5.

La construction des pianos de M. *Klepfer*, qu'il

appelle *harmonicordes*, a cela de particulier que les cordes sont placées au-dessous de la table d'harmonie, ce qui fait que leur son se rapproche un peu de celui de la harpe; ce changement établi sur de bons principes a été le sujet d'un rapport très favorable fait au Conservatoire de musique. Les pianos de M. *Klepfer* sont à deux cordes et ne coûtent que 800 francs.

M. ENDRÈS *filis*, à Paris, rue Sainte-Croix, n° 8, Chaussée d'Antin.

Ce qu'il y a de particulier dans la construction des pianos de M. *Endrès*, c'est que l'échappement est indépendant de la touche. Ainsi, on a la facilité de régler l'échappement en retirant à volonté chaque touche, qui porte un pilote à bride qu'on engage avec la queue de l'échappement. Ils sont d'un travail extrêmement soigné.

M. BERHARDT, à Paris, rue de Touraine, n° 16.

Les pianos de M. *Berhardt* sont assez connus pour qu'il s'en fasse un commerce important.

M. WETZEL, à Paris, quai Malaquais, n° 15.

Les pianos faits par M. *Wetzel*, bien construits, présentent en outre un moyen simple de régler l'échappement.

M. BECKERS, à Paris, rue du Roule, n° 3.

Le luxe avec lequel sont décorés les pianos de

M. *Beckers*, a attiré l'attention générale à l'exposition.

MM. *FREUDENTHALER frères*, à Paris, rue *Montmartre*,
n° 164.

La fabrique de pianos de ces messieurs est l'une des plus anciennes et des plus estimées ; leur système n'offre rien de nouveau, mais la qualité des instrumens est fort bonne. MM. *Freudenthaler* ont exposé un pupitre sur lequel les feuillets de musique se tournent aisément par un moyen mécanique.

MM. *BUMLER*, à Paris, rue d'*Angoulême-Saint-Honoré*,
n° 3.

BIERSTEDT, à Paris, rue des *Enfans-Rouges*, n° 2.

CLUESMAN, à Paris, rue de la *Grande-Truanderie*,
n° 48.

RINALDI, à Paris, rue *Meslay*, n° 65 bis.

TRIQUET, à Paris, rue *Martel*, n° 16.

Ces habiles facteurs ont présenté des pianos d'une belle qualité de son et dans la construction desquels on remarque quelques perfectionnemens ou changemens heureux.

MM. *BAYEN*, à Paris, rue de l'*Égout* (au *Marais*), n° 17.

BEAUVAIS, à Paris, rue de *Bretagne* (au *Marais*), n° 8.

BOUTRON, à Paris, rue du *Roi de Sicile*, n° 27.

COUDER, à Paris, rue *Basse-du-Rempart*, n° 56.

GAIDON, à Paris, rue *Saint-Denis*, n° 307.

GRUS, à Paris, rue *Saint-Louis* (au *Marais*), n° 60.

JANUS (Frédéric), rue *Saint-Louis* (au *Marais*),
n° 58.

KLEIN, à Paris, rue Thévenot, n° 3.

LEMMÉ (Charles), à Paris, rue d'Orléans (au Marais), n° 7.

MULLER, à Paris, rue de Tracy, n° 5.

PAYEN, à Paris, rue Dauphine, n° 24.

PHILIPPE (Jean), à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, n° 35.

RICHTER, à Paris, rue du Temple, n° 57.

ROLOFF et ROMER, à Paris, rue du Clos-Georgeot, n° 3.

WALTER, à Paris, rue des Martyrs, n° 8.

ZULLIG, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 16.

Les pianos présentés par ces différens facteurs sont établis sur le système ordinaire. La justesse de ces instrumens, le soin apporté dans leur exécution, attestent les progrès en général de cette partie importante de l'industrie parisienne.

M. MATROT, musicien du Roi, à Paris, rue Saint-Louis (au Marais), n° 43.

M. Matrot, professeur de musique, a établi une série de seize diapasons qu'il nomme *Diapasorama*, pour accorder les forté-pianos : cette nouvelle manière est à la portée de tous les amateurs, pourvu qu'ils sachent apprécier les unissons. La Société d'Encouragement et l'Athénée des Arts, sur les rapports avantageux qui leur en ont été faits, ont donné leur approbation à cette méthode, bien préférable à l'ancienne.

SECTION III.

Éclairage, Lumière.

MM. BORDIER-MARCET, GARNIER.

Les arts industriels qui s'exercent sur des objets relatifs à l'éclairage ont la plupart une grande importance, puisqu'ils s'appliquent à une de nos consommations les plus considérables. On pourra s'en faire une idée en observant que dans Paris la valeur de l'huile brûlée annuellement dans les diverses lampes s'élève à 6,500,000 litres valant (à 9/4 franc l'hectolitre) 6,110,000 fr.; qu'en outre la lumière obtenue plus économiquement du gaz-light dans 12,000 becs, représente déjà à peu près celle de 30,000 quinquets; que la somme de ces consommations tend à s'accroître encore.

Un grand nombre d'inventions remarquables et plusieurs perfectionnemens utiles ont eu lieu depuis quelques années dans la construction des divers appareils d'éclairage; c'est surtout à Paris que se perfectionnent ces ustensiles améliorés.

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

M. BORDIER-MARCET, à Paris, rue Neuve-Sainte-Élisabeth
no 7.

Cet ingénieur-artiste qui depuis plus de vingt ans s'occupe avec persévérance de l'amélioration de l'éclairage en grand, a présenté à l'exposition trois lanternes modèles dont les réflecteurs, de formes ap

propriées aux localités , forment un système parfaitement entendu d'éclairage public. De nouvelles lanternes de ce genre employées pour l'éclairage de la cour des Tuileries et de quelques points principaux de la capitale , ont attiré l'attention par l'étendue de leurs faisceaux lumineux. Quelques communes , notamment celles de Belleville, Vaugirard, Grenelle, ont également su apprécier les bons effets et l'économie que procure ce système nouveau. Le zèle et les talents de M. Bordier-Marcet lui ont mérité , aux expositions de 1819 et 1823 , la médaille d'argent. Ses nouveaux succès le rendent de plus en plus digne de cette distinction honorifique.

M. GARNIER , *fabricant de réverbères , à Paris , rue de Charonton , n° 50.*

Ce manufacturier, sans apporter de changemens à sa lampe ni aux réflecteurs , a eu l'heureuse idée d'appliquer au chapiteau une cheminée dont la disposition est telle qu'elle empêche la fumée refoulée par le vent de séjourner à l'intérieur et de noircir les réflecteurs.

LAMPES.

MM. THILORIER , GOTTEN , CARON , MILAN , CHASTAGNAC , LAURENS , CHARRIER-DELIC , MARSAUX , DELAPORTE , TABOURET.

M. THILORIER , *à Paris , place Vendôme , n° 21.*

M. Thilorier a fait preuve de connaissances théoriques exactes dans l'invention de son nouveau sys-

tème de lampes appelées *hydrostatiques*. Ce système, d'une exécution fort simple, a l'avantage de donner une très belle lumière, de charbonner très peu la mèche et surtout de procurer les résultats utiles des lampes à niveau constant sans rouages, pistons ni autres pièces mobiles, ce qui diminue de beaucoup son entretien ; le procédé consiste à faire parvenir l'huile au niveau du porte-mèche par la différence de poids d'une colonne de liquide plus lourd (solution de sulfate de zinc) qui, alimentée par un réservoir, exerce une pression suffisante pour élever l'huile au fur et à mesure qu'elle est consommée. Une disposition simple et fort ingénieuse permet de refouler le liquide pesant dans son réservoir ; elle consiste à placer sur le bec même, lorsqu'on veut remplir la lampe d'huile, un entonnoir à robinet, dans lequel le niveau de l'huile s'élève assez pour repousser le sulfate du zinc et reprendre sa place première. Cette lampe a été l'objet d'un rapport très favorable à la Société d'Encouragement, par M. Pouillet, professeur de physique. Des expériences nombreuses, faites par M. Peclet, lui furent toutes favorables. (Voyez son *Traité de l'Éclairage*, chez Malher.)

M. GOTTEN, fabricant de lampes mécaniques, à Paris, place des Victoires, n° 3.

M. Gotten est, parmi nos habiles fabricans, un de ceux qui ont le plus étudié l'art de l'éclairage ; en

1823, il reçut une médaille de bronze et depuis il a apporté de nouvelles améliorations et donné à son commerce une grande extension ; il occupe cinquante ouvriers. Les lampes, dites circulaires, dans lesquelles l'huile est entretenue à une hauteur convenable par trois pompes à soufflets , donnent une lumière très belle , régulière et sans oscillation. On doit à M. Gotten les lustres à lampes , dites *solidaires* , qui communiquent entre elles et sont alimentées par plusieurs mouvemens, et peuvent se substituer en cas de dérangement de l'un d'eux.

M. CARON, à Paris, faubourg Saint-Denis, n° 42.

Les lampes dites à niveau constant de M. Caron lui ont mérité une mention honorable à l'exposition de 1823.

Le bec de cette lampe étant placé à une ou deux lignes plus bas que le réservoir, on conçoit que la lumière se trouve à découvert, et que son éclat continue jusqu'à complet épuisement du réservoir.

M. MILAN aîné, fabricant de lampes, lustres, etc., rue de la Paix, n° 13.

C'est surtout par des dispositions bien entendues de lampes suspendues destinées à éclairer les salons, salles de billard, etc., que les objets exposés par M. Milan ont attiré l'attention de nombreux amateurs ; un système de contre-poids qui permet de séparer facilement la lampe des abat-jours et réflecteurs en rend la manœuvre très commode.

M. CHASTAGNAC, à Paris, boulevard Montmartre, n° 16.

Aux expositions de 1819 et 1823, M. Chastagnac fut honorablement mentionné pour la bonne confection de ses lampes : celles qu'il a offertes à l'exposition de cette année ont en outre été remarquées pour le soin avec lequel elles sont montées, et le luxe de leurs ornemens.

MM. LAURENS, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 9.

Parmi divers objets de ferblanterie très remarquables, ce fabricant a offert un nouveau moyen de faire mouvoir et de fixer à toutes les hauteurs les lampes ou lustres suspendus.

M. CHABRIER-DELIC, lampiste et bronzier.

M. Chabrier-Delic, dont le commerce est très étendu, a mis à l'exposition un assortiment de lampes *mécaniques* et des divers systèmes en vogue; des candélabres et autres objets d'éclairage, sous les formes les plus variées et les plus élégantes. On a remarqué une grande lampe sépulcrale à ornemens de bon goût, destinée à la chapelle du cimetière de l'Est.

M. MARSAUX, à Paris, passage Basfour, rue Saint-Denis, n° 302.

Ce fabricant a présenté des quinquets en cuivre bronzé, dont le prix modéré permettra qu'ils remplacent avantageusement sous le rapport de la solidité ceux qu'on fabrique avec le fer-blanc.

M. DELAPORTE, *fabricant de crics de lampes, à Paris, rue de Reuilly, n° 36.*

M. Delaporte a présenté un assortiment très varié de crics à l'usage des fabricans lampistes.

M. TABOURET, *conducteur des Ponts-et-Chaussées, quai de l'Hôpital, n° 35.*

M. Tabouret a exécuté avec beaucoup d'intelligence les phares de port d'après les instructions de M. Fresnel : il prépare de nouvelles lampes pour l'éclairage des rues de Paris. Une partie d'entre eux entrepris sur la demande de M. le Préfet de la Seine, sont destinés aux quais du canal Saint-Martin.

SECTION IV.

Optique et instrumens de précision.

MM. GAMBEY, LEREBOURS, CAUCHOIX, JECKER frères, SOLEIL père, BUNTEN, VINCENT-CHEVALIER aîné et fils, CHEVALLIER, KRUIJNÈS, SOLEIL fils, LEVASSEUR, DERICQUEHEM, PURÉE.

Les instrumens de physique et d'optique qui sont exécutés aujourd'hui en France témoignent de l'habileté de nos artistes manufacturiers ; plusieurs d'entre eux réunissent aux données pratiques indispensables, des connaissances théoriques dont l'alliance si importante et trop rare encore peut seule expliquer nos immenses progrès dans plusieurs applications à l'industrie manufacturière.

Les exportations nombreuses, la plupart faites de Paris, et dont la valeur s'élève à près de 200,000 fr., tandis que nous n'importons qu'une valeur de 13 à 17,000 francs, témoignent de notre supériorité en ce genre.

M. GAMBÉY, à Paris, faubourg Saint-Denis, n° 52.

M. *Gambey*, ingénieur justement renommé, à qui la médaille d'or a été décernée deux fois en 1819 et 1823, a présenté cette année une lunette méridienne de grande dimension; un cercle de déclinaison y est adapté, ainsi qu'un nouveau système de niveaux. La précision remarquable qui distingue ce bel instrument caractérise à un égal degré toutes les productions de ce savant ingénieur, et lui a mérité l'honneur d'enrichir plusieurs observatoires en Europe des meilleurs instrumens connus.

M. LEREBOURS, opticien, place du Pont-Neuf.

Les perfectionnemens dont on est redevable aux soins de cet habile opticien s'étendent à divers instrumens relatifs aux sciences, mais plus particulièrement à ceux qui sont du domaine de l'optique. Deux médailles d'or lui ont été décernées dans les deux précédentes expositions. Ses lunettes achromatiques de différentes grandeurs et dont l'objectif de l'une d'elles a un pied de diamètre sont remarquables par leur belle exécution.

M. CAUCHOIX, *opticien, rue du Bac, n° 1.*

M. *Cauchois* jouit d'une réputation européenne bien méritée ; il joint à des connaissances mathématiques un rare talent d'exécution.

On a remarqué avec surprise des lunettes achromatiques dans des dimensions plus grandes que toutes celles connues ; l'une d'elles a vingt-quatre pieds de longueur, et son objectif douze pouces et demi de diamètre. Le plus grand objectif que les Anglais aient produit n'a que sept pouces. M. *Cauchois* continue à se montrer digne des médailles d'or qui lui furent décernées si justement aux expositions de 1819 et 1823.

MM. JECKER *frères, à Paris, rue de Bondy, n° 32.*

L'établissement de MM. *Jecker*, avantageusement connu depuis long-temps, fournit au commerce et aux ingénieurs de terre et de mer des instrumens de mathématique et de physique qui sont toujours fort estimés pour leur précision : leur commerce est d'ailleurs très étendu. Ces habiles manufacturiers se montrent toujours dignes des honorables distinctions qui leur ont été décernées aux expositions précédentes.

M. SOLEIL *père, opticien, à Paris, galerie Vivienne, n° 23.*

M. *Soleil*, qui reçut une médaille d'argent à chacune des expositions de 1819 et 1823, s'est acquis une réputation méritée pour la construction des ba-

romètres-thermomètres, de divers instrumens d'optique, et notamment pour de nouveaux phares construits suivant le système de Fresnel. Le grand phare à feu fixe qui a été vu à l'exposition est destiné pour la tour de Chassiron, dans l'île d'Oléron.

M. BUNTEN, *opticien, à Paris, quai de Gèvres.*

Parmi les divers instrumens de physique, thermomètres, baromètres, hygromètres fort bien exécutés, que M. *Bunten* a présentés à l'exposition, on a remarqué un baromètre portatif construit sur le principe de M. Gay-Lussac, avec un perfectionnement notable dans l'exécution. Cet habile artiste est au nombre de ceux qui ont apporté le plus d'exactitude dans la confection des ustensiles gradués de physique et de chimie.

MM. VINCENT-CHEVALIER *ainé et fils, à Paris, quai de l'Horloge, n° 69.*

Ces opticiens distingués ont présenté un microscope fort bien exécuté sous la direction du savant professeur Amici de Modène. C'est le premier en ce genre construit à Paris; un microscope solaire au moyen duquel on peut obtenir des grossissemens énormes, en conservant la netteté utile; une lunette micrométrique pour mesurer les distances; une chambre claire qui permet de reproduire fidèlement l'image des objets par un tracé au crayon.

Le DÉCOLORIMÈTRE, instrument imaginé par l'un

de nous , et construit par M. *Vincent-Chevalier*, est employé par les fabricans et raffineurs de sucre pour apprécier le pouvoir décolorant , et , par suite , la valeur comparative des charbons d'os , de schiste , de bois. Il peut également être appliqué par les négocians en articles de teinture et les teinturiers , à déterminer la richesse colorante , et par conséquent la valeur des diverses substances tinctoriales.

M. CHEVALLIER , *ingénieur , à Paris , tour de l'Horloge , palais-de-Justice , n° 1.*

M. *Chevallier*, mentionné honorablement en 1823, pour les instrumens de sa fabrique dont il fait un commerce très étendu , a confectionné récemment un microscope achromatique sur les principes de M. *Selligie*.

M. KRUIÑÈS , *opticien , quai de l'Horloge , n° 6.*

Jusqu'à ce moment les chambres noires ont toujours été fort embarrassantes par leur volume et leur poids. M. *Kruinès* s'est efforcé de diminuer ces inconvéniens sans rien faire perdre à la dimension des tableaux ; bien que l'exécution des modèles présentés ne soit pas encore parfaite , les chambres ainsi modifiées paraissent devoir être utiles aux artistes.

M. SOLEIL *fils , opticien , à Paris , rue de l'Odéon , n° 35.*

M. *Soleil* fils , qui marche sur les traces de son père , a présenté une collection d'instrumens con-

struits sur de bons principes, et un phare d'après le système et sur les dessins de Fresnel.

M. LEVASSEUR, *miroitier pour les instrumens d'optique, à Paris, rue Meslay. n° 4.*

M. *Levasseur* a démontré par les pièces admises, qu'il opère avec beaucoup de régularité l'étamage difficile des miroirs convexes et concaves d'une grande dimension.

M. DERICQUEHEM, *propriétaire, à Paris, rue du Colombier, n° 18.*

M. *Dericquehem*, connu par plusieurs inventions ingénieuses, a présenté le modèle d'un nouveau graphomètre.

M. PURÉE, *fabricant d'instrumens, à Paris, rue Culture-Sainte-Catherine, n° 24.*

Ce fabricant très soigneux a présenté divers instrumens et un bel *étui de mathématiques* complet.

CHAPITRE VI.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

SECTION PREMIÈRE.

MM. THIERRY, NUELLENS, DELBEUF, ECROT, BOQUET, NIOT, PAUWEL, TIRMARCHE *et* MORAND, HAVARD, SMITH *et* SHEPHERD, BENOIT, DIDA, CNID.

On ne s'occupe nulle part autant qu'à Paris et à Londres du perfectionnement des objets si divers, sans classifications distinctes, plus spécialement applicables à l'économie domestique ; aussi entrent-ils pour beaucoup dans les exportations qui, sous diverses dénominations forment sur les relevés des douanes une valeur de plusieurs millions chaque année.

Les deux capitales du monde industriel s'empruntent journellement une foule de ces objets confortables et les répandent dans tout l'univers civilisé.

M. THIERRY, *fabricant de matelas élastiques, à Paris, quai Saint-Michel, n° 1.*

Le nouveau système de matelas, sièges, coussins et autres meubles, garnis de ressorts élastiques, au lieu de laine et de crin, présente deux avantages, la salubrité et l'économie de l'entretien ; ces matelas

n'offrent pas toute la souplesse désirable pour les malades et ont l'inconvénient d'une bordure latérale dure; mais ce nouveau système, pour les coussins de fauteuils, de voitures publiques, etc., s'applique déjà avec de grands avantages.

M. NUELLENS, à Paris, rue Basse-du-Rempart, n° 44.

M. Nuellens a donné une certaine extension à la fabrication des objets que nous venons de signaler. Il occupe vingt ouvriers; il expédie journellement à l'étranger des matelas, coussins de voitures, et autres, à ressorts élastiques.

M. DELBEUF, chaudronnier, à Paris, rue du Dauphin, n° 16.

M. Delbeuf s'est attaché à perfectionner plusieurs ustensiles de l'économie domestique qui appartiennent à la chaudronnerie; les objets mis à l'exposition, nouveaux dans leur forme, sont bien appropriés à leur destination.

Les bassinoires dites *sanitaires*, à l'eau bouillante, qui ont reçu l'approbation de la Société d'Encouragement; les chauffrettes, aussi à l'eau bouillante, évitent tout danger d'incendie; de plus, en raison de la grande capacité de l'eau pour la chaleur, elles conservent très long-temps une température convenable et sont utiles dans les voyages. Enfin ses baignoires à fauteuil et ses nouveaux sièges de lieux d'aisances inodores sont bien disposés.

M. EGROT, *chaudronnier*, à Paris, rue de la Graude-Truanderie, n° 37.

Un appareil distillatoire de l'invention de ce fabricant et un assortiment de brocs sont des objets de fabrique fort bien exécutés.

M. BOQUET, *mécanicien-bronzier*, à Paris, rue des Gravipliers, n° 36.

Il a exposé des appareils, dits *gargouilles* inodores, en fonte de fer ou en zinc, un évier inodore, des brouettes-arrosoirs portant une pompe qui peut servir en cas d'incendie, une balance-brouette facilement transportable, des charnières excentriques applicables à toutes les fermetures : tous ces objets d'une utilité reconnue sont exécutés avec soin.

M. NIOT, *serrurier-mécanicien*, à Paris, rue Mandar, n° 14.

Cet habile mécanicien qui depuis long-temps s'occupe à perfectionner les tourne-broches à ressort, en a présenté cette année d'une telle simplicité et d'un usage si commode qu'ils paraissent ne plus rien laisser à désirer.

M. PAUWEL, *chaudronnier*, à Paris, faubourg Montmartre, n° 18.

Différens ustensiles de ménage en cuivre présentés par M. Pauwel, tels que cafetières, bouilloires, réchauds, etc., sont exécutés avec grand soin. Ce qui a

surtout attiré l'attention, ce sont des fontaines à thé en cuivre bronzé, remarquables par la beauté des ciselures et le bon goût des formes.

MM. TIRMARCHE et MORAND, *fabricans d'appareils inodores, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 357.*

HAVARD, *fondeur-pompier, à Paris, rue Saint-Sauveur, n° 10.*

SMITH et SHEPHERD, *fabricans d'appareils, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 60.*

BENOIT, *à Paris, rue Basse-Porte-Saint-Denis, n° 28.*

Ces manufacturiers ont apporté dans la construction des appareils relatifs aux lieux d'aisances des perfectionnemens dignes d'intérêt; la propreté et la salubrité qui résultent de leur application, ont rendu des services bien appréciés du public.

M. DIDA, *fabricant de casques, à Paris, rue Hauteville, n° 2.*

Les vastes ateliers de M. *Dida*, dans lesquels il occupe un grand nombre d'ouvriers, fournissent en grande partie les casques nécessaires aux troupes de différentes armes. Les modèles gracieux et la bonne confection de ses casques ont acquis à M. *Dida* une réputation justement méritée.

M. CNID, *à Paris, rue des Poulies, n° 2.*

L'heureuse invention de M. *Cnid* a eu pour lui le résultat qu'il pouvait en espérer. Ses cols élastiques de cravattes sont soutenus par un fil de laiton ployé à

l'aide d'un moyen mécanique qui permet d'en faire de très grandes quantités en peu de temps. Ils sont estimés d'un grand nombre d'amateurs, ce que prouve un débouché considérable. Ces cols avaient déjà excité l'attention du jury du département à l'exposition de 1823.

BRIQUES, TUILES, CARREAUX.

MM. GOURLIER, SARGENT (Isaac).

Sous deux rapports importants, la préparation des briques attend ici des améliorations utiles : en beaucoup de localités où les pierres naturelles sont insuffisantes ou coûteuses pour les matériaux de construction, le sol fournirait à bon marché des briques avec lesquelles on construit si rapidement des habitations salubres. Nous parviendrons à les obtenir en généralisant l'emploi des procédés anglais ou flamands.

Nous possédons en Bourgogne et dans une foule de localités d'abondans dépôts d'argiles faciles à exploiter, donnant par un simple moulage et une forte cuisson des briques très denses, réfractaires, résistant à toutes les influences atmosphériques qu'il serait très convenable de mouler sous les formes de caniveaux, de conduits, de dalles, de carreaux à chapeçons : assemblées dans les lieux humides avec du mastic de bitume elles offriraient une résistance complète aux infiltrations des eaux.

On a consommé dans Paris, en 1826, 8,907,708 briques, 5,880,231 tuiles, et 12,850,667 carreaux,

valant ensemble, vendus dans Paris, 2,700,000 fr. ; il y aurait un quart environ de ces quantités à ajouter pour obtenir la consommation de tout le département de la Seine.

La fabrication totale, dans ce département, peut être évaluée à

4,917,000 briques hors Paris, valant		
	de 48 à 60 fr. le millier,	265,518 fr.
604,000 tuiles	<i>id.</i> <i>id.</i>	
	de 50 à 70 fr.	36,240
45,915,000 carr.	$\left\{ \begin{array}{l} 10,335,000 \text{ hors Paris} \\ \text{de 30 à 40 fr.} \\ 35,580,000 \text{ dans Paris} \\ \text{de 30 à 40 fr.} \end{array} \right\}$	1,607,025
VALEUR TOTALE. . . .		1,908,783 fr.

M. GOURLIER, *architecte, à Paris, rue de l'Odéon, n° 21.*

M. Gourlier a créé un établissement à Vaugirard pour la fabrication des briques cintrées de son invention, propres à former des tuyaux cylindriques de cheminées.

Ces utiles produits, qui ont réuni tous les suffrages des architectes, ont été très répandus depuis 1823, dans l'intérêt bien entendu des propriétaires : les cheminées cylindriques en briques réfractaires offrent, en effet, les avantages suivans : liées dans les gros murs, elles ne font pas saillie dans les appartemens, elles favorisent le tirage, se ramonent sans difficulté, n'ont rien à redouter du feu, n'exigent aucune réparation pendant leur longue durée.

M. *Gourlier* va se livrer avec l'un de nous aux diverses applications que nous avons signalées ci-dessus à donner à l'argile de bonne qualité dont il se sert déjà pour les briques cintrées.

M. SARGENT (Isaac), *allée d'Antin, aux Champs Élysées, n^{os} 19 et 23.*

Ce zélé fabricant, déjà connu par d'utiles conceptions, continue à fabriquer avec succès des briques de construction imitant les briques anglaises, et qui lui ont mérité une mention honorable en 1823. Il a présenté différens modèles de maisons exécutés avec ces briques légères, et dont, à volume égal, le prix est à peine du tiers du prix des briques de Bourgogne.

M. COURTOIS, *entrepreneur de travaux, à Paris, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n^o 22.*

Les tuiles, mitres et briques de terre cuite de l'invention de M. *Courtois* sont bien fabriquées. Les essais de la direction des travaux publics en font espérer un emploi avantageux pour les monumens publics.

POTERIE, FAÏENCE, PORCELAINES.

MM. SAINT-AMAND, BUREAU, NAST frères, DISCRY, FLAMENFIEURY, BARUCHWEIL, HONORÉ, BOILEAU et Compagnie, SIMON-JULIEN, PÉRÈS, SOUILLARD.

Nos poteries communes et les faïences, déjà bien améliorées, sont susceptibles encore d'améliorations importantes et d'applications fort utiles presque ignorées parmi nous.

C'est ainsi qu'en Angleterre on trouve une foule de vases, d'ustensiles de ménage, de formes variées, légères, en grès, inattaquables aux liquides usuels; la chimie manufacturière trouve là dans le moulage de cette même matière des bouteilles, jarres, tubes de toutes les formes et de grandes dimensions, capables de s'ajuster avec précision à l'aide des luts d'eau ou sans lut; on y remarque même des serpentins, des robinets pour les solutions acides corrosives, des récipiens à bords rodés, recevant un disque de glace qui laisse voir couler le produit (alcool, éthers, etc.) hermétiquement renfermé. Cette poterie remarquable occupe toute une population agglomérée près de Londres; importée en France, en Picardie, où la matière première est si abondante, elle rendrait de très grands services aux arts et à l'économie domestique.

L'admirable poterie fine en grès, créée par Wedgwood en Angleterre, est encore inusitée chez nous, malgré les essais heureux de M. *Saint-Amand*. Enfin nous en sommes encore à des essais semblables dus à M. Bureau pour obtenir des faïences compactes, sonores, à couvertes dures inaltérables.

Nos porcelaines déjà si remarquables sont susceptibles de recevoir quelques améliorations. On ne saurait en puiser de meilleurs exemples que dans la belle manufacture de Sèvres, où l'on s'attache avec raison à produire des pâtes réfractaires solides, des couvertes fortement adhérentes, homogènes et dures, à donner des modèles de belles formes, des dessins

purs et de brillantes couleurs, à créer de nouvelles applications. Une des plus récentes et des plus remarquables, le moulage des tubes, peut rendre des services importants à divers arts industriels.

Afin de donner une juste idée de l'importance des débouchés que peuvent obtenir nos poteries à l'extérieur lorsqu'elles auront reçu les améliorations signalées, nous indiquons ici les exportations de 1826, dues au bon marché des faïences communes et de nos grès solides, autant qu'à la beauté des formes, au bon goût des dessins qui décorent nos porcelaines :

Poterie de terre et faïence.....	1,942,900
Pipes.....	111,160
Grès.....	214,177
Porcelaines.....	599,633
TOTAL.....	2,867,870

tandis que la totalité de notre consommation en mêmes objets importés ne s'est pas élevée à 75,000 fr. dans la même année.

M. le Chevalier DE SAINT-AMAND, à Passy près Paris.

M. de Saint-Amand appréciant l'utilité des perfectionnemens que notre poterie réclamait en France, en a puisé dans les manufactures anglaises plusieurs exemples qu'il a reproduits avec un succès remarquable, notamment dans des fournées d'essai de la belle manufacture de Sèvres, sous les yeux du savant directeur de cet établissement. Les soins et la persé-

véance de *M. de Saint-Amand*, pour cette branche d'industrie, sont dignes d'éloges et d'encouragemens.

FAÏENCE.

M. BUREAU, à Paris, faubourg Saint-Denis, n° 47.

Les qualités essentielles d'une faïence sont la consistance, la compacité de la pâte appelée *biscuit*, la dureté, solidité dans le vernis qui la recouvre, son adhérence intime au biscuit, sa résistance aux agents contenus dans les alimens, notamment l'acide acétique, et surtout *l'hydrogène sulfuré*. Ces qualités sont en général loin de se rencontrer dans les faïences. On était bien parvenu à rendre la pâte plus blanche, plus fine et plus dure, le vernis plus dur aussi, mais toujours attaquable, surtout en raison de la forte proportion d'oxide de plomb employée pour le rendre plus fusible. *M. Bureau*, chimiste, a présenté des échantillons de faïence, qu'il nomme *faïence-porcelaine*, recouverte d'un émail diaphane d'une grande dureté. Cette faïence offre toutes les qualités désirables; fabriquée en grand elle réaliserait les améliorations les plus remarquables que l'on ait pu espérer dans cette branche d'industrie.

PORCELAINE.

MM. NAST frères, à Paris, rue des Amandiers, n° 8.

Ces habiles manufacturiers ont su se maintenir au premier rang depuis l'exposition de 1819, où ils re-

çurent une médaille d'or, qui fut rappelée en 1823. La porcelaine qu'ils fabriquent offre tous les caractères qui constituent la meilleure qualité de cette poterie : pâte réfractaire, compacte, blanche, émail dur, uni, sans gerçure ni autres défauts.

Les vases de grandes dimensions sont bien venus ; ceux qu'ils décorent de peintures et de dorures ne sont pas moins remarquables. On remarquait parmi les objets de leur exposition des tasses fort minces, d'épaisseur et de forme régulières, qui démontraient par les difficultés vaincues, la supériorité de la fabrication chez MM. *Nast*.

M. DISCRY, fabricant de porcelaines, à Paris, rue Popincourt, n° 58.

M. *Discry*, successeur de M. *Darte*, soutient la renommée de cette ancienne maison, et les produits qui en sortent sont toujours d'une grande beauté et très estimés. M. *Discry* occupe, terme moyen, cent trente ouvriers, et fait un grand commerce de porcelaines en France et à l'étranger.

M. FLAMEN-FLEURY, à Paris, faubourg Saint-Denis, n° 168.

On s'arrêtait en foule devant un assortiment fort riche des objets usuels variés, offrant les formes agréables de feuilles, fleurs, fruits, etc., et formant divers vases et ustensiles de table. La plupart de ces innovations, dues à l'esprit actif de M. *Flamen-Fleury*, ont piqué la curiosité des étrangers, déterminé des

exportations considérables, et rendu la Chine elle-même tributaire de notre industrie, si long-temps en arrière de la leur sous ce rapport.

M. BARUCHWEIL, à Paris, rue de Bondy, n° 16.

Ce manufacturier habile occupe ordinairement quatre-vingts ouvriers. Les divers produits en porcelaine blanche et décorée qui sortent de ses ateliers sont nombreux et estimés.

M. HONORÉ, à Paris, boulevard Poissonnière.

M. Honoré a mis à l'exposition des porcelaines de bonne qualité et des vitraux peints de nuances vives et bien assorties.

MM. BOILEAU et Compagnie, à Paris, rue de Bondy, n° 26.

Les porcelaines de MM. Boileau et compagnie sont, dans les différens choix, de bonne qualité commerciale.

M. SIMON-JULIEN, à Conflans près de Paris.

Ce fabricant a présenté un guéridon, des bustes et de très beaux vases en porcelaine. Les produits de M. Simon-Julien ont été remarqués aux deux dernières expositions.

M. PÉRÈS, à Paris, rue des Grésillons, n° 7.

Les carreaux en pâte de porcelaine de différentes couleurs, présentés par M. Pérès, sont d'une nouvelle composition : par leur dureté, la variété des couleurs et la modicité de leur prix, ils paraissent

susceptibles de remplacer les dallages en pierre de liais, ou en marbre, des appartemens.

M. SOUILLARD, à Paris, passage d'Artois, n° 3.

Cet artiste continue à mériter la distinction honorable obtenue, en 1823, pour ses utiles procédés, à l'aide desquels il parvient à réparer les porcelaines et les cristaux lorsqu'ils ont été cassés, et pour sa matière plastique, au moyen de laquelle il obtient avec exactitude toutes sortes d'empreintes.

DENTS ARTIFICIELLES.

MM. FONZI, DÉSIRABODE.

Depuis quelques années, et surtout en France, la préparation et la pose des dents et rateliers artificiels ont fait des progrès remarquables et rendu des services importans dans toutes les classes de la société. Cet art difficile est appelé à prendre de grands développemens à Paris, où il est exercé avec une habileté fort remarquable.

M. FONZI, chirurgien-dentiste, à Paris, rue Taitbout, n° 12.

M. Fonzi est le premier qui ait appliqué avec beaucoup de succès le platine qu'il épurait lui-même à la confection des bases solides des rateliers, et qui se soit livré à la fabrication des dents artificielles en matière dite *Terro-minérale*, non susceptible de se corrompre. Les procédés ingénieux de fabrication de M. Fonzi lui ont attiré la confiance de plusieurs

princes étrangers; ils ont d'ailleurs reçu l'approbation de plusieurs sociétés savantes : une médaille lui fut décernée par l'Athénée des Sciences et des Arts. Cette utile invention, et les talens de M. *Fonzi*, comme artiste, sont bien connus et appréciés depuis long-temps.

M. DESIRABODE, *dentiste*, à Paris, Palais-Royal, n° 154.

Il a exposé des produits de ses ateliers exécutés avec beaucoup de soin.

SECTION II.

Objets divers en produits des végétaux, etc.

TONNELLERIE, TABLETTERIE, MENUISERIE.

MM. DUBIEF, RAVINET, ROUILLARD, COLLETTA-LEFEBVRE, CHÉRON, DEVALLOIS, DESORMEAUX, BAZIN, MARIONNEAU, PRUGNEAUX, KRESTZ, BOCHE et AUBIN, ALIBON; *Établissements publics*: LES JEUNES AVEUGLES, LES SOURDS-MUETS, LES PRISONS.

M. DUBIEF, *manufacturier*, à Paris, rue des Ormeaux Saint-Antoine, n° 6.

M. *Dubief*, auteur de différens traités sur l'art de faire la bière et les vins, a exposé des échantillons de différens vins d'un goût agréable, faits avec des céréales et des tubercules de pommes de terre.

Le petit alambic d'épreuves construit par M. Dubief, qu'il nomme *alcoholomètre*, permet de distiller un échantillon de vin en quelques minutes. L'admi-

nistration des contributions indirectes l'ayant jugé très convenable pour son service l'a adopté.

M. RAVINET, tonnelier, à Paris, rue Saint-Victor, n° 90.

Les brocs, entonnoirs, baquets, présentés par M. Ravinet sont remarquables pour leur bonne confection, et son nouveau filtre pour *clarifier* les lies de vin est d'un usage facile et avantageux.

M. ROUILLARD, tonnelier, à Paris, marché Saint-Martin, n° 47.

Il a exposé différens modèles de brocs, barils, bidons, etc.

TABLETTERIE.

La tabletterie doit être rangée au nombre des arts de l'industrie parisienne les plus importans sous le rapport du nombre d'ouvriers qu'elle occupe et de la valeur des produits qu'elle réalise.

La douane seule de Paris a exporté, en 1824, une valeur de 426,628 francs en objets de tabletterie.

C'est encore une industrie importante pour plusieurs de nos villes manufacturières; en effet, la valeur totale de nos objets d'exportation en ce genre s'est élevée, en 1826, à 3,530,893 francs.

M. COLLETTA-LEFEBVRE, tabletier, à Paris, rue Mandar, n° 18.

Cet habile artiste est le premier qui ait fait des tabatières en huis avec charnières du même bois, et des *tabatières* dites d'*Écosse*; la fabrication de ce nou-

veau genre de tabatières légères, bien closes, de formes arrondies, recouvertes d'un vernis solide, agréable, constitue une industrie que M. *Colletta* s'est efforcé de conquérir sur l'Angleterre; il est parvenu à vaincre des difficultés qui semblaient fort grandes dans la confection des fermetures et charnières d'une précision remarquable. Non seulement ses tabatières sont aujourd'hui aussi belles que les tabatières écossaises, mais encore il les livre à des prix bien inférieurs. Déjà M. *Colletta* avait été mentionné honorablement en 1823.

M. CHÉRON, *tabletier, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 55.*

Outre les jolies tabatières de M. *Chéron*, on a remarqué des ouvrages de tour exécutés avec beaucoup de soin et d'adresse.

M. DEVALLOIS, *fabricant de tabatières, à Paris, rue de Tracy, n° 7.*

Les objets en carton verni se sont multipliés à l'infini; l'importance que cette branche de l'industrie a acquise est due à la solidité que l'on est parvenu à donner au vernis, à la fraîcheur des peintures, à la variété des dessins dont on a orné tous ces objets; enfin à leurs prix très modérés.

Les coulans de serviettes, fonds de carafes, etc., en carton verni exposés par M. *Devallois* sont aussi d'un très bon goût et bien confectionnés.

M. DESORMEAUX, *tourneur sur bois, à Paris, rue Sainte-Hyacinthe, n° 21.*

M. *Desormeaux* joint à l'adresse que son art exige des connaissances théoriques. Il est auteur d'un traité sur l'*Art du tourneur*, il a présenté à l'exposition un petit vase, fort artistement composé de divers bois indigènes.

M. BAZIN, *tourneur sur bois et métaux, à Paris, rue du Temple, n° 43.*

M. *Bazin* a présenté des produits de tour d'un travail difficile et minutieux fort bien exécutés.

M. HUE, *tabletier-sculpteur, à Paris, rue du Caire, n° 22.*

Il a exposé plusieurs objets sculptés et tournés.

M. MARIONNEAU, *entrepreneur de menuiserie, à Paris, rue Hautefeuille, n° 5.*

Il exécute très bien les croisées impénétrables aux pluies : le système en est dû à M. *Saint-Amand*, architecte.

M. PRUGNEAUX, *menuisier, à Paris, rue de Rochechouart, n° 4.*

Les jalousies mécaniques de l'invention de M. *Prugneaux* présentent de grands avantages sur l'ancien système. Elles se lèvent par un engrenage à manivelle exempt de cordages; l'accès de la lumière est modifié à volonté à l'aide de coulisses qui se trouvent

sur l'un des montans, et ces mouvemens peuvent s'exécuter à toutes les hauteurs où se trouve placée la jalousie.

M. KRESTZ aîné, *fabricant d'ustensiles de chasse et de pêche, à Paris, quai de la Mégisserie, n° 34.*

Les soins que M. Krestz apporte dans les produits très variés de cette petite industrie, lui ont mérité aux précédentes expositions des mentions honorables qu'il continue de mériter. Il a exposé un nécessaire de pêche fort complet.

MM. BOCHE et AUBIN, *fabricans d'amorces, à Paris, rue Montorgueil, n° 84.*

Les amorces perfectionnées de MM. Boche et Aubin, pour les fusils à percussion, les poires qui les renferment, et autres ustensiles de chasse dont l'exécution est bien entendue, offrent de l'intérêt à un grand nombre d'amateurs. Un jour viendra, sans doute, où les amorces fulminantes remplaceront avec de grands avantages les *pierres à fusil* sur toutes les armes à feu.

M. le Comte ALIBON, *avenue de Neuilly.*

Ce vieillard, plus qu'octogénaire, poursuit depuis un demi-siècle ses recherches sur les moyens d'améliorer les ruches à miel; une telle persévérance désintéressée est digne d'éloges. Le modèle de ruches qu'il a présenté paraît bien conçu pour mettre les mouches à l'abri de toutes influences défavorables.

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES.

Les produits divers sortis des ateliers des jeunes aveugles ont figuré à l'exposition; on y remarquait des livres à l'usage des aveugles, imprimés par eux-mêmes; des tissus de lin et de chanvre, des paniers et chapeaux en paille, des tricots faits sans le secours des aiguilles, etc., etc. Tous ces travaux, bien exécutés, présentent un double intérêt; ils témoignent aussi des soins et des efforts heureux de M. le docteur *Pignier*, qui dirige cette institution.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

Les élèves de cet établissement ont aussi été admis à l'exposition pour leurs ouvrages de tour, bien exécutés, des dessins et des gravures.

Produits confectionnés dans les prisons.

M. le Chevalier TAVERNE, entrepreneur des travaux.

Ce n'est pas par des moyens mécaniques, qui suppléent souvent à la force des hommes et à l'agilité des doigts, que l'entrepreneur des travaux des prisons de Saint-Lazare, de Saint-Denis, des Madelonnettes, de Bicêtre, etc., s'est efforcé de donner aux prisonniers l'habitude du travail; il s'est proposé d'employer beaucoup de bras et de développer le plus possible l'adresse des mains. Les produits qui sortent de ces établissemens sont des ouvrages de serrurerie, de menuiserie, d'ébénisterie, des tapis et tapisseries de feutre, et chapeaux de paille, qui rivalisent avec ceux

que nous tirons de la Suisse; du linge de corps, des tulles brodés, etc. Livrés à bas prix à la consommation, ces produits trouvent un débouché facile, que soutient d'ailleurs leur bonne confection.

TAPIS ET TISSUS EN TOILES IMPERMÉABLES;
ESSENCE A NETTOYER.

MM. ATRAMBLÉ, BRIOT *filz et Compagnie*, VERNET *frères et Compagnie*, GUIBERT et HUNOUT, CHAMPION, JACQUOT-STOFFILS, DESQUINEMARE, GOYON.

MM. ATRAMBLÉ, BRIOT *filz et Compagnie*, fabricans de tapisseries et tapis, à Paris, boulevard Saint-Antoine, n° 65.

Ces fabricans ont soutenu dignement la réputation que M. *Chénavard*, leur prédécesseur, s'est acquise dans l'exploitation de cette nouvelle branche d'industrie, importée par lui d'Angleterre, et à laquelle il fit depuis des perfectionnemens notables.

Les tapis que confectionnent MM. *Atramblé et Briot* sont en pièces de toile tissée sans couture, sur des largeurs de 2 mètres, 4 mètres 5 centimètres, et jusqu'à 6 mètres 50 centimètres. Ces tapis, peints de dessins variés sont enduits d'un vernis bitumineux imperméable; on a remarqué des panneaux pour décors d'appartement, imitant les incrustations en bois précieux ou de paysages, et des stores de croisées imitant les vitraux.

Le bas prix de tous ces objets leur a fait obtenir des débouchés considérables, qui s'étendront en Italie,

en Amérique, et dans tous les pays chauds, où ils conviennent davantage.

Ces manufacturiers occupent cent quarante ouvriers dans la saison favorable à la fabrication.

MM. VERNET frères et Compagnie, fabricans de tapis en toile peinte.

Les tapis de MM. Vernet sont remarquables par l'épaisseur et la solidité de l'enduit qui les recouvre, les rend stables par leur propre poids, et très résistans à l'humidité. Le relief des peintures leur donne l'aspect des tapisseries de laine, dont ils imitent les dessins; ils acquièrent en quelque temps, par des lavages réitérés plus d'éclat; les blancs deviennent plus purs.

Le prix peu élevé de ces tapis (75 centimes, terme moyen, le pied carré, les remises non déduites) et leur bonne qualité doivent en étendre la consommation.

Ces mêmes tapis, sous diverses formes et de petites dimensions, polis et vernis, drapés à l'envers (dessus de pianos, de commodes, de guéridons, etc.), nous semblent destinés à devenir fort usuels, et à entrer dans nos objets d'exportation; il en sera de même de leurs *plateaux* que l'on place sur les tablettes de cheminées, tables de marbre, napes de table, etc., afin de recevoir les bases des pendules, différens vases, lampes, flambeaux, etc.

Les produits de la fabrique de MM. Vernet frères nous semblent dignes de fixer particulièrement l'attention du Jury des récompenses.

MM. GUIBERT et HUNOUT, *fabricans de toiles et cordes imperméables, à Paris, faubourg Saint-Jacques, n° 55.*

Les matières employées par ces fabricans pour rendre les toiles imperméables sont : le bitume, les huiles grasses, l'essence de térébenthine. Les produits qu'ils ont exposés sont surtout utiles dans toutes les circonstances où ils doivent résister, soit aux eaux pluviales, soit à l'humidité de l'air. Nous avons remarqué des toiles pour bâches de voiture, tentes, auvents, etc. ; d'autres décorées de peintures imitant les papiers de tenture pour les salles basses ; des cordes à puits, à jalousies, et des ficelles pour les filets de pêcheurs. **MM. Guibert et Hunout** continuent à bien mériter la distinction honorable qu'ils ont obtenue à l'exposition de 1823.

M. CHAMPION, *fabricant de tissus hygiéniques, à Paris, rue Grenetat, n° 6.*

Les produits variés que fabrique **M. Champion** sont très répandus et ont acquis de nouveaux perfectionnemens depuis l'exposition de 1823, à laquelle ce manufacturier fut déjà mentionné honorablement.

Comme application de ses procédés, on a remarqué des taffetas diaphanes, flexibles, inodores, qui, indépendamment des emplois ordinaires, ont leur application en médecine ; des mesures sur ruban en mètres, pieds, etc. ; des essais de typographie et de lithographie sur toile, soie et papiers ; des tuyaux sans couture, des manteaux, housses de meubles, etc. ; tous

ces produits fort recommandables sont déjà très estimés à l'étranger.

M. DESQUINEMARE, à Paris, rue Meslay, n° 42.

Cet ingénieur, déjà cité, a présenté des toiles imperméables bien confectionnées, propres à garantir de l'action de l'eau divers objets submergés, etc.

M. JACQUOT-STOFFILS, peintre, à Paris, rue des Anglais, n° 4.

Cet artiste est inventeur d'un procédé à l'aide duquel on peut rendre toute espèce d'étoffe imperméable, et qui diffère complètement de l'apprêt des taffetas gommés ou toiles cirées. Ce dernier, plus ou moins cassant, ne peut résister sans altération à l'action d'une température élevée. Par ce nouveau moyen, au contraire, les étoffes conservent leur moelleux et leur éclat, les couleurs et la consistance ne se trouvent nullement altérées.

Cette invention importante paraît appelée à obtenir un succès de vogue.

M. GOYON, chimiste, à Paris, rue de Cléry, n° 39.

M. Goyon a rendu un très grand service aux ateliers, aux ménages, aux bibliothèques, en leur offrant un moyen facile d'entretenir et de restaurer le brillant des métaux, des meubles, marbres, livres, parquets et carreaux. Cette petite industrie a été appréciée par la Société d'encouragement et mérite d'être encouragée pour son utilité.

SECTION III.

Objets usuels en matières animales.

BIBERONS, BOURRELETS.

Mesdames BRETON, FOURNIER.

Ces objets si généralement employés pour faciliter les premiers développemens de l'enfance, ont reçu des améliorations telles, dans ces derniers temps, que les anciens ustensiles de ce genre seront bientôt exclus complètement, du moins chez les gens aisés.

Il est à désirer que les prix des biberons et bourrelets nouveaux dont nous allons faire connaître les avantages, soient promptement abaissés, au point de rendre leur usage général parmi la classe la plus nombreuse.

Madame BRETON, *sage-femme, à Paris, faubourg Montmartre, n° 24.*

Les bouts de sein et biberons en pis de vache que madame Breton a eu l'heureuse idée de confectionner sont très commodes pour l'allaitement artificiel des enfans. Toutes les conditions utiles dans cette innovation, bien étudiées, ont été remplies, et les effets désirables sont obtenus : la forme du bout s'adapte très bien à la bouche des enfans, et présente la souplesse convenable ; on peut augmenter ou diminuer à volonté l'effort de succion que doit faire l'enfant,

et les quantités d'aliment liquide qu'il doit prendre dans un temps donné.

Les services que cette découverte a déjà rendus ont été appréciés des mères et des médecins. Le gouvernement a reconnu les soins philanthropiques de madame Breton en lui accordant gratuitement un brevet d'invention, dont la durée est de quinze années.

Madame FOURNIER, *fabricante de bourrelets en baleine, à Paris, rue du Helder, n° 15.*

Les toques légères en forme de réseau, en baleine, pour remplacer les anciens et lourds bourrelets des enfans, sont le résultat heureux d'une invention de madame Fournier ; elles évitent les inconvéniens souvent graves d'une trop forte élévation de la température de la tête, et garantissent suffisamment des chocs. Ces avantages les feront généralement adopter.

PEIGNES D'ÉCAILLE ET DE CORNE.

MM. HENON *fils*, LEGRAND.

La fabrication de peignes d'écaille, de cornes, etc., est une des industries parisiennes qui acquièrent beaucoup d'importance et exportent une assez grande quantité de leurs produits.

Outre les quantités énormes de matières premières obtenues en France, on a reçu de l'étranger pour une valeur de 257,000 fr. de cornes et ergots bruts. On

récolte dans le seul département de la Seine, pour les convertir en objets ouvrés, et la presque totalité en peignes, 810,000 ergots de bœufs et vaches, 80,000 paires de cornes (dont moitié sont travaillées à Méru), 32,000 sabots de chevaux. On a reçu en 1826 pour une valeur de 608,000 fr. d'écaille propre à la fabrication des peignes.

La première qualité de ces peignes est faite avec l'écaille de tortue de mer; elle a toujours été en grande faveur à cause de la beauté de la matière et de l'élégance des formes que lui donnent nos ouvriers, mais elle est aussi toujours d'un prix élevé. La deuxième qualité, dite *peignes superfins*, imitation d'écaille, est devenue d'un très grand débit; ces peignes sont faits avec la corne de tête de bœuf; la perfection apportée dans leur confection, l'imitation artificielle exacte des nuances de l'écaille, leur permettent de rivaliser pour l'apparence avec les peignes d'écaille véritable, et cependant le prix en est de beaucoup inférieur.

Enfin les peignes de buffle et ceux d'ergots, qui les imitent, ainsi que les peignes communs, provenant de l'applatissage des sabots de chevaux, contribuent à occuper un très grand nombre d'ouvriers à Paris.

M. HÉNON, fabricant de peignes, à Paris, rue Michel-le-Comte, n° 37.

M. Hénon a présenté un très grand nombre de

modèles dont la beauté, le bon goût des formes, et surtout le prix modéré leur assurent la préférence, même dans les pays étrangers, sur ceux des fabriques anglaises. Il occupe quarante ouvriers, vend et exporte des quantités importantes.

M. LEGRAND, *fabricant de peignes, à Paris, rue Chapon, n° 1.*

La fabrique de M. *Legrand* n'a pas l'importance de celle que nous avons mentionnée ci-dessus, mais ce fabricant ne se distingue pas moins par une bonne confection, et par les formes élégantes et gracieuses qu'il donne à ses produits.

CHAUSSURES.

MM. DUFORT *fils*, SAKOSKI, CHAUVEAU, BONY, JACOB, VAILLANT, DUPORT, VANERET, BOBILLON, DAVAUX, LALLOUETTE.

Les principales propriétés des bonnes chaussures en cuir se rattachent à l'une des branches les plus importantes de l'industrie nationale, la préparation des peaux : celle-ci, établie en France de temps immémorial, a fait des progrès immenses, et varié ses produits, surtout depuis que la chimie est venue éclairer les opérations de nos fabricans.

Une industrie récente est venue accroître la variété des formes de nos chaussures : la confection des socques offre un des moyens les plus simples et les plus commodes d'éviter l'action insalubre de l'humidité

ainsi que du refroidissement des pieds. Cette innovation promet de rendre à la classe moyenne d'aussi grands services que ceux anciennement obtenus des sabots, par les gens peu aisés.

On compte moyennement à Paris 450 établissemens qui s'occupent de la préparation et du commerce des chaussures en cuir (bottes et souliers), 14 où se fabriquent les pantoufles, 10 consacrés aux socques, et 6 à confectionner les chaussons.

La valeur des produits vendus par tous les établissemens dépasse annuellement 12,000,000 de francs.

Les différens modèles de chaussures présentés à l'exposition se distinguent par la bonne qualité des cuirs et peaux, et par les perfectionnemens apportés par les bottiers et cordonniers dans les façons mieux adaptées à la conformation des pieds, et qui rendent ces objets commodes et très solides. Plusieurs ont su ajouter aux cuirs sortant des mains des meilleurs tanneurs et corroyeurs un dernier apprêt qui leur donne encore plus de fermeté ou de souplesse, et quelquefois même ils ont su rendre les semelles imperméables.

M. DUFORT *fils* , à Paris, rue Saint-Honoré, n° 130.

M. Dufort est l'inventeur d'un cuir factice fort estimé, qui lui mérita une médaille de bronze en 1823. Les *formes* et les *embouchoirs* qu'il fabrique sont creux et moulés avec le plus grand soin sur la jambe; une vis de pression, en agissant sur la brisure de devant et sur la charnière du talon, leur fait

produire le plus grand effet possible sans déterminer aucuns plis, et avec toute la gradation désirable.

M. SAKOSKI, *bottier, à Paris, Palais-Royal, n° 210.*

Cet habile artiste, qui a fait une étude particulière de la profession qu'il exerce, est inventeur de plusieurs mécanismes ingénieux pour exécuter différens ouvrages de cordonnerie, l'un sert à percer les semelles; un découpoir les taille et les fait cintrer; un chevalet sert à égaliser le cuir fort; enfin il est auteur d'un apprêt aux cuirs tannés, qui rend plus complète leur imperméabilité.

M. CHAUVEAU, *bottier, à Paris, rue Richelieu, n° 52.*

Ce fabricant a fait subir à ses chaussures diverses épreuves difficiles pour s'assurer de leur solidité, et surtout de leur imperméabilité. Quelques uns des modèles qu'il a exposés ont séjourné dans l'eau pendant la durée entière de l'Exposition, l'humidité n'a pas paru les pénétrer.

On a remarqué à l'Exposition les chaussures de divers bottiers et cordonniers qui se distinguent par quelques modifications utiles, et surtout par un grand soin d'exécution.

M. BONY, *à Paris, rue Saint-Antoine, n° 1.*

Il a présenté des bottes dont les tiges sont d'un seul morceau; des souliers dont l'empaigne est aussi d'un seul morceau.

M. JACOB, à Paris, rue Louis-le-Grand, n° 24.

Il a présenté des sandales, brodequins de nouvelle forme, et autres chaussures faites avec beaucoup de soin.

M. VAILLANT, à Paris, rue du Bac, n° 101.

Il a exposé un nouveau genre de *clagues*, dites *articulées*, en cuir, dont l'usage est fort salubre.

MM. DUPORT frères, fabricans de socques, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 248.

MM. Dupont sont les premiers inventeurs des socques simples, auxquels depuis ils ont ajouté la brisure, qui les rend d'un usage plus commode. Ces messieurs en font un commerce très considérable. Les perfectionnemens successifs apportés à ce genre de sous-chaussures l'ont rendue populaire, et lui donnent déjà une certaine importance.

M. VANERET, à Paris, boulevard Poissonnière, n° 14.

Ce fabricant est un de ceux qui ont apporté le plus de soin dans la confection des socques, et des modifications qui les font estimer ; il occupe trente ouvriers.

MM. BOBILLON, fabricans de socques, à Paris, rue Saint-Martin, n° 147.

DEVAUX, à Paris, boulevard des Italiens, n° 2.

LALOUETTE, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 148.

Ils ont aussi, en remédiant à quelques inconvé-

niens, contribué à rendre cette *sous-chaussure* très commode.

CUIRS VERNIS ET AUTRES PEAUX DE LUXE.

MM. ROUSSEL, LALOGÉ, JAQUEMART, SUSSE-AUBÉ.

Le vernissage, la dorure, le gaufrage et autres apprêts des cuirs, en permettant de nouvelles applications à la sellerie et aux objets d'ornement, ont ouvert de nouveaux débouchés à l'industrie parisienne.

M. ROUSSEL, à Paris, rue de Montmorency, n° 26.

C'est à M. *Didier* qu'est due la découverte utile du vernissage des cuirs. M. *L. Roussel*, qui lui a succédé, soutient dignement la réputation du premier fabricant. Le vernis appliqué sur différentes sortes de cuirs a l'avantage, sur la préparation anglaise, d'être moins épais et de convenir à un plus grand nombre d'emplois : appliqué au cuir même, il constitue un nouveau genre de chaussure élégante.

Ce fabricant se distingue encore par la confection de différens vases en cuir dont le vernis peut résister à l'eau bouillante.

M. LALOGÉ, chemin de ronde, à Belleville (Seine).

M. *Laloge*, avantageusement connu dans la corroierie, qui, en 1823, a obtenu une médaille de bronze, a porté l'art du vernissage de cuirs à un très haut degré de perfection.

M. A. JAQUEMART, à Paris, rue de Beausse au Marais, n° 4.

M. Jaquemart, fabricant d'équipemens militaires, s'est occupé aussi du vernissage des cuirs. Il a présenté différentes peaux et divers objets en cuir, vernis par un nouveau procédé.

Madame SUSSE-AUBÉ et M. DESPRÉAUX, passage Choiseul, n° 4.

Ces fabricans ont exposé des échantillons de peaux gaufrées, auxquels le bon goût et la variété des dessins et l'éclat des couleurs peuvent rendre l'application aux couvertures de meubles, à la tenture et à la sellerie, objets d'ornemens qui étaient passés de mode.

GANTERIE.

MM. WALKER, VALLET-DARTOIS, SPIEGELHALTER, GAMPÉ.

Par suite des améliorations remarquables apportées dans les arts du chamoiseur et du mégisseur, la ganterie de Paris a fait dernièrement des progrès remarquables. La meilleure qualité de la peau (chevreau), la plus grande solidité et finesse des coutures, l'exactitude de la coupe, nous assurent une faveur marquée sur les marchés extérieurs.

Paris seul offre une vente que l'on peut évaluer à près de 30,000,000 de francs, et exporta une valeur de 2,400,000 en 1824, et de 1,500,000 en 1826, en peaux ouvrées de toute nature.

Les exportations générales de la France sont, en ce genre, de..... 11,967,528 fr.
composés, pour les gants, de..... 4,061,400
et pour les divers autres objets, de.. 7,906,128.

M. JOHN WALKER, à Paris, rue de Richelieu, n° 88.

M. *John Walker* a présenté un assortiment de gants, bretelles et ceintures élastiques, et autres objets de nouvelle invention, dont la belle exécution prouve qu'il se rend toujours digne de la médaille d'argent obtenue en 1823.

M. VALLET-DARTOIS, gantier, à Paris, rue Saint-Denis, n° 220.

Ce fabricant, dont les produits sont en possession de la faveur publique par leur bonne qualité, soutient dignement sa réputation. Il occupe près de deux cents ouvriers et ouvrières dans une fabrique importante située à Villepinte (Seine et Oise). Une grande partie de ses gants sont exportés en Angleterre : déjà, en 1823, M. *Vallet-Dartois* avait été distingué par le Jury central, qui lui a décerné une médaille de bronze.

MM. SPIEGELHALTER, à Paris, rue de Richelieu, n° 37.

GAMPÉ, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 74.

Ces deux fabricans ont exposé des ouvrages de ganterie et de culotterie de très bonne qualité, et dont le travail est fort remarquable.

CHAPELLERIE.

MM. SAVORNIN, WANSBROUGH *et Compagnie*, GALLY, GIROUX, MILCENT-SCHERKENBICK.

C'est encore un des objets qui alimentent une grande partie de l'activité industrielle de nos concitoyens. En effet, trois cent trente-cinq chapeliers en *feutre*, sept fabricans coupeurs, quatre teinturiers et quatre fabricans d'ustensiles livrent annuellement au commerce des produits dont la valeur dépasse 8,500,000 francs. L'exportation des chapeaux de feutre à la douane de Paris s'est élevée à 238,349 fr. en 1826. La même année, les exportations générales ont été de

104,651 chapeaux de feutre fins à 14 fr. .	1,465,114 fr.
93,951 <i>idem idem</i> communs à... 3	281,853
1,093 schakos <i>idem</i> à. 9	9,887
455 chapeaux de crin à. 10	4,560
200,151	Total. . 1,761,364 fr.

La chapellerie restée stationnaire en France, parce qu'elle était soumise depuis très long-temps à de vieux procédés, est une de ces industries dans laquelle certaines améliorations changent entièrement la nature de son commerce. L'introduction heureuse de matières nouvelles indigènes dans la confection des chapeaux, telles que la soie, le lin, le bois, etc., multiplie la variété de ses produits et de ses débouchés. La supériorité des apprêts employés aujourd'hui pour

la chapellerie feutrée lui permettra d'exporter une plus grande quantité de ses produits. Les matières premières principales que cette industrie met en œuvre sont les poils de lièvres et de lapins; et, pour la chapellerie mixte, les poils de chèvres d'Abyssinie, du Thibet, de vigogne blanche; les substances accessoires sont : la colle forte, la gomme, le nitrate de mercure, les matières tinctoriales et les tissus peaux, etc., pour les garnitures.

M. SAVORNIN, *fabricant de chapeaux, à Paris, rue Beaubourg, n° 43.*

M. Savornin fait la chapellerie feutrée; il emploie depuis long-temps le poil de lièvre de France presque exclusivement. Ses feutres sont légers, élastiques et d'une bonne fabrication; son commerce est étendu. Il a introduit dans ses chapeaux un ressort en acier qui en maintient bien la forme.

MM. WANSBROUGH, *et Compagnie, à Paris, allée des Veuves, n° 13 (Champs-Élysées).*

Les chapeaux imperméables de ces fabricans sont souples et légers; la pluie ne les déforme pas. Il emploie du bois au lieu de carton pour soutenir les fonds des chapeaux.

MM. GALLY, *à Paris, rue Saint-Honoré, n° 251.*

GIROUX, *à Paris, rue des Ménétriers, n° 7.*

Les chapeaux de ces fabricans se distinguent par une qualité supérieure. Ils emploient des matières

premières choisies venant de Russie, d'Allemagne ou de Saxe. Leurs produits ne laissent rien à désirer sous le rapport de la finesse, du brillant, de la souplesse et de l'intensité de la couleur.

M. MILCENT-SCHERKENBICK, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, n° 21.

C'est après un grand nombre d'essais bien raisonnés que ce fabricant est parvenu à introduire des améliorations bien notables dans son art. Sa fabrication embrasse tous les genres de la chapellerie; c'est particulièrement par des procédés nouveaux et dans l'emploi de matières variées que se distinguent ses produits : on remarque ses chapeaux de fantaisie d'été qui seront recherchés dans les pays chauds, dans les Indes orientales et occidentales, par exemple, où l'on ne fait usage que de chapeaux de paille sans solidité.

Les chapeaux tressés en lin de différentes couleurs pour hommes et femmes sont d'une légèreté et d'une solidité qui les fait rechercher autant que leur élégance : ils offrent surtout l'avantage d'employer une de nos plus importantes productions territoriales.

OBJETS D'HABILLEMENTS D'HOMMES.

MM. CHRISTOPLE, GACHES et Compagnie, DURITMANN, DIET, SCHNEIDER.

Les produits applicables à l'habillement se confectionnent en grande quantité à Paris pour la consom-

mation énorme de cette ville, celle de la province et même de l'étranger.

M. CHRISTOFLE, *fabricant de boutons, rue des Enfants-Rouges, n° 7.*

Les divers boutons mis à l'exposition par cet habile fabricant étaient tous fort bien préparés; les uns, plaqués en or et argent sont fabriqués à froid; les autres, en écaille, corne et baleine imitant la soie de différentes couleurs, sont moulés à chaud; on y emploie en poudre la substance qui les forme. Ces derniers sont l'objet d'un brevet d'invention obtenu par *M. Christofle*; leur fabrication doit acquérir une grande importance par suite de leur belle apparence et du bas prix auquel on peut les vendre.

Ce procédé remarquable est digne de fixer spécialement l'attention du Jury central.

MM. GACHES et Compagnie, *tailleurs, rue de Richelieu, n° 97.*

MM. Gaches, qui confectionnent en grand les habits, ont exposé un patron mécanique de leur invention qui paraît aider à donner de la précision à une coupe rapide.

M. DURITMANN, *tailleur, rue des Deux-Boules, n° 8.*

Il a déposé un Manuel indiquant les procédés perfectionnés à l'usage des tailleurs.

MM. SCHNEIDER *et Compagnie*, rue Richelieu, n° 21.

M. DIEZ, rue Saint-Honoré, n° 129.

Ils s'occupent avec succès à restaurer les vieux draps.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES PRÉPARÉES.

MM. APPERT, DUVERGIER, COCHINA, MILLOT, DEBAUVE-GALLOIS, MASSON.

M. APPERT, *chimiste-manufacturier*, à Paris, rue Moreau, n° 7, faubourg Saint-Antoine.

Ce fabricant distingué a procuré à son pays et au monde entier des moyens précieux pour la conservation des substances alimentaires. Ses procédés, dont l'application est aujourd'hui généralement répandue, ont rendu d'immenses services à la marine en lui fournissant des comestibles agréables et sains, et en lui faisant renoncer à l'ancien et dangereux usage de salaisons dont le scorbut est trop souvent la suite. Tout le monde connaît les succès obtenus dans tous les pays et l'importance des expéditions faites par M. Appert; les déclarations de plusieurs navigateurs et armateurs attestent l'efficacité de ses procédés, mieux appréciés encore en Angleterre que chez nous; enfin cette industrie, dont l'utilité publique est incontestable, était bien digne de la protection que le gouvernement lui accorde, et de l'honorable distinction du Jury central de l'Exposition de 1823 : on décerna à M. Appert la médaille d'or, dont il se rend

toujours de plus en plus digne par ses utiles et constants efforts.

M. DUVERGIER , à Paris , rue des Barres-Saint-Paul , n° 9.

Le procédé de M. Duvergier consiste à réduire en farines toutes cuites , à un degré de ténuité convenable pour en faire usage à l'instant même , différentes substances légumineuses , mondées de leurs enveloppes par un moyen mécanique.

Par ce procédé , aucun principe de fermentation n'est à craindre , en observant de tenir les farines à l'abri de l'humidité ; il a le précieux avantage de rendre faciles les approvisionnemens de la marine et des places de guerre , et de porter le bien-être dans l'intérieur des petits ménages , par le prix modique de ces substances. La fabrication de ces produits a acquis de l'importance , et mérité , en 1823 , à M. Duvergier , une médaille de bronze.

M. CHOCHINA , au Bourget (Seine) , fabrique de riz , de pommes de terre , etc.

Les produits tirés des diverses préparations de la pomme de terre par M. Chochina , sont aussi appelés à rendre des services : ils imitent le riz , le sagou , le tapioka , etc. Toutes ces substances sont bien confectionnées , saines et utiles ; le prix en est très modique , et leur conservation facile.

M. MILLOT, *fabricant de chocolat, à Paris, rue de Valois, n° 1.*

Les procédés du traitement du cacao employés par M. *Millot*, pour la fabrication du chocolat, ont été appréciés par la Faculté de Médecine de Paris, et ses produits offrent par cela même toute garantie désirable de salubrité pour les personnes auxquelles cet aliment convient.

MM. DEBAUVE et GALLOIS, *fabricans de chocolat, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 26.*

Ces fabricans ont exposé un grand assortiment de chocolats de fantaisie, estimés depuis long-temps.

M. MASSON, *fabricant de chocolat, à Paris, rue de Richelieu, n° 40.*

Ce fabricant emploie une machine à vapeur de son invention, d'une très petite dimension, et fort élégamment construite, par laquelle il obtient un broyage parfait de son chocolat, qui se distingue par la finesse et le bon goût.

BROYAGES DIVERS.

MM. MÉNIER, LEMOINE et MAURICE, PAYEN, LECERF et DIDIER.

Un grand nombre de matières premières et de substances alimentaires, pharmaceutiques, colorantes, tinctoriales, sur lesquelles diverses industries

s'exercent, étaient naguères réduites en poudre à bras d'hommes, chez chacun des nombreux fabricans qui les emploient ou des commerçans qui les vendent. Depuis quelques années plusieurs établissemens se sont montés dans la vue d'appliquer des moteurs plus économiques à ces broyages en les centralisant.

MM. MÉNIER *et Compagnie*, négocians droguistes, à Paris, rue du Puits (au Marais), n° 1.

Ces manufacturiers habiles ont adapté sur un moteur hydraulique tirant une force de *quarante chevaux* environ, d'une dérivation de la Marne à Noisiel, divers moulins à meules verticales et horizontales, des mortiers à pilons, de poids, formes et vitesses variés, des tamis, bluteaux, etc.

On remarque dans ces ustensiles plusieurs dispositions ingénieuses nouvelles, qui modifient utilement leur action, suivant la nature des substances à pulvériser. Afin de donner une idée de la diversité de celles-ci, nous citerons la *salsepareille*, que sa contexture fibreuse rendait difficile à diviser; le *gruau d'avoine*, qui est aussi bien écorcé que le plus beau gruau anglais; l'*orge* mondé et perlé avec une régularité remarquable; le *riz*, réduit en une farine plus blanche et plus pure que le grain lui-même; la *gomme adragante*, l'*aloès*, le *quinquina*, mis en poudre d'une excessive ténuité; le chocolat préparé à une température régulière et broyé très fin; les substances vénéneuses triturées dans un local séparé

où les ouvriers sont en sûreté sous l'influence d'un fort courant d'air.

L'établissement de messieurs *Ménier* et Compagnie a mérité la confiance publique; il est digne de fixer l'attention du Jury central.

MM. LEMOINE et MEURICE, broyeurs, à Paris, rue Rochecouart, n° 23.

Ces manufacturiers ingénieux se sont proposés de broyer les couleurs à l'huile, en pâte assez consistante, ce qui ne se pratiquait pas jusqu'alors en grand; ils y sont parvenus à l'aide de moulins à molettes soulevées périodiquement et mues par une machine à vapeur bien construite mais sans condensation. Messieurs *Lemoine* et *Meurice* se proposent d'utiliser la vapeur perdue, à divers chauffages. Il est à désirer que des commandes assez nombreuses de broyages à l'huile soutiennent un établissement aussi digne d'intérêt.

MM. PAYEN, LECERF et DIDIER, fabricans de produits chimiques, à Grenelle près Paris.

À l'aide d'une machine à vapeur de la force de huit chevaux, à moyenne pression, détente et condensation, ces fabricans s'occupent des pulvérisations et broyages à façon à sec ou à l'eau, au plus haut degré de finesse possible, des ocres natifs, laques diverses, sulfate de baryte, charbons de toutes natures, lichens, bois colorans, etc., etc.

CHAPITRE VII.

PRODUITS DES ARTS DIVERS.

SECTION PREMIÈRE.

TÔLES ET FER-BLANCS VERNIS.

MM. ALLARD, FLEISCHINGER, TAVERNIER, VERREAUX.

M. ALLARD, à Paris, rue Saint-Denis, n° 368.

Parmi les productions nouvelles et variées qui, à diverses époques, ont attesté le génie inventif de ce fabricant, nous citons avec les plus grands éloges ses moirés métalliques sur fer-blanc français et étrangers. Cette découverte, appliquée aux arts industriels par M. *Allard*, est devenue très importante par les perfectionnemens notables qu'il y a apportés, en produisant à volonté dans les accidens de la cristallisation de l'étain des effets en quelques sortes magiques. Cette application, aujourd'hui très répandue, a, dès l'origine, donné une impulsion extraordinaire aux diverses industries qui font usage de fer-blanc vernis, et créé de nouveaux objets de décors.

L'application déjà mentionnée des toiles métalliques bombées à la confection d'une foule d'objets utiles à l'économie domestique, offre encore un des

titres nombreux de M. *Allard* à la reconnaissance publique.

M. FLEISCHINGER, serrurier-mécanicien, à Paris, faubourg Montmartre, n° 39.

M. *Fleischinger* annonce que le vernis des objets qu'il a présentés est appliqué par un procédé de son invention. Ces objets qui consistent principalement en ustensiles de ménage, sont bien confectionnés et paraissent très solides.

M. TAVERNIER, à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, n° 12.

La solidité obtenue du vernis appliqué sur la tôle, a fait de cette industrie une branche de commerce très étendue et très utile, dont M. Tavernier est depuis fort long-temps en possession par la multiplicité et la variété des vases et objets usuels qu'il livre au commerce; l'élégance des formes, la netteté des dessins, font à la fois de ces vases des ustensiles d'un usage ordinaire et des objets de décors agréables à l'œil. M. Tavernier qui occupe un grand nombre d'ouvriers, et dont le commerce s'étend jusque dans les pays étrangers, fut cité honorablement aux Expositions de 1819 et 1823.

M. VERREAUX, à Paris, rue Jean-Robert, n° 26.

M. *Verreaux*, dont les produits en tôle vernie sont bien soignés, eut l'idée de substituer la tôle étamée

au fer dans la construction des flèches doubles et simples, à points cardinaux et paratonnerres. Sous le même volume, la différence de poids et de prix entre les objets anciens et nouveaux, dont M. *Verreaux* garantit d'ailleurs la solidité, décidera sans doute un plus grand nombre de propriétaires à faire l'essai de ces derniers.

SCIES ET RESSORTS DE PENDULES.

M. MONGIN aîné, à Paris, rue Galande, n° 63.

Cet habile fabricant qui, dans la dernière Exposition, a mérité une médaille d'argent pour l'excellente confection des ressorts, *scies droites*, *scies circulaires* et *scies à mécaniques*, à l'aide desquelles on obtient jusqu'à vingt-cinq feuilles de bois de placage dans un pouce d'épaisseur, continue à mériter la distinction qui déjà lui fut décernée. On a remarqué parmi ses produits comme type de difficulté vaincue, un ressort de 16 mètres 25 centimètres (ou 50 pieds) de longueur sur 12 centimètres (ou 4 pouces et demi) de largeur, fabriqué en acier français, et dont la force élastique fait mouvoir un poids de 200 kilogrammes.

ROBINETS ET CANELLES.

MM. GALLET, JULLIEN.

M. GALLET, opticien, à Paris, Galerie neuve des Panoramas,
n° 5.

Le défaut presque inévitable des robinets pour le gaz est dans l'oxidation du métal qui cause des fuites;

M. *Gallet* a présenté des modèles de robinets d'une nouvelle invention qui remédient à cet inconvénient ; ils sont formés de deux disques en glaces, rodés l'un sur l'autre, et percés symétriquement. Cette innovation utile sera sans doute appréciée par les administrations d'éclairage au gaz, lorsque l'expérience aura suffisamment constaté leurs avantages probables : elles s'empresseront alors d'adopter un système qui les exempterait du préjudice notable que causent les pertes multipliées de gaz-light.

M. JULLIEN, épicier, à Paris, rue Saint-Victor, n° 76.

M. *Jullien* a cherché à éviter les dangers qui quelquefois accompagnent l'usage des canelles en cuivre dans l'économie domestique ; celles qu'il vend sont composées de bois, de liège et d'étain. Tout en reconnaissant les avantages que promet cette nouvelle sorte de robinets, nous ne pouvons en garantir la solidité.

OBJETS EN FEUILLES MÉTALLIQUES.

M. KOPER, mécanicien, à Paris, rue des Vignes, n° 3, avenue de Neuilly.

Ce mécanicien a exposé des modèles de panneaux en métaux, dont les ornemens peuvent être très variés ; ils sont destinés aux balcons, grilles, balustrades, rampes d'escaliers, etc. M. *Koper* a présenté en outre des modèles de lanternes, des fenêtres et des châssis de différentes dimensions, également en métaux, et dont les dispositions permettent d'y ap-

plier facilement des carreaux en verre ; tous ces objets, d'une forme élégante, solides, quoique légers, paraissent devoir être d'une grande durée, et n'exiger d'autre réparation que le soin de renouveler la couche de peinture qui les recouvre.

M. AVERTY, *plombier, fabricant de zinc, à Paris, rue des Mathurins, chaussée d'Antin, n° 10.*

M. Averty s'est appliqué à multiplier les emplois du zinc, métal à la vérité facilement oxidable, mais très utile en raison de la modicité de son prix. On a remarqué, parmi les modèles de ce fabricant, une toiture de maison. L'emploi que l'on a fait du zinc sur plusieurs édifices en France, en Angleterre, etc., prouve qu'une toiture de ce genre peut durer de quinze à vingt années sans subir de fortes altérations, et qu'en général elle ne coûte pas beaucoup plus cher qu'une couverture en ardoises. M. Averty prépare aussi des gouttières, des tuyaux de descente, déjà fort usités, des baignoires pour les bains sulfureux, etc.

M. MOUTON, *fabricant, à Paris, faubourg Saint-Antoine, n° 15.*

C'est à M. Mouton que sont dus les perfectionnements dans la fabrication des bâtons recouverts en cuivre pour ameublement, et surtout une baisse très marquée dans le prix de ces objets ; il livre à 0,45 c. le pied, ce qui naguère coûtait 0,85 c. Ces bâtons ont la même solidité, et leur usage est aujourd'hui très répandu.

INSCRIPTIONS SUR VERRE.

M. LUTON, *chimiste, à Paris, Marché-Neuf, n° 22.*

Les peintures et dorures sur verres et cristaux, et les inscriptions ineffaçables qui sont dues à un procédé de l'invention de M. *Luton*, sont toujours très estimées et dignes des honorables distinctions qu'elles ont méritées à leur auteur, aux deux précédentes expositions ; les inscriptions sur verre, applicables à une foule d'emplois, sont très précieuses dans certains usages, notamment pour les flacons de réactifs.

INSTRUMENS DE CHIRURGIE, BANDAGES, etc.

MM. GREILING, SOULOT, DELEUIL, WICKHAM *et* HART, NOELET, VALÉRIUS, ROUGET, FROTTÉ.

M. GREILING, *à Paris, quai de la Cité, n° 33.*

Ce fabricant, qui exécute avec précision les instrumens employés dans la lithrotomie (broyage de la pierre dans la vessie), réclame une part de l'honneur accordé à cette importante innovation de l'art chirurgical. Le succès de l'opération dépend en effet autant de la précision et de la solidité des appareils que de l'étonnante adresse de nos opérateurs. Les instrumens, confectionnés par M. *Greiling*, pour cet usage, d'après les docteurs *Leroy et Heurteloup*, sont fort estimés, les autres appareils de cet habile artiste, pour la cautérisation du canal de l'urètre ; pour l'électropuncture, ses cornets acoustiques, ses diverses sondes sont également très bien exécutés.

M. SOULOT, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n°. 41.

M. *Soulot*, bijoutier mécanicien, a présenté un assortiment d'instrumens de chirurgie, dans lesquels on remarque des appareils pour la lithotritie, d'après le docteur *Civiale*, des sondes particulières, un tour d'argent pour les instrumens, un archet brisé, etc., tous d'une exécution bien remarquable.

M. DELEUIL, mécanicien, à Paris, rue Dauphine, n° 24.

Les objets relatifs à des applications utiles, exposés par M. *Deleuil*, sont: un briquet pyropneumatique, des lampes de sûreté pour les travaux souterrains, un scarificateur, instrument propre à remplacer les sangsues; ce dernier appareil, armé de petites lames acérées qui agissent à volonté par le moyen d'un ressort, sert à fendre dans plusieurs sens l'épiderme soulevé au moyen d'une ventouse, la construction de cet instrument est fort simple; il pourra devenir fort utile en certaines contrées, notamment aux colonies, les sangsues devenant plus rares et plus chères par la consommation énorme qui s'en fait.

MM. WICKHAM et HART, bandagistes, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 257.

Parmi les appareils qu'ont présentés ces habiles fabricans, on a remarqué un instrument destiné à constater le degré de pression que chaque bandage exerce sur le corps. Un de leurs bandages est à char-

nière et à vis de pression ; il présente la facilité utile d'augmenter ou de diminuer la pression du ressort sans le changer de place.

M. NOBLET, *bandagiste*, à Paris, rue Dauphine, n° 24.

M. *Noblet* a aussi apporté à la confection des bandages des perfectionnemens qui ont mérité les suffrages de l'Académie de Médecine ; ses bandages, d'une construction fort simple et solide, permettent de changer à volonté les pelotes des ressorts auxquels elles sont adaptées.

M. VALÉRIUS, *bandagiste*, à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 7.

M. *Valérius*, dont les bandages sont généralement estimés, est en même temps mécanicien habile. Il a présenté un *bras mécanique en fer*, à l'usage des amputés, à l'aide duquel on peut tenir et lâcher les rênes d'un cheval. Le poids de ce bras artificiel n'exède pas vingt-huit onces. M. *Valérius* a exposé aussi des lits mécaniques bien entendus, pour les fractures.

LITS MÉCANIQUES ET USTENSILES DIVERS.

M. ROUGET, *docteur-médecin*, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 355.

C'est sous le nom de *lit lucinaire* que M. *Rouget* a présenté un lit mécanique, très propre à faciliter les accouchemens et différentes opérations chirurgicales ; les rapports de la Faculté de Médecine et d'autres Sociétés savantes en attestent l'utilité.

M. FROTTÉ, à Paris, rue du Jardin du Roi, n° 24.

L'appareil de M. *Frotté* a pour but de tenir suspendus les membres fracturés, et de permettre de changer le malade de lit. Cet appareil, bien entendu et bien exécuté, pourrait être d'une grande ressource à la suite de l'armée, car il offre l'avantage de diminuer de beaucoup les dangers du transport des blessés dans des voitures.

M. PAILLET, horloger, à Paris, rue Boucher, n° 6.

M. *Paillet* a exposé un pupitre mécanique, qu'il appelle *volti-presto*, d'une construction ingénieuse; les feuillets du cahier que porte ce pupitre, tournent instantanément par l'effet d'un léger attouchement du pied sur les pupitres à tiges, et du doigt sur ceux que supportent un piano.

M. RÉMOND, guillocheur sur métaux, à Paris, rue du Marché-Neuf, n° 9.

Les épreuves des pièces servant à guillocher en relief pour la typographie, et des pièces à gaufrer pour la reliure et autres applications; enfin des pièces en écaille ou d'autre matière faites sur le tour à guillocher, présentées par M. *Remond*, attestent le talent de cet artiste; ces ouvrages sont d'une exécution parfaite.

M. REGNIER, ingénieur-mécanicien, à Paris, rue de Sorbonne, n° 4.

Parmi les nombreux ustensiles que M. *Regnier* fils

a exposés, on remarquait 1°. un *dynamomètre*, de l'invention de M. *Regnier* père, des *cadenas* et *serures à combinaisons*, un des beaux modèles de *serures de Brama*, une *éprouvette à poudre*, un *méridien à canon*, huit sortes d'instrumens de jardinage. M. *Regnier* continue à soutenir la réputation de son père, un de nos plus ingénieux mécaniciens.

M. AMANT, fabricant de timbres, à Paris, quai Pelletier, n° 14.

M. *Amant* a exposé des timbres de pendules et de montres, carillons et sonnettes harmoniques. Ces produits de sa fabrique sont bien confectionnés.

M. MEUTZER, tourneur-mécanicien, à Paris, rue Saint-Victor, n° 44.

Il a exposé une belle collection de mortiers en fonte tournée et polie.

M. BARBEAU, quincailler, à Paris, quai de la Mégisserie, n° 18.

Deux foyers en fonte de son invention.

M. *Jambon* a exposé une machine planétaire.

MM. le chevalier *Thomas*, *Lagrous*, et *Dubarroux* ont mis à l'Exposition des ustensiles à calculer.

CARDES POUR LES FILATURES.

MM. HARMÉY, MARTIN-FOULON, AUGER, LAMBERT, MANTEAU.

La fabrication des cardes acquiert une importance

proportionnée à celle de la filature en France. C'est surtout à Paris que le commerce de ces ustensiles a pris le plus de développement.

Les matières premières de cette industrie sont les cuirs de vache pour les cardes à laine, les cuirs de veaux pour les cardes à coton. Ces cuirs sont préparés exprès pour la confection des cardes ; les fils de fer aussi préparés pour cette destination sont tirés de la Franche-Comté.

Les manufacturiers que nous allons citer se livrent avec succès à cette importante fabrication.

MM. HARMEY, à Paris, rue de Pontoise, n° 10.

MARTIN-FOULON, à Paris, rue Fontaine-au-Roi, n° 19.

AUGER, à Saint-Denis près de Paris.

LAMBERT, à Paris, rue Fontaine-au-Roi, n° 12.

MANTÉAU, à Paris, rue Basfroid, n° 25.

PEIGNES A L'USAGE DES TISSERANDS.

M. VUILQUIN, fabricant de peignes à cachemire, à Paris, rue de Charonne, n° 159.

Des attestations de messieurs Hindenlaug, Polino frères, Ternaux, etc., prouvent que M. *Vuilquin* prépare des peignes de très bonne qualité.

MM. LENAIN, à Paris, rue Saint-Antoine, n° 126.

GAUTHERON, à Paris, rue Saint-Victor, n° 90.

Ils se livrent avec succès à cette fabrication.

M. JUNOT, mécanicien, à Paris, rue Saint-Marc, n° 7.

Il confectionne fort bien les élettes destinés aux machines à filer le coton.

SECTION II.

PANNEAUX ET PARQUETS.

MM. BOUCARUT, ANIEL, VIDUS.

M. BOUCARUT, *peintre et doreur*, à Paris, rue de Cléry, n° 11.

C'était un service à rendre à l'art de la peinture à l'huile que d'obvier aux inconvénients ordinaires des panneaux, qui causent la dégradation des tableaux. *M. Boucarut*, après bien des recherches, est parvenu à les confectionner sur toutes dimensions et de telle manière qu'ils ne peuvent se *disjoindre* ni se *voiler*. Ces panneaux sont construits en bois très sec, provenant de démolitions des vieilles boiserie ; les assemblages, à petites rainures, sont maintenus par des serres-joints en fer ou en cuivre, la monture en est très solide ; enfin ils sont couverts sur toute leur surface d'un enduit qui adhère fortement au bois, et fait promptement sécher les couleurs à l'huile blanche. Cette dernière propriété peut dispenser entièrement de l'emploi de l'huile grasse, qui a le grave inconvénient d'altérer les tons et de faire germer la peinture. *M. Boucarut* se montre d'ailleurs fort habile dans l'art d'appliquer des dorures et des ornemens en pâte sur les cadres.

M. ANIEL, *parqueteur*, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 84.

Les parquets d'un genre nouveau, à dessins de fantaisie, les modèles d'escaliers et de rampes, qui

ont été exposés par M. *Aniel*, sont d'une très belle exécution, de bon goût et d'un joli effet.

M. *Vidus*, menuisier, à Paris, rue de Vaugirard, n° 57.

M. *Vidus* établit un genre de parquet au même prix que le parquet ordinaire, mais qui est bien préférable par la solidité de son assemblage.

PAPIERS MARBRÉS ; FOURNITURES DES BUREAUX.

MM. *MOSSNER*, *FICHTENBERG*, *SUSSE*, *GARDET*, *BRESSON*,
THIBAUDET, *HERBIN fils*.

M. *MOSSNER*, à Paris, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 15.

Les beaux papiers marbrés nous sont venus pendant long-temps d'Angleterre et d'Allemagne ; on a fait en France des imitations ; les nouveaux perfectionnemens apportés dans cette petite industrie par M. *Mossner* ont d'autant plus de mérite que les procédés de fabrication ont toujours été tenus secrets à l'étranger ; les échantillons que ce fabricant a exposés sont d'une bonne qualité, fort beaux, et ne laissent plus rien à désirer dans leur application à la reliure, au cartonnage, à la tenture, etc.

MM. *FICHTENBERG et Compagnie*, fabricans de papiers marbrés et crayons, à Paris, rue des Trois Bornes, n° 26.

Indépendamment des papiers marbrés parmi lesquels on a distingué des granits parfaitement imités, ces fabricans ont présenté une série d'échantillons de crayons qui offrent six degrés de dureté, d'après les procédés de MM. *Brockmann et Langden*, à Lon-

dres. Des expériences faites avec succès sur la *mine* (carbure de fer) française permettront à ces fabricans de la substituer aux *mines* d'Espagne et d'Allemagne employées jusqu'à ce jour.

M. SUSSE, *marchand papetier, à Paris, passage des Panoramas et place de la Bourse.*

M. *Susse* a mis à l'exposition divers produits de papeterie; on a remarqué des crayons très commodes à pointes durables.

M. CARDET-HOYAU, *fabricant de pains à cacheter, à Paris, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, n° 21.*

La fabrique de M. *Gardet* prépare en grand des pains à cacheter de diverses nuances très belles et d'un poli remarquable. Ces produits alimentent un grand nombre de papetiers en France, et s'exportent en Belgique, en Italie, en Espagne, et surtout à New-Yorck et autres villes des États-Unis.

Les matières premières de cette industrie sont de la farine de gruau et différentes substances colorantes.

M. HERBIN *frs*, *à Paris, rue Michel-le-Comte, n° 21.*

Il fabrique très bien les différentes variétés de cire à cacheter, et continue à mériter la médaille de bronze qui lui fut décernée en 1823.

M. BRESSON, *appreteur de plumes à écrire, à Paris, rue Geoffroy-Langevin, n° 19.*

M. *Bresson* sait très bien préparer les plumes à la température régulière qui leur donne les qualités utiles.

M. THIBAUDET, *fabricant de tampons à l'usage des bureaux, à Paris, rue des Noyers, n° 51.*

Les tampons exposés par M. Thibaudet avaient toute la souplesse et l'élasticité désirables.

— ÉVENTAILS, CARTES A DENTELLES, etc.

M. DUMERY, *fabricant d'éventails, à Paris, rue Bourg-Labbé, n° 46.*

La fabrication des éventails a une certaine importance à Paris. Ses produits font partie des objets divers qui, sous le nom de *merceries*, donnent lieu chaque année à une exportation de plusieurs millions, de Paris seulement.

M. Dumery se livre avec succès à cette branche d'industrie parisienne.

M. AVIT aîné, *à Paris, rue Sainte-Anne, n° 15.*

Il a présenté des cartes à dentelles piquées à la mécanique.

M. BLOT, *fabricant de paillassons, à Paris, rue Sainte-Marguerite, n° 19.*

Il a présenté des paillassons de *chanvre indien* fabriqués avec les fibres textiles de l'aloès, connus dans le pays sous le nom de *cabouille*.

Mademoiselle MAZET, *à Paris, rue Neuve-d'Artois, n° 31.*

Elle a mis à l'exposition une chaise dont le fond est tissé en verre étiré à la machine.

CARTONNAGES.

MM. POURCELT, LAINÉ, LENOBLE, AUBERT, DUBUC.

Depuis quelques années on fait avec le carton les objets les plus usuels, sous les formes les plus agréables et les plus élégantes; cette perfection est due aux soins des fabricans et à l'emploi de certaines matières très perfectionnées, telles que les papiers de fantaisie très jolis, les peaux et maroquins très bien travaillés.

M. POURCELT, *fabricant de cartonnage, à Paris, rue Bourg-Labbé, n° 52.*

M. Pourcelt a présenté des échantillons de boîtes, pelottes, sacs, dans la confection desquels il entre aussi du bois très mince; tous ces objets sont très richement enjolivés et très solides.

M. LAINÉ, *à Paris, rue Montmorency, n° 24.*

M. Lainé a présenté un assortiment de boîtes et autres objets en carton, à différens usages, et d'une confection très soignée.

M. LENOBLE, *peintre, à Paris, rue des Récollets, n° 5.*

Le genre de cartonnage de **M. Lenoble** consiste en tabatières, porte-carafes et autres objets usuels destinés à recevoir une couche de vernis, et sur lesquels il applique des dessins et médaillons fort jolis et fort nets. Le procédé suivi par **M. Lenoble** pour la prépa-

ration du carton donne à ces objets beaucoup de solidité.

M. AUBERT, *fabricant de tabatières en carton, à Paris, rue des Gravilliers, n° 18.*

Parmi les produits de cet établissement on a remarqué des tabatières décorées par de jolies peintures vernies.

M. DUBUC, *cartonnier, à Paris, rue de la Corderie, n° 5.*

Il a exposé une élégante corbeille de mariage.

APPAREILS GYMNASTIQUES.

M. AMOROS, *Directeur du Gymnase normal, à Paris, rue Malar, n° 15 (au Gros-Caillou).*

Le colonel *Amoros*, Directeur du Gymnase normal, civil et militaire, établi auprès du Champ-de-Mars, s'occupe depuis plusieurs années, avec un zèle digne d'éloges, de répandre le goût de la gymnastique, dont les utiles effets sont si bien appréciés, que déjà plusieurs institutions des deux sexes sont munies des appareils à l'instar de ceux créés par M. *Amoros*. Les exercices du corps, gradués et appropriés aux individus feront désormais partie de l'éducation de la jeunesse. La collection de modèles des machines et instrumens présentés par leur ingénieux auteur, offre l'exposé de sa méthode d'apprentissage pour diverses professions; elle atteint aussi le but moral de former de bons citoyens en les rendant propres à

multiplier les actions généreuses, en leur enseignant les moyens de sauver la vie de leurs semblables dans des circonstances périlleuses.

MODÈLES.

MM. BROCCHI, ALLIZEAU, MALHERBE, EGER *aîné*.

M. BROCCHI, *Conservateur des modèles, à l'École Polytechnique.*

M. *Brocchi* a exposé des modèles et machines très bien exécutées, propres à faciliter l'étude de la géométrie descriptive et la théorie de la coupe des pierres. Ces modèles, à l'aide de fils, rendent sensibles aux yeux des théories et des formes difficiles à saisir par les simples tracés graphiques.

M. ALLIZEAU, *à Paris, quai Malaquais, n° 15.*

M. *Allizeau*, qui fut mentionné honorablement aux Expositions de 1819 et 1823, a présenté une belle suite de modèles et figures polyédriques propres à l'étude de la géométrie, de la cristallographie et d'autres sciences.

M. MALHERBE, *mécanicien, à Saint-Denis, place d'Armes, n° 5.*

Cet habile artiste a exposé un charmant modèle construit à l'échelle, et parfaitement exécuté, d'un atelier de plomberie, d'après lequel a été élevé l'établissement de Saint-Denis dirigé par M. *Gondoin*.

M. EGGER aîné, tapissier, à Paris, rue du Dragon, n° 3.

Le perfectionnement des nouvelles tentes de M. Egger consiste dans l'invention d'un procédé à l'aide duquel on peut les dresser sans le secours de cordages extérieurs, ni de mâts de milieu. Ces tentes sont d'un service plus facile que celles construites jusqu'à ce jour; elles trouvent des applications dans la couverture de passages ou autres locaux qui ont besoin d'être momentanément abrités.

INSTRUMENS EN GOMME ÉLASTIQUE.

MM. VERDIER, SALMER, GUÉRIN.

M. VERDIER, chirurgien-herniaire, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 40.

M. Verdier, successeur de M. Féburier l'un de nos plus habiles chirurgiens herniaires, avait senti l'importance de substituer le caoutchouc à l'huile lithargirée ou autres enduits qui servaient à recouvrir les tissus des sondes et qui s'écaillaient et se détruisaient assez facilement; mais il fallait dissoudre entièrement le caoutchouc, difficulté qu'on n'avait encore pu vaincre. Après de nombreux essais M. Verdier a obtenu sa dissolution complète dans un liquide approprié, qui permet de l'étendre et de l'incorporer intimement aux canevas très-minces qui servent de base aux sondes, et de lui conserver ses propriétés de dureté, de coloration et d'élasticité; la surface de ces instrumens est aussi lisse et aussi polie que possible, et ils sont très

long-temps inaltérables. Un perfectionnement aussi notable est digne du plus haut intérêt pour son auteur.

M. SALMER, fabricant d'instrumens en gomme élastique, à Paris, rue de Sorbonne, n° 4.

Ce fabricant a présenté une collection d'instrumens en gomme élastique bien préparée : un tube élastique, qui se trouvait joint à cette collection, est destiné à la guérison du météorisme des bêtes à cornes ; on l'introduit par la bouche dans la panse de l'animal pour faciliter l'échappement des gaz, ce qui évite l'opération dangereuse de la ponction.

On parvient au même résultat, lorsque le météorisme est dû à la présence d'un acide gazeux, par l'emploi de l'ammoniaque, qui opère la condensation de l'acide.

M. GUÉRIN, à Paris, quai des Orfèvres, n° 20.

M. Guérin, capitaine-adjutant-major du corps des sapeurs-pompiers, s'est livré à la recherche d'un moyen propre à prévenir l'altération assez prompte des coutures en fil de chanvre dans les tuyaux destinés au service des pompes ; il s'est servi de fil en laiton qui ne change en rien la construction du *boyau*, et dont l'usage a été préféré à la couture par les clous en cuivre rivés.

M. Guérin a présenté aussi des seaux d'incendie en toile à voiles qui ont été également adoptés.

SECTION III.

CRINS POUR MEUBLES ET AUTRES USAGES.

M. BRICAILLE, *fabricant de crins frisés, à Paris, rue Pierre-Levée, faubourg du Temple, n° 13.*

La bonne préparation et la mise en teinture perfectionnée du crin en ont multiplié les applications; aussi les meubles dans lesquels cette matière est employée ont-ils beaucoup gagné sous ces rapports. Les échantillons et les objets confectionnés, présentés à l'exposition par M. *Bricaille* sont d'une grande beauté; ses garnitures de meubles, d'objets de sellerie, sont douées d'une élasticité remarquable.

COIFFURES.

MM. NORMANDIN, REGNIER.

L'art de la coiffure occupe dans Paris seulement, environ quatre mille ouvriers, et place chaque année dans le travail et le commerce des cheveux pour plus de six millions de francs en circulation.

Plusieurs artistes ont porté la chevelure artificielle à un très haut degré de perfection; ils parviennent à produire une illusion complète.

MM. NORMANDIN *frères, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 6.*

MM. *Normandin frères*, qui ont concouru aux perfectionnemens indiqués ci-dessus ont, en outre,

simplifié le travail des perruques, en modifiant avec succès le crochet qui sert à passer les cheveux au travers du tissu de soie; celui-ci, comme on sait, représente le tissu cutané ou la peau de la tête. L'effet du changement introduit par MM. Normandin est de pouvoir achever en peu d'heures ce qui exigeait une journée de travail.

Les mêmes exposans ont présenté des ressorts métalliques avec lesquels on peut fixer les perruques d'une manière solide. Une grande habileté dans la confection de ces objets leur a mérité la confiance de nos concitoyens et d'un grand nombre d'étrangers.

M. REGNIER, coiffeur, à Paris, passage Véro-Dodat, n° 6.

Les ouvrages de cet artiste sont fort dignes d'attention par un haut degré de perfection dans l'imitation des chevelures naturelles, ainsi qu'on a pu en juger par une perruque blanche que M. *Regnier* a présentée.

CORDES EN BOYAUX POUR LES INSTRUMENS DE MUSIQUE.

L'industrie et le commerce qui s'exercent sur ces objets acquièrent de jour en jour une importance plus grande et proportionnée à ses récents progrès, aux développemens rapides du goût pour la musique en France. Dans le département de la Seine, la fabrication annuelle des cordes harmoniques représente une valeur de 660,300 francs, qui n'est limitée

que par la quantité de matières premières (boyaux de moutons) récoltées dans les abattoirs.

C'est à la nature seule des mêmes matières premières qu'il faut attribuer les plus grandes proportions de bonnes chanterelles obtenues en Italie : là, en effet, les moutons d'une plus petite race donnent abondamment les boyaux peu volumineux, qui, assemblés entiers au nombre de trois doivent former généralement les chanterelles de première qualité.

M. SAVARESSE, *fabricant de cordes d'instrumens, à Grenelle près de Paris, son magasin à Paris, passage Vivienne, n° 32.*

On doit à M. Savaresse le meilleur mémoire qui ait été écrit sur l'art de fabriquer les cordes harmoniques.

Cet ingénieux manufacturier a imaginé un instrument commode pour estimer le volume, l'élasticité et la force des cordes d'instrumens. Ses procédés ont mérité le premier prix de la Société d'Encouragement, et signalés par cette distinction honorable ils ont été accueillis par les Italiens eux-mêmes, dont ils ont perfectionné les produits déjà si estimés et si connus dans le monde musical sous le nom de *cordes de Naples*.

Les chanterelles, secondes et troisièmes de violon, préparées sans nœuds par M. Savaresse offrent les qualités si recherchées des musiciens, justesse de son, résistance, durée. Elles ont d'ailleurs le brillant, la

transparence, en un mot toute l'apparence qu'exige la faveur commerciale.

PINCEAUX ET BROSSES.

MM. Antoine SAUNIER, BABEUF, ODIÉ.

Ces objets, naguère tirés d'Allemagne, sont actuellement très bien confectionnés à Paris, où les consommateurs exigent la réunion des qualités des produits étrangers.

M. Antoine SAUNIER, *fabricant de pinceaux, à Paris, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, n° 31.*

M. Saunier, qui fut cité honorablement à l'exposition de 1823, pour les perfectionnemens qu'il a apportés dans la fabrication des pinceaux et brosses, continue à mériter cette distinction. Il fabrique annuellement sept mille douzaines de pinceaux et brosses variés avec des matières venant en grande partie de la Russie.

M. BABEUF, *fabricant de pinceaux, à Paris, rue de la Harpe, n° 11.*

La fabrique de pinceaux et brosses de M. Babeuf n'est pas moins importante que celle ci-dessus mentionnée. Il occupe environ dix ouvriers et fait des expéditions de ses produits estimés dans le Levant, à Buénos-Ayres, etc.

M. ODIÉ, *parfumeur, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 264.*

M. Odié a cherché à remédier à un grave inconvé-

nient que l'on reproche aux brosses à dents dont les brins, fixés avec du fil de cuivre qui se recouvre d'oxide, se détériorent assez promptement. Ses brosses, montées en plomb, présentent assez de solidité.

MODÈLES D'ANATOMIE.

MM. AUZOU, DUPONT *aîné*.

M. AUZOU, *docteur en médecine, à Paris, rue du Paon, n° 8.*

M. *Auzou* a présenté une pièce d'anatomie artificielle propre à faciliter la première étude de l'anatomie et dont l'exécution remarquable a été approuvée par la Section de chirurgie à l'Académie de médecine. La matière moulée est formée de produits végétaux presque aussi dure que le bois; elle est bien moins cassante, même après une dessiccation complète.

A l'état frais, elle est susceptible de prendre les formes les plus déliées; ces avantages permettent à M. *Auzou* de faire des sujets artificiels dont toutes les pièces se démontent et se replacent très facilement.

M. DUPONT *aîné, à Paris, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 9.*

M. *Dupont*, naturaliste distingué, a présenté une très belle collection de pièces d'anatomie comparée, modelées en cire. On a remarqué les pièces représentant tous les progrès de l'incubation de l'œuf de poule depuis le premier jour jusqu'à la sortie du poulet.

SELLERIE.

MM. HUART, FOURCY, BATTANDIER.

Nos exportations en ce genre démontrent des progrès assez récents. Déjà en 1826 elles se sont élevées à une valeur de 682,062 francs, dans laquelle la fabrication de Paris représentait 200,000 francs.

M. HUART, *sellier-harnacheur, à Paris, rue de Rivoli, n° 18.*

Les selles et autres pièces d'arnachement de luxe de M. *Huart* sont légères et bien exécutées ; elles approchent beaucoup de celles des Anglais pour la bonne et l'élégante confection ; le cuir employé par M. *Huart* vient de Pont-Audemer ; il fait des expéditions en Suisse.

M. FOURCY, *à Paris, rue Saint-Martin, n° 195.*

M. *Fourcy* fait un commerce assez important de selles de tous genres et à des prix modérés.

M. BATTANDIER, *sellier-ceinturonnier, à Paris, rue de Seine, n° 15.*

Le nouveau genre de malles en cuir, dites à soufflet, avec serrure à pompe, exposée par M. *Battandier*, présente, par la disposition de ses compartimens variés, suivant les différentes formes des objets à renfermer, l'avantage d'éviter les froissemens si nuisibles dans les voyages. Chaque compartiment ou case est serré par des courroies particulières.

PORTEFEUILLES ET NÉCESSAIRES.

MM. FENOUX, LIOCHE, HOLZBACHER, VANNIER, GÉRY.

La fabrication des portefeuilles et nécessaires acquiert de l'importance en France et à l'étranger par la multiplicité, la variété des modèles, et le soin apporté dans la confection des portefeuilles et autres objets qui se rattachent à cette branche de l'industrie parisienne; on y emploie principalement des maroquins, cuirs de Russie, et autres peaux préparées, de la soie, du carton, des bois de travail, ornemens de laiton, d'acier, dorures et autres accessoires de luxe.

L'importance de l'exportation pour les principaux fabricans de Paris, au nombre de quarante, est de 100,000; la valeur totale de leur production annuelle peut être portée à 200,000 fr.; la vente journalière est opérée par 270 papetiers et fabricans de portefeuilles.

M. FENOUX, *fabricant de portefeuilles, à Paris, rue de Grenelle Saint-Honoré, n° 51.*

M. *Fenoux* a un établissement bien dirigé dans lequel il occupe cent ouvriers; son commerce s'étend à l'étranger.

M. LIOCHE, *à Paris, rue Meslay, n° 4.*

Les produits de M. *Lioche*, qui ont été mentionnés honorablement à la dernière exposition, sont toujours dignes de cette distinction par leur confection soi-

gnée; on a remarqué des portefeuilles de poche, agenda, album, très bien faits, enrichis de forts jolis ornemens.

M. HOLZBACHER, *fabricant de nécessaires, à Paris, rue Saint-Martin, n° 76.*

M. *Holzbacher*, qui occupe cinquante ouvriers à la fabrication de portefeuilles et nécessaires, fait, à l'étranger, un commerce assez étendu de ses produits, qui y sont estimés.

M. VANNIER, *fabricant de portefeuilles, à Paris, rue Phe-lippeaux, n° 11.*

La confection des portefeuilles en vogue exige le gaufrage des peaux; M. *Vannier* opère le gaufrage assez en grand pour approvisionner ses confrères et les relieurs; il y parvient à l'aide d'un balancier de très grande dimension qui remplace avantageusement la presse pour la promptitude de l'opération. C'est par ce moyen que M. *Vannier* a pu établir une baisse notable dans le prix des ornemens gaufrés, et permettre de multiplier les dessins *mosaïques* formés par la juxta-position de peaux de diverses couleurs, et fort recherchées dans la reliure.

M. GÉRY, *fabricant de portefeuilles et nécessaires, à Paris, rue de la Coutellerie, n° 10.*

Parmi les boîtes et nécessaires compris dans l'exposition de M. *Géry*, on a remarqué quelques objets plaqués en paille et d'un joli effet; ce genre

de travail demande un soin minutieux et peut présenter assez de solidité.

PARAPLUIES.

MM. HUBERT-DESNOYERS, HÉNAUT et GRAVET.

De notables perfectionnemens ont été introduits, depuis quelques années surtout, dans la fabrication des montures de parapluies à la fois plus solides et plus élégantes ; elles se prêtent bien mieux aux formes déliées et légères du grand nombre de parapluies modernes.

La fabrication et le commerce des parapluies ont à Paris cette importance acquise à tous les objets utiles devenus de première nécessité par suite d'habitudes prises dans toutes les classes.

On compte à Paris 115 marchands et fabricans de parapluies dont le commerce total peut être évalué à 4,620,000 fr.

M. HUBERT-DESNOYERS, *fabricant de parapluies, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 74.*

Les améliorations apportées par M. Desnoyers dans ses parapluies dits à vis, consistent dans la facilité qu'ils offrent à se démonter et remonter sans aucun risque d'être brisés, et à prévenir la rouille des montures.

MM. HÉNAUT et GRAVET, *fabricans de parapluies, à Paris, place de la Madeleine, n° 16.*

Les parapluies d'une construction particulière

que confectionnent MM. *Hénaut et Gravet*, sont à l'usage des peintres de paysages : ils mettent commodément à l'abri du vent, de la pluie et du soleil.

M. VELLE, *fabricant de bourses par procédé mécanique, à Paris, cour Batave, n° 3.*

Le procédé mécanique pour la fabrication des bourses en soie, procure l'avantage d'établir ces objets d'un usage si général à des prix très modérés et leur donne toute la solidité désirable.

CHAPEAUX DE SOIE.

Mesdames MANCEAU, MM. DAVILLA et DABBÉ, SANSOT.

Cette industrie nouvelle vient ajouter à la variété des coiffures parmi lesquelles la mode peut exercer tour à tour ses inconstantes préférences.

Mesdames MANCEAU, à Paris, rue Chapon, n°. 13.

Mesdames *Manceau* ont exposé un assortiment de chapeaux de soie pour hommes et de tissus variés, en lacets de soie et de coton, pour hommes et pour femmes, dont la belle confection produit une illusion complète dans l'imitation des chapeaux de paille d'Italie ou de paille de riz. De nouveaux perfectionnemens apportés par mesdames *Manceau* dans leur fabrication les rendent de plus en plus dignes de la médaille d'argent qui leur fut décernée en 1823. Elles emploient près de cent cinquante ouvriers habituellement.

MM. DAVILLA et DABBÉ, à Paris, rue Sainte-Avoie, n° 59.

SANSOT, à Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 1.

Ces fabricans ont exposé des chapeaux couverts d'un tissu de soie dit imperméable, bien confectionnés, et dont l'usage commence à se répandre.

CORSETS.

Plusieurs personnes ont présenté cette année à l'exposition des corsets qui offrent un grand luxe de travail; leur principal mérite doit être dans une confection bien ajustée, qui, régularisant le plus possible la pression de la taille, ne nuise pas sensiblement à son développement, n'occasionne pas trop de gêne, et puisse quelquefois offrir des garanties contre les difformités de croissance; ceux qui nous ont paru réunir ces conditions à différens degrés, ont été exposés par mademoiselle *Leroy*, fabricante de corsets, rue Louis-le-Grand, n° 25.

Madame *Mayer*, fabricante de corsets, passage Choiseul, n° 32.

Madame *Roche*, fabricante de corsets, rue Bourbon-Villeneuve, n° 52.

Madame *Dyskiewick*, rue du faubourg du Temple, n° 74.

COLS D'UNIFORME.

Mesdames LESOUËF DE PETIGNY, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 13.

La fabrique que dirigent mesdames *de Petigny*

a pris de grands développemens ; elle fournit plusieurs régimens de l'armée ; ses cols sont garnis en *soie* de sanglier. Leur confection occupe un grand nombre de jeunes orphelines.

M. DEMARNE, *fabricant de cols, à Paris, rue Montesquieu, n° 5.*

Ce fabricant a présenté des cols-cravates agrafés qui offrent l'avantage d'éviter la peine et la perte de temps qu'exigent pour être nouées, même moins élégamment, les cravates ordinaires.

M. BRUNE, *à Paris, rue de Valois, n° 8.*

M. Brune fabrique des cols-cravates et des rosettes cartonnées pour les décorations, montées avec goût.

M. GALICY, *fabricant de tours en cheveux et en soie.*

Il a exposé des produits de sa fabrique.

M. BONHOURET-STAIGER, *guétriier, à Paris, rue Traversière Saint-Honoré, n° 15.*

M. Staiger, fort habile dans la coupe des guêtres, a exposé un modèle en choisissant les circonstances qui présentent le plus de difficultés : il a confectionné des guêtres bien ajustées en une étoffe de soie, qu'il était très difficile de tendre sans plis.

CHAPITRE VIII.

PRODUITS DES BEAUX-ARTS.

C'est surtout dans les industries manufacturières où le goût des belles formes ajoute le plus de prix, que nos habiles fabricans excellent à Paris.

La réunion au centre de la France moderne, nous allons dire du monde civilisé, du plus grand nombre d'artistes ingénieux et d'amateurs distingués place cette localité dans les conditions les plus favorables aux développemens de tous les arts de luxe qui concourent à multiplier les jouissances de la vie.

D'importantes exportations en ce genre attestent ces progrès constans, auxquels nos rivaux dans presque toutes les exploitations manufacturières rendent eux-mêmes hommage.

La bijouterie, les bronzes dorés, l'horlogerie de luxe, sont au nombre des plus importantes industries du département de la Seine. Nous en ferons juger par quelques données statistiques sur chacune d'elles en particulier.

ORNEMENS ET VASES EN FONTE ET CUIVRE.

MM. BENOÎT, CASSÉ, BILLON.

M. BENOÎT, *fondeur, à Paris, rue Neuve-Popincourt, n° 7.*

Parmi les objets d'ornement sortis des ateliers de

M. *Benoît*, dans lesquels il occupe quarante ouvriers, on a remarqué un grand vase en fonte, exécuté sur le modèle de l'un de ceux que possède le Musée; ce vase, d'une exécution difficile, dont le moulage est très remarquable, est surchargé de têtes de mauvais goût.

Une console de forme gothique, deux petits vases médicis en bas-reliefs, offrent des exemples d'un moulage parfait et digne d'encouragement.

M. *Cassé*, chaudronnier, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 56.

Les deux bustes en cuivre rouge faits seulement à l'aide du marteau que M. *Cassé* a exposés, offrent un exemple remarquable des difficultés que peut vaincre l'art de la chaudronnerie : les mêmes procédés se sont appliqués avec beaucoup de succès à la construction des vases en platine.

M. *Billon*, fabricant de chaudronnerie, à Paris, rue Neuve-Saint-Martin, n° 5.

M. *Billon* réussit très bien dans les moules à pâtisseries, dont les formes élégantes et variées sont souvent d'une exécution difficile.

BIJOUTERIE.

Le nombre des bijoutiers, joailliers, lapidaires, s'élève à 975.

La bijouterie de Paris ne connaît pas de rivale.

On estime la production annuelle à 36,827,000 fr. Elle occupe trois mille cinq cents ouvriers, met en œuvre 6,400,000 fr. d'or, 12,000,000 de fr. de pierres précieuses, et exporte (1826) 1,366,947 fr.; les exportations générales de toute la France se sont élevées, en 1826, à 4,342,422 fr.

ACIER POLI. — PARURES ET BIJOUX DE FONTE.

MM. FRICHOT, PROVENT, POLY, HERFORT, RICHARD, REYNAUD, HOUDAILLE, MARCHAND, COURTIER, BERNAUDA, BURLÉ.

M. FRICHOT, *fabricant d'objets en acier poli, à Paris, rue des Gravilliers, n° 42.*

Ce fabricant distingué, à qui une médaille d'or fut justement décernée à chacune des expositions de 1819 et 1823, a fait de nouveaux efforts pour perfectionner son art : ses ornemens de cheminée, pendules, candelabres, etc., sont fort remarquables par la précision et le fini du travail. Il emploie trente ouvriers.

M. PROVENT, *fabricant de bijouterie en acier poli, à Paris, rue Salle-au-Comte, nos 4 et 6.*

C'est plus particulièrement dans la fabrication des objets de parure que M. Provent continue à se montrer digne de la médaille d'argent qui lui fut décernée en 1823. Cette année, indépendamment de ses boucles, bracelets, clefs de montre, poignées d'épée; médaillons, etc., il a exposé des objets de

plus grande dimension : deux flambeaux d'acier en partie bronzés, et une pendule d'acier poli, à facettes étincelantes étaient fort remarquables.

M. POLY, *fabricant d'acier brillant, à Paris, rue du Faubourg Saint-Martin, n° 113.*

Les objets exposés par M. Poly consistent en parures de divers modèles d'un beau fini. Ce fabricant fut distingué honorablement par le Jury de l'exposition en 1823.

M. HERFORT, *fabricant d'acier poli, à Paris, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 65.*

Cet artiste distingué, plein de zèle pour son art, réunit à une grande perfection de travail l'invention de formes nouvelles, variées et de bon goût : la pendule surmontée d'un vase d'une coupe légère et élégante, qu'il a exposée, atteste ce genre de mérite dans son auteur.

FONTE DE FER DITE DE BERLIN.

MM. J.-J. RICHARD *et Compagnie, fondeurs, à Paris, parvis Notre-Dame, n° 24.*

MM. Richard *et Compagnie* ont donné beaucoup d'extension à la fabrication des parures et des divers bijoux qui naguère étaient connus seulement sous le nom de bijouterie de Berlin; ils sont exécutés aujourd'hui en France avec une grande supériorité. La fonte employée est de nature à recevoir un assez

beau poli ; ces objets sont creux et ornés de dessins élégans , et souvent recouverts d'un beau vernis noir.

M. REYNAUD, *fabricant de bijouterie de deuil , à Paris , passage Molière.*

La bijouterie de deuil n'est autre que la bijouterie en fonte dite de Berlin , sur laquelle on applique un vernis noir ou bronzé , très solide , M. Reynaud a présenté un assortiment de ces bijoux d'une agréable simplicité , il en fait déjà un commerce assez important non seulement en France , mais encore à l'étranger.

M. HOUDAILLE , *à Paris , rue Saint-Martin , n° 171.*

M. Houdaille confectionne à des prix modiques les bijoux en fonte de cuivre, laiton de bronze , et en jais pour deuil : les divers modèles exposés par ce fabricant offrent des ornemens de bon goût.

M. MARCHAND, *bijoutier en fonte , à Paris , rue Saint-Martin , n° 185.*

M. Marchand a exposé de fort jolies parures en fonte française dite de Berlin , et en jais.

M. COURTIER , *bijoutier en fonte , à Paris , rue de la Lingerie , n° 5.*

Ce fabricant a présenté un assortiment d'objets de parure en fonte , et un cadre en fer à ornemens de même matière , un cartel pour un mouvement

de pendule chargé d'un grand nombre d'ornemens en fer, tous rapportés.

BIJOUX EN PLATINE.

M. BERNAUDA, orfèvre, à Paris, quai des Orfèvres, n° 32.

M. Bernauda, qui obtint une médaille de bronze en 1823, pour la fabrication de bijoux et objets en platine ou alliages de platine et autres métaux, est le seul qui continue aujourd'hui d'exploiter cette nouvelle branche de bijouterie en fabrication ; les couleurs variées obtenues par les différens alliages lui ont permis de créer une bijouterie d'un genre nouveau et agréable, et qui n'est pas moins remarquable par sa belle exécution.

M. BURLÉ, horloger-bijoutier, à Paris, Palais-Royal, galerie vitrée, n° 215.

Cet artiste a découvert un alliage du platine dont la couleur imite parfaitement celle de l'or. Cette composition est susceptible de prendre un beau poli et de conserver sa couleur. *M. Burlé* a présenté des montres qu'il établit à des prix très modérés, de 25 à 40 francs, suivant la qualité du mouvement ; les boîtes sont faites avec cet alliage, pour lequel il a pris un brevet d'invention.

ORFÈVRES.

MM. CAHIER, FAUCONNIER, ODIOT, LEBRUN, PARAUD, CHASSAGNOLLE, BASNIER, GAUDAIS.

L'orfèvrerie de Paris est depuis long-temps en

possession d'une faveur méritée en France et à l'étranger. C'est surtout à la reproduction des belles formes dans les vases, coupes antiques et les divers objets de luxe destinés à décorer nos services de table qu'elle doit cette faveur méritée.

M. Charles CAHIER, *orfèvre, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 283.*

Ce fabricant continue à mériter les distinctions qu'il a obtenues en 1819 et 1823. Les objets exposés précédemment se distinguaient alors, comme ceux qu'il a présentés cette année, par une grande magnificence : la plupart des objets en vermeil à l'usage du culte, qui ont servi au dernier sacre, ont été composés par M. Lafitte, habile dessinateur.

M. FAUCONNIER, *fabricant d'orfèvrerie, à Paris, rue du Bac, n° 58.*

M. Fauconnier est toujours au premier rang parmi les orfèvres que distinguent les beaux ouvrages dignes de donner dans les cours étrangères une juste et haute idée des arts en France. On admire les vases de formes élégantes enrichis de médaillons ciselés et de sculpture gracieuse. Ce fabricant obtint la médaille d'or en 1819 et 1823.

M. ODIOT (Charles-Nicolas), *fabricant d'orfèvrerie, à Paris, rue l'Évêque-Saint-Honoré, n° 1.*

Cette maison, connue depuis long-temps en France et à l'étranger pour la beauté et la richesse de ses

produits , a donné des preuves nouvelles de bon goût dans les objets qui ont été exposés cette année : M. *Ch. Odiot* soutient dignement la haute réputation de son père , à qui une médaille d'or fut précédemment décernée.

M. **LEBRUN** , *fabricant d'orfèvrerie , à Paris , quai des Orfèvres , n° 40.*

Ce fabricant est un de ceux dont les ouvrages ont été distingués à la dernière exposition : il reçut une médaille d'argent. Ses produits cette année sont encore dignes de cette récompense ; la ciselure de ses beaux vases d'orfèvrerie est très remarquable ; on y a vu une heureuse opposition des *mats* aux *brunis*.

M. **BERTRAND-PARAUD** , *fabricant d'orfèvrerie.*

C'est principalement par des ouvrages et objets de décors pour les églises , que cette maison déjà ancienne a établi sa réputation. Parmi les objets exposés par M. *Bertrand-Paraud* on remarquait une statue de la Vierge portant l'Enfant Jésus ; le corps , fait en argent plané et non moulé , présentait des difficultés heureusement vaincues ; mais en général les figures *sculptées* en métaux précieux mats ou polis , sont plus éblouissantes qu'agréables à la vue.

M. **CHASSAGNOLLE** , *fabricant d'orfèvrerie , à Paris , rue Chapon , n° 17.*

Les produits présentés par M. *Chassagnolle* con-

sistaient en vases d'église, candelabres et vases de table, tous bien exécutés.

M. BASNIER, *fabricant d'orfèvrerie, à Paris, quai de l'Horloge, n° 55.*

Les produits de M. *Basnier*, dans le genre de ceux cités plus haut, la plupart destinés aux églises, sont aussi dignes d'intérêt pour leur belle exécution.

M. GAUDAIS, *fabricant d'orfèvrerie, à Paris, Palais-Royal, n° 118.*

Il a exposé un assortiment d'objets à différens usages; on a remarqué une caisse de tilbury dont les panneaux étaient en cuivre plaqué d'argent.

PLAQUÉ, DOUBLÉ D'OR ET D'ARGENT.

MM. FABRE, PARQUIN, PILLIoud, BERTHOLON, BALAINE, VEYRAT, CHANDEZON, AMELING, BARTHÉLEMY.

Les industries de création moderne ont fait des progrès remarquables; leurs produits se rapprochent de plus en plus des produits brillans en métaux massifs; beaucoup moins coûteux, ils peuvent donner une grande extension aux débouchés de notre orfèvrerie.

M. FABRE (Alphonse), *fabricant de plaqué, à Paris, rue des Enfans-Rouges, n° 2.*

M. *Fabre* soutient dignement la réputation de son prédécesseur, M. Tourrot, auquel une médaille d'or fut décernée en 1823 pour le degré de perfection

auquel il porta le *plaqué*. Les produits offerts cette année par M. *Fabre* consistaient en vases d'église, statue de vierge, etc., un ostensor en doublé d'or imitant parfaitement le vermeil, captivait surtout l'attention.

M. PARQUIN (Théodore), *fabricant de plaqué d'or et d'argent, à Paris, rue Popincourt, n° 66.*

L'établissement de M. *Parquin* est le plus considérable de ce genre. Son commerce est très étendu, il occupe soixante ouvriers chez lui, et environ trente personnes dans les prisons de Bicêtre et Saint-Lazare; il emploie en outre la puissance mécanique d'une machine à vapeur *de douze chevaux* destinée à faire mouvoir quatorze laminoirs dont le plus grand a trente-trois pouces. Les perfectionnemens notables apportés par M. *Parquin* dans cette fabrication en grand lui ont permis d'établir à des prix très modérés tous ses produits.

C'est au zèle et au talent de fabricans tels que M. *Parquin* que les produits de notre industrie doivent souvent de rivaliser, et quelquefois d'acquérir quelque supériorité sur ceux de nos concurrens d'Angleterre; l'importance du commerce de ce fabricant est de 700,000 francs tant en France qu'à l'étranger.

Parmi les objets en plaqué d'argent sortant de ses ateliers on a remarqué une table-guéridon avec un service, et une baignoire du même travail.

M. PILLIoud , fabricant d'orfèvrerie plaquée , à Paris , rue des Juifs , n° 11.

M. Pillioud , qui reçut une médaille de bronze en 1819 et 1823 , s'occupe toujours et avec succès de perfectionner cette branche de l'industrie : ses produits ont été vus avec un intérêt bien mérité.

M. BERTHOLON , fabricant de plaqué , à Paris , rue Michel-le-Comte , n° 30.

Cet habile fabricant , l'un des plus anciens dans cette carrière , occupe quarante ouvriers , et soutient la réputation qu'il s'est acquise dans le commerce en s'attachant à rendre le plaqué beau et solide. L'observation que nous avons faite sur les statues en métaux brillans , s'applique complètement à une vierge de grande dimension exposée par M. Bertholon , et dont les formes , sous le rapport du dessin , laissaient d'ailleurs , beaucoup à désirer.

M. BALAINE , fabricant de doublé d'argent , à Paris , Faubourg du Temple , n° 91.

Les produits de cette maison ont été avantageusement connus par les expositions précédentes ; cette année , M. Balaine a présenté des objets en plaqué qui ne le cèdent en rien à ceux de M. Châtelain , son prédécesseur.

M. VEYRAT , fabricant d'orfèvrerie , à Paris , rue de la Tour , n° 8.

M. Veyrat occupe cent ouvriers ; sa fabrication est

II.

13

considérable et son commerce assez étendu. Il confectionne le plaqué sur le fer, l'acier, etc. : le premier, il offrit des couverts à filets en plaqué d'argent.

M. CHANDEZON jeune, *fabricant de plaqué, à Paris, rue Saint-Martin, n° 245.*

Ce fabricant a exposé un assortiment d'objets d'église et de services de table bien exécutés. Il occupe douze ouvriers, terme moyen.

M. AMELING, *graveur, fabricant d'orfèvrerie.*

M. *Ameling* est un de nos plus habiles graveurs-ciseleurs et fabricans d'orfèvrerie. Il a exposé une pomme de canne de tambour-major, deux panneaux ou armoiries pour les notaires, plusieurs armoiries en gravures et ciselures, et des médailles; le tout fort bien exécuté.

M. BARTHÉLEMY, *fabricant de plaqué et pierreries, à Paris, Palais-Royal, n° 112.*

M. *Barthélemy*, qui obtint une médaille de bronze en 1823, a exposé des objets d'un très bel effet. Cette année, il y a joint des imitations de pierreries de sa fabrique.

M. DEVRINE, *argenteur, à Paris, quai de l'Horloge du Palais, n° 71.*

M. *Devrine* a exposé des vases et différens modèles de pendule argentés. Ses cadrans de pendule argentés au mat par un nouveau procédé, sont d'un bel effet, et généralement employés par les horlogers de Paris.

M. THÉVENIN, *doreur sur fer, à Paris, rue Sainte-Avoie, n° 58.*

M. *Thévenin* a exposé un modèle de grille, partie en fer et partie en fonte de fer, doré au mercure par un nouveau procédé, quelques autres pièces dorées d'après le même procédé, et une bande d'acier laminé après avoir reçu cette dorure afin d'en faire apprécier la solidité.

BRONZES DORÉS.

MM. THOMIRE, DÉNIÈRE, RAVRIO-LENOIR, FEUCHÈRE *et* FOSSEY, GALLE, CHOISELAT-GALLIEN, JEANNEST, BLERZY, CORNIER.

La fabrication d'une foule d'objets d'ornement en bronze vernis et dorés est une des plus importantes industries parisiennes, et de celles dont les succès se fondent principalement sur le bon goût et la pureté des formes : nos plus habiles manufacturiers en ce genre puisent leurs inspirations dans les belles et nombreuses compositions de nos grands peintres et de nos spirituels dessinateurs. Aussi des exportations considérables témoignent-elles de notre réputation justement acquise à l'étranger. On vient chercher de toutes parts à Paris, parmi ces immenses et riches collections de plus en plus variées, ce que l'on ne saurait trouver nulle part ailleurs.

Une nouvelle industrie commence à se fonder sur la reproduction de divers sujets de bronze opérée

avec la fonte de fer, à laquelle un vernis vient ensuite donner l'apparence du bronze.

La fonte, la ciselure, dorure, argenture et l'achèvement des bronzes occupent dans Paris cent cinq établissemens principaux qui font travailler huit cent quarante ouvriers, dont le salaire s'élève à 1,209,600 fr. La valeur totale des produits vendus représente annuellement une somme de 5,250,000 francs.

On exporte, année commune, de Paris seulement, une valeur d'environ 2 millions en bronzes neufs et anciens, et en objets divers ornés de bronze. C'est la presque totalité de nos exportations en ce genre.

MM. THOMIRE *et Compagnie, fabricans de bronzes dorés, à Paris, rue Blanche, n° 45.*

La réputation de ces habiles artistes, dont les ouvrages sont des modèles de goût et d'exécution, est établie depuis long-temps. Une médaille d'or à chacune des expositions de 1806, 1819 et 1823, leur fut décernée comme un témoignage de l'admiration publique qu'ils savent soutenir à la même hauteur. Parmi ceux de leurs produits qui ont figuré cette année, on remarquait le grand *surtout* de table appartenant à la Ville; et composé de dix-sept pièces, occupant ensemble 50 pieds de longueur. Ce bel ouvrage offre en figures allégoriques, parfaitement ciselées, l'union de la Paix, du Commerce et de l'Industrie. Des candelabres et autres pièces d'une belle exécution, et dont la dorure relevait l'élégance des formes, attestaient encore le talent de MM. Thomire.

M. DÉNIÈRE, *fabricant de bronzes, à Paris, rue d'Orléans, au Marais, n° 9.*

L'attention du public a été captivée par l'admirable ouvrage en bronze de M. *Dénière*, représentant un Parnasse entouré des neuf Muses, soutenu par un groupe de Chimères assis sur un plateau de marbre; des vases, des candelabres, deux statues d'après l'antique, un ornement de cheminée en style grec, etc., sont des ouvrages de formes très pures. M. *Dénière* obtint en 1819 une médaille d'argent, en 1823 une médaille d'or; il s'est encore surpassé dans l'exposition de cette année.

M. RAVRIO-LENOIR, *fabricant de bronzes, à Paris, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 19.*

M. *Ravrio* a exposé de jolis bronzes et ornemens de bon goût, et surtout des lustres magnifiques. Le dessin des statues laisse peut-être quelque chose à désirer. M. *Ravrio*, qui obtint en 1823 une médaille d'argent, possède une manufacture des plus importantes pour la fabrication des objets en bronze.

MM. FEUCHÈRE et FOSSEY, *fabricans de bronzes, à Paris, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n° 25.*

MM. *Feuchère* et *Fossey* ont exécuté des pendules d'un genre gothique bien choisi, sans tomber dans aucun des écarts si nombreux et de si mauvais goût auxquels on s'est laissé si facilement entraîner dans ces derniers temps pour une foule d'ouvrages de décors.

Des bustes , des copies réduites des chevaux de Marly, et des lustres variés , offrant une grande richesse d'ornemens , se faisaient encore remarquer au milieu de l'exposition de MM. *Feuchère* et *Fossey* , par la pureté d'exécution.

MM. *Feuchère* et *Fossey* avaient obtenu déjà en 1819 une médaille d'argent.

M. GALLE , fabricant de bronzes , à Paris , rue de Richelieu ,
n° 93.

Le nom de M. *Galle* ne peut être séparé de celui de nos plus habiles fabricans. Il obtint une médaille d'argent en 1819 , et une médaille d'or en 1823 ; à chacune des expositions précédentes , comme à celle de cette année , ses bronzes dorés ont été jugés de la plus grande beauté et du meilleur goût ; on admirait surtout cette année son *Gladiateur blessé* , modèle de pureté des formes.

M. CHOISELAT-GALLIEN , à Paris , rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice , n° 8.

Déjà un grand nombre d'églises sont redevables à ces nouveaux fabricans d'ornemens variés et fort remarquables. Dès leur début dans la carrière , une médaille de bronze fut décernée à M. *Choiselat-Gallien*. Les produits exposés par cet habile manufacturier étaient dignes de l'intérêt qu'ils ont excité : un grand candelabre d'une riche composition , exécuté sur le dessin de M. *Baltard* , une belle lampe , une châsse gothique et des palmiers commandés pour la

décoration extérieure d'un saint-sacrement étaient d'une exécution difficile, très heureusement achevée ; des pendules, des statues, et surtout deux figures d'anges adorateurs, offraient une pose gracieuse admirée des plus habiles artistes.

M. JEANNEST, *fabricant de bronzes, à Paris, rue Boucherat, n° 18.*

C'est surtout par une perfection dans la ciselure que les produits exposés par *M. Jeannest* se sont distingués. Ses statues d'enfans ont toute l'expression de la gentillesse et de la naïveté du premier âge ; sa Bacchante était d'un beau fini ; ses pendules, candélabres, girandoles, etc., sont également bien ciselés et dorés.

M. BLERZY, *à Paris, rue du Roule, n° 13.*

M. Blerzy, qui exposait pour la première fois des échantillons de ses produits, a présenté divers sujets bien exécutés en bronze doré, à l'usage du culte.

M. CORNIER, *fabricant de bronzes, à Paris, rue de la Chaussée des Minimes, n° 5.*

M. Cornier s'est attaché à une spécialité dans la fabrication des bronzes : ce sont des ornemens et galeries de cheminées, mais d'une variété, d'une élégance et d'un goût qui donnent une idée très favorable du talent de cet artiste ; ses produits sont estimés dans le commerce.

L'art du bronzier se fonde en général sur le moulage des divers alliages du cuivre avec l'étain et le zinc. Cette industrie réunit à elle seule plusieurs genres de fabrication. C'est particulièrement aux applications du dessin, au bon goût répandu généralement dans les ateliers, et au concours des artistes les plus distingués de la capitale, qu'est dû le haut degré de perfection des bronzes ciselés qui ont enrichi l'exposition de cette année. Les produits de chacun des exposans portaient l'empreinte de ces qualités précieuses qui les font rechercher de toutes les cours de l'Europe. Nous citerons comme dignes d'un grand intérêt les produits offerts par

M. *Dehèque*, fabricant de bronzes, rue Saint-Fiacre, n° 4 ;

M. *Ottin*, fabricant de bronzes, rue Simon-le-Franc, n° 12 ;

M. *Delaunay*, horloger, fabricant de bronzes, rue Bourg-Labbé, n° 11 ;

M. *Villemsens*, fabricant de bronzes, rue Michelle-Comte, n° 18 ;

M. *Wahl*, fabricant de bronzes et cristaux, rue Grange-aux-Belles, n° 26 ;

M. *Brunet*, fabricant de bronzes, rue du Pont-aux-Choux, n° 21.

CADRES, BORDURES ET AUTRES ORNEMENS MÉTALLIQUES.

M. GIBON, *fabricant de cadres et bordures en métal doré et vernis, à Paris, rue de Richelieu, n° 9.*

M. Gibon, qui commence un nouveau genre de fabrication, a présenté des cadres et bordures en fer et en cuivre dorés sous verre, vernis, de couleurs différentes et d'un fort joli effet. Quelques unes de ces bordures sont destinées à encadrer les tentures et autres décors des appartemens de luxe; elles promettent une longue durée.

MM. BUGNOT père et fils, *fabricans d'ornemens de meubles, à Paris, rue de la Perle, n° 4.*

M. Bugnot fabrique des ornemens de meubles et d'appartemens en cuivre estampé et découpé à jours; tels que plaques de portes, encadremens de gravures, *tirans* de sonnettes, crochets de boiseries, etc. Tous ces objets *dorés* sont vernis par un nouveau procédé qui offre beaucoup de solidité, et paraît résister à l'hydrogène sulfuré et à l'influence de la mer dans les longs trajets. Cette industrie est digne de fixer l'attention du jury central.

BIJOUTERIE.

MM. ORBELIN, ROUSSOT, LELONG, BRISSEAU, BEURTEAUX et GOUPIL, LEMERCIER, PILLOY, PUYDT, FESSARD, ROUYER, BAVOILLOT, PHILIPPE.

La bijouterie et la joaillerie sont au nombre des

branches les plus importantes du commerce de la ville de Paris, autant par la variété, la belle exécution que par la valeur totale des objets qu'elles confectionnent; elles comprennent deux branches distinctes, le *fin* et le *faux*, que nos ateliers travaillent non seulement pour toute l'Europe, mais encore pour l'Amérique et pour les Indes : on trouvera plus haut, page 184, les données qui constatent ces faits.

M. ORBELIN fils, *fabricant de bijouterie, à Paris, rue aux Ours, n° 23.*

La fabrication de la bijouterie en cuivre doré de M. *Orbelin* est très considérable; il occupe cent quatre-vingts ouvriers soit dans ses ateliers, soit en ville; l'importance de son commerce varie entre 500 à 600,000 francs : le cuivre allié à d'autres métaux forme la principale matière première qu'il emploie. M. *Orbelin* obtint en 1823 une médaille de bronze; il a mérité de plus en plus cette récompense par la perfection apportée dans cette industrie.

M. ROUSSOT, *fabricant de bijouterie, à Paris, rue des Blancs-Manteaux, n° 3.*

Ce fabricant a présenté une collection de bijoux en cuivre doré très soignés. Son commerce est assez étendu.

M. LELONG, *fabricant de bijoux dorés, à Paris, rue Montorgueil, n° 71.*

M. *Lelong* soutient sa réputation (une médaille

lui fut décernée dans la dernière exposition) ; ses bijoux dorés se distinguent toujours par un soin extrême apporté dans leur confection. On a admiré des chaînes en bronze doré d'une grande beauté.

M. BRISSEAU, *bijoutier, à Paris, rue Neuve-Saint-Martin, n° 9.*

Ce fabricant a présenté une collection de bijoux dorés, également fort remarquable.

MM. HEURTEAUX et GOUPIL, *bijoutiers, à Paris, rue Sainte-Avoie, n° 47.*

Ces messieurs ont exposé une pendule imitation de diamans formant bouquet monté sur argent et bronze, des parures en pierres, imitation de diamans, un diadème en perles fines montées sur nacre : tous ces objets sont très riches et bien exécutés.

M. LEMERCIER, *fabricant de bijoux, à Paris, rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, n° 9.*

Il a exposé une collection de bijoux variés et fort beaux.

M. PILLOY, *joaillier, à Paris, rue du Vert-Bois, n° 24.*

M. Pilloy, qui fut mentionné honorablement dans la dernière exposition, a présenté différentes parures en perles fines d'un genre imité des Anglais et perfectionné, un petit parc d'artillerie composé de plusieurs pièces et caissons, etc., le tout de très petites dimensions, d'une exécution fort soignée.

M. PUYDT, *bijoutier-naturaliste*, à Paris, *quai de la Cité*,
n° 29.

M. Puydt a exposé un cadre renfermant plusieurs insectes et reptiles, exécutés en or, argent, platine, acier, fer, bronze et d'un bel effet.

M. FESSARD, *orfèvre*, à Paris, *quai de la Mégisserie*, n° 56.

M. Fessard a exposé un intérieur de salon et de chambre à coucher avec tous les détails d'ornemens et d'ameublement en acier, or, nacre, etc. : les meubles sont bien travaillés dans tous leurs détails, et se démontent à volonté. Cet ouvrage de patience présentait des difficultés en raison des petites proportions de ce modèle. *M. Fessard* a en outre exposé un nouvel outil pour nettoyer les bouteilles. Cet outil, appelé *outil-brosse*, se compose de quatre petites brosses montées à charnières sur un ressort d'acier à quatre branches qui s'écartent à volonté lorsqu'elles sont introduites dans la bouteille et la nettoient par un frottement rude facilement opéré dans toutes ses parties.

M. ROUYER, *ingénieur, constructeur d'objets d'art*, à Paris,
rue du Temple, n° 16.

M. Rouyer a exposé un modèle de manufacture d'orfèvrerie exécuté sur une échelle de deux pouces par pied ; ce modèle comprend trois corps d'état, l'orfèvre, le fondeur et le laveur de cendres. D'autres

objets sur la même échelle y figuraient encore : un service en argent pour douze couverts, une corbeille à fruits, etc. : tous ces objets sont faits avec soin et une extrême dextérité.

M. BAVOILLOT, *bijoutier, à Paris, rue Aumaire, n° 29.*

M. *Bavoillot* a exposé un assortiment complet de tous les outils qui composent l'atelier d'un bijoutier, exécutés sur une très petite échelle : c'est un modèle de patience et de soin.

M. PHILIPPE, *fabricant d'objets d'art et de curiosités, à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, n° 5.*

Ce fabricant a exposé une grande pendule en marbre avec mosaïque et fruits en pierres précieuses, deux colonnes rostrales en différens marbres d'un travail difficile, parfaitement exécuté.

GRAVURE SUR ACIER EN CARACTÈRES ET CACHETS,
ET SUR CYLINDRE EN CUIVRE.

MM. LETORT, BRASSEUX aîné, BRASSEUX jeune, DANIEL, LEGER, SOLAZZO et LETELLIER.

M. LETORT, *graveur, à Paris, rue de Castiglione, n° 12.*

Cet habile graveur a présenté une série de cachets connus sous le nom de *Cachets-Letort*, ingénieusement combinés et bien gravés ; ils sont tous d'inventions variées ; le cachet multiplicateur en représente un certain nombre au moyen de rechanges ;

le cachet journalier peut indiquer l'année , le mois , le jour et même l'heure , etc.

M. BRASSEUX aîné , graveur , à Paris , Palais-Royal , n° 3.

M. *Brasseux* aîné a présenté un cachet à cinquante devises , pour lequel il a pris un brevet d'invention.

M. BRASSEUX jeune , graveur , à Paris , passage des Panoramas , n° 17.

M. *Brasseux* jeune a présenté des cachets-médailles à cent devises , pour lesquels il a pris aussi un brevet d'invention et de perfectionnement.

M. DANIEL , graveur , à Paris , portail du Louvre , vis-à-vis la rue du Coq Saint-Honoré.

M. *Daniel* a présenté des gravures très nettes et cachets fondus.

M. LEGER , graveur en caractères , à Paris , place de l'Estrapade , n° 28.

M. *Leger* , qui obtint des médailles d'argent aux précédentes expositions , continue à mériter les distinctions honorables ; il a présenté des épreuves de caractères et fleurons récemment gravés et fondus par lui-même , et qui sont d'une grande netteté.

MM. SOLAZZO et LETELLIER , graveurs sur cylindres , à Paris , rue du Regard Saint-Germain , n° 30.

Ces messieurs ont présenté un cylindre gravé par

le procédé de la molette roulante qui sert à l'impression des toiles et indiennes. Ce procédé remplace avec avantage l'ancienne manière de graver par des poinçons raccordés entre eux et permet d'exécuter avec perfection des dessins compliqués; il présente d'ailleurs une économie de temps.

GLACES AU TAIN ET CRISTAUX.

MM. DESTRAIS, CHAGOT.

Dans le premier volume, première section des *Arts chimiques*, p. 192, nous avons fait connaître les importantes améliorations introduites dans la fabrication des glaces, et qui notamment ont eu pour résultat de donner beaucoup plus de blancheur au verre et de régularité à son travail, de parallélisme à ses faces, et de finesse à son poli.

La *mise au tain* ou *étamage* des glaces et le commerce des glaces et miroirs occupent directement et indirectement un grand nombre de personnes à Paris. Le montant total des ventes y relatives peut être estimé de 2,700,000 à 3,000,000 de francs. La valeur des glaces et miroirs exportés de France en 1826, est de 835,000 francs.

La fabrication et le commerce des cristaux ont une importance de plus en plus grande à Paris. Les exportations annuelles de cette capitale excèdent déjà 200,000 francs. Les produits en verres et cristaux non taillés équivalent annuellement à plus d'un mil-

lion, et la taille, ainsi que le commerce, en portent la valeur à plus de 2,500,000 francs.

M. DESTRAIS, *Directeur de la Manufacture des Glaces, à Paris, rue de Reuilly, n° 24.*

Les produits de cette manufacture, améliorés d'une manière remarquable, ont acquis une réputation universelle. Leurs progrès en blancheur et en étendue sont à chaque exposition un objet d'admiration pour le public.

MM. CHAGOT frères et Compagnie, *fabricans de cristaux, à Paris, boulevard Poissonnière, n° 11.*

MM. Chagot frères et Compagnie, propriétaires de la manufacture de cristaux de Mont-Cénis, dans le département de Saône-et-Loire, ont obtenu la médaille d'or aux expositions de 1819 et 1823. Ils continuent à mériter ces distinctions : ils ont importé d'Angleterre le procédé qui permet de tailler le cristal par le moyen d'une machine à vapeur, et en ont fait une heureuse application. Le beau service de table en cristal qu'ils ont exposé a été taillé par ce moyen, ainsi qu'un assortiment d'autres pièces qui sont livrées à un prix très modéré au commerce. Ces fabricans confectionnent par an un million deux cent mille pièces de cristal, qui représentent une valeur de 600,000 francs.

PIERRERIES ET PERLES FINES ET FAUSSES.

MM. DOUHAULT-WIELAND, GAUTHIER *et* CHEVASSUS, BOURGUIGNON, LANÇON, PETIT, ROUYER, MARÉCHAL, LELONG, CONSTANT *et* FORESTIER.

Pour compléter ce que nous avons dit de l'importance du commerce de la joaillerie (*Voyez* p. 184), nous ajouterons ici que la valeur des pierres précieuses brutes et taillées importées en France s'est élevée à 8,007,006 francs en 1826; que l'exportation dans le même temps a été de 3,850,400 francs; la valeur de ces pierreries montées et vendues à Paris s'élève à près de 7,000,000.

L'importation des perles fines présente une valeur de 1,212,000 francs en 1826; l'exportation a été de 402,800 francs; le montant des ventes en strass et autres pierreries fausses et perles imitées s'élève, à Paris, à environ 2,850,000 francs.

L'imitation des perles fines, qui d'ailleurs est portée au plus haut degré d'exactitude par l'habileté de nos fabricans, ne peut guère redouter la concurrence des étrangers, attendu qu'une des matières premières employées dans cette fabrication, l'écaille d'ablette, poisson qu'on ne trouve abondamment que dans quelques parties de nos principales rivières, ne peut être transportée au loin sans se ternir ou s'altérer.

La plus grande partie de ablettes destinées à fournir la matière nacrée des perles fausses sont pêchées

dans la Seine, aux Andelys et à Lamare, département de l'Eure.

M. DOUHAULT-WIELAND, *joaillier, à Paris, rue Sainte-Avoie, n° 19.*

La fabrique de *M. Douhault*, dont les produits rivalisent avec tout ce que la joaillerie peut faire de plus parfait en pierres fines, fournit, depuis plusieurs années, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne et la Russie. Les matières qu'il emploie sont le cristal de roche et les matières premières propres à fabriquer le cristal. C'est surtout au talent de *M. Douhault*, comme chimiste, dans la composition des strass et autres pierreries artificielles, et à la belle exécution des bijoux, que sont dus les succès de cette industrie en France et à l'étranger. *M. Douhault-Wieland* a présenté un assortiment de bijoux parmi lesquels on admirait un tableau composé de onze cent huit pierres de nuances riches encadrées dans des baguettes de vermeil, et fixées sur une glace représentant divers portraits des rois de France. Cette brillante exposition comprenait encore des rosaces, des médaillons formés de pierres émeraudes, rubis et améthystes. *M. Douhault*, dont les produits ont été aussi admirés aux Expositions précédentes, avait obtenu déjà deux médailles d'argent.

MM. GAUTHIER (Julien) et CHEVASSUS, *lapidaires, à Paris, passage Molière, n° 5.*

Ces fabricans font un commerce très étendu de

leurs pierreries fausses de diverses sortes. Deux cents ouvriers sont occupés aux détails de leurs fabrications. Ils ont exposé des blocs de pierres fausses, des breloques, des chaînes et d'autres objets de parure très bien montés.

●
M. BOURGUIGNON, joaillier-lapidaire, à Paris, passage de l'Opéra, n° 19.

M. Bourguignon, qui fut mentionné honorablement en 1823, a depuis ajouté à sa réputation de fabricant de strass et perles fausses. Il a exposé des diadèmes, des colliers, bracelets, etc. Ses perles artificielles imitent les perles fines avec une exactitude surprenante.

MM. LANÇON père et fils, lapidaires, à Paris, rue du Temple, n° 49.

Ces négocians lapidaires, dont le dépôt de l'importante fabrique de Septmoncel (département du Jura) est à Paris, produisent par leurs procédés de vitrification des quantités considérables de pierres à bijoux, dont ils expédient une grande partie à l'état brut aux États-Unis. MM. Lançon ont aussi des procédés pour tailler et polir les pierres gemmes naturelles et autres, qu'ils font monter avec beaucoup de soin et d'élégance dans leurs ateliers de Paris, et dont ils ont exposé un assortiment fort remarquable. Cette industrie alimente un grand nombre d'ouvriers dans les montagnes du Jura. MM. Lançon père et fils en occupent quatre cents pour leur compte.

M. PETIT, *fabricant de perles, à Paris, rue Saint-Martin, n° 193.*

M. Petit occupe soixante-douze ouvriers et ouvrières dans sa fabrication de perles, qui sont parfaitement imitées. Son commerce est très considérable, surtout aux colonies, où elles forment une parure très usitée.

M. ROUYER, *fabricant de perles, à Paris, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n° 18.*

M. Rouyer, dont la fabrication et le commerce de perles factices sont assez considérables, a présenté une nouvelle sorte de feuilles en gélatine nacrées, qu'il emploie à la fabrication de fleurs servant d'ornemens dans les églises. Il a présenté des bouquets très beaux, dont tous les pétales des fleurs sont faits avec ces feuilles brillantes. Il emploie soixante-ouvriers.

M. MARÉCHAL, *joaillier-lapidaire, à Paris, rue Saint-Denis, n° 350.*

M. Maréchal s'est occupé avec succès de perfectionner le travail des pierres imitant le diamant. Ces perfectionnemens sont obtenus par une machine nouvelle à tailler et à polir. Les strass qu'il a exposés sont d'un éclat et d'une beauté admirables, et montés d'ailleurs avec beaucoup de goût et de soin.

MM. LELONG, CONSTANT et FORESTIER, *fabricans de perles, à Paris, rue du Temple, n° 61.*

La parfaite imitation des perles fabriquées par

MM. *Lelong, Constant et Forestier*, a été le sujet d'un procès intenté contre des marchands qui avaient vendu comme perles fines, à des joailliers de Londres, des perles sortant de chez ces manufacturiers. Leur exposition était très belle ; ils occupent ordinairement de trente-cinq à soixante ouvriers.

MARBRES TRAVAILLÉS ET SCULPTÉS.

MM. *BELLONI, DUBUC, VARELLE, VALLIN, LABIOIS, QUINET, MEURILLON, SIMARD, PIUCISCHIN.*

Dans le premier chapitre, nous avons donné une notice statistique sur les marbres bruts et travaillés. (*Voyez page 33 du premier volume.*)

M. *BELLONI, Directeur de la manufacture de mosaïque, à Paris.*

Les produits de cet établissement, dont la direction est confiée à M. *Belloni*, ont figuré à l'Exposition avec leur distinction accoutumée. Cette manufacture confectionne avec une grande perfection tous les genres de mosaïques, et surtout des copies de tableaux depuis les grandes dimensions jusques à la miniature. Les travaux de cet habile artiste sont dignes de fixer l'attention du Jury central.

M. *DUBUC, marbrier-sculpteur, à Paris, rue Popincourt, n° 68.*

M. *Dubuc*, successeur de M. *Gillet*, fait un commerce très étendu d'objets en marbre travaillé, et qui sont fort estimés. Ses cheminées sculptées qui ont

figuré à l'exposition , attestent le soin extrême que ce fabricant apporte dans ses travaux. Il occupe quarante-cinq ouvriers tant à Paris que dans les départemens.

M. VARELLE , *marbrier, à Paris, rue Ménilmontant.*

Des cheminées , tables et plusieurs pendules de différens marbres , d'un beau travail , composaient les produits présentés à l'Exposition par M. *Varelle* , un de nos plus habiles marbriers.

M. VALLIN , *à Paris, rue Moreau, n° 5, faubourg Saint-Antoine.*

M. *Vallin* ne se borne pas à des travaux de simple marbrerie; les ouvrages d'une exécution difficile ont été entrepris par lui, et leur belle exécution les place au rang des produits des beaux-arts. Parmi ceux de ces ouvrages mis à l'Exposition, on a remarqué une table de granit avec mosaïque d'améthyste et porphyre, un vase de vert de mer, des coupes de marbre blanc statuaire des Pyrénées, et d'albâtre oriental.

M. LABIOIS aîné , *marbrier, à Paris, rue Amelot, n° 12.*

La marbrerie de M. *Labiois* aîné avait été distinguée à l'Exposition précédente par son travail soigné; il a exposé cette année des chambranles de cheminée en marbre Saint-Romain, une fontaine épuratoire en marbre de Boulogne, et une autre en marbre Saint-Romain également bien confectionnés.

M. QUINET, *marbrier au Louvre, demeurant à Paris, rue Jean-Pain-Mollet, n° 27.*

Deux petits vases en malachite montés sur bronze doré, et deux tables rondes de trois pieds deux pouces de diamètre avec incrustations en mosaïque, exposés par M. *Quinet*, ont fixé l'attention publique : l'une de ces tables, en mosaïque de *Florence*, est ornée de dix-sept panneaux représentant des animaux et des fleurs ; la seconde, en marqueterie, est fort bien travaillée.

M. MEURILLON, *marbrier, à Paris, rue de Sèvres Saint-Germain, n° 11.*

M. *Meurillon* a aussi présenté une table en marbre à mosaïque de *Florence*, composée de quatre-vingt-seize échantillons de marbres différens, représentant un oiseau au milieu d'un fond dont le travail est également remarquable.

M. SIMARD, *fabricant de mosaïques, à Paris, rue Jean-Robert, n° 14 ;*

MADAME PIUCISCHIN, *fabricante de mosaïques, à Paris, rue d'Angoulême Saint-Honoré, n° 18.*

Ces fabricans ont présenté des produits de leurs ateliers en marbres, décors et mosaïques, bien travaillés.

PORCELAINES ET PEINTURES SUR PORCELAINES
ET GLACE.

MM. NAST, FLAMEN-FLEURY, BARUCH-WEIL, HONORÉ, BOILLEAU, DISCRY, NOËL.

Dans le chapitre VI, page 115, nous avons donné une idée de l'importance de la fabrication de la porcelaine, considérée d'abord comme poterie usuelle; nous avons dû ranger ici ceux des exposans qui s'occupent plus spécialement de faire servir cette belle poterie ornée de peintures et de dorures au décors de nos tables et des appartemens où le luxe français étale sa splendeur.

MM. NAST frères, fabricans de porcelaine, à Paris, rue des Amandiers-Popincourt, n° 8.

Les porcelaines de MM. Nast frères ont toujours été distinguées pour leur bonne qualité et l'exactitude des formes, et ont valu à ces fabricans la médaille d'or aux expositions de 1819 et 1823. Elles sont en effet remarquables par la pureté, la blancheur et la solidité de la pâte, la régularité de l'émail et le bon goût des formes; la beauté des ornemens, la solidité de la dorure et celle de la peinture; les échantillons qui ont figuré à l'Exposition sont de beaux vases médicaux, des coupes à formes élégantes, des tasses extrêmement minces, exemptes de défauts, etc.

M. FLAMEN-FLEURY, fabricant de porcelaine, à Paris, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 168.

M. Flamen-Fleury est un fabricant très distingué.

dont les porcelaines sont recommandables, surtout par un caractère d'élégance et d'originalité dans les formes les plus variées. On s'arrêtait avec plaisir devant un service de dessert dont chaque objet offrait la représentation d'un coquillage naturel parfaitement imité, un service de thé en porcelaine imitant le bois vernis au point de faire illusion, et divers autres objets, dont l'exécution présentait des difficultés réelles, et dont les prix ne sont cependant pas trop élevés; enfin des assiettes très régulières à l'empilage.

Ce fabricant occupe habituellement soixante ouvriers, et fait un commerce considérable à l'intérieur et à l'extérieur.

C'est à M. *Flamen-Fleury* qu'était réservé l'honneur de faire remonter les produits de cette industrie vers leur source : on sait en effet que l'Empereur de la Chine lui fit une commande de vases pour un temple de Pékin.

M. BARUCH-WEIL, *fabricant de porcelaine, à Paris, rue de Bondy, n° 16.*

Les produits de la manufacture de M. *Baruch-Weil* sont bien exécutés en porcelaine blanche et décorée de peinture et de dorure; il occupe quatre-vingts ouvriers. Son commerce est fort important. On a remarqué parmi ses produits un service à thé couleur lilas d'un fort bon goût.

M. HONORÉ (Édouard) , *fabricant de porcelaine , à Paris , boulevard Poissonnière , n° 4.*

Cette manufacture, connue depuis long-temps sous le nom de maison *Dagoty* , est une des plus anciennes et de celles dont la réputation s'est bien soutenue ; une médaille lui fut décernée aux Expositions précédentes ; elle s'est attachée à l'imitation de l'antique dans la forme des différens vases de porcelaine, et a su le reproduire avec goût : elle occupe cent soixante ouvriers dans ses deux établissemens , l'un à Paris , et l'autre à Champroux , département de l'Allier.

M. *Honoré* a présenté à l'Exposition des échantillons de porcelaine blanche , et décorée , et des vitraux peints.

MM. BOILLEAU *et Compagnie , fabricans de porcelaine , à Paris , rue de Bondy , n° 26.*

Les porcelaines blanches, dont l'emploi devient de plus en plus général , réunissent aujourd'hui toutes les conditions désirables : demi-transparence , légèreté , solidité et principalement diminution dans les prix. MM. *Boilleau et Compagnie* , en s'attachant à offrir ces qualités dans les porcelaines blanches qu'ils fabriquent , ont été utiles aux consommateurs ; aussi leur commerce est-il très étendu : ils occupent deux cents ouvriers.

M. DISCRY, fabricant de porcelaine, à Paris, rue Popincourt, n° 56.

La fabrication de M. Discry occupe cent trente ouvriers, et est très importante; ses produits en porcelaine se recommandent par la beauté des blancs et l'élégance des formes.

M. NOËL, fabricant d'or et d'argent en poudre, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 37.

M. Noël a présenté de l'or, de l'argent et du bronze en poudre et en coquille, pour la peinture des ornemens sur porcelaine. Cette fabrication, perfectionnée par un procédé qui lui appartient, s'applique utilement à différens usages.

PEINTURES SUR PORCELAINE.

M. PASTIER, peintre sur porcelaine, à Paris, rue des Juifs, n° 15.

M. Pastier, peintre d'un mérite distingué, a présenté trois tableaux en porcelaine, représentant 1°. l'Entrée de Henri IV, 2°. Psychée, 3°. le Portrait du pape Pie VII. Ces peintures, d'une très belle exécution achevée, attestent un talent fort remarquable, et un heureux choix des nuances.

Mademoiselle MUIDBLED, peintre sur porcelaine, à Paris, rue Bleue, n° 32.

Les deux paysages peints sur porcelaine, offerts par mademoiselle Muibbled, l'un représentant la

résidence de sir Walter Scott à Abbotsford ; le deuxième, l'abbaye de Melrose (en Écosse), dont les couleurs sont parfaitement choisies, offrent une belle composition, et font un effet très agréable.

PEINTURES SUR GLACES, VITRAUX PEINTS.

M. PÉRÈS, *artiste, à Paris, faubourg Saint-Martin, n° 128.*

M. *Pérès* a exposé plusieurs glaces avec peintures et dorures très riches, pour dessus de table, panneaux ou autres ornemens des appartemens, coffres, et autres ustensiles décorés.

M. MORTELÈQUE, *peintre, à Paris, faubourg Saint-Martin, n° 132.*

M. *Mortelèque*, artiste distingué, qui joint au talent de la peinture la connaissance parfaite des couleurs dans leur application au feu, sur verre, porcelaine, lave de Volvic, etc., a exposé diverses peintures sur verre, porcelaine, faïence, et plusieurs petits objets peints sur faïence pour la bijouterie et la tabletterie. M. *Mortelèque* a fait des essais nombreux qui promettent des résultats fort utiles pour l'application de la peinture au feu, sur la lave de Volvic. Cette matière durable offre un grand intérêt dans le numérotage des rues, les inscriptions des édifices, les peintures monumentales, etc.

MADAME VEUVE DESVIGNES, *peintre-décorateur sur cristaux et porcelaine, à Paris, faubourg du Temple, n° 15.*

Les ouvrages de madame *Desvignes* lui ont mérité

une médaille à la dernière Exposition, et des distinctions fort honorables ; elle a pris un brevet pour un procédé de dorure sur cristaux. Les vases, flacons, verres, etc., ornés de peintures et dorures, qu'elle a exposés, sont du meilleur goût.

M. ANDRÉ, *décorateur de porcelaine, à Paris, rue Notre-Dame de Nazareth, n° 8.*

M. André, qui fut mentionné honorablement en 1823, a présenté cette année des ornemens de peinture et dorure sur cristaux et porcelaine, très bien exécutés.

M. LEGROS-DANISY, *peintre sur porcelaine, à Paris, rue Charlot, n° 14.*

Des recherches curieuses ont amené cet habile artiste à des perfectionnemens qui ont rendu des services à son art ; son procédé, par le moyen duquel se fait le passage au feu des couleurs sous l'émail, bien que l'impression ait réellement eu lieu sur l'émail, présente un grand avantage. Il a exposé des impressions sur étoffes de soie, sur marbres, bois, etc., imitant l'incrustation, en or et en argent ; des émaux sur lave d'Auvergne, des porcelaines tendres à bon marché, des carreaux de couleur rouge pour appartement, qui évitent de mettre en couleur, et ne coûtent que 50 francs le mille.

M. DUCHEMIN, *peintre-doreur, à Paris, rue Saint-Denis, n° 308.*

M. Duchemin a exposé un écusson d'enseigne en

verre bombé, doré, et enchâssé de manière à pouvoir être accroché, pour remplacer la tôle vernie : la dorure paraît très solide.

M. DIEUDONNAT, *fabricant de maillons et autres objets de verre, à Paris, rue Notre-Dame de Nazareth, n° 38.*

M. *Dieudonnat*, par des simplifications dans la fabrication des maillons de verre, est parvenu à en abaisser le prix de manière à décider les fabricans de châles de Paris, Lyon, Saint-Étienne, etc., à substituer entièrement les maillons aux nœuds ordinaires. M. *Dieudonnat* fabrique de huit à neuf millions de ces objets par année.

PEINTURES A FRESQUE.

M. LAFOND, *peintre d'histoire, à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 3.*

Il est bien prouvé que le genre de peinture en usage dans l'Italie, et par suite en France, sous le nom de *peinture à fresque*, n'a rien de commun avec les procédés usités chez les anciens pour la peinture monumentale ; les défauts de cette méthode sont le manque de vigueur et le peu de solidité, bien que le climat conservateur du midi ait préservé de la destruction une grande partie des chefs-d'œuvre de l'École italienne ; mais en France, ce genre de peinture, sans défense contre les intempéries des saisons et la longueur des hivers, n'a jusqu'ici présenté que des résultats désespérans pour nos artistes. M. La-

fond, peintre dont la réputation est faite, et les ouvrages avantageusement connus, frappé des propriétés bien constatées du mastic de Dilh, eut l'idée d'employer sur ce mastic des couleurs préparées à des températures élevées, et dont la solidité est reconnue; de nombreux essais lui ont prouvé que ces sortes de peintures résistaient à toutes les variations habituelles de la température, et même à un séjour prolongé sous l'eau. Ce nouveau procédé, que M. *Lafond* désigne sous le nom de *fresque française*, promet une renaissance perfectionnée de la peinture monumentale, puisqu'on obtient plus de fraîcheur et de vigueur dans les tons, et incontestablement plus d'effet et de solidité que dans la fresque italienne. Comme échantillon, M. *Lafond* a exposé un portrait de Charles X, d'après le tableau de M. *Gérard*.

SCULPTURES EN CARTON-PIERRE.

MM. ROMAGNÉSI, WALLET *et* HUBERT, GARNEREY.

Cette industrie reproduisant à bon marché les plus belles sculptures de nos artistes, rend accessibles aux fortunes moyennes une foule d'ornemens de bon goût, qui réunissent à une légèreté fort commode pour les fixer, une solidité bien suffisante.

On est étonné de voir avec quelle facilité ces ornemens si variés permettent de changer l'aspect des saillies (poutres, liens, étais, poteaux) et cavités qu'offrent souvent nos habitations, surtout parmi les

anciennes constructions et les appartemens des campagnes.

La valeur des objets en carton-pierre placés annuellement à Paris et dans les environs s'élève déjà à plus de 500,000 francs ; elle tend à s'accroître encore.

M. ROMAGNÉSI, *sculpteur, à Paris, rue Poissonnière, n° 12.*

M. Romagnési est un des artistes qui ont le plus puissamment concouru à faire revivre et à donner un nouvel éclat à ce genre d'industrie, resté long-temps dans l'oubli ; il y est parvenu en perfectionnant la composition et le moulage du *carton-pierre*. Les statues, figures de toutes dimensions, et les ornemens variés qu'il a exposés sont obtenus sans répara-ge, et cependant les contours et profils sont de la plus grande netteté, et les surfaces le plus unies possible. *M. Romagnési* avait obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de 1823 ; il se rend de plus en plus digne de cette honorable distinction par son talent distingué et les ingénieuses applications qu'il sait faire de ses jolis décors.

MM. WALLET et HUBERT, *à Paris, rue Porte-Foin, n° 3.*

Ces habiles sculpteurs en carton-pierre, dont la supériorité des ouvrages avait également été remarquée à la dernière Exposition, et leur avait mérité une médaille de bronze, ont fait faire encore des progrès à leur art ; ils ont exposé cette année des orne-

mens d'une belle exécution et de bon goût ; des statues, figures et candélabres de grandes dimensions, fort remarquables : ils se sont rendus dignes d'une nouvelle distinction.

M. GARNEREY, *doreur-sculpteur, à Paris, rue du Cadran, n° 20.*

Il est inventeur d'une nouvelle composition de pâte pour ornemens, d'une grande dureté, supportant très bien la dorure ; il a exposé des statues et ornemens de cette nouvelle pâte.

MM. GUILIAUME, *sculpteur en carton-pierre, à Paris, rue Neuve-Saint-Denis, n° 36.*

TERRAT, *décorateur en carton-pierre, à Paris, rue de la Paix, n° 11.*

CRUCHET et DUFAILLY, *décorateurs en carton-pierre, à Paris, passage Saulnier, n° 19.*

LEYMONERYE, *artiste, à Paris, rue Malar, n° 15.*

PHILIPPE, *tanneur, à Paris, rue Béthizy, n° 6.*

CHARDIGNY, *sculpteur, à Paris, rue du Puits, n° 3.*

CANTELOUP, *peintre-doreur, à Paris, rue du Marché-Neuf, n° 12.*

DIGNAT, *peintre, à Paris, rue Chabanais, n° 15.*

LOMBARD, *sculpteur, à Paris, rue de la Tixeranderie, n° 41.*

ROUX, *fabricant de cadres, à Paris, rue Frépillon, n° 5.*

Les artistes ci-dessus désignés ont présenté des ouvrages en pâte sculptée et moulée, exécutés avec beaucoup de précision.

M. ALLIX, *fabricant de bustes en cire, et coiffeur, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 11.*

M. *Allix* a fait une étude particulière de l'art de modeler, et l'a porté à un degré de perfection élevée; les bustes en cire qu'il a exposés et son petit saint Jean, ayant trente pouces de hauteur, sont exécutés avec beaucoup de talent.

M. DESPINAY-SAINT-DENIS, *à Paris, rue Basse-du-Rempart, n° 48.*

M. *Despinay-Saint-Denis*, qui s'est occupé avec succès d'améliorations diverses dans les arts, a présenté trois cadres d'un nouveau genre en bois exotiques ciselés et d'un effet agréable.

PIERRES FACTICES.

M. DEDREUX, *à Paris, rue Taitbout, n° 9.*

Les matières employées par M. *Dedreux* pour composer sa pierre artificielle, sont du carbonate de chaux et de l'huile de lin siccative qui, mêlés ensemble, prennent une consistance et forment une pâte résistant à l'humidité et aux variations atmosphériques de la température. Cette nouvelle matière a déjà rendu et est encore appelée à rendre de grands services aux arts en procurant le moyen de reproduire avec facilité en une matière solide, durable et à un prix peu élevé, les belles conceptions des sculpteurs. Le mérite de cette invention a déjà été apprécié

à la dernière Exposition ; elle a valu à M. *Dedreux* une médaille de bronze. Cet architecte habile a depuis fait faire des progrès à l'art qu'il a créé.

M. WIESEN, *propriétaire*, à Paris, rue du Chaume, 13.

Une autre pierre artificielle de M. *Wiesen*, composée de plâtre et de chaux cimentée avec une matière qui est le secret de l'inventeur, est susceptible de recevoir des couleurs qui imitent le veiné du marbre et un vernis solide.

Cette nouvelle pierre, qui se fabrique assez facilement et qui peut recevoir toutes les formes, est destinée à revêtir comme placage les meubles d'ébénisterie, et à décorer les appartemens.

M. COURTIN, *peintre en bâtimens*, à Paris, rue de Buffaut, n° 13.

M. *Courtin* a composé un *Savon* de cire pour la conservation des statues de plâtre.

MEUBLES. — ÉBÉNISTERIE, MENUISERIE.

MM. JACOB, VERNER, BELLANGÉ, YOUNG, BAUDRY, KOLPING, BIGOT, DURAND, CARTEREAU, GARRAUT, THOMPSON, WILLMS, FOURNIER, TAIÉ, TACHET, VERVELLE, LAUX, LHUILLIER, GAMICHON.

La confection des meubles forme une des branches les plus importantes de l'industrie parisienne ; elle occupe plus de trois mille ouvriers, et livre annuellement au commerce des produits dont la valeur

est d'environ 9,450,000 francs; la moyenne des exportations de Paris en ce genre est de 500,000 francs par année.

On a exporté, de toute la France, une valeur de 1,457,360 francs en 1826; dans le même temps, l'importation des meubles a été seulement égale à 301,000 francs.

Des progrès remarquables dans la façon des bois, dans le placage, et surtout l'abaissement du prix qu'amène progressivement une concurrence active et éclairée, augmenteront continuellement les débouchés de cette industrie.

M. JACOB fils, fabricant d'ébénisterie, à Paris, rue de Bondy, n° 30.

Ce fabricant soutient la haute réputation acquise par *M. Jacob-Demalter*, son père, à qui la médaille d'or fut décernée en 1819, pour la beauté des formes et la solidité de ses ouvrages. Il a exposé cette année de très beaux meubles en bois exotiques et indigènes, différens modèles de nouveaux sièges, etc.; tous ces ouvrages sont ajustés avec une précision admirable, et sont d'une rare magnificence.

M. VERNER, fabricant d'ébénisterie, à Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 126.

M. Verner s'est particulièrement attaché à l'ébénisterie et à l'ameublement confectionnés en bois indigènes : cette industrie augmente la valeur de

l'un des produits de notre sol ; l'expérience a constaté la solidité des produits de la fabrique de M. *Verner* qui, dans les précédentes Expositions, obtint une médaille d'argent. Ses produits, cette année, se distinguent encore par l'élégance des formes, le goût et la richesse des assortimens. L'un de nous s'est occupé, avec M. *Verner*, des moyens de modifier par des agens chimiques les nuances des bois de manière à rendre plus symétriques et à varier à volonté les accidens et les tons de vétusté.

M. BELLANGÉ, *fabricant de meubles, à Paris, rue Richer, passage Saulnier, n° 8.*

Les meubles plaqués en bois exotiques et indigènes de formes variées que M. *Bellangé* a mis à l'Exposition sont remarquables par une grande précision d'ajustement ; breveté comme fabricant du garde-meuble de la couronne, sa réputation, bien établie, est méritée.

M. YOUNG, *ébéniste, à Paris, rue de Cléry, n° 28.*

Cet ébéniste a présenté deux tables de salon de fort bon goût et d'un beau travail.

M. BAUDRY, *fabricant d'ébénisterie, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 123.*

M. *Baudry* a présenté deux ameublemens complets en bois de frêne et autres bois indigènes remarquables par leurs formes nouvelles, et la beauté des marqueteries qui les décorent.

M. KOLPING, *fabricant d'ébénisterie, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 16.*

M. Kolping fut mentionné honorablement à la dernière Exposition ; il continue à bien mériter cette distinction. Les bureaux à cylindre qu'il a exposés, les armoires à glaces enrichies de bronzes dorés, sont d'un bel effet.

M. BIGOT, *ébéniste, à Paris, rue Saint-Lazare, n° 130.*

L'Exposition de M. Bigot se composait surtout de meubles de formes gothiques et étrangères, on remarquait un petit meuble chinois en bois d'ébène avec ornemens dorés découpés à jour et d'un travail difficile.

M. DURAND, *fabricant de meubles, à Paris, rue Boucherat, n° 19, au Marais.*

Ce fabricant a exposé différens meubles en bois des îles et bois indigènes exécutés avec goût et précision.

M. CARTEREAU, *fabricant de meubles, à Paris, rue de Charonton, n° 106.*

Parmi les meubles de nouvelles formes exposés par M. Cartereau, on a remarqué une table à allonges d'un nouveau mécanisme, formant le fer à cheval et couvrant un espace de trente pieds de longueur sur dix-neuf pieds de largeur.

M. GARRAUT *fils*, sculpteur, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 71.

Les ouvrages de sculpture en ébénisterie de M. Garraut qui ont figuré à l'Exposition, sont confectionnés avec beaucoup de goût : sur un bas-relief en bois de buis se trouvait sculpté un bouquet d'une grande délicatesse de travail.

M. THOMPSON, graveur sur bois, à Paris, rue Poupée, n° 7.

Cet habile artiste continue à mériter les encouragemens qu'il a obtenus précédemment. Ses vignettes, gravées sur bois, sont d'un travail parfait.

M. WILLMS, tourneur en bois, à Paris, rue de Charenton, n° 32.

Cet artiste a présenté un tabouret à vis d'un nouveau genre, à ornemens incrustés.

MM. FOURNIER, ébéniste, à Paris, rue de la Barillerie, n° 10 ;

TAIÉ *fils*, menuisier, à Paris, rue Favart, nos 2 et 4.

Ils ont présenté des modèles d'escaliers.

M. TACHET, ébéniste-mécanicien, à Paris, rue de Chartres, n° 13.

Il a composé trois instrumens à l'usage des dessinateurs, l'un qu'il appelle *Curvotrace*, pour lequel il a pris un brevet d'invention, sert à tracer diverses

lignes courbes ; l'autre est une règle à tracer des lignes droites , combinée de manière à éviter les variations de retrait du bois ; le troisième est une planche à dessiner , presque invariable , aussi malgré les effets de contraction du bois.

MM. VERVELLE aîné, ébéniste , à Paris , rue Neuve-Montmorency, n° 1 ;

LAUX, ébéniste , à Paris , place de l' Arsenal, n° 1 ;

LHUIILLIER, ébéniste , à Paris , rue Traversière Saint-Antoine , n° 47 ;

GAMICHON, ébéniste , à Paris , rue du Faubourg-Saint-Denis , n° 16.

Ces quatre fabricans ont exposé des meubles des différens genres en vogue , de formes variées , tous d'une exécution soignée.

BILLARDS.

MM. CHÉREAU , COSSON , DAVENNE , HIOLLE père et fils ,
ANTOINE.

La fabrication des billards a pris une grande extension depuis quelques années. Il en est résulté une concurrence utile et une baisse dans les prix qui tend à répandre davantage encore le goût de ce jeu , en même temps que les moyens de le satisfaire sont mis à la portée d'un plus grand nombre de consommateurs.

Les billards ont beaucoup gagné aussi en solidité , justesse , élégance des formes , perfectionnement des blouses , etc. Ils forment une branche importante de

l'industrie remarquable qui s'exerce sur les meubles de divers genres.

M. CHÉREAU, *fabricant de billards, à Paris, rue du Faubourg-du-Temple, n° 18.*

Ce fabricant a mis à l'Exposition un billard construit en bois indigène, richement orné de bronzes ciselés et dorés. A chacun des angles, au-dessous de la blouse et en dehors, se trouve une gueule de lion dont la mâchoire inférieure disposée à charnière permet de retirer la bille en dehors. Un orgue placé dans l'intérieur joue un air différent pour chaque blouse, dans laquelle la bille vient tomber. Ce billard, d'un grand prix, est fait avec un soin extrême.

M. COSSON, *fabricant de billards, à Paris, rue de Bondy, n° 30.*

Le billard exposé par *M. Cosson* est d'une construction très soignée et très élégante; des coulisses adaptées à l'intérieur conduisent les billes dans un bilboquet placé extérieurement. *M. Cosson*, fort habile constructeur en ce genre, livre annuellement soixante billards au commerce.

M. DAVENNE, *mécanicien, à Paris, rue du Bac, n° 35.*

Dans le billard que *M. Davenne* a exposé, les bandes sont mobiles et s'abaissent à volonté pour faciliter le joueur lorsque la bille est trop près de la bande.

MM. HIOLLE père et fils, fabricans de queues de billards, à Paris, rue Meslay, n° 37.

Ils ont présenté un bel assortiment de queues de billards *entées* et enjolivées par des bois de nuances variées, suivant les procédés en faveur.

M. ANTOINE (François), fabricant de bleu, vert, etc., pour queues de billards, à Paris, rue de la Croix, n° 17, au Marais.

Les compositions crayeuses de bleu, vert, blanc, à frotter les bouts en cuir des queues de billard, présentées par M. Antoine, sont convenablement préparées pour cet usage.

NÉCESSAIRES.

MM. DUBOURG, MONBRO, AUCOC, RAYOU.

Ces petits ustensiles dits *nécessaires*, dont les formes et la matière ont été très variées dans ces derniers temps, font partie des accessoires à nos ameublemens de luxe, et occupent dans Paris un grand nombre d'ouvriers attachés à plusieurs maisons de commerce.

M. DUBOURG, fabricant de nécessaires, à Paris, rue Philippeaux, n° 11.

M. Dubourg qui fut mentionné honorablement à la dernière Exposition, pour le soin extrême qu'il apporte à ce genre de fabrication, s'est également distingué cette année : il occupe ordinairement de soixante-dix à quatre-vingts ouvriers.

M. MONBRO, *fabricant de nécessaires, à Paris, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, n° 5.*

M. Mombro est aussi depuis long-temps avantageusement connu pour ce genre de fabrication. Il a exposé deux pupitres ployans et une boîte à bijoux en bois indigènes, d'une exécution très soignée.

M. Aucoc, *fabricant de nécessaires, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 154.*

M. Aucoc occupe quarante ouvriers, fait des expéditions importantes à l'étranger. Ses produits qui lui ont mérité une médaille d'argent, sont toujours très estimés : indépendamment de la richesse et du soin qui les distinguent, ils ont encore l'avantage d'offrir, sous de très petits volumes, un grand nombre de menus ustensiles.

M. RAYOU, *fabricant de nécessaires, à Paris, rue Saint-Méry, n° 13.*

M. Rayou a présenté comme échantillon, une boîte de nécessaire ovale, de grande dimension, ornée de marqueterie et gravures.

PAPIERS PEINTS:

MM. JACQUEMART, BAUDOUIN, MADER, DEGUETTE et MAGNIER.

La fabrication des papiers peints doit être classée au premier rang parmi les industries exercées avec le plus grand succès dans le département de la Seine.

C'est aussi une de celles qui empruntent leur éclat du goût éclairé de nos dessinateurs, souvent même du génie de nos peintres.

On compte à Paris soixante-douze principaux fabricans de papiers peints. Leurs vastes ateliers occupent en préparateurs, chimistes et contre-maîtres, graveurs, dessinateurs, commis-voyageurs, ouvriers, hommes, femmes, enfans, quatre mille deux cents personnes. La valeur des papiers blancs employés s'élève à 4,840,000 fr. ; celle des couleurs à 2,315,300 fr. Les produits vendus s'élèvent à 13,800,000 fr. Les papiers en rouleaux exportés de Paris, surtout en Amérique, de 760 à 850 mille francs ; l'exportation de toute la France fut de 1,664,459 fr. en 1826.

JACQUEMART, *fabricant de papiers peints, à Paris, rue de Montreuil, n° 39.*

Ce fabricant distingué continue à soutenir dignement la réputation acquise depuis long-temps à sa maison. Il s'occupe avec un zèle fort éclairé d'introduire de nouveaux perfectionnemens dans la confection de ses riches papiers de tentures rehaussés d'or, et des couleurs les plus vives et les plus solides. Ses échantillons de papiers peints offrant un moiré nouveau, sont d'un très bel effet. La fabrication de M. Jacquemart s'applique, en outre, aux papiers de tenture ordinaire ; son commerce est très étendu ; il occupe un grand nombre d'ouvriers.

M. Jacquemart, qui a efficacement concouru à

porter cette industrie au point d'avancement auquel elle est parvenue aujourd'hui, obtint aux Expositions précédentes la médaille d'argent. Il nous semble avoir acquis de nouveaux droits à cette récompense.

M. BAUDOUIN, *fabricant de papiers peints, à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 18.*

Cet habile artiste a trouvé pour les développemens de cette industrie des ressources dans ses connaissances en peinture. On remarquait à son Exposition une imitation de tenture bleue recouverte d'un tulle d'argent drapé, dont les dégradations des nuances sont obtenues d'un seul coup de planche, à l'aide de *blancs* d'épaisseurs variables.

M. MADER, *fabricant de papiers peints, à Paris, rue de Charonne, n° 174.*

M. Mader, dessinateur habile, dont les paysages et les sujets historiques pour papiers peints ont été un objet d'admiration, a exposé de très beaux papiers peints qui prouvent la haute supériorité de son talent dans toutes les applications qu'il en sait faire.

MM. DEGUETTE et MAGNIER, *fabricans de papiers peints, à Paris, rue de Ménilmontant, n° 25.*

Ces fabricans ont exposé divers camés très bien faits, et un panneau de décors entouré d'une riche bordure.

PAPIERS DE FANTAISIE.

MM. ANGRAND, BREFFORT, FALHON et HUART.

On nomme ainsi les papiers peints, marbrés, dorés, gaufrés, à paysages et figures, qui servent à enjoliver une foule d'objets usuels de luxe.

M. ANGRAND, *fabricant de papiers de fantaisie, à Paris, rue Meslay, n° 61.*

M. *Angrand* se distingue depuis long-temps pour les divers papiers de décors peints, dorés, gaufrés, etc., qui s'appliquent plus spécialement à la confection des cartonnages, à la reliure et aux éventails. Son assortiment présentait une heureuse variété de dessins. Ses produits ont un grand succès en France et à l'étranger. Une médaille de bronze fut décernée à M. *Angrand* en 1823; il se rend de plus en plus digne de cette distinction.

M. BREFFORT, *fabricant de papiers de fantaisie, à Paris, rue Transnonain, n° 12.*

M. *Breffort* fut mentionné honorablement en 1823. Il continue à mériter cette distinction pour ses papiers de fantaisie, et surtout ses papiers marbrés et glacés, à la confection desquels il paraît s'attacher plus spécialement.

MM. FALHON et HUART, *à Paris, rue du Temple, n° 71.*

Ces fabricans mentionnés à la dernière Exposition

ont reproduit cette année des dorures et vignettes en papier doré, propres au cartonnage et à différens décors.

PAPIER-GLACE.

On donne ce nom aux feuilles minces, diaphanes, en gélatine, qui sont fort usitées pour décalquer les dessins.

M. QUÉNEDEY, *dessinateur au physionotrace, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 15.*

M. Quénedey, dessinateur et graveur, qui reçut une médaille de bronze en 1823, continue à bien fabriquer avec la gélatine le papier-glace transparent, si utile aux graveurs, peintres et dessinateurs.

M. PORLIER, *filigraniste, à Paris, rue de la Bûcherie, n° 10.*

M. Porlier a présenté des formes à papier, en fil de laiton, confectionnées avec beaucoup de soin et une grande régularité; une médaille de bronze lui fut décernée en 1823 pour le même objet.

TAPIS ET TAPISSERIES.

Manufactures royales des tapis et tapisseries des Gobelins et de la Savonnerie, MM. SALLANDROUZE-LAMORNAIX, Théodore ROGIER, JOBERT-LUCAS et LOUIS TERNAUX fils, Achille BOUCHER, HENRI aîné, mesdemoiselles GÉRARD, LALOUETTE, MM. GRELLET, LEMOINE, A. SOURDEAUX et Compagnie.

Nous avons fait voir par des aperçus statistiques,

en traitant des tapis imperméables, page 128, l'importance de la fabrication des tapis en France, et particulièrement dans le département de la Seine. C'est surtout dans la beauté des dessins et peintures reproduits par les tapis et tapisseries de luxe, ainsi que dans la solidité, la pureté et la dégradation des nuances, que consiste cette supériorité bien reconnue dans ce genre de fabrication.

Manufactures royales des tapis et tapisseries des Gobelins et de la Savonnerie.

Les ressources extraordinaires affectées à ces manufactures leur ont permis de confectionner ces magnifiques produits de tapisseries et de tapis dont la renommée est universelle ; mais leur excessive cherté ne permet pas d'en faire des objets d'une consommation générale et d'un commerce étendu. Ces productions admirables n'en font pas moins d'honneur au talent des artistes chargés des difficiles travaux y relatifs.

M. SALLANDROUZE-LAMORNAIX, fabricant de tapis veloutés, à Paris, rue des Vieilles-Audriettes, n° 3.

Le père de M. Sallandrouze-Lamornaix, manufacturier distingué, fut le premier qui réunit dans un même établissement tous les élémens nécessaires pour exécuter en grand la fabrication des tapis veloutés. La manufacture qu'il a créée à Aubusson comprend la filature par moteurs hydrauliques, la teinture des

matières premières des ateliers de peinture et de très beaux métiers ; par suite de cette centralisation et du zèle éclairé du fondateur, elle offre des produits plus beaux que ceux obtenus jusqu'alors, et qui méritèrent à cet établissement plusieurs médailles d'argent. M. *Sallandrouze-Lamornaix*, qui a succédé à son père, soutient la réputation de sa maison avec le même zèle et le même talent ; il occupe cinq cents ouvriers. Il a exposé trois très beaux tapis, qui se distinguent par une vivacité de coloris et une hardiesse de dessin tout-à-fait neuves et fort remarquables. L'un d'eux a 41 pieds de longueur ; ils ne peuvent manquer de fixer l'attention du Jury central.

M. Théodore ROGIER, *fabricant de tapis, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16.*

M. *Théodore Rogier*, dont le père était associé à M. *Sallandrouze* père, a fondé à Aubusson un établissement à l'instar de celui dont nous venons de parler, dans lequel il occupe trois cents ouvriers, et dont les ouvrages sont également remarquables. Il a exposé un grand tapis velouté fin, de 22 pieds en carré ; un autre tapis, de moindre dimension, avec dessin cachemire ; un grand tapis ras, et d'autres pièces d'une belle composition, dans lesquels on admirait l'harmonie des couleurs et la perfection du travail.

MM. JOBERT-LUCAS et LOUIS TERNAUX *filis*, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 2.

Ces fabricans, qui méritèrent précédemment une médaille d'argent pour la bonne confection de leurs tapis, obtiennent toujours les mêmes succès dans leurs fabrications : outre les beaux tapis d'appartement et les tapis en moquette qu'on a vu figurer à l'Exposition, ces messieurs ont envoyé quelques tapis de foyer à points noués, récemment entrepris, et qui paraissent devoir trouver des débouchés importants.

M. Achille BOUCHER, *fabricant de tapis*, à Paris, rue Taitbout, n° 15.

Les tapis de M. *Achille Boucher* sont d'une bonne fabrication, et son commerce est assez important. Il occupe trente ouvriers dans un établissement situé à Aubusson, et fabrique deux cents tapis ras, douze à quinze tapis veloutés, et quelques meubles en tapisserie. Il a exposé un tapis ras et un tapis velouté, ayant chacun 17 pieds sur 20.

M. HENRY *aîné*, *fabricant de tapisseries*, à Paris, rue Poissonnière, n° 13.

M. *Henry aîné* a créé un établissement fort important, où il se livre à la fabrication des tapisseries pour meubles, et dans lequel il occupe soixante ouvriers. Les tapisseries de M. *Henry* sont tissées en laine et brochées de soie. Le travail est opéré par une ma-

chine à régulateur. Les morceaux qu'il a exposés sont habilement dessinés, et les nuances disposées de manière à produire de l'effet : tous ces ouvrages sont d'une très belle exécution.

Mademoiselle GÉRARD, *fabricante de tapisseries, à Paris, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 2.*

Mademoiselle Gérard a présenté des ouvrages en tapisserie, soigneusement faits à la main, et à petits points.

Mademoiselle LALOUETTE, *fabricante de tapisseries, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 337.*

Mademoiselle Lalouette fait un commerce assez étendu de tapisserie à gros et à petits points ; elle en a des dépôts dans plusieurs principales villes. Ses produits, qui ont figuré avantageusement aux Expositions précédentes, se distinguent toujours par l'éclat des couleurs et la variété des dessins.

M. GRELLET, *fabricant de tapis, à Paris, rue de l'Oursine, n° 11.*

M. Grellet a exposé un tapis de 9 pieds sur 8, et six autres tapis moins grands, formés d'étoupes, filasse et laine, dont les dessins à raies sont dans le genre écossais. Ces tapis présentent aux consommateurs, de l'économie et assez de solidité.

M. LEMOINE, *fabricant de tapisseries, à Paris, rue Feydeau, n° 16.*

M. Lemoine a exposé des produits de sa fabrique

de tapisserie, dans laquelle il occupe quinze ouvriers. Ses ouvrages sont connus pour être du meilleur goût.

MM. A. SOURDEAUX et Compagnie, fabricans de tapisseries, à Paris, rue des Fossés-Montmartre, n° 6.

Ces messieurs ont exposé différens ouvrages de tapisseries de leur fabrique, exécutés en partie dans les maisons de détention de Saint-Lazare et dans celle de Clermont, où ils occupent deux cents personnes.

VELOURS PEINTS ET CHINÉS.

MM. VAUCHELET fils et sœur, GRÉGOIRE, GOBERT.

Les velours enrichis de reproductions colorées pleines de fraîcheur, forment depuis peu l'objet d'une industrie remarquable, sur laquelle les notices suivantes donneront des détails plus étendus.

MM. VAUCHELET fils et sœur, fabricans de velours imprimés, à Paris, rue Charlot, n° 19.

Le talent de nos dessinateurs et l'art d'imprimer avec solidité des dessins de différentes couleurs sur le velours, firent naître cette industrie dont les produits perfectionnés ont été l'objet d'une admiration soutenue. Ils ont trouvé des débouchés à l'extérieur, et forment un complément à nos moyens de fournir au plus grand luxe des riches ameublemens. **MM. Vauchelet** fils et sœur, qui occupent quarante ouvriers, et continuent à fabriquer avec beaucoup de succès les velours peints et imprimés, suivant les procédés

de leur père, ont obtenu une médaille d'argent en 1823. Ils ont joint cette année aux échantillons en ce genre qu'ils ont exposés, des stores en taffetas imprimé, d'un effet fort agréable.

M. GRÉGOIRE, à Paris, rue de Charonne, n° 47.

M. Grégoire, artiste et habile manufacturier, a exposé des velours imitant la peinture, dont les dessins s'obtiennent par le tissage après avoir disposé d'avance par la teinture, et coordonné les fils qui doivent composer la chaîne du tissu. Il a exposé aussi des velours chinés d'un très bel effet, et dont la confection exige une multiplicité d'opérations et des soins extrêmes. **M. Grégoire** avait obtenu une médaille d'argent, qu'il continue à bien mériter.

M. GOBERT, fabricant de velours peints, à Paris, rue Servandoni, n° 13.

M. Gobert a exposé des velours peints à l'aide de couleurs préparées à l'eau.

PASSEMENTERIE, FRANGES, GALONS ET CORDONS.

M. GOBERT, mademoiselle **LEROY**, madame veuve **JOSSELIN**,
MM. GUILLEMOT, **GELHAYE-MÉCHIN**.

La passementerie est une des industries manufacturières importantes en France. Elle a donné lieu, en 1826, à une importation d'objets d'une valeur de 146,821 francs, et à une exportation représentant une valeur de 2,227,236 francs. Le montant total

du produit des ventes en passementerie à Paris, peut être estimé à 6,250,000 francs par année.

M. GOBERT, *frangier-galonnier, à Paris, rue de Rivoli, n° 36.*

M. Gobert a exposé un assez grand nombre d'objets de passementerie, comme *brocards, galons, ornemens pour meubles*, etc. Les produits de ses ateliers sont bien confectionnés, et forment un des articles de Paris les plus importants. Une médaille de bronze fut décernée, en 1823, à M. Gobert, qu'il n'a cessé de bien mériter.

Mademoiselle Leroy, *fabricante de franges, etc., à Paris, boulevard du Temple, n° 15.*

Mademoiselle Leroy fut mentionnée honorablement en 1823 pour de bons produits de ses ateliers; ceux qu'elle a exposés cette année sont également fort bien fabriqués.

Madame veuve JOSSELIN, *passementière, à Paris, rue et carré Saint-Martin, n° 246.*

Madame Josselin a exposé des ceintures sans envers, brochées en or d'un côté, et en argent de l'autre; ces ouvrages, destinés aux dames, sont exécutés d'après un procédé de son invention.

M. GUILLEMOT, *frangier, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 30.*

Ce fabricant a exposé divers échantillons de galons et d'ornemens bien confectionnés.

M. GELHAYE-MÉCHIN, *fabricant de cordons en fil, soie et coton, de couleurs variées, à Paris, cour Batave, n° 14.*

Il a exposé parmi les produits de sa fabrique fort bien confectionnés de belles tresses ou torsades pour les ornemens des uniformes. Ses cordons pour soutenir les lampes, lustres, etc., sont fort solides et ne se détordent pas.

M. Gelhaye-Méchin fait confectionner sur huit métiers six cents aunes de cordon par jour.

FLEURS ARTIFICIELLES.

MM. ISNARD DE SAINTE-LORETTE, DENEVERS et ROUYER,
madame SAND, madame veuve BERTRAND, M. MONBARBON,
mademoiselle CASAUBON, M. ZACHARIE.

M. ISNARD DE SAINTE-LORETTE, *fabricant de fleurs en baleines, à Paris, boulevard Poissonnière, n° 6.*

Déjà depuis long-temps la préparation des fleurs artificielles est portée en France à un degré d'imitation de la nature et de perfection de travail, tel qu'elle paraissait ne rien laisser à désirer. Cependant l'emploi de quelques matières premières, dont la texture rapproche encore plus leur apparence de celle des fleurs naturelles, a contribué à rendre l'illusion plus complète.

M. Isnard de Sainte-Lorette, suivant le procédé de **M. Achille de Bernardière**, a employé très habilement le fanon de baleine, que la parfaite égalité et la mince épaisseur à laquelle on le réduit en le dédou-

blant, rendent très propres à reproduire le *mat* des fleurs. Les échantillons qu'il a exposés ont fixé l'attention générale.

MM. DENEVERS et ROUYER, *fabricans de fleurs, à Paris, rue Saint-Denis, n° 280.*

Nos fleurs artificielles ordinaires et autres, sont très recherchées de l'étranger; aussi nos fabricans en font-ils un commerce considérable. MM. *Denevers et Rouyer*, qui occupent quatre à cinq cents ouvriers, ont un commerce fort étendu. Indépendamment des fleurs artificielles ordinaires, ces fabricans ont exposé de fort jolies fleurs, dont les pétales veloutés et légers sont faits en papyrus de Chine.

Madame SAND, *fabricante de fleurs, à Paris, rue Saint-Sauveur, n° 8.*

Dix à douze tiges de roses de différentes espèces exposées par madame *Sand*, étaient remarquables par leur éclat, la grâce et la légèreté avec lesquelles elles étaient montées, enfin leur imitation parfaite des roses naturelles.

Madame veuve BERTRAND, *artiste, à Paris, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 10.*

Madame veuve *Bertrand* est parvenue à former, à l'aide d'une moelle végétale tirée de l'Inde, des fleurs qui rivalisent avec tout ce que l'on fait de mieux en ce genre, par l'éclat et le coloris. Celles que ma-

dame *Bertrand* a offertes, comme amateur, produisaient l'illusion la plus complète.

M. MONBARBON, artiste, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 289.

M. *Monbarbon* a exposé des fleurs de différentes natures, en cire, très bien confectionnées.

Mademoiselle CASAUBON, fabricante de fleurs et plumes, à Paris, rue Saint-Denis, n° 293.

Les fleurs exposées par mademoiselle *Casaubon* sont faites avec une nouvelle matière, un feutre végétal qui a de la transparence; ce qui l'a engagée à donner à ses fleurs le nom de *fleurs diaphanes*; elles sont fort jolies et très recherchées. Mademoiselle *Casaubon* occupe quarante ouvrières.

M. ZACHARIE, plumassier, à Paris, rue de Grammont, n° 5.

M. *Zacharie*, qui fait un commerce étendu des plumes ordinaires, comme des plumes les plus rares et les plus recherchées, a exposé une collection de petits oiseaux, dont le plumage de fantaisie est composé d'une grande variété de plumes et un tapis en plumes d'autruche, imitant le gazon des jardins. Ce tapis, de 6 pieds de long sur 3 pieds et demi de large, composé de mille aunes de plumes tressées duvet par duvet, a coûté deux années de travail; ces ouvrages de patience ne peuvent au reste faire l'objet d'une industrie active, ni d'un commerce utile.

DESSINS POUR BRODERIES.

MM. DEROT, DEMAY, LAURENT, FAY.

M. DEROT, *dessinateur, à Paris, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 42.*

M. Derot, dessinateur habile, a exposé un dessin de broderies pour robes et des écrans brodés, dont la composition et l'exécution dénotent un artiste fort distingué dans ce genre.

M. DEMAY, *dessinateur, à Paris, rue Bergère, n° 20.*

Il a exposé de jolis dessins pour cachemires et tapis.

M. LAURENT, *dessinateur, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 54.*

Il a exposé des dessins pour broderies de cachemires, meubles et toiles peintes.

M. FAY, *dessinateur, à Paris, place de l'Hôtel-de-Ville.*

Il a présenté quatre cadres renfermant des dessins de châles, dentelles, etc.

BRODERIES SUR DENTELLES, TULLES, SOIES, MÉRINOS.

Mademoiselle GARD-LETERTRE, MM. VIDECOQ-TESSIER, FABIEN, PILLET *et Compagnie*, madame VASLIN-BIMONT, MM. D'OCAGNE, HULOT-LARMINAT *et* PRAT, MINÉ, LARNAZ-TRIBOUT, CARDIN-MEAUZÉ, mesdames ARMAND, ROUX *et* FÉQUEUX, veuve BRUN *et* M. Paul HOURDEQUIN, MM. MOUTON, DELASALLE, JOLIS, GLEIZAL, madame SERAIS, M. MEGRET, mesdemoiselles DALIGER *et* MARTIN, madame

veuve PERNET, mademoiselle MAILLEFER, MM. BIAIS aîné, DEMORY, DODERET, DARIENCOURT, PASCAL.

Bien que les tulles brodés diminuent l'importance des dentelles, celles-ci occupent toujours un grand nombre d'ouvrières, notamment dans le Calvados. Les *blondes* si perfectionnées et plus économiques, tiennent le milieu entre les dentelles et les broderies.

En effet, nos importations de 1826 en dentelles étaient de 1,511,786 francs, et nous n'avons exporté que pour 945,908 francs; mais les exportations en tulles de soie et coton ont été bien plus fortes que les importations: en 1826, tulles importés, 40,560 fr., exportés, ils ont formé une valeur de 2,777,600 fr.

Les broderies diverses à Paris occupent maintenant plusieurs ateliers et donnent lieu à un commerce considérable en France et à l'étranger.

Mademoiselle GARD-LETERTRE, *fabricante de dentelles, à Paris, rue Sainte-Anne, n° 59.*

Mademoiselle *Gard-Letertre*, qui obtint une médaille d'argent en 1823, a exposé cette année un assortiment d'échantillons de ses produits, toujours remarquables par le goût des dessins et la perfection du travail.

M. VIDECOQ-TESSIER, *fabricant de blondes, à Paris, rue du Caire, n° 16.*

Il a présenté ses produits de blondes obtenus dans

son importante fabrique du département de l'Oise , près Chantilly : il occupe là un grand nombre d'ouvriers épars , et il fait des expéditions considérables , notamment en Espagne et en Russie.

MM. FABIEN, PILLET et Compagnie, fabricans de blondes , à Paris , rue Neuve-Saint-Augustin , n° 3.

Parmi les produits qu'ont exposés MM. *Fabien et Pillet*, on a remarqué une écharpe qui se distingue par la diversité et la multitude des fleurs dont elle est ornée , la pureté et les grâces du dessin. Ces messieurs ont une fabrique importante à Chantilly (Oise), où ils occupent de cinq cents à six cents ouvriers.

Madame VASLIN-BIMONT, fabricante de blondes , à Paris , rue Notre-Dame-des-Victoires , n° 15.

La fabrique de madame *Vaslin-Bimont*, à Chantilly , est avantageusement connue ; elle occupe près de six cents ouvriers répandus dans la campagne : ses produits, qui ont figuré à l'Exposition, sont très beaux.

M. D'OCAGNE, fabricant de dentelles , à Paris , rue Neuve-des-Bons-Enfans , n° 25.

M. *d'Ocagne* continue à soutenir la réputation qu'il s'est acquise et à bien mériter les distinctions honorables (médailles d'argent) qui lui furent décernées aux deux dernières Expositions pour la bonne confection de ses dentelles , mousselines brodées , etc. Il occupe une fabrique importante située

à Alençon, département de l'Orne. Des robes, garnitures, châles en dentelle de très belles broderies au plumetis, en reprises, au crochet sur mousseline pour ameublement et parures, ont été mis à l'Exposition cette année par M. d'Ocagne.

MM. HULOT-LARMINAT et PRAT, *fabricans de broderies sur tulle, à Paris, rue Mauconseil, n° 3.*

Les produits très soignés de ces fabricans ont mérité une médaille de bronze à l'Exposition de 1823; parmi les ouvrages en coton ou soie imitation de dentelle qu'ils ont exposés cette année, on a remarqué un voile en tulle de soie noire, d'un nouveau genre, et que décore un *semé*, brodé très habilement; une bordure de blonde cousue d'une manière invisible, complète l'imitation d'un voile entièrement en blonde.

M. MINÉ, *fabricant de broderies, à Paris, rue Saint-Denis, n° 212.*

Les échantillons de broderies exposés par M. Miné sont très soignés: il occupe de soixante à soixante-quinze ouvrières.

M. LARNAZ-TRIBOUT, *fabricant de broderies, à Paris, passage des Petits-Pères, n° 9.*

M. Larnaz-Tribout occupe dans sa fabrique, située à Alençon, cent-vingt ouvrières et un grand nombre d'autres à Paris. Les robes, châles, écharpes, draps de lit, etc., à broderies en reprises ou autres qu'il a exposés sont très soignés.

M. CARDIN-MEAUZÉ , à *Paris* , *rue Saint-Denis* , n° 118.

Il a exposé des broderies très belles pour parures , des cachemires popelines , et mérinos brodés en soie.

Madame ARMAND , *fabricante de broderies* , à *Paris* , *rue du Petit-Lion Saint-Sauveur* , n° 19.

Elle continue à mériter la récompense obtenue en 1823 , pour ses belles broderies : les objets exposés cette année consistaient en mérinos et divers genres de tulles brodés.

Mesdames ROUX et FÉQUEUX , *fabricantes de broderies* , à *Paris* , *rue Vivienne* , n° 7.

Ces dames ont établi , dans la vallée de Montmorency , une fabrique de broderie qui acquiert chaque jour plus d'importance. Cette industrie est d'une grande ressource pour ce pays , où elle occupe un nombre considérable d'ouvrières ; les ouvrages en broderies diverses qu'elles ont exposés sont remarquables pour la perfection de leur travail.

Madame veuve BRUN et M. Paul HOURDEQUIN , *fabricans de broderies* , à *Paris* , *rue Saint-Denis* , n° 247.

Ces fabricans ont exposé de beaux ouvrages de broderies sur mousseline et sur tulle. Madame Brun a été mentionnée honorablement en 1823.

M. MOUTON, *fabricant de broderies de Nancy et de Paris, à Paris, rue de Cléry, n° 12.*

Il a présenté une très belle aube de tulle brodé en reprises, des robes de tulle et de mousseline, châles, etc., en broderies bien exécutées.

M. DELASALLE, *fabricant de broderies, à Paris, rue de Richelieu, n° 93.*

Il a exposé des broderies sur tulle de soie et de coton bien soignées.

M. JOLIS, *fabricant de broderies, à Paris, boulevard des Invalides, n° 17.*

Il a exposé divers objets brodés et des dessins de bon goût pour broderies.

M. GLEIZAL, *fabricant de broderies.*

Il a présenté une aube brodée sur tulle.

MADAME SERAIS, *fabricante de broderies, à Paris, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 1.*

Elle a exposé divers objets brodés et des robes d'un très joli dessin.

M. MEGRET, *plumassier-fleuriste, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 50.*

M. Mégret a exposé deux robes brodées en plumes d'une grande élégance et fort jolies; des plumes pour parures.

Mesdemoiselles DALIGER et MARTIN, *fabricantes de canevas brodés sur peintures, à Paris, passage de l'Opéra, n° 24.*

Elles ont exposé divers canevas brodés et peints.

Madame veuve PERNET, *fabricante de broderies, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 47.*

Madame Pernet occupe cinq cents ouvrières, fait d'importantes expéditions, et alimente un commerce considérable. Elle a exposé différentes broderies sur batiste, et un châle de tulle dont la broderie est faite avec un soin remarquable.

Mademoiselle MAILLEFER, *chasublière, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 282.*

Elle a exposé trois chasubles, une chape et une étole d'une broderie riche et bien exécutée.

M. BIAIS aîné, *chasublier, à Paris, rue des Noyers, nos 12 et 14.*

M. Biais a exposé divers ornemens d'église brodés avec un grand soin et une grande richesse, une mitre et une chasuble brodés en or fin.

M. DEMORY, *brodeur, à Paris, rue d'Artois, n° 32.*

Il a exposé un tableau brodé.

M. DODERET, *brodeur.*

Il a exposé de très jolis écrans, les uns brodés avec

des découpures en nacre, les autres décorés de broderies en crin et en plumes ; une chasuble, une corbeille de mariage, des pelottes, etc.

M. DARIENCOURT, dessinateur-brodeur, à Paris, rue Quincampoix, n° 78.

M. Dariencourt a présenté un ouvrage d'un travail long et difficile : c'est un portrait brodé en cheveux, à l'aiguille. On peut ajouter que c'est un travail ingrat comme tous les ouvrages de patience, dont le produit ne peut former des objets de commerce, ni rivaliser avec aucun genre de dessin, quel que soit le talent de son auteur.

M. PASCAL, brodeur, à Paris, rue des Boucheries-Saint-Germain, n° 40.

M. Pascal s'était fait distinguer à l'Exposition de 1823 pour ses ouvrages de broderie en cheveux ; il a présenté cette année cinq tableaux du même travail, également remarquables.

GAZES, CRÊPES ET BLONDES.

MM. DELBARRE, ROUSSELLE.

La fabrication des gazes de soie forme une industrie dont on peut apprécier l'importance pour notre pays par la valeur des exportations en ce genre : elle s'est élevée à 1,123,584 francs en 1826. La valeur des crêpes exportés a été plus considérable en-

core ; elle était dans le même temps de 3,167,648 fr. Les importations de ces deux produits manufacturés se sont bornés ensemble à une valeur de 101,136 fr. A Paris, la fabrication et le commerce de la gaze et du crêpe représentent annuellement une valeur de 3,660,000 francs.

M. DELBARRE, *fabricant de gazes, à Paris, rue Saint-Denis, n° 186.*

M. Delbarre, très bon manufacturier, qui occupe deux cents ouvriers tisseurs, et un nombre considérable de dévideuses, ourdisseuses, ouvriers apprêteurs, teinturiers, etc., a exposé des produits unis qui offrent le type d'une bonne fabrication, et d'autres ornés de broderies dont les dessins sont légers, de bon goût et bien exécutés. On remarquait surtout ses gazes unies très régulières et d'une grande finesse, et des tissus brochés pour robes.

M. ROUSSELLE, *fabricant de blondes de soie, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 39.*

M. Rousselle, qui, dans l'Exposition de 1823, sous la raison Lecoïnte et Rousselle, obtint une médaille d'argent pour la bonne confection de sa blonde de soie, a exposé cette année des robes, châles et diverses garnitures en blonde de soie, qui se recommandent toujours par le fini de leur travail.

LITHOGRAPHIE.

MM. ENGELMANN *et Compagnie*, Charles MOTTE, A. SENE-
FELDER *et Compagnie*, LANGLUMÉ, BERNARD *et* DELARUE,
A. DESMADRYL *ainé*, BERDALLE DE LA POMMERAYE *et*
Compagnie, CLUIS, G. RENOU, CRUZEL, mademoiselle
FORMENTIN, M. MULLER.

L'art de la lithographie a reçu en France des améliorations remarquables ; de plus notables perfectionnemens peuvent encore être le résultat des concours ouverts dans les programmes de la Société d'Encouragement.

Déjà, dans le département de la Seine, cette industrie occupe 25 chefs propriétaires d'établissements, 77 artistes dont les émolumens s'élèvent de 2,000 à 2,500 fr. pour chacun, 340 ouvriers, gagnant ensemble 950,440 fr. ; le produit total de la vente des lithographies, autographies, s'élève, par année, à 2,045,000 fr. Les belles estampes ainsi obtenues, les spirituels croquades, les caricatures mordantes de nos habiles dessinateurs, forment une partie importante de nos exportations annuelles, qui, en dessins lithographiques et gravures, représentent annuellement, pour Paris seul, une valeur de 500,000 fr. environ.

MM. ENGELMANN *et Compagnie*, lithographes, à Paris, cité
Bergère, n° 10.

Ces habiles lithographes et imprimeurs continuent à bien mériter l'honorable distinction qu'ils obtinrent en 1823 : une médaille d'argent leur fut alors décer-

née ; ils ont présenté cette année diverses épreuves dont l'exécution remarquable démontre qu'ils sont toujours au premier rang parmi les lithographes de la capitale.

M. Charles MOTTE, *imprimeur-lithographe, à Paris, rue des Marais, faubourg Saint-Germain, n° 13.*

M. Motte s'est occupé de son art avec le zèle et la persévérance qui enfantent les succès : aussi y a-t-il apporté des perfectionnemens incontestables. Parmi ses grandes entreprises, nous citerons la reproduction en lithographie de la *Galerie d'Orléans*, composée de plus de cent cinquante tableaux du premier ordre. M. Motte occupe quarante ouvriers lithographes ; il mérita une mention honorable en 1819, et une médaille d'argent en 1823.

M. A. SENEFELDER et Compagnie, *lithographes, à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, n° 27.*

Ces habiles artistes, déjà récompensés par une médaille d'argent, en 1823, ont exposé un cadre contenant différentes épreuves, toutes fort bien exécutées, et une presse portative de l'invention de M. Senefelder, appelée à rendre de grands services ; il y fit plusieurs perfectionnemens depuis l'époque à laquelle elle figurait à l'Exposition pour la première fois.

M. LANGLUMÉ, *lithographe de la marine, à Paris, rue de l'Abbaye, n° 4.*

M. Langlumé obtint une mention honorable en

1823. Les diverses épreuves qu'il a présentées sont faites avec une netteté et un soin qui les rendent toujours très dignes de cette distinction honorable.

MM. BERNARD et DELARUE, *imprimeurs-lithographes, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 16.*

• MM. Bernard et Delarue ont exposé les épreuves des divers genres de lithographie, et d'autographie fort bien exécutées; on remarquait une épreuve tirée sur une pierre de la plus grande dimension, c'est-à-dire de 88 centimètres sur 60.

M. A. DESMADRYL aîné, *lithographe, à Paris, rue des Fossés-Saint-Bernard, n° 16.*

M. Desmadryl s'est occupé avec succès de la reproduction de cartes géographiques par les procédés de la lithographie; il est ainsi parvenu à faire sensiblement baisser les prix, et à populariser des connaissances utiles; il s'occupe aussi des dessins d'architecture, et de tout ce qui a rapport au tracé des plans.

MM. BERDALLE DE LA POMMERAYE et Compagnie, *lithographes, à Paris, rue du Croissant, n° 20.*

Ils ont présenté quatre dessins lithographiques représentant des figures d'après Raphaël.

M. CLUIS, *imprimeur-lithographe, à Paris, place du Châtelet, n° 29.*

M. Cluis s'est plus particulièrement occupé de la branche de la lithographie qui est relative aux écri-

tures commerciales, à la comptabilité, aux pièces du barreau, etc. Les modèles qu'il a présentés ont toute la netteté et la précision désirables ; il s'occupe en outre de l'impression de quelques ouvrages arabes.

M. G. RENOU, *lithographe, à Paris, rue d'Enghien, n° 39.*

Il a exposé de belles épreuves et un plan topographique de la ville de Valenciennes, d'une dimension extraordinaire pour la lithographie.

M. CRUZEL, *lithographe, à Paris, rue du Bac, n° 51.*

M. Cruzel, lithographe du ministère de la guerre, a présenté des épreuves de différens dessins, vignettes, etc., d'une belle exécution lithographique, et de l'autographie bien nette.

Mademoiselle FORMENTIN, *lithographe, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 10.*

Mademoiselle *Formentin* a exposé une belle collection d'ouvrages de lithographie, de l'encre et des crayons lithographiques bien confectionnés.

M. MULLER, *artiste-peintre, à Paris, boulevard Saint-Denis, n° 19.*

Il a exposé un pupitre mécanique de son invention à l'usage des dessinateurs-lithographes. Cet utensile permet à l'artiste-dessinateur de placer la pierre dans les positions les plus favorables à son travail, sans qu'il courre le risque d'effacer une partie du dessin dans ses mouvemens.

TYPOGRAPHIE ET FONTE DE CARACTÈRES , GRA-
VURES , etc.

Fondeurs et Typographes : MM. DIDOT, LÉGER, PINARD ,
CORNOUAILLE et SAUNIER , GARNIER , RIGNOUX et BAU-
DOUIN , MARCELLIN-LEGRAND. *Imprimeurs et Libraires* :
MM. CRAPELET, PANCKOUCKE , ARTHUS-BERTRAND , DUVER-
GER , LAMY , AUDOT.

Les travaux de l'imprimerie sont remarquables à Paris, non seulement par leur précision résultant des soins et de l'habileté des imprimeurs et de leurs protes, mais encore par l'importance de leurs produits.

A Paris, cette branche de l'industrie manufacturière occupe dans 81 établissemens, 680 presses, 3,300 agens (protes, correcteurs, compositeurs, pres-siers et apprentis) ; elle emploie annuellement environ 350,000 rames de papier, et produit en impressions diverses une valeur totale de 9,550,000 francs.

Les productions diverses de nos savans et de nos littérateurs se multipliant de plus en plus, accroissent dans la même proportion les publications de la presse, et se répandent même en grand nombre chez les na-tions étrangères.

Nos exportations en produits typographiques se sont élevées, en 1826, à 4,202,000 fr. Le départe-ment de la Seine a contribué dans cette somme pour une valeur de 2,770,504 fr.

Le goût général pour les productions françaises

en ce genre est tel, que des entreprises viennent de se former en Belgique pour la réimpression de nos ouvrages.

MM. DIDOT (Henri), LEGRAND *et Compagnie*, à Paris, rue du Petit-Vaugirard, n° 13.

Les beaux caractères d'imprimerie qui sortent des ateliers de ces habiles manufacturiers, et surtout les perfectionnemens et procédés nouveaux introduits par eux dans leur fonderie polyamatype, leur ont acquis une supériorité éminente dans leur art, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Ils ont exposé cette année un ouvrage imprimé avec un caractère microscopique d'une netteté admirable. Une médaille d'or leur fut décernée en 1819 et 1823 : ils sont de plus en plus dignes de cette première récompense.

MM. DIDOT (Firmin), *père et fils*, à Paris, rue Jacob, n° 24.

Ces messieurs obtinrent également une médaille d'or à chacune des Expositions de 1819 et 1823. Les beaux caractères d'imprimerie qu'ils gravent et fondent eux-mêmes, ainsi que leurs ouvrages de typographie, offrent le type de la plus haute perfection ; ils ont ajouté à leurs importans travaux une papeterie mécanique montée avec soin ; ils occupent de cinq cents à six cents ouvriers.

M. LÉGER, à Paris, rue de l'Estrapade, n° 28.

M. Léger obtint en 1823 une médaille d'argent. Les nouvelles épreuves des caractères d'imprimerie qu'il fabrique prouvent qu'il soutient la réputation qu'il s'est acquise dans son art.

M. PINARD, à Paris, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8.

Il reçut aussi une médaille d'argent en 1823 pour ses excellentes gravures typographiques. Il a exposé des caractères de sa fonderie, des essais de musique en relief, des vignettes sur acier, cuivre et bois, et divers ouvrages imprimés par lui, qui tous sont remarquables par leur exécution soignée.

MM. CORNOUAILLE et SAUNIER, à Paris, rue Contrescarpe-Saint-Marcel, n° 1.

Ils ont exposé quatre petits cadres contenant des épreuves d'imprimerie, des vignettes et d'autres objets de typographie qui se distinguent par une belle exécution et une grande pureté de dessin ; ils rendent MM. Cornouaille et Saunier de plus en plus dignes de la récompense qu'ils reçurent à la dernière Exposition.

M. GARNIER, fondeur en caractères, à Paris, rue Garancière,
n° 10.

M. Garnier, dont les produits ont été distingués à la dernière Exposition, a présenté des épreuves de

caractères, dont une partie ont été gravés par M. *Jules Garnier* son fils; ils sont fort bien exécutés.

MM. RIGNOUX et BAUDOUIN, à Paris, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n° 8.

Ils ont exposé quelques ouvrages imprimés, des clichés en plâtre et en plomb, et des épreuves de ces mêmes clichés; leurs procédés sont ingénieux et économiques.

M. MARCELLIN-LEGRAND, à Paris, rue de Vaugirard, n° 13.

Il a exposé des épreuves de caractères destinés à l'imprimerie royale.

M. CRAPELET, imprimeur, à Paris, rue de Vaugirard, n° 9.

M. *Crapelet*, recommandable à la fois et comme littérateur et comme l'un de nos premiers typographes, a exposé plusieurs des belles éditions sorties de ses presses, qui le rendent de plus en plus digne de la haute réputation qu'il s'est acquise : il occupe cent trente ouvriers.

M. PANCKOUCKE, à Paris, rue des Poitevins, n° 14.

M. *Panckoucke* a exposé quelques grands ouvrages imprimés avec le soin et le talent qui, depuis longtemps, l'ont fait distinguer parmi nos bons imprimeurs-éditeurs.

M. ARTHUS-BERTRAND, libraire, à Paris, rue Hautefeuille, n° 28.

Il a exposé une partie de l'édition du *Voyage au-*

tour du monde, par M. *Duperrey*, avec dessins et texte. La beauté de l'exécution typographique répond à l'importance de l'ouvrage.

M. DUVERGER, *imprimeur, à Paris, rue de Verneuil, n° 4.*

M. *Duverger* a exposé une garniture d'imprimerie d'un nouveau genre, lettres d'affiches, clichés stéréotypes à jour de musique en relief, des vignettes, etc.

M. LAMY, *libraire, à Paris, quai des Augustins, n° 2.*

Il a exposé les *Œuvres* de Pironési, Cases, Piroli, etc.; des gravures pour boîtes d'optique avec leurs boîtes.

M. AUDOT, *libraire-éditeur, à Paris, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11.*

M. *Audot*, qui avait exposé en 1823 un ouvrage ayant pour titre *Herbier de l'Amateur*, a présenté cette fois les livraisons du même ouvrage qui ont paru depuis cette époque.

GRAVURES EN TAILLE-DOUCE.

MM. MALBESTE, TARDIEU, BLONDEAU, NORMAND *filz*, NOËL, CHESLE, BERTHE.

La reproduction des cartes géographiques, des peintures de nos grands maîtres et des spirituels dessins de nos artistes, donne à la gravure et à la lithographie une grande importance commerciale.

Les produits de ce genre annuellement vendus à Paris ont une valeur très importante. L'exportation de toute la France a été en 1826 de 1,620,000 francs, et pour la douane de Paris seulement, elle s'est élevée dans le même temps à 31,977 fr., et sera beaucoup plus considérable cette année.

M. MALBESTE, graveur, à Paris, rue du Roule, n° 17.

M. *Malbeste* obtint, en 1823, une médaille de bronze. Il a exposé cette année diverses gravures en taille-douce, notamment des titres d'ouvrages, effets de commerce et cartes de visites, exécutés avec une grande perfection, et par un procédé qui présente beaucoup d'économie.

M. TARDIEU, graveur, à Paris, place de l'Estrapade, n° 34.

Il a présenté quatre cadres renfermant des cartes de géographie et de topographie gravées avec beaucoup de soin et de précision.

M. BLONDEAU, graveur, à Paris, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 1.

Il a offert aussi des épreuves de cartes géographiques et topographiques bien soigneusement exécutées.

M. NORMAND fils, graveur, à Paris, rue des Noyers, n° 33.

Il a présenté différentes épreuves de gravures en taille-douce.

M. NOËL (Francisque), graveur.

M. Noël (Francisque), graveur, a exposé des épreuves de gravures en taille-douce, de la galerie du Luxembourg.

M. CHESLE, graveur, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 24.

Il a présenté des épreuves de gravure pour la typographie et la reliure. Il fut cité avantageusement en 1823.

M. BERTHE, graveur, à Paris, rue Saint-Jacques, n° 66.

Il a présenté des cartes géographiques bien gravées.

GRAVURE SUR BOIS.

MM. THOMPSON, ANDREW, ERMELER.

M. THOMPSON, graveur sur bois, à Paris, rue Poupée, n° 7.

La gravure sur bois paraissait n'avoir plus d'application importante. Le talent bien connu avec lequel M. Thompson grave sur bois de bout, fait estimer et rechercher ses ouvrages en ce genre ; les épreuves de vignettes qu'il a exposées cette année démontrent qu'il se rend toujours digne de la récompense qu'il obtint 1823 (une médaille d'argent.)

M. ANDREW, graveur, à Paris, rue du Cloître-Saint-Benoît, n° 12.

Il a présenté aussi des épreuves de gravures sur

bois, obtenues par un procédé qui lui est propre, et semble lui permettre de reproduire fidèlement toute espèce de gravures.

M. ERMELER, graveur, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 36.

Il a exposé des caractères et ornemens typographiques gravés sur bois.

DESSINS ET GRAVURES DIVERSES.

MM. MARC-JODOT, DESCHAMPS, MANCY, LORGET, L. STARCK, RICHOMME père, JANET et COTELLE, DALLUT, ACAR, mademoiselle ALAVOINE (Adèle), MM. LEMONNIER, LALLEMAND, JANET, le chevalier d'ESPÉRON, Th. JACOUBERT, LEROY, LANGLOIS, LANNEAU, PILLET aîné, madame veuve SUSSE-AUBÉ, BOUCHER, QUÉNOT, MASSI, POUSSE et MOISY, NOËL, CHAZAL, madame FILHOL, MM. Charles DUPIN, JOMARD, SIMONIN.

M. MARC-JODOT, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 47.

Cet habile professeur de dessin graphique pour les arts industriels a présenté des dessins très bien exécutés de plusieurs machines employées soit en France, soit en Angleterre. On remarquait des tableaux à pièces mobiles très propres à faciliter la démonstration du jeu et des effets des machines à vapeur en mouvement.

M. DESCHAMPS, artiste, à Paris.

M. Deschamps a présenté cinq cadres contenant

des épreuves de gravures sur acier d'un dessin pur et d'une belle exécution.

M. MANCY, à *Paris*, rue *Férou*, n° 16.

M. Mancy, homme de lettres, a présenté un tableau historique de l'École Polytechnique.

M. LORGET, graveur, à *Paris*, rue *Montmartre*, n° 84.

Il a exposé deux cadres renfermant des vignettes et cartes de visite, imprimées en or sur cartes d'Allemagne.

M. S. STARCK, graveur, à *Paris*, rue du *Four-Saint-Germain*, n° 28.

Il a exposé un cadre renfermant des épreuves de vignettes et fleurons polytypés.

M. RICHOMME père, artiste, à *Paris*, rue *Saint-Jacques*, n° 248.

M. Richomme, habile graveur, qui a consacré ses soins à la gravure de la musique, a essayé un genre nouveau : il grave en petits caractères fort nets et sur cuivre ce qui, relativement à la musique, ne s'obtient ordinairement qu'à l'aide de planches d'étain. Les deux tableaux, en produits de ce genre, qui ont été exposés, donnent une idée favorable de la nouvelle méthode.

MM. JANET et COTELLE, éditeurs de musique, à *Paris*, rue *Saint-Honoré*, n° 123.

Ces éditeurs, bien connus pour l'importance de

leur commerce en productions musicales de divers genres, ont exposé trois volumes de musique.

M. DALLUT, graveur, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 24.

Il a présenté la lettre de la reine Marie-Antoinette, imprimée en caractère d'un nouveau genre.

M. ACAR, graveur, à Paris, rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n° 20.

Il a exposé un cadre renfermant des vignettes et des caractères à jour.

Mademoiselle ALAVOINE (Adèle), graveur, à Paris, rue de la Poterie Saint-Honoré, n° 27.

Mademoiselle *Alavoine* (sourde et muette) douée d'une grande intelligence, s'est appliquée avec zèle à la gravure ; elle a exposé : 1°. un tableau contenant des épreuves de diverses armoiries gravées par elle et composées avec goût : ces armoiries sont destinées à la vaisselle d'or et d'argent ; 2°. un tableau représentant l'alphabet manuel en signes dont se servent les sourds-muets.

M. LEMONNIER, graveur, à Paris, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 24.

Il a exposé des gravures en relief, fleurons d'ornemens, etc., propres à la reliure exécutés avec beaucoup de précision. M. *Lemonnier* fut cité avec éloges à l'exposition de 1823.

M. LAILEMAND, graveur, à Paris, rue des Marmouzets, n° 8.

Il a exposé des épreuves sur cuivre en tailles de relief à l'usage des imprimeurs en lettres.

M. JANET, graveur-éditeur, à Paris, quai des Augustins, n° 29.

M. Janet, par les perfectionnemens qu'il a apportés dans la confection des petites gravures coloriées d'après les tableaux de divers sujets de piété et autres gravures en noir, a donné une certaine importance au commerce d'imageries ; il fait des expéditions considérables en Espagne, en Portugal et en Italie. Il emploie quinze à vingt graveurs en taille-douce, et de vingt à vingt-cinq ouvrières coloristes. Il a exposé un assortiment de ces différens produits.

M. le chevalier D'ESPÉRON, Directeur de l'Établissement de Lithochromie, à Paris, quai Malaquais, n° 7.

Les épreuves de tableaux lithochromiques présentées par M. d'Espéron démontrent des progrès dans cet ingénieux procédé. L'imitation obtenue par ce procédé, des chefs-d'œuvre de toutes les écoles, peut aller jusques à produire une séduisante illusion.

M. Th. JACOUBERT, architecte, à Paris, rue Meslay, n° 24.

Il a exposé une partie du plan de Paris, gravé par M. Niquet.

M. LEROY, *libraire, à Paris, rue du Coq Saint-Honoré, n° 4.*

M. Leroy a exposé une nouvelle carte routière des environs de Paris, ornée de vues des principaux monumens. Cette carte, d'une belle exécution, contient des détails utiles.

M. LANGLOIS, *graveur, à Paris, rue des Marmouzets, n° 36.*

M. Langlois, auteur d'un nouveau procédé de gravures avec impression en couleurs à l'huile, a exposé des cartes géographiques et topographiques.

M. LANNEAU, *ingénieur-géographe, à Paris, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18.*

M. Lanneau, capitaine au corps des ingénieurs-géographes, a exposé une carte physique, politique, et comparée de la Turquie d'Europe, en quatre feuilles; cette carte, coloriée, a été gravée par M. Richard Wahl; l'exécution en est très belle.

M. PILLET aîné, *imprimeur, à Paris, rue des Grands-Augustins, n° 7.*

Il a exposé des épreuves de gravures faisant partie de la collection du Voyage autour du Monde, par M. de Freycinet; les planches de cet ouvrage ont été confiées à nos premiers artistes.

MADAME VEUVE SUSSE-AUBÉ, *graveur, à Paris, rue Sainte-Anne, n° 59.*

Elle a exposé des planches en acier avec gravures

pour portraits, et vignettes pour la reliure; des papiers gaufrés, et des presses à timbre sec.

M. BOUCHER, *ingénieur-géographe, à Paris, rue de l'Université, n° 73.*

M. Boucher, chef d'escadron au corps des ingénieurs-géographes, a exposé 1°. un panotrace, ou instrument propre à dessiner des panoramas ;

2°. Un coordonnographe, ou instrument de perspective.

M. QUÉNOT, *ingénieur, à Paris, rue du Battoir Saint-André-des-Arts, n° 26.*

Il a exposé le plan du pont suspendu de Saintes.

M. MASSI, *à Paris, rue Estienne (Pont-Neuf), n° 4.*

Il a exposé le plan du village de Domremy, où se trouve située la maison de Jeanne d'Arc.

MM. POUSSE et MOISY, *à Paris, rue Saint-Denis, n° 282.*

Ils ont exposé le plan en relief de la chapelle et de l'hospice de Rosny.

M. NOËL, *imprimeur, à Paris, rue Saint-Louis, au Marais, n° 8.*

Il a exposé des impressions en relief sur étoffes.

M. CHAZAL, *à Paris, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n° 4.*

Une partie de l'ouvrage connu sous le nom de

Flore pittoresque, a été exposée par M. Chazal. Ce travail consiste en une collection de fleurs gravées et coloriées avec le plus grand soin.

Madame FILHOL, éditeur, à Paris, rue de l'Odéon, n° 35.

Elle a exposé un ouvrage ayant pour titre *Musée royal de France*.

M. Charles DUPIN.

Il a présenté une carte figurative de l'Instruction populaire dans les départemens de la France et dans les pays étrangers.

Ce fut à la fois une idée fort ingénieuse et un excellent moyen d'exciter une émulation utile parmi les populations en faveur de l'instruction populaire, que de représenter par des teintes de plus en plus sombres les départemens et même les nations relativement plus arriérés dans l'instruction primaire.

Sans doute il était impossible d'obtenir rapidement des documens assez exacts pour présenter une statistique parfaite de l'instruction générale; mais le but principal n'en est pas moins atteint, et les réclamations même révèlent l'intérêt qui s'attache à ces résultats, et les efforts nouveaux pour les améliorer.

M. JOMARD, au nom de la Commission d'Égypte.

Il a présenté comme modèles d'exécution typographique quelques feuilles du célèbre ouvrage dû à la savante Commission d'Égypte. En admirant ces belles

pages on aime à se rappeler ces vues grandes et généreuses qui animèrent toujours l'homme le plus étonnant de son siècle.

Il songeait du moins, au milieu de désastreuses collisions, à jeter les germes de la civilisation moderne dans les belles contrées d'où s'étaient autrefois échappés une foule d'arts industriels et libéraux, et à ramener chez nous des monumens impérissables d'explorations que rendaient faciles les brillans succès de ses armes.

M. SIMONIN, nettoyeur d'estampes, à Paris, rue du Dauphin, n° 12.

Les nouveaux procédés employés par M. *Simonin* pour le nettoyage des gravures ne laissent rien à désirer. Les dessins et gravures restaurés et nettoyés qu'il a exposés attestent toute l'habileté et le talent de M. *Simonin*. Cette invention utile est appelée à rendre de grands services.

AUTOGRAPHIE.

MM. LEROY, MARTIN, AUDOYER, DEJERNON.

Les nouveaux procédés autographiques permettent de multiplier rapidement les annonces, mémoires, pétitions, etc., que l'on peut à l'instant écrire soi-même sur un papier particulier.

C'est une des plus utiles applications qu'ait fait naître l'art de la lithographie; elle est appelée à participer

des améliorations que cet art important réalisera sans doute bientôt.

Les artistes autographes emploient un nombre chaque jour plus considérable d'écrivains spéciaux de plus en plus habiles auxquels ce nouveau genre de produits de la presse a ouvert une carrière utile.

M. LEROY, *professeur d'écriture, à Paris, rue du Coq Saint-Honoré, n° 9.*

Le talent bien connu de cet habile professeur fut apprécié à l'Exposition de 1823, et ne s'est pas démenti depuis lors. *M. Leroy* a exposé des tablettes transparentes de son invention à l'usage des professeurs d'écriture.

M. MARTIN, *expert-écrivain, à Paris, rue Saint-Jacques, n° 38.*

Il a exposé deux méthodes gravées, l'une pour démontrer en dix leçons l'écriture cursive, l'autre pour apprendre à expédier en très peu de temps l'écriture anglaise ; des résultats comparatifs obtenus par divers élèves accompagnaient ces ouvrages, et faisaient bien augurer des deux méthodes nouvelles.

M. AUDOYER, *professeur d'écriture, à Paris, passage de l'Opéra, n° 31.*

Il a exposé les *fac-simile* d'écriture tracés par des élèves formés suivant la méthode dite *américaine*, que *M. Audoyer* a perfectionnée.

M. DEJERNON, *autographe*, à Paris, rue Montmartre, n° 41.

Il a exposé une collection d'objets graphiques et quelques épreuves d'essais autographiques. M. *Dejeron* fut cité avec éloge à l'Exposition de 1823.

RELIURES.

MM. SIMIER, VIVET, ADAM, COURTAVEL, CAROLLE, MAURICE CABANY, ROUMESTANT, GACHE, DÉTAPE *et Compagnie*, Charles SAT, LOUIS JANET.

Les progrès de la reliure ont suivi ceux de nos produits typographiques.

Les prix ont pu s'abaisser en même temps que des perfectionnemens remarquables ont rendu l'usage des livres de toute nature beaucoup plus commode.

La beauté de nos reliures de luxe répond parfaitement aujourd'hui au luxe de nos plus admirables éditions des *Didot*, des *Crapelet*, etc. Là encore la délicatesse du goût de nos artistes-décorateurs surpasse tout ce que l'on rencontre chez les nations étrangères, aussi nous témoignent-elles leur assentiment par leur empressement à accueillir nos productions en ce genre.

M. SIMIER, *relieur*, à Paris, rue Saint-Honoré, n° 152.

M. *Simier*, qui obtint une médaille d'argent en 1823, pour la belle confection de sa reliure, a exposé cette année des reliures également remarquables par

le soin d'exécution et le luxe qui les décorent. Il a joint aussi des reliures d'un usage courant. M. *Simier* emploie vingt-cinq ouvriers.

M. *VIVET*, relieur, à Paris, rue du Roule Saint-Honoré,
n° 15.

M. *Vivet* a exposé de très belles reliures, dont quelques unes se recommandent par une gaufrure obtenue à l'aide d'une presse d'un genre particulier, applicable à tous les formats. Ce procédé paraît l'emporter sur l'emploi des plaques métalliques, par la facilité avec laquelle on peut varier les ornemens.

M. *ADAM*, relieur, à Paris, rue Bleue, n° 27.

Cet habile relieur a exposé des reliures dites *mobiles*, au moyen desquelles on peut intercaler à volonté des feuilles dans un volume imprimé ou manuscrit.

M. *COURTAVEL*, relieur, à Paris, rue des Carmes, n° 5.

Les reliures de M. *Courtavel*, qui ont figuré avantageusement à l'Exposition de 1823, se recommandent également cette année par leur beauté.

M. *CAROLLE*, relieur, à Paris, rue de Rochechouart, n° 14.

Il a exposé différentes reliures.

M. *Maurice CABANY*, à Paris, rue Sainte-Avoie, n° 57.

Il a exposé des registres de commerce, dits à dos

brisés, des presses à copier les lettres de divers systèmes, et fort utiles.

M. ROUMESTANT, *fabricant de registres, à Paris, rue Beaubourg, n° 52.*

Il a exposé des registres, presses à copier, cachets de bureau d'un nouveau modèle, et autres objets de bureau.

M. GACHE, *fabricant de registres, à Paris, rue Michel-le-Comte, n° 25.*

Il a exposé des registres à dos élastiques bien confectionnés.

MM. DÉTAPE et Compagnie, *fabricans de registres, à Paris, rue de Sèvres, n° 4.*

Ils ont exposé des registres à dos élastiques.

M. Charles SAT, *fabricant de registres, à Paris, rue Hauteville, n° 5.*

Il a exposé trois registres à dos élastiques.

M. Louis JANET, *libraire et relieur, à Paris, rue Saint-Jacques, n° 59.*

Il a exposé des reliures d'un nouveau genre ; il a joint à ces objets différentes gravures coloriées qu'il fait composer.

RAPPORT

SUR

MM. LEBLANC, CIVIALE, BAYVET, etc.

En terminant l'examen des produits de l'Industrie manufacturière, le Jury départemental de la Seine, sur l'invitation de M. le Préfet, s'est occupé de la discussion des titres que pourraient avoir les artistes et manufacturiers dont les travaux n'avaient pu être convenablement appréciés à l'Exposition publique des produits industriels.

Ses délibérations ont successivement été appelées par plusieurs de ses membres sur MM. *Leblanc, Civiale, Bayvet, Roufflet, Vincent, Dubuisson, Cécile et Martin, Destrais, Pixi, Tabouret et Bonnemain.*

Le même Jury a cru devoir enfin clore cette liste en proclamant les nouveaux titres à la reconnaissance publique de trois de nos célébrités scientifiques et industrielles, MM. *Gay-Lussac, Thenard et Darcet.*

M. LEBLANC, *Professeur de dessin des machines au Conservatoire des Arts et Métiers, et Dessinateur de la Société d'Encouragement.*

M. le Ministre de l'Intérieur a confié à M. *Leblanc* la gravure de tous les dessins de machines dont les brevets d'invention sont expirés, et le soin de pro-

parer une Collection de dessins de machines pour servir de modèle aux élèves des écoles d'arts et métiers.

Une Compagnie française ayant importé de Manchester un système complet de machines à filer le coton, d'après le procédé reconnu pour être le plus parfait, cette Compagnie obtint l'importation en franchise de droits, sous les conditions que les dessins et procédés seraient rendus publics. Ce fut encore M. *Leblanc* que le Ministre chargea de cette publication, mais à ses risques et périls.

Le travail commencé depuis deux ans est près d'être terminé : il se composera de trente-deux planches, dont vingt-huit sont déjà gravées.

M. *Leblanc* est l'auteur d'un Recueil de machines d'agriculture, qui lui a valu aux Expositions de 1819 et de 1823 deux médailles; la première en bronze, et la deuxième en argent.

On ne saurait oublier le service immense que son père a rendu à l'industrie manufacturière, en créant, puis mettant en pratique, avec M. *Dizé*, le procédé par lequel on extrait la soude du sel marin. Cette belle découverte est restée sans récompense pour son auteur, décédé depuis long-temps; il semblerait juste d'ajouter quelque chose aux titres personnels, incontestables, que peut présenter M. *Leblanc* fils à la distinction que nous réclamons en sa faveur, des droits que son père avait acquis à la reconnaissance de ses concitoyens.

Par tous ces motifs, le Jury décide que *M. Leblanc* sera présenté pour obtenir la décoration de la Légion d'Honneur.

M. le docteur CIVIALE, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, n° 30.

Ce savant praticien est inventeur d'un procédé mécanique pour broyer la pierre dans la vessie, méthode par laquelle il extrait les calculs vésicaux sans avoir recours à l'opération si périlleuse de la taille.

Il a opéré avec succès cinquante-quatre malades depuis la fin de 1823 jusqu'à ce jour.

Les travaux de *M. Civiale* ont été l'objet d'un rapport très favorable à l'Académie des Sciences, le 22 mars 1824, par *M. Chaussier* et feu *M. Percy*, et dans les conclusions duquel on lit textuellement : « La nouvelle méthode proposée par *M. Civiale* est également glorieuse pour la chirurgie française, honorable pour son auteur, et consolante pour l'humanité. »

Cette méthode, qualifiée *procédé civiale* par *M. Percy*, et *découverte civiale* par *M. Cuvier*, a valu à son auteur, en 1826, un prix d'encouragement de 6,000 francs, et en 1827, le prix de chirurgie de 10,000 fr. fondé par *M. de Montyon*, pour la découverte la plus utile dans l'art de guérir. Ces deux prix ont été décernés par l'Académie royale des Sciences dans ses séances publiques annuelles.

En effet, depuis la découverte de la vaccine, on

n'en a pas fait de plus importante dans l'art de guérir. Le Jury émet l'avis que, par tous ces motifs, *M. Civiale* est digne d'être présenté pour obtenir la décoration de la Légion-d'Honneur.

M. BAYVET, raffineur de sucre, à Paris, rue de la Roquette.

M. Bayvet est parmi les habiles manufacturiers qui s'occupent du raffinage du sucre à Paris, celui qui s'est le plus constamment livré aux essais dispendieux et souvent difficiles pour le perfectionnement de cet art industriel.

Les modifications importantes qu'il a introduites dans le chauffage (à la vapeur), la *clarification* et la *cuite* ne peuvent manquer d'amener d'utiles résultats. Ces travaux sont d'autant plus dignes d'être encouragés que *M. Bayvet* communique libéralement aux ingénieurs et aux industriels les fruits de ses recherches assidues. Le Jury le présente avec confiance pour obtenir la médaille d'argent.

M. ROUFFLET (Jean-Baptiste), menuisier-mécanicien, à Paris, rue de Perpignan, n° 8, à la Cité.

M. Roufflet, fabricant de tours et de toutes sortes de modèles, est connu, depuis longues années, comme un homme utile à l'industrie. Non seulement il exécute sur les dessins qu'on peut lui donner, mais encore son esprit inventif et sa conception facile l'ont rendu précieux aux personnes qui ne sont pas familiarisées avec la pratique des machines, et qui pour-

tant veulent s'occuper de faire réaliser des projets d'application des moyens mécaniques.

Les artistes distingués de la capitale mettent journellement à contribution le talent de *M. Roufflet* pour l'exécution de leurs idées, et ils trouvent en lui et la main qui sait faire et le génie qui sait améliorer.

Parmi les machines ingénieuses et nouvelles que *M. Roufflet* a exécutées, on citera sa monture de la grande lunette, actuellement à l'Observatoire, dont l'idée première est due à *M. Cauchy*.

M. Roufflet est un homme fort modeste, tout-à-fait sans prétentions, mais fort remarquable. Le Jury a pensé qu'il avait bien mérité la médaille d'argent.

M. VINCENT (Bénédict), fabricant de ressorts, à Paris, rue de la Lanterne, n° 8.

M. Vincent est connu depuis long-temps. Il était employé à la fabrique royale d'horlogerie qui existait près de Belleville en 1787. Il a ensuite établi une fabrique de ressorts à Besançon, qu'il dirigea jusques en 1808, époque à laquelle il transporta son établissement dans Paris.

M. Vincent fabrique des ressorts moteurs pour toutes sortes de pièces d'horlogerie. Il fait avec autant d'intelligence que de soins et de succès les ressorts pour les horloges marines et chronomètres de poche, soit à fusées, soit à barillets dentés.

Les produits de cet artiste sont estimés des premiers horlogers de Paris. Le Jury émet l'avis que *M. Vincent* mérite d'obtenir la médaille de bronze pour ses utiles travaux.

M. DUBUISSON (François-Marie), émailleur, à Paris, rue de la Calandre.

M. Dubuisson, d'un talent très distingué dans l'exercice de son art, a su faire de ses connaissances chimiques d'heureuses applications dans la préparation des émaux difficiles qu'il livre aux horlogers le plus en renommée. Il confectionne très bien les cadrans plats et ouvragés, les sphères ou globes terrestres, les planisphères, cercles et timbres de toutes façons.

On voit les ouvrages de cet habile émailleur associés aux plus belles pièces d'horlogerie qui figurent dans les cabinets des amateurs et dans beaucoup de palais français et étrangers.

Accorder la médaille de bronze à *M. Dubuisson*, ce sera donner une satisfaction bien méritée à un vieillard qui a exercé sa profession pendant plus d'un demi-siècle. Ce sera encourager son gendre, qui va devenir son successeur.

MM. CÉCILE, architecte ;

MARTIN, artiste-mécanicien.

La nouvelle machine de Marly a été mise en activité le 5 mars 1826. Construite aux frais de la cou-

ronne, sur les dessins de M. *Cécile*, architecte-directeur de la machine, et de M. *Martin*, artiste-mécanicien; les plans d'ensemble ont été soumis, avant l'exécution, au Comité consultatif des bâtimens de la Couronne, et à l'examen particulier de MM. de Prony et Hachette.

Le nouvel appareil mécanique de Marly se compose d'une seule machine à vapeur qui sert de moteur, et d'un équipage de huit pompes foulantes. Ces pompes prennent les eaux au niveau de la Seine, à Marly, et les élèvent à la hauteur verticale de 166 mètres, jusqu'à la naissance de l'aqueduc de Marly à Versailles : la quantité d'eau élevée en vingt-quatre heures est de 1600 mètres cubes (environ 80 pouces fontainiers). La conduite de cette masse d'eau est formée de tuyaux en fonte de fer qui se développent en ligne droite et à ciel ouvert suivant la pente de la montagne, et sur une longueur de 1250 mètres. La machine à vapeur est à double effet et à simple pression suivant le système de Watt. Sa force est d'environ 64 *chevaux vapeur*. C'est la première machine de cette force dont toutes les parties aient été projetées, puis exécutées par des artistes français; les pièces de fonte ont été coulées au Creuzot.

Le Jury décide que MM. *Cécile*, architecte, et *Martin*, ingénieur-mécanicien, seront présentés pour la médaille d'or.

M. DESTRAIS, *Directeur de la Manufacture royale des Glaces.*

M. *Destrais*, qui, maintenant est âgé de soixante-dix ans, fut attaché à la Manufacture des Glaces dès l'âge de dix ans, et depuis bientôt un demi-siècle il est chargé de la direction des travaux de ce vaste établissement.

Il a perfectionné le poli des glaces en faisant fabriquer soigneusement dans la manufacture même les matières à polir qu'on achetait auparavant dans le commerce. Dès ce moment, le poli des glaces anglaises n'a plus été regardé comme supérieur. Il a contribué à l'établissement d'une machine à dresser, doucir et polir les glaces, construite par M. Julienne. Au moyen de cette machine, le dressage se fait mieux et en moins de temps qu'à bras, et les glaces qui y ont été travaillées sont d'une planéité de surface et d'un parallélisme qu'on n'avait pas encore obtenus.

Il a introduit dans la manufacture la fabrication des feuilles d'étain, auxquelles il a su donner le degré de pureté convenable pour obtenir facilement un étamage régulier.

Enfin, il a perfectionné le laminage, qu'il est parvenu à rendre parfaitement égal, et il peut donner aux feuilles d'étain une dimension telle, qu'elle dépassera toujours celle des glaces, quelque grandes qu'on puisse les faire.

Le Jury pense que M. *Destrais* est digne de rece-

voir la médaille d'or comme une juste récompense de ses utiles et longs travaux.

M. *Pixi*, à *Paris*, rue du *Jardinet*.

M. *Pixi*, neveu et successeur de *Dumotiez*, est constructeur d'instrumens de physique ; les cabinets de nos académies et de nos écoles ont été, pour la plupart, créés dans ses ateliers. Le plus grand nombre des appareils du cabinet de M. Charles ont été établis par l'oncle de cet habile constructeur, feu *Dumotiez*. Ses instrumens sont demandés et envoyés dans toute l'Europe et dans toutes les parties du monde où l'on cultive les sciences.

Sous ce rapport, M. *Pixi* a fondé en France un genre de commerce qui, autrefois, n'était profitable qu'à l'Angleterre, d'où l'on tirait exclusivement tous les instrumens à l'usage des sciences.

D'ailleurs, M. *Pixi* a sensiblement amélioré le genre de construction dont il s'occupe. C'est un homme utile à tous les savans qui s'occupent de recherches ; l'un de ceux qui peuvent le mieux réaliser leurs vues dans la construction des appareils nouveaux.

Le prix des instrumens de la fabrique de M. *Pixi* est très modéré.

M. *Pixi*, et son prédécesseur, feu *Dumotiez*, ne se sont présentés à aucune Exposition. Pourtant on y a vu bien des machines qui, soit en totalité, soit au moins pour une partie de leur construction, pro-

venaient de leurs ateliers. M. *Pixi* paraît bien digne d'être présenté pour la médaille d'argent.

M. TABOURET, à Paris, quai de l'Hôpital, n° 35.

M. *Tabouret* est conducteur des ponts et chaussées. C'est en cette qualité qu'il fut attaché à M. Fresnel, ingénieur en chef. Ce savant ayant été chargé de l'établissement des phares à feux des ports, d'après le nouveau système d'éclairage dont il était inventeur, employa d'abord M. *Tabouret* à la surveillance de la fabrication des verres lenticulaires qui avait lieu dans les ateliers de deux opticiens de Paris. Mais bientôt après, M. Fresnel ayant reconnu dans son conducteur toute l'intelligence nécessaire pour exécuter lui-même un ouvrage que ces opticiens laissaient imparfait, quoique payé à très grand prix, il résolut de faire faire par régie la partie de ce travail qui exige le plus de précision, et M. *Tabouret* fut chargé de la direction de cet atelier.

Le succès a pleinement justifié l'entreprise, il en est résulté une économie de plus d'un tiers dans la main-d'œuvre et une perfection notable dans la construction, M. Fresnel se plaisait à attribuer ces avantages au zèle et à l'intelligence de son chef d'atelier.

C'est donc avec la plus intime confiance que le Jury départemental recommande M. *Tabouret* pour la médaille d'argent.

Depuis la mort de Fresnel, l'atelier qu'il avait élevé

a conservé la même activité sous la direction de *M. Tabouret*.

M. Tabouret, sous la surveillance de *M. Fresnel* frère, y fait construire en ce moment des feux de ports, et des lampes nouvelles pour l'éclairage du canal du faubourg Saint-Martin.

M. BONNEMAIN (Jean-Simon).

Le sieur *Bonnemain*, ingénieur-physicien, ancien membre de la société des inventions et découvertes, de l'Athénée des Arts, etc., a déjà présenté, en 1823, ses titres à la bienveillance du Gouvernement, et le besoin où il se trouvait d'une pension viagère qui fut sollicitée pour lui. Sa demande était appuyée de l'avis motivé de MM. Latour-Maubourg, Vauquelin, Darcet, de Humbolt, Thénard, Molard, Christian et Payen.

Depuis cette époque, *M. Bonnemain* n'a cessé de se livrer à des recherches dont les résultats ont été des perfectionnemens notables dans plusieurs ingénieux appareils de chauffage. (1)

Il s'occupe en ce moment de construire un appareil dans lequel l'eau mise en circulation pourra porter la température de diverses substances à tous les degrés que l'on a obtenus jusqu'à ce jour à l'aide de la vapeur. Cette nouvelle application du système de *M. Bonnemain* présentera les avantages d'éviter les

(1) Voyez dans la section *Pyrotechnie*, page 81, la note relative à *M. Bonnemain*.

explosions résultant de l'abaissement du niveau de l'eau dans les bouilleurs ordinaires , et de rendre extrêmement facile l'alimentation de la chaudière en contact avec le feu. Il est à craindre que le sieur *Bonnemain* , réduit à un état très voisin du plus absolu dénuement , ne puisse attendre long-temps la pension alimentaire qu'il sollicite , ni achever l'utile application qui vient d'être indiquée.

Le secours viager qui serait accordé à *M. Bonnemain* , et qui lui permettrait de se livrer avec sécurité pour son avenir à des recherches utiles , ne saurait être long-temps à la charge de l'État , car ce vieillard est âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Le Jury croit donc devoir le recommander avec de vives instances pour qu'il lui soit immédiatement accordé une pension alimentaire , à titre de récompense.

En terminant après cette dernière désignation la liste des artistes et fabricans qui , par des inventions ou procédés perfectionnés , ont contribué aux progrès de l'industrie nationale , et pour lesquels des récompenses sont proposées , le Jury arrête , à l'unanimité , que ce travail ne sera pas clos sans y faire une mention toute particulière et hors ligne de *MM. Gay-Lussac , Thenard et Darcet*.

M. le Préfet du département de la Seine , qui n'a rien négligé pour que la Bourse de Paris fût l'un des monumens modernes les plus parfaits , avait confié à une commission composée de ces trois savans

célèbres le soin d'établir un système de chauffage qui fût en harmonie avec la magnificence du monument.

L'attente de l'administration a été remplie. Le bel appareil à la vapeur qui chauffe depuis plus d'un an le rez-de-chaussée et une partie des étages supérieurs de la Bourse, est dû à MM. *Gay-Lussac*, *Thenard* et *Darcet*, qui en ont conçu et dirigé l'exécution. Cet appareil ajouterait encore si cela était possible à la haute réputation que ces savans se sont acquise par la variété de leurs connaissances et l'heureuse application qu'ils en font chaque jour aux arts et à l'industrie.

L'administration municipale se plaît à leur offrir ici le tribut de reconnaissance qu'elle doit à leurs utiles travaux.

Nota. Depuis la rédaction de ce Rapport, plusieurs des personnes non exposantes recommandées par le Jury du département de la Seine, ont obtenu des récompenses diverses.

M. *Leblanc* reçut la médaille d'argent, et plus tard fut décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. *Civiale* a obtenu la même décoration.

M. *Bayvet* vient de recevoir une médaille d'argent de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

Le Jury central a décerné la médaille de bronze à M. *Roufflet*.

M. *Tabouret* a obtenu la même récompense.

M. *Bonnemain* a reçu du gouvernement un secours pécuniaire que les amis des arts avaient l'espoir de voir convertir en une pension viagère, lorsque la mort est venue enlever cet ingénieux vieillard à ses projets.

PIÈCES OFFICIELLES.

ORDONNANCE DU ROI

Qui porte qu'une Exposition des Produits de l'Industrie française aura lieu en 1827, et fixe l'époque de son ouverture.

Au château de Saint-Cloud, le 4 octobre 1826.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire d'État au département de l'intérieur;

Vu les ordonnances royales des 13 janvier 1819, 29 janvier et 23 février 1823,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Une Exposition publique des produits de l'Industrie française aura lieu en l'année 1827. Elle sera ouverte le 1^e, du mois d'août, à Paris, en notre palais du Louvre.

ART. II.

Les dispositions de l'ordonnance du 29 janvier 1823 seront suivies pour la nomination des Jurys départementaux d'admission et du Jury central. Aucun produit ne concourra à l'Exposition s'il n'a été admis par le Jury de département. Le Jury

central jugera le mérite des produits admis ; après son rapport , nous nous réservons de décerner , à titre de récompenses , des médailles d'or , d'argent ou de bronze.

ART. III.

Les Préfets, sur l'avis des juges départementaux, feront connaître à notre Ministre de l'intérieur les artistes qui , par des inventions ou procédés non susceptibles d'être exposés séparément , auraient contribué aux progrès des manufactures depuis 1823. S'il y a lieu , ils pourront avoir part aux récompenses.

ART. IV.

Notre Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance , qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné en notre château de Saint-Cloud , le 4^e jour du mois d'octobre de l'an de grâce 1826 et de notre règne le 3^e.

Signé CHARLES.

Par le Roi ,

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'intérieur.

Signé CORBIÈRE.

ARRÊTÉ.

NOUS, CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ;

Vu l'Ordonnance royale du 4 octobre dernier, portant que l'Exposition générale des produits de l'Industrie française aura lieu cette année, le 1^{er} août et jours suivans, dans le palais du Louvre ;

Vu la circulaire de Son Excellence le Ministre Secrétaire d'État de l'intérieur, en date du 9 décembre dernier ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER.

A compter du 1^{er} février prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée, il sera ouvert au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Seine un registre pour l'inscription des artistes, manufacturiers et fabricans de ce département qui désireront concourir à l'Exposition des produits de l'Industrie.

Ce registre sera clos le 31 mai suivant.

ART. II.

Chaque manufacturier ou fabricant qui se présentera pour faire sa déclaration, déposera en même temps un modèle ou échantillon des objets qu'il se propose d'exposer. Il joindra à ces objets une note indiquant l'étendue de la fabrication, les

lieux de consommation, le nombre d'ouvriers employés, et l'origine des matières premières.

ART. III.

Les objets présentés par les artistes, manufacturiers ou fabricans, seront soumis à l'examen d'un Jury composé de cinq membres.

ART. IV.

Le présent arrêté sera imprimé, adressé aux Maires de Paris, aux Sous-Préfets, et affiché dans toute l'étendue du département de la Seine.

Fait à Paris le 5 janvier 1827.

Signé CHABROL.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture,

Signé DE FRESNE.

NOUS, CONSEILLER D'ÉTAT PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ;

Vu l'Ordonnance royale du 4 octobre dernier, qui fixe au 1^{er} août 1827 l'ouverture d'une Exposition générale des produits de l'Industrie ;

Vu les instructions données par Son Excellence

le Ministre de l'Intérieur pour l'exécution de ladite Ordonnance ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER.

MM. Busche, le baron Cagnard-Latour, Hachette, le vicomte Héricart de Thury et Payen, sont nommés pour former le Jury chargé de prononcer sur l'admission des objets qui seront présentés à l'Exposition par les fabricans du département de la Seine.

ART. II.

Expédition du présent arrêté sera adressée à chacun des membres du Jury.

Fait à Paris le 3 mars 1827.

Signé CHABROL.

AVIS.

L'ordonnance royale du 4 octobre dernier, relative à l'Exposition des produits de l'industrie, porte, article III :

« MM. les Préfets, sur l'avis des Jurys départe-
« mentaux, feront connaître à notre Ministre de
« l'intérieur les artistes qui, par des inventions ou
« procédés non susceptibles d'être exposés sépa-
« rément, auraient contribué aux progrès des ma-

« nufactures depuis 1823. S'il y a lieu , ils pour-
« ront avoir part aux récompenses. »

Tous ceux des artistes et des mécaniciens du département de la Seine qui croiraient avoir des droits à ces récompenses , seront admis , jusqu'au 25 juin prochain , à produire leurs titres au secrétariat de la préfecture à l'Hôtel-de-Ville.

Paris , le 21 mai 1827.

Signé CHABROL.

Par le préfet :

Le secrétaire général de la Préfecture ,

Signé DE FRESNE.

LISTE GÉNÉRALE DES EXPOSANS

QUI ONT OBTENU DES RÉCOMPENSES.

RAPPELS DE MÉDAILLES D'OR.

MM.

- Bosquillon*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 13.
Bréant, quai Conti, n. 11.
Cahier, rue Saint-Honoré, n. 283.
Cauchoux, quai Voltaire.
Didot (Henri), *Legrand et Compagnie*, rue du Petit-Vaugirard, n. 13.
Fabre, rue des Enfants-Rouges, n. 2.
Fauconnier, rue du Bac, n. 58.
Frichot, rue des Gravilliers, n. 42.
Galle, rue Richelieu, n. 93.
Hindenlang fils aîné, rue des Vinaigriers, n. 15.
Jacob, rue de Bondy, n. 30.
Lerebours, place du Pont-Neuf.
Nast frères, rue des Amandiers, n. 8.
Odiot, rue l'Évêque-Saint-Honoré, n. 1.
Sauler père et fils, à Choisy-le-Roi.
Thomire et Compagnie, rue Blanche, n. 45.

NOUVELLES MÉDAILLES D'OR.

MM.

- Calla*, faubourg Poissonnière, n. 92.
Denière, rue d'Orléans, n. 9.

Didot (Firmin) , rue Jacob , n. 24.

Érard , rue du Mail , n. 13.

Gambey , rue Saint-Antoine , n. 57.

John Collier , rue Richer , n. 24.

Ternaux et fils , place des Victoires , n. 6.

MÉDAILLES D'OR.

MM.

Appert , rue Moreau , n. 7.

Arnaud et Fournier , rue Popincourt , n. 40.

Breguet , quai de l'Horloge du Palais.

Du Cayla (la comtesse) , à Saint-Ouen.

*Deneirouse et Gaussen , successeurs de Lagorce , rue des
Fossés-Montmartre , n. 16.*

Charles Derosne , rue des Batailles , n. 7.

Javal frères et Compagnie , rue du Sentier , n. 18.

Manby et Wilson , à Charenton.

Musseau , faubourg Saint-Antoine , n. 187.

Perrelet , rue du Bac , n. 40.

Pleyel et fils aîné , rue Grange-Batelière , n. 13.

Vicat et Compagnie , rue de Grenelle Saint-Germain , n. 46.

RAPPELS DE MÉDAILLES D'ARGENT.

MM.

Aucoc , rue Saint-Honoré , n. 154.

Bacot et Compagnie , rue Saint-Victor.

Bayle et Compagnie , rue des Fossés-Montmartre , n. 6.

Beauvisage et Compagnie , rue Bretonvilliers , île Saint-Louis.

Bordier-Marcet , rue Neuve-Sainte-Élisabeth.

*Les Entrepreneurs de la cuisson des abatis , rue et île des
Cygnes , n. 4 (au Gros-Caillou).*

- Cuoq , Couturier et Compagnie ,* rue de Lulli , n. 1.
Duchemin , place du Châtelet, n. 2.
Engelmann et Compagnie , rue Louis-le-Grand , n. 27.
Foster-Stair , rue Saint-Denis , n. 189.
Gaillard , rue Saint-Denis , n. 228.
Gard-Letertre (Mademoiselle) , rue Sainte-Anne , n. 59.
Grégoire , rue Charonne , n. 47.
Hanriot , quai de l'Horloge , n. 79.
Harel , rue de l'Arbre-Sec , n. 50.
Huret , rue de Castiglione , n. 3.
Jacquemart , rue de la Paix , n. 1.
Jeckers frères , rue de Bondy , n. 32.
Laborde et Compagnie , rue Saint-Maur du Temple , n. 17.
Lebrun , quai des Orfèvres , n. 40.
Léger , rue de l'Estrapade , n. 28.
Legrand-Lemor (Veuve) et Compagnie , rue Cléry , n. 40.
Lemare , quai Conti , n. 3.
Lenoir-Ravrio , rue des Filles-Saint-Thomas.
Manceaux (Madame) , rue Chapon , n. 13.
Motte (Charles) , rue des Marais Saint-Germain , n. 13.
Nadermann frères , rue d'Argenteuil , n. 45.
Ocagne (d') , rue Neuve des Bons-Enfans , n. 25.
Oger , rue Culture-Sainte-Catherine , n. 21.
Pape , rue des Bons-Enfans , n. 19.
Pfeiffer , rue Montmartre , n. 18.
Pradier , rue Bourg-Labbé , n. 8.
Provent , rue Salle-au-Comte , n. 4 et 6.
Reine , rue Notre-Dame-des-Champs , n. 16.
Roller et Blanchet , boulevard Poissonnière , n. 13.
Saint-Paul , boulevard des Filles-du-Calvaire , n. 11.
Sallandrouze-Lamornaix , rue des Vieilles-Audriettes , n. 3.
Sargeant (Isaac) , allée d'Antin , n. 19 et 23.
Schmuck , rue Censier , n. 21.

Sennefelder et Compagnie, rue de Paradis-Poissonnière, n. 27.

Simier, rue Saint-Honoré, n. 152.

Soleil, galerie Vivienne, n. 23.

Thompson, rue Poupée, n. 7.

Vauchelet (M. et mademoiselle), rue Charlot, n. 19.

Werner, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.

NOUVELLES MÉDAILLES D'ARGENT.

Dietz fils, rue Chantereine, n. 36.

Douault-Wieland, rue Sainte-Avoie, n. 19.

Feuchère et Fossey, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.

Gombert père et fils, barrière de Sèvres, n. 11.

Wagner, rue du Cadran, n. 39.

MÉDAILLES D'ARGENT.

Bellangé, rue Richer, passage Saunier, n. 8.

Berthoud frères, rue Richelieu, n. 103.

Biétry (Laurent), à Montmartre.

Bonnemain, rue des Deux-Portes-Saint-Jean, n. 2.

Bontems, à Choisy-le-Roi.

Boullenois (De), rue d'Enfer, n. 16.

Cardeilhac, rue du Roule, n. 4.

Chevalier (Vincent) et fils, quai de l'Horloge, n. 69.

Choiselat-Gallien, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n. 8.

Christofle, rue des Enfants-Rouges, n. 7.

Cordier et Compagnie, rue de l'Échiquier, n. 38.

Crapelet, rue de Vaugirard, n. 9.

Debergue et Compagnie, rue de l'Arbalète, n. 24.

Delabbaye, rue de Chartres, n. 14.

Delbarre, rue Saint-Denis, n. 186.

Deshays, rue des Vieux-Augustins, n. 8.

- Didelot frères*, rue Picpus, n. 35.
Dietz (Christian), rue de Bondy, n. 26.
Dihl, boulevard Saint-Martin, n. 5.
Domeny, faubourg Saint-Denis, n. 16.
Eggly-Roux et Compagnie, rue des Fossés-Montmartre, n. 4.
Fabre, Chiboust et Compagnie, rue Cléry, n. 42.
Favreau, faubourg Saint-Martin, n. 250.
Ganneron fils, rue Montmartre, n. 84.
Garnier, rue Neuve Saint-Eustache, n. 11.
Gaultier de Claubry et Compagnie, à Bercy.
Gavet, rue Saint-Honoré, n. 158.
Gillet, rue de Charenton, n. 41.
Gombert fils, barrière de Sèvres, n. 10.
Griolet (Eugène), rue de Charonne, n. 151.
Hébert (Frédéric) et Compagnie, rue du Mail, n. 29.
Hennequin et Compagnie, rue Cléry, n. 19.
Juillierat et Desolme, rue Neuve Saint-Eustache, n. 35.
Julien, faubourg Poissonnière, n. 1.
Lainné (Étienne) et Compagnie, rue des Fossés-Montmartre,
 n. 25.
Laresche, Palais-Royal, galerie de Valois.
Leblanc, Conservatoire des Arts et Métiers.
Lepage, rue Richelieu, n. 13.
Maupetit et Compagnie, rue Neuve d'Orléans, n. 18.
Mignard-Billinge, à Belleville.
Mongin aîné, rue Galande, n. 63.
Mortelèque, faubourg Saint-Martin, n. 132.
Motel, rue de l'Abbaye Saint-Germain, n. 12.
Moulfarine, rue Saint-Pierre, pont aux Choux, n. 18.
Parquin (Théodore), rue Popincourt, n. 66.
Payen, rue des Jeûneurs, n. 4.
Pihet frères, avenue Parmentier.
Pillioud, rue des Juifs, n. 11.

- Pinard*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 8.
Polino frères, rue de la Roquette, n. 41.
Pottet-Delcusse, rue de Seine, n. 56.
Renette, rue Popincourt, n. 60.
Romagnesi, rue Poissonnière, n. 12 bis.
Saulnier, rue Saint-Ambroise-Popincourt, n. 5.
Schmidt, chaussée de Ménilmontant, n. 24.
Sir-Henry, place de l'École de Médecine, n. 6.
Thibout, rue Rameau, n. 8.
Thomas-Dequesne et de Couchy, faubourg Saint-Martin,
 n. 142.
Trotry-Latouche, boulevard l'Hôpital, n. 14.
Vallet et Hubert, rue Portefoin, n. 3.
Vallin père et fils, rue Moreau, n. 3.
Vincent et Michelez père et fils aîné, barrière de Sèvres,
 n. 13.
Walker (John), rue Richelieu, n. 58.
Williaume, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 30.

RAPPELS DE MÉDAILLES DE BRONZE.

MM.

- Bardel*, Vieille rue du Temple, n. 51.
Bernauda (Charles), quai des Orfèvres, n. 32.
Beugé, rue des Vieux-Augustins, n. 62-64.
Cartier, faubourg Saint-Denis, n. 121.
Charles (veuve), rue Montesquieu, n. 2.
Clément, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 16.
Demarson, rue de la Verrerie, n. 95.
Desquinemare, rue Meslay, n. 42.
Desvignes (veuve), faubourg du Temple, n. 5.
Didiée, rue d'Enfer, n. 32.
Douinet et Compagnie, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 29.
Dufort fils, rue Saint-Honoré, n. 130.

- Dumas père et fils*, rue de Charonne, n. 47.
Fossey, rue de Tracy, n. 5.
Galon frères, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 4.
Gobert, rue de Rivoli, n. 36.
Gotten, place des Victoires, n. 3.
Gourlier, rue de l'Odéon, n. 21.
Herbin, rue Michel-le-Comte.
Hildebrand, rue Saint-Martin, n. 202.
Hulot, Larminat et Prat, rue Mauconseil, n. 3.
Laloge, chemin de ronde à Belleville.
Larenaudière et Noël, rue du Mouton, n. 5.
Lelong, rue Montorgueil, n. 71.
Lenoble, rue des Coquilles, n. 2.
Leyris, rue d'Enfer, n. 66.
Luton, rue du Marché-Neuf, n. 22.
Malbeste, rue du Roule, n. 17.
Mareschal, rue de la Verrerie, n. 52.
Mentzer, rue Saint-Victor, n. 44.
Orbelin, rue aux Ours, n. 23.
Porlier, rue de la Bûcherie, n. 10.
Prélat, rue de la Paix, n. 26.
Quenedey, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 15.
Savaresse, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Sénéchal, rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 14.
Tissot, rue et île Saint-Louis, n. 35.
Toussaint, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n. 17.
Treppoz, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.
Vallet-Dartois, rue Saint-Denis, n. 220.
Vincent et Compagnie, à Vaugirard.

NOUVELLES MÉDAILLES DE BRONZE.

MM.

Dedreux, rue Taitbout, n. 9.

MÉDAILLES DE BRONZE.

MM.

Ador et Bonnaire, rue Bar-du-Bec, n. 4.*Angrand*, rue Meslay, n. 61.*Antiq*, rue d'Enfer, n. 101.*Armand* (madame), rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 19.*Atramblé, Briot et Compagnie*, rue Richelieu, n. 89.*Averty*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 10.*Avit*, rue Sainte-Anne, n. 15.*Balaine* (Charles), faubourg du Temple, n. 91.*Barthélemy*, Palais-Royal, n. 111.*Baudouin*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 18.*Baudry*, faubourg Saint-Antoine, n. 123.*Bécasse*, rotonde du Temple, n. 24 et 25.*Beckers*, rue du Roule, n. 3.*Benoît*, rue Neuve-Popincourt, n. 7.*Bergougnan*, passage du Saumon, n. 44.*Bernhardt*, rue de Touraine, n. 16.*Bertholon*, rue Michel-le-Comte, n. 30.*Biais aîné*, rue des Noyers, n. 12.*Blanchard*, rue des Prouvaires, n. 45.*Bourget*, rue de la Grande-Truanderie, n. 28.*Bourguignon*, rue de la Paix, n. 1, et passage de l'Opéra, n. 20.*Breton* (madame), faubourg Montmartre, n. 24.*Brocchi*, Conservateur des modèles à l'École Polytechnique.*Brocot*, rue Bourtibourg, n. 24.

- Broyon*, faubourg Saint-Jacques, n. 29.
Bunten, quai de Gèvres.
Cahier et Compagnie, rue Saint-Honoré, n. 283.
Cambacérès et Compagnie, rue de Buffon, n. 11.
Camus, rue Saint-Denis, n. 125.
Carden-Meauzé, rue Saint-Denis, n. 118.
Cartier fils et Adolphe Guérin, rue des Cinq-Diamans, n. 20.
Cessier, boulevard Montmartre, n. 10.
Chaillot, rue Saint-Honoré, n. 338.
Champion, rue Grenetat, n. 6.
Chevalier, Tour de l'Horloge du Palais.
Clancau, faubourg Saint-Antoine, n. 3.
Clerc, rue du Buisson-Saint-Louis, n. 16.
Colignon fils, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 23.
Delarue, rue du Monceau-Saint-Gervais.
Delavelle (Auguste), à Clichy-la-Garenne.
Delebourg, rue Coquillière, n. 30.
Devrine, quai de l'Horloge, n. 7.
Dioudonnat, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 38.
Dubuc, rue Popincourt, n. 68.
Dupré fils et Compagnie, rue Sainte-Avoie, n. 44.
Duvergier, rue des Barres-Saint-Paul, n. 9.
Endres, rue Neuve-Sainte-Croix, n. 8.
Fabien-Pillet et Compagnie, rue Neuve-Saint-Augustin.
Facirot (Robert-Charles), à Montmartre.
Farcot, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n. 22.
Formentin (mademoiselle), rue des Saints-Pères, n. 10.
Giraud, rue des Morts, n. 14.
Godefroy, rue Montmartre, n. 67.
Gravant, rue du Petit-Carreau, n. 19.
Greiling, quai de la Cité, n. 33.
Halary (Antoine), rue Mazarine, n. 37.
Hennet, rue Barouillière, n. 4.

- Henon fils aîné*, rue Michel-le-Comte, n. 37.
Isnard de Sainte-Lorette, boulevard Poissonnière, n. 6.
Jacquet (Louis), à Saint-Denis et à Paris, rue des Marmou-
zets, n. 5.
Jeannest, rue Boucherat, n. 18.
Institution royale des Jeunes Aveugles, rue Saint-Victor.
Joliet, faubourg Saint-Antoine, n. 93.
Julien et Compagnie, à Vaugirard.
Klepfer (Henri) et Compagnie, faubourg Poissonnière, n. 5.
Laisney, rue Bourbon-Villeneuve, n. 41.
Lancon père et fils, rue du Temple, n. 49.
Langlumé, rue de l'Abbaye, n. 4.
Laporte, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 20.
Laprevote, rue du Vieux-Colombier, n. 24.
Laruarz-Tribout, passage des Petits-Pères, n. 9.
Lefebvre, rue Saint-Honoré, n. 221.
Lelyon, rue Richelieu, n. 67.
Lepaul, rue de la Paix, n. 2.
Levaillant, rue du Temple, n. 82.
Middemdorf et Gaultier-Laguionie, rue des Fossés-du-
Temple, n. 34.
Miné, rue Saint-Denis, n. 112.
Niot et Chaponnel, rue Mandar, n. 14.
Odobel, rue de Chaillot, n. 87.
Panckoucke, rue des Poitevins, n. 14.
Partarrieu, au nom de l'ancienne manufacture de plomb
laminé, rue Béthizy, n. 1.
Pauly, faubourg Saint-Martin, n. 13.
Piedanna, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 44.
Pillot et Eyquem, rue Hauteville, n. 17.
*Prévo*t, rue de Crussol, n. 10.
Pupil, rue de l'Oursine, n. 64.
Ratcliff, rue Saint-Ambroise, n. 5 bis.

- Richard*, rue des Trois-Canettes, n. 13.
Richard et Compagnie, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 11.
Rouflet (Jean-Baptiste), rue de Perpignan, n. 8.
Rousset, rue Guérin-Boisseau, n. 45.
Roussin, place Maubert.
Roux et Compagnie, rue Saint-Maur, n. 22.
Saint-Amand (de), à Passy.
Simonin, rue Dauphine, n. 12.
Société (la) anonyme pour la manutention du plomb, à Clichy-la-Garenne.
Soulot, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 41.
Tabouret, quai de l'Hôpital, n. 25.
Tavernier, rue de Paradis-Poissonnière, n. 12.
Thiébaud, rue du Ponceau, n. 32.
Thilorier (Adrien), place Vendôme, n. 21.
Thonnellier, rue des Gravilliers, n. 30.
Touron, rue Mauconseil, n. 20.
Trempé aîné, à la Villette.
Triebet, rue Guénégaud, n. 1.
Turenne (le vicomte de), à Paris.
Vallée (Severin), rue Saint-Denis, n. 311.
Vallier, à Saint-Denis.
Vallon, passage Véro-Dodat, n. 24.
Vaslin-Bimont (madame), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
Vernet frères, à Bordeaux; et à Paris, rue Richelieu, n. 60.
Veyrat, rue de la Tour, n. 8.
Videcoq-Teissier, rue du Caire, n. 16.
Villenave, rue de Marivaux, n. 5.
Vuilquint, rue de Charonne, n. 159.
Wetzels, quai Malaquais.
Youf, rue de Cléry, n. 28.

RAPPELS DE MENTIONS HONORABLES.

M.

Elaud, faubourg du Temple, n. 77.

MENTIONS HONORABLES.

MM.

Adler, rue Mandar, n. 8.

Albert-Bernard, rue Rochechouart, n. 25.

Albille de Vallivon (le comte), avenue de Neuilly, n. 33.

Allizeau, quai Malaquais, n. 15.

André, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 8.

Andrew, rue du Cloître-Saint-Benoît, n. 12.

Armbruster, rue Frépillon.

Arnheitter et Petit, rue Childebert, n. 13.

Audollent, rue Saint-Antoine, n. 43.

Auger, à Saint-Denis.

Bardon et Segretain, rue du Mail, n. 1.

Baruch-Weil, rue de Bondy, n. 16.

Baudry, rue de Charonne, n. 35.

Bauvais, rue de Bretagne, n. 8.

Bayen, rue de l'Égout, n. 17.

Bélissent, rue Saint-Honoré, n. 262.

Belloni, directeur de la manufacture royale de Mosaïque de Paris.

Berdalle de la Pommeraye et Compagnie, rue du Croissant, n. 20.

Bernard, rue de Grenelle, au Gros-Caillou, n. 6.

Bernard et Delarue, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16.

Bernardel, rue des Vieux-Augustins, n. 3.

Berolla, rue Mauconseil, n. 1.

- Bertrand-Paraud*, rue des Arcis, n. 18.
Besson, rue des Marais, n. 52.
Bicêtre (*Maison centrale de*).
Bierstedt, rue des Enfants-Rouges, n. 2.
Biesta (*J.-G.*), Grande-Rue, n. 6, à Passy.
Bigot, rue Saint-Lazare, n. 30.
Billon, rue Neuve-Saint-Martin, n. 55.
Binet, faubourg Saint-Martin, n. 108.
Blerzy, rue du Roule, n. 13.
Blondeau (*Nicolas*), rue Pavée Saint-André, n. 1.
Blondeau, rue de la Paix, n. 19.
Boilleau et Compagnie, rue de Bondy, n. 26.
Boquet, rue des Gravilliers, n. 36.
Boucarut, rue Cléry, n. 11.
Boucher, rue de l'Université, n. 93.
Boutron et Duport, rue du Roi de Sicile, n. 27.
Breffort, rue Transnonain, n. 12.
Brisset, faubourg Montmartre, n. 85.
Brun (*veuve*) et *M. Hourdequin*, rue Saint-Denis, n. 274.
Bugnot père et fils, rue de la Perle, n. 14.
Bumler, rue d'Angoulême Saint-Honoré, n. 3.
Bureau, faubourg Saint-Denis, n. 47.
Camus, rue de Bondy, n. 56.
Caron, faubourg Saint-Denis, n. 42.
Cassé fils, rue Chaussée d'Antin, n. 46.
Cavaignac et Beaulès, rue Saint-Julien-le-Pauvre, n. 5.
Cavé, rue Saint-Denis, n. 89.
Chanot, place des Victoires, n. 30.
Chapelle, quai de la Cité, n. 11.
Chauveau, rue Richelieu, n. 52.
Chavassu (*Mathias*). Paris.
Cheron, rue Neuve des Petits-Champs, n. 55.
Choquet, rue des Jardins-Saint-Paul, n. 25.

- Clicquot*, rue Beaubourg, n. 50.
Cluesmann, rue de la Grande-Truanderie, n. 48.
Colletta (*Lefèvre*), rue Mandar, n. 18.
Cordier et Compagnie, rue de l'Échiquier, n. 38.
Cornier, rue de la Chaussée des Minimes, n. 5.
Cosseron (madame), quai de l'École.
Couder, rue Basse du Rempart, n. 56.
D'Artois, place des Victoires, n. 4.
David, boulevard Bourdon.
Debergue et Compagnie, rue de l'Arbalète, n. 24.
Dehèque, rue Saint-Fiacre, n. 4.
Delaforge, rue de Pontoise, n. 10.
Delaporte, rue de Reuilly, n. 36.
Delasalle, rue Richelieu, n. 93.
Deleuil, rue Dauphine, n. 24.
Denevers et Rouyer, rue Saint-Denis, n. 280.
Desmadryl aîné, rue des Fossés-Saint-Bernard, n. 16.
Desmoulins, rue Sainte-Avoie, n. 41.
Désormeaux, rue Sainte-Hyacinthe, n. 21.
Devalois, rue de Tracy, n. 7.
Dinant, rue Saint-Laurent, n. 6.
Discry, rue Popincourt, n. 156.
Duclos, rue Cadet, n. 18.
Duport, rue Saint-Honoré, n. 248.
Durand, rue Thévenot, n. 24.
Durand-Quentin, nouvelle barrière du Trône, n. 3.
Ehrenberg, rue Charonne, n. 24.
Épinay-Saint-Denys (*le colonel d'*), rue Basse-du-Rempart, n. 48.
Favreaux, rue de la Bûcherie, n. 4.
Fenaux, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 51.
Fichtcnberg et Compagnie, rue des Trois-Bornes, n. 20.
Flamen-Fleury, faubourg Saint-Denis, n. 168.

- Foncier*, rue des Trois-Bornes, n. 26.
Fouet (Claire-Louis), rue au Fer, n. 28.
Fouquet, rue Bourbon-Villeneuve, n. 36.
Fressange, rue de Paradis, n. 3 (au Marais).
Freudenthaler, rue Montmartre, n. 164.
Gaidon, rue Saint-Denis, n. 307.
Gallet, galerie des Panoramas, n. 5.
Gampé, rue Saint-Honoré, n. 74.
Garnier père et fils, rue de l'Hirondelle, n. 22.
Gaugain, Lambert et Compagnie, rue de Vaugirard, n. 43.
Gérard (mademoiselle), marché Saint-Honoré, n. 2.
Gernon (veuve De), rue des Petites-Écuries, n. 67.
Gilles (Barthélemy), rue Saint-Victor, n. 116.
Giroux, rue des Ménétriers, n. 7.
Godin, au petit Bagneux.
Goupil, capitaine au dépôt d'artillerie, à Paris.
Gouré, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 8.
Grellet, rue de l'Oursine, n. 11.
Grus, rue Saint-Louis, n. 60.
Guérin, quai des Orfèvres, n. 20.
Guerre, rue Béthizy, n. 10.
Guibert et Hunout, rue Saint-Jacques, n. 55.
Guigardet, rue des Filles-du-Calvaire, n. 4.
Harmey, rue de Pontoise, n. 12.
Hartmann (madame), rue de Rochechouart, n. 61.
Herfort, faubourg Saint-Denis, n. 65.
Honoré, boulevard Poissonnière.
Houdaille, rue Saint-Martin, n. 171.
Houdin, rue du Harlay, n. 7.
Houdouard-Détrey, rue du Petit-Bourbon.
Jacmart, rue de Beaune, n. 4.
Jacquemart, rue de la Paix, n. 1.
Jacquinet jeune et Millet, rue Richer, passage Saulnier, n. 4.

- Jalade-Lafond*, rue Richelieu, n. 46.
Janus (Frédéric), rue Saint-Louis, n. 58 (Marais).
Jolis, boulevard des Invalides, n. 27.
Josselin (veuve), carré Saint-Martin, n. 246.
Jourdan (Charles), rue des Fossés-Montmartre, n. 2 bis.
Junot, rue Saint-Maur, n. 70.
Kolping, rue Saint-Antoine.
Kresz aîné, quai de la Mégisserie, n. 34.
Labiois, rue Amelot, n. 12.
Laignadier et Compagnie, rue de Bourgogne, n. 9.
Lainé (madame), rue de Paradis, n. 10.
Lalouette (mademoiselle), rue Saint-Honoré, n. 337.
Lambert, rue Fontaine-au-Roi, n. 12.
Lebihan, rue du Pot-de-Fer, n. 21.
Lebreton, Nouel et Compagnie, rue de Choiseul, n. 4.
Lefaucheux, rue Jean-Jacques Rousseau, n. 5.
Lelong, Constant et Forestier, rue du Temple, n. 61.
Lemaire, rue du Roule, n. 8.
Lemmé, rue d'Orléans, n. 7 (au Marais).
Lemoine et Meurice, rue Rochechouart, n. 23.
Lenoir et Compagnie, quai de la Mégisserie, n. 66.
Leroy, boulevard du Temple, n. 15.
Levasseur, rue Molay, n. 4.
Lhomond, rue Coquenard, n. 36.
Madelonnettes (Maison des).
Mader, rue de Charonne, n. 174.
Manby et Wilson, à Charenton.
Manteau, rue Basfroid, n. 25.
Maréchal, rue Saint-Denis, n. 350.
Mascré, rue Bourbon-Villeneuve, n. 24.
Masset, rue du Petit-Pont, n. 24.
Menut, faubourg Poissonnière, n. 1.
Méricant, quai des Ormes, n. 20.

- Merillon*, rue de Sèvres, n. 11.
Milan aîné, rue de la Paix, n. 13.
Milcent-Scherkenbick, rue des Francs-Bourgeois, n. 21.
Moreau, hôtel royal des Monnaies.
Morize, rue Saint-Antoine, n. 13.
Mosner (Adolphe), rue du Foin Saint-Jacques, n. 15.
Mourot et Gierkens, rue Beaubourg, n. 55.
Mouton, rue Cléry, n. 2.
Mullier, rue de Tracy, n. 5.
Nuellens, rue Basse-du-Rempart, n. 44.
Osmond-Dubois, rue Saint-Martin, n. 187.
Pabatier, rue Saint-Honoré, n. 64.
Paillet, rue Boucher, n. 26.
Parquin, rue Popincourt, n. 66.
Pasquier, Geiger et Compagnie, à Saint-Maur.
Payen, place Dauphine, n. 24.
Pecqueur, rue Saint-Martin, au Conservatoire des Arts et Métiers.
Pons, rue Saint-Honoré, n. 344.
Poupinel aîné et Compagnie, rue Galande, n. 57.
Prieur, rue des Petites-Écuries, n. 7.
Quinet, rue Jean-Pain-Mollet, n. 27.
Raingo frères, Vieille rue du Temple, n. 26.
Regnier, rue de Sorbonne, n. 4.
Renette et Compagnie, rue Popincourt, n. 60.
Rignoux et Baudouin, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 8.
Rinaldy, rue Meslay, n. 65 bis.
Rochard (madame), faubourg Saint-Denis, n. 172.
Roloff et Romer, rue Clos-Georgeot, n. 3.
Rosse, rue du Marché Saint-Honoré, n. 11.
Roussel, rue Montmorency, n. 26.
Roux, rue Neuve-des-Petits-Champs.

- Rouyer jeune*, rue du Petit-Lion Saint-Sauveur, n. 18.
Saint-Denis (Maison de détention de).
Saint-Étienne, rue Neuve Saint-Eustache, n. 22.
Saint-Lazare (Maison de).
Sakoski, Palais-Royal.
Sana (madame), rue Saint-Sauveur.
Sargeant (Isaac), allée d'Antin, n. 19 et 23.
Saulnier, hôtel des Monnaies.
Sauvage, rue Richer, n. 4.
Simart père et fils, rue Jean-Robert.
Solazzo et Letellier, rue du Regard Saint-Germain, n. 30.
Spiegelhalter, rue Richelieu, n. 37.
Spooner (André), rue Neuve de Bercy, n. 9.
Susse-Aubé (veuve), rue Sainte-Anne, n. 59.
Tardieu (Pierre), place de l'Estrapade, n. 34.
Tesson frères, rue Guérin-Boisseau, n. 5.
Thibault, rue de la Verrerie, n. 46.
Tirmanche et Morand, rue Saint-Honoré, n. 359.
Trempé jeune, à la Villette.
Treppoz, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.
Triquet, rue Martel, n. 16.
Valérius, rue du Coq Saint-Honoré, n. 7.
Varagnac jeune, rue de Buffon, n. 5.
Vauthier, rue Dauphine, n. 40.
Viricel, rue Saint-Denis, n. 308.
Voisin et Compagnie, rue Neuve Saint-Augustin, n. 32.
Wagner (Jean), rue du Cadran, n. 29.
Walther, rue des Martyrs, n. 8.
Weber, passage du Commerce, n. 31.
Wernet, rue du Bac, n. 32.
Zullig, rue de Grenelle Saint-Honoré, n. 16.

CITATIONS.

MM.

- Adam*, rue Bleue, n. 27.
Amand, quai Pelletier, n. 14.
André, quai de la Mégisserie, n. 48.
Aniel, faubourg Saint-Denis, n. 84.
Armbruster, rue Frépillon, n. 60.
Bainée, rue des Boulangers, n. 2.
Barbeaux, quai de la Mégisserie, n. 18.
Barraud, rue Saint-Honoré, n. 263.
Battandier, rue de Seine, n. 15.
Beillet, rue des Nonaindières, n. 18.
Berthe, rue Saint-Jacques, n. 66.
Berthier, rue de Reuilly, n. 36.
Bertrand (veuve), rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 10.
Blot, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Germain, n. 19.
Boche et Aubin, rue Montorgueil, n. 84.
Boileau, rue du Petit-Vaugirard, n. 18.
Borey, faubourg Saint-Martin, n. 70.
Bourgoin, rue du Haut-Moulin, n. 4.
Bourguignon, rue de la Paix, n. 1, et passage de l'Opéra, n. 20.
Brisseau, rue Neuve Saint-Martin, n. 9.
Cabau jeune, rue Saint-Honoré, n. 336.
Calla, faubourg Poissonnière, n. 92.
Cambray, rue Neuve Saint-Martin, n. 26.
Camus, rue de Bellefond, n. 5.
Cartereau, rue de Charenton, n. 106.
Chastagnac, boulevard Montmartre, n. 14 et 16.
Chéreau, faubourg du Temple, n. 26.
Chesle, rue Montagne-Sainte-Geneviève.
Chochina, au Bourget.

- Cosson*, rue de Bondy, n. 30.
Courtier, rue de la Lingerie, n. 5.
Courtin, rue de Buffaut, n. 13.
Croisez, rue des Arcis, n. 1.
Daliger et Martin, passage de l'Opéra, n. 24.
Davilla et Dabbé, rue Sainte-Avoie, n. 59.
Deguet et Magnier, rue Ménilmontant, n. 25.
Dejernon, rue Montmartre, n. 41.
Delaroche, rue du Bac, n. 38.
Delaroche fils, rue du Bac, n. 58.
Delbeuf, rue Dauphine, n. 16.
Deldevez, rue de la Verrerie, n. 55.
Dida, rue Hauteville, n. 2.
Dignat, rue Chabanaïs, n. 15.
Dinant, rue Saint-Laurent, n. 6.
Dubief, rue des Ormeaux Saint-Antoine, n. 10.
Durand, rue Boucherat, n. 9 (Marais).
Egrot, rue de la Grande-Truanderie, n. 67.
Fossey, rue de Tracy, n. 5.
Fournier (mademoiselle), rue du Helder, n. 13.
Gardet-Hoyau, rue du Cimetière Saint-Nicolas, n. 21.
Garrault, faubourg Saint-Antoine, n. 71.
Gautheron, rue Saint-Victor, n. 90.
Gilbert, rue du Croissant, n. 9.
Gleizal, rue Dauphine, n. 32.
Gobert, rue Servandoni, n. 13.
Goyon, rue Cléry, n. 39.
Guillemot, faubourg Saint-Denis, n. 30.
Hartmann, rue Rochechouart, n. 61.
Hénaut et Granet, place de la Madeleine, n. 16.
Houdaille, rue Saint-Martin, n. 171.
Hubert-Desnoyers, faubourg Saint-Martin, n. 74.
Jacquot-Stoffels, rue des Anglais, n. 4.

- Lantussa*, rue de Grenelle Saint-Germain, n. 14.
Lefebvre, rue de la Limace, n. 18.
Léger, rue Saint-Sébastien, n. 24.
Lemoine et Meurice, rue Rochechouart, n. 23.
Lenain, rue Saint-Antoine, n. 126.
Lenoble fils, rue Aumaire, n. 2.
Lenormand, rue Percée-Saint-André, n. 11.
Lenseigne, rue et île Saint-Louis, n. 25.
Lestiboudois et Compagnie, cour Batave, n. 18.
Lioche fils, rue Meslay, n. 4.
Loiseleur-Deslongchamps, rue de Jouy, n. 8.
Marchand, rue Saint-Martin, n. 185.
Mégret, rue Neuve des Petits-Champs, n. 50.
Millet, passage Saulnier, n. 4 bis.
Monbarbon (madame), rue Saint-Honoré, n. 289.
Monbro, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, n. 5.
Morand, rue des Arts, n. 72 (enclos de la Trinité).
Normand fils, rue des Noyers, n. 33.
Normandin frères, rue Neuve des Petits-Champs, n. 6.
Ouin, rue Simon-le-Franc, n. 12.
Peremans et Laisné, cloître Saint-Méry.
Pierron, rue Saint-Honoré, n. 123.
Pihet frères, avenue Parmentier.
Popelin, rue Beaurepaire, n. 22.
Pupil, rue de l'Oursine, n. 64.
Renette et Compagnie, rue Popincourt, n. 60.
Roux et Féqueux (mesdames), rue Vivienne, n. 72.
Savornin, rue Beaubourg, n. 43.
Serais (madame), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 1.
Souillard, passage d'Artois, n. 3.
Susse-Aubé (veuve) et M. Despréaux, rue Sainte-Anne, n. 59.
Taverne (de), entrepreneur des travaux industriels de la maison de Bicêtre.

Thiebaut (Laurent), rue de Paradis-Poissonnière, n. 12 bis

Thierry, quai Saint-Michel, n. 1.

Thiville (le comte de), rue Jean-Jacques-Rousseau, n. 15.

Vallon jeune, passage de l'Opéra, n. 23.

Veyrat, rue de la Tour, n. 8.

Violet et Guenot, rue Saint-Denis.

Vivet, rue du Roule, n. 15.

Wansbrough et Compagnie, allée des Veuves, n. 13

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

EXPOSANS ADMIS PAR LE JURY,

ET DONT LES NOTICES NE SONT PAS PARVENUES
AU RAPPORTEUR.

MM. Beugnot et fils, rue de la Perle, n° 14.

Fabricant de bronzes.

MM. Berthoud frères, rue de Richelieu, n° 103.

Ces habiles manufacturiers jouissent d'une réputation bien méritée ; leurs montres marines, d'une excellente qualité, sont connues dans toute l'Europe ; ils ont encore ajouté à la précision de leurs travaux depuis 1823, époque à laquelle ils obtinrent déjà une médaille d'argent.

M. Behr, rue de Limoges, n° 11.

Il s'occupe de la préparation de sculptures sur ivoire.

M. Beillet, rue des Nonaindières, n° 18.

Il a exposé divers objets de coutellerie bien confectionnés.

M. Brouillet, rue Aubry-le-Boucher, n° 28.

Il a présenté un alambic pour la distillation des eaux-de-vie.

M. Canteloup, rue du Marché-Neuf, n° 12.

Il prépare des lettres en relief exécutées en carton-pierre.

Madame Chaumeton, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 11.

Elle a exposé une laque rouge d'une belle nuance.

M. Coursier, faubourg Saint-Martin, n° 38.

Il a présenté une colonne en acier poli servant de cage à pendule.

M. Chomeau, rue Quincampoix, n° 63.

Il s'occupe de la préparation d'extraits de bois de teinture.

M. Camus, rue de Bondy, n° 56.

Il a envoyé à l'Exposition divers objets d'éperonnerie fort bien confectionnés.

M. Cruzel, rue du Bac, n° 51.

Il a présenté des produits lithographiques.

M. Collardeau, rue de la Cerisaye, n° 3, maintenant rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 56.

Ancien élève de l'École Polytechnique, il a commencé, sous les auspices de M. Gay-Lussac, la fabrication de divers instrumens de précision pour mesurer la chaleur, les volumes, les poids spécifiques des liquides, etc.; il continue à se livrer avec un succès très remarquable à la confection d'une foule d'ustensiles très commodes et fort exacts, applicables aux travaux de laboratoire, et aux essais commerciaux.

M. Carpentier, rue des Deux-Boules, n° 1.

Il a présenté un fauteuil à suspensoir mécanique, et à garde-robe.

M. Désormes, à Montreuil.

Il a envoyé des modèles de ruches pour les abeilles.

MM. Dutau et Compagnie, rue du Croissant, n° 20.

Ces manufacturiers habiles, dont l'usine est dirigée par M. Dupuis-Drouet, ont exposé des fils de duvet de cachemire propres à la fabrication des châles et tissus unis, de beaux tissus de cachemire et diverses étoffes de fantaisie.

M. Delavigne, rue Saint-Denis, n° 367.

Il a présenté des produits de bijouterie.

M. Desmarests, rue Saint-Honoré, n° 94.

Il a envoyé des viandes desséchées et conservées dans l'acide carbonique.

M. Delaroche, rue du Bac, n° 101.

Il a mis à l'Exposition des calorifères bien construits et fort simples; on remarquait ses chenets servant à la circulation de l'air chaud.

M. D'Espinay, rue Basse-du-Rempart, n° 48.

Il a présenté treize nouveaux modèles d'armes de guerre ou de chasse, et quatorze tableaux de dessins d'armes diverses.

M. Fournier, rue Grenier Saint-Lazare, n° 6.

Il a envoyé des objets de fantaisie en nacre, cristal et porcelaines garnies.

Madame Félix, rue de Popincourt, n° 24.

Elle a présenté divers tricots à l'aiguille.

M. Favreau, rue de la Bûcherie, n° 4.

Il a exposé une machine pour l'extraction de la glaise.

M. Fourmont, rue des Vieilles-Tuileries, n° 12.

Il a envoyé une calèche d'enfant à l'Exposition.

M. Gauthier-Laguionie, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Il a présenté une machine à imprimer.

M. Gannal, au Grand Gentilly.

Cet habile chimiste manufacturier s'est occupé avec beaucoup de succès du perfectionnement des procédés de fabrication de la colle-forte, et notamment de la gélatine extraite des os. Les échantillons qu'il a exposés ont bien résisté aux épreuves que peuvent seules subir les bonnes colles. (*Voyez* p. 220, premier volume.)

M. Girard, à Sèvres.

Ce fabricant de châles cachemires espoulinés se distingue particulièrement par la pureté des dessins. Le châle long, d'une seule pièce, à fond blanc et à galerie, que l'on admirait parmi divers autres châles, n'était pas encore entièrement achevé, mais il offrait un type remarquable d'espoulinage. La manufacture de *M. Girard* occupe cinquante orphelines.

M. Guilloux, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 41.

Il a exposé quatre modèles de demi-bains.

MM. Gaugain, Lambert et Compagnie, rue de Vaugirard, n° 34.

Ils ont présenté de bons produits de lithographie.

M. Hardele, rue Saint-Honoré, n° 100.

Il a présenté une porte de sûreté exécutée par Mille, serrurier de Buffon, dans laquelle un mécanisme bien fait saisit par un piège caché tout individu qui essaie d'ouvrir à l'aide de fausses clefs.

M. Huet, avenue de Boufflers, n° 7.

Il a envoyé des carreaux et briques de sa manufacture.

M. A. Jacmart, rue de Beauce, n° 4.

Il a mis à l'Exposition des cuirs vernis très soigneusement confectionnés.

M. Lassère, cloître Notre-Dame, n° 24.

Il prépare avec succès divers instrumens en *gomme élastique*.

M. Lamotte, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Il se livre à la même fabrication.

M. Lhuillier, rue de Montmorency, n° 32.

Il s'occupe de la confection de bûches, briques et briquettes en menu coke aggloméré.

M. Lelyon, rue de Richelieu, n° 67.

Il a présenté plusieurs fusils à simple canon, tirant quatre coups de suite; ses fusils doubles sont exécutés avec toute la précision désirable.

M. Lantussat, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 74.

Il a envoyé un fusil à deux coups soigneusement fini.

M. Lenoble, rue Aumaire, n° 2.

Il a présenté une cloche fondue dans de très bonnes proportions, et très bien montée.

MM. Leignadier et Compagnie, rue de Bourgogne, n° 9.

Ils ont envoyé des tubes métalliques, un lit, deux espagnolettes, deux barreaux de rampes en fers creux, légers et solides. Cette sorte de fabrication mérite d'être encouragée.

M. *Lenoir*, rue Saint-Honoré, n° 340.

Des règles à mesurer exactement, et des règles à calculer les rapports, qui offrent des avantages dans une foule de circonstances en abrégant les calculs.

M. *Leclerc*, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 60.

Il a été admis pour une caisse de cabriolet bien confectionnée.

M. *Leroy*, Palais-Royal, n°s 13 et 14.

Il a présenté une pendule *Bolienne*.

M. *Lepaute* fils, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 42.

Il a envoyé une horloge bien exécutée.

MM. *Leverrier*, *Dupont* et Compagnie, rue du Caire, n° 16.

Ils ont été admis pour leur sparterie très régulièrement fabriquée.

M. *Mathieu*, rue Vivienne.

Il a présenté plusieurs pièces d'horlogerie, des échappemens à cylindre bien exécutés.

M. *Moizard*, rue Saint-Honoré, n° 255.

Il a été admis pour les chapeaux et claques en feutre.

M. *Mouton*, faubourg Saint-Antoine, n° 15.

Il a exposé des ferrures pour meubles, dont la bonne exécution lui assure des débouchés en France, et même en Belgique, et aux colonies.

M. *Manon*, rue des Enfans-Rouges, n° 13.

Il confectionne bien les planches à bouteilles et à bocaux.

M. *Pelletier*, place Cambray, n° 2.

Il s'occupe utilement de confectionner le papier de verre et d'émail à l'usage des ébénistes et des mécaniciens

M. *Pinat*, rue Quincampoix, n° 62.

Il fabrique avec soin les moules de fer-blanc à l'usage des pâtisseries et des confiseurs.

M. *Pesquet*, rue de la Verrerie, n° 4.

Il prépare bien le rouge à l'usage des horlogers.

MM. *Pleyel (Gabriel)* et Compagnie, rue Vivienne, n° 23.

Ils fabriquent des pianos estimés.

M. *Roper*, rue des Vignes, avenue de Neuilly, n° 3.

Il confectionne des panneaux en métal composé pour balcons et châssis de fenêtres.

Société (la) royale de la Savonnerie, quai de Billy, n° 30.

Elle a présenté de belles étoffes en laines longues et brillantes.

M. *Sabatier*, rue Saint-Honoré, n° 64.

Il fait un grand commerce de coutellerie; il s'occupe plus particulièrement de la confection des couteaux de table et de cuisine.

MM. *Turlier père et Coutrelle*, enclos du Temple, n° 20.

Ils confectionnent avec soin les veilleuses et objets de fantaisie.

M. *Trempé aîné*, à La Villette, n° 74.

Il prépare fort bien les peaux de chevreau mégissées,

330 LISTE DES EXPOSANS ADMIS PAR LE JURY.

teintes en diverses nuances délicates ; il imite avec succès les peaux bronzées.

Avant de terminer la tâche qui nous a été confiée , nous croyons devoir témoigner ici notre gratitude à M. *Didier*, fabricant de produits chimiques : son concours éclairé dans le travail du classement et des extraits des notices , nous a été d'autant plus utile , relativement à cette seconde partie du Rapport , que les nombreuses pièces depuis long-temps séparées des objets qui avaient fixé notre attention , ont dû souvent être complétées par de nouvelles informations.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES EXPOSANS.

A.

- Acar ; II, 270, 272.
Adam ; II, 279, 280.
Adler ; II, 86, 89.
Ador ; I, 140, 141, 159, 163, 166, 174, 185, xvij.
Alavoine (*Adèle*, mademoiselle) ; II, 270, 272.
Alibon ; II, 122, 126.
Allard ; II, 151.
Allevy ; I, xij.
Allix ; II, 226.
Allizeau ; II, 168.
Amant ; II, 159, 160.
Ameling ; II, 191, 194.
Amoros ; II, 167.
André ; I, 71, 82, 83, v.
André ; II, 221.
Andrew ; II, 269.
Angrand ; II, 238.
Aniel ; II, 162.
Antiq ; I, 99, 107, 108, ix.
Antoine (*François*) ; II, 232, 234.
Appert ; II, 146.
Armand (madame) ; II, 250, 254.
Armbruster ; II, 14, 16.
Armfield (mademoiselle) ; II, 55, 61.
Arnaud ; I, 113, 125, 126, xiv.
Arnheitter ; II, 20, 21.
Arthus-Bertrand ; II, 263, 266.
Atramblé ; II, 128.
Aubert ; II, 167.
Aubin ; II, 122, 126.
Aucoc ; II, 234, 235.
Audollent ; I, xij.
Audot ; II, 263, 267.
Audoyer ; II, 277, 278.
Auger ; I, 220, xxij.
Auger ; II, 160, 161.
Auguier ; II, 86, 91.
Auzou ; II, 175.
Averty ; II, 155.
Aveugles (Institution des jeunes) ; II, 122, 127.
Avit aîné ; II, 165.

B.

- Babeuf ; II, 174.
Bacot et Compagnie ; II, 61, 62.
Bainée ; II, 17, 19.
Balaine ; II, 191, 193.
Barbeau ; II, 160.

- Bardel ; II, 63.
 Bardon ; II, 66, 73.
 Barraud ; II, 24, 29.
 Barthélemy ; II, 191, 194.
 Baruchweil ; II, 115, 120, 216, 217.
 Basnier ; II, 188, 191.
 Battandier ; II, 176.
 Baudouin ; II, 235, 237.
 Baudouin ; II, 263, 266.
 Baudry ; I, 99, 109, x.
 Baudry ; II, 227, 229.
 Baulès ; I, 134, 239, 240, xxij.
 Bavoillot ; II, 201, 205.
 Bayen ; II, 86, 96.
 Bayle et Compagnie ; II, 65, 68.
 Bayvet ; II, 282, 285, 294.
 Bazin ; II, 122, 125.
 Beauvais ; II, 86, 96.
 Beauvisage ; I, 134, 206, 207, xvij.
 Bécasse ; II, 17, 19.
 Beckers ; II, 86, 95.
 Behr ; II, 323.
 Beillet ; II, 323.
 Bélissent ; II, 86, 89.
 Bellange ; II, 227, 229.
 Belloni ; II, 213.
 Benoît ; II, 109, 112.
 Benoît ; II, 183.
 Bérard et Compagnie ; I, 134, 142, xvij.
 Berdalle de La Pommeraye et Compagnie ; II, 259, 261.
 Bergeron ; I, xxiv.
 Berhardt ; II, 86, 95.
 Bernard ; II, 259, 261.
 Bernard ; II, 30, 32.
 Bernard (*Albert*) ; II, 30, 32.
 Bernardel ; II, 86, 91.
 Bernauda ; II, 185, 188.
 Bernheim frères ; I, 134, 225, xxij.
 Berolla (père et fils) ; II, 33, 39.
 Berthe ; I, 134, 140, 141, xx.
 Berthe ; II, 267, 269.
 Berthoud frères ; II, 323.
 Bertrand (madame veuve) ; II, 247, 248.
 Bertrand-Paraud ; II, 188, 190.
 Berthier ; II, 17, 20.
 Bertholon ; II, 191, 193.
 Besson ; I, xij.
 Beugé ; I, 99, 106, ix.
 Beugnot et fils ; II, 323.
 Biais aîné ; II, 251, 256.
 Bierstedt ; II, 86, 96.
 Biesta ; II, 33, 36.
 Biet ; I, xj.
 Biétry (*Laurent*) ; II, 52, 53.
 Bigot ; II, 227, 230.
 Billon ; II, 183, 184.
 Binet ; I, 99, 109, x.
 Blanchard ; II, 20, 21.
 Blanchet ; II, 86, 93.
 Blanchin ; I, xvj.
 Blerzy ; II, 195, 199.
 Blondeau ; II, 33, 36.
 Blondeau ; II, 267, 268.
 Blot ; II, 165.
 Bobillon ; II, 135, 138.
 Boche ; II, 122, 126.
 Boileau ; II, 33, 36.
 Boileau et Compagnie ; II, 115, 120.
 Boilleau et Compagnie ; II, 216, 218.
 Bonbouret-Staiger ; II, 182.

- Bonnaire ; I, 140, 141, 159, 163, 166, 174, 185, xvij.
 Bonnemain ; II, 75, 81.
 Bonnemain (*Jean-Simon*) ; II, 282, 292, 294.
 Bontemps ; I, 134, 196.
 Bony ; II, 135, 137.
 Boquet ; II, 109, 111.
 Bordier-Marcet ; II, 98.
 Borey ; I, vj.
 Bosquillon ; II, 65, 67.
 Boucarut ; II, 162.
 Boucher (*Achille*) ; II, 239, 242.
 Boucher ; II, 270, 275.
 Boullenois ; I, v.
 Bourget ; I, xxv.
 Bourgoïn ; II, 22.
 Bourguignon ; II, 75, 81.
 Bourguignon ; II, 209, 211.
 Boutron ; II, 86, 96.
 Brasseux aîné ; II, 205, 206.
 Brasseux jeune ; II, 205, 206.
 Bréant ; I, 95, 97, viij.
 Breffort ; II, 238.
 Bréguet ; II, 33, 34.
 Bresson ; II, 163, 164.
 Breton (*madame*) ; II, 132.
 Brian ; I, 134, 142, xvj.
 Bricaille ; II, 171.
 Briot fils ; II, 128.
 Brisseau ; II, 201, 203.
 Brisset ; I, xvj.
 Brocchi ; II, 168.
 Brocot ; II, 33, 38.
 Brouillet ; II, 323.
 Broyon ; II, 55, 60.
 Brun (*madame veuve*) ; II, 250, 254.
 Brune ; II, 182.
 Brunet ; II, 200.
 Bugnot ; II, 201.
 Bully ; I, xxv.
 Bumler ; II, 86, 96.
 Buntén ; II, 103, 106.
 Bureau ; II, 115, 118.
 Burlé ; II, 185, 188.

C.

- Cabany (*Saint-Maurice*) ; II, 279, 280.
 Cabau ; II, 24, 29.
 Cahier ; II, 41, 43.
 Cahier (*Charles*) ; II, 188, 189.
 Calla ; I, 71, 83, 99, 101, 113, 123, 124, 125, vj, viij, xij.
 Caubacérès et Compagnie ; I, 134, 214, 215, xix.
 Cambray ; I, xij.
 Campion ; II, 86, 90.
 Camus ; I, 134, 218, xx.
 Camus ; II, 75, 79.
 Camus ; II, 324.
 Canteloup ; II, 323.
 Cardheillac ; II, 24, 26.
 Cardin-Meauzé ; II, 250, 254.
 Carolle ; II, 279, 280.
 Caron ; II, 99, 101.
 Carpentier ; II, 324.
 Cartier ; I, 99, 105, ix.
 Cartier ; I, 87, 90, 91, vj.
 Cartier ; I, 134, 150, 162, 165, 171, 179, xvij.
 Cartereau ; II, 227, 230.
 Casaubon (*mademoiselle*) ; II, 247, 249.
 Cassé ; II, 183, 184.

- Cauchoix ; II, 103, 105.
 Cavaignac ; I, 134, 239, 240, xxij.
 Cavé ; I, 113, 131, 132, xv.
 Cayla (madame la comtesse du) ; I, 56, 60, iv.
 Cécile ; II, 282, 287, 288.
 Chabrier-Delic ; II, 99, 102.
 Chagot frères et Compagnie ; II, 207, 208.
 Chailliot ; II, 86, 89.
 Champion ; II, 128, 130.
 Chandezon jeune ; II, 191, 194.
 Chané ; I, xxiv.
 Chanot ; II, 86, 91.
 Chanteloup ; II, 225.
 Chapé ; I, xxv.
 Chapelle ; I, xxvj.
 Chapelle ; I, 99, 106, ix.
 Chaponnel ; II, 41, 42.
 Chardigny ; II, 225.
 Charles (madame veuve) ; II, 24, 26.
 Chassagnolle ; II, 188, 190.
 Chastagnac ; II, 99, 102.
 Chaumeton (madame) ; II, 324.
 Chauveau ; II, 135, 137.
 Chazal ; II, 270, 275.
 Chenal ; I, xxiv.
 Chenot ; I, xij.
 Chéreau ; II, 232, 233.
 Chéron ; II, 122, 124.
 Chesle ; II, 267, 269.
 Chevallier ; I, 134, 140, 141, xx.
 Chevallier ; II, 103, 107.
 Chevassus ; II, 209, 210.
 Chiboust ; II, 48.
 Chochina ; II, 146, 147.
 Choiselat-Gallien ; II, 195, 198.
 Chomeau ; II, 324.
 Choquet ; II, 24, 28.
 Christal ; I, xj.
 Christofle ; II, 144, 145.
 Christophe ; II, 43.
 Civiale ; II, 282, 284, 285, 294.
 Clançau ; II, 10.
 Clément ; II, 86, 91.
 Clerc ; II, 20, 22.
 Clicquot ; II, 20, 22.
 Cloué ; I, xv.
 Cluesman ; II, 86, 96.
 Cluis ; II, 259, 261.
 Cnid ; II, 109, 112.
 Collardeau ; II, 324.
 Colletta-Lefebvre ; II, 122, 123.
 Collier (*John*) ; I, 113, 120, 121, 122, xij.
 Collignon ; II, 66, 73.
 Comynet (madame) ; I, v.
 Constant ; II, 209, 212.
 Cordier et Compagnie ; II, 45, 47.
 Cornier ; II, 195, 199.
 Cornouailles ; II, 263, 265.
 Cosseron (madame) ; I, xxiv.
 Cosson ; II, 232, 233.
 Cotelte ; II, 270, 271.
 Couder ; II, 86, 96.
 Coursier ; II, 324.
 Courtavel ; II, 279, 280.
 Courtier ; II, 185, 187.
 Courtin ; II, 227.
 Courtois ; II, 115.
 Coutrelle ; II, 329.
 Couturier ; I, 95, 99, viij.
 Crapelet ; II, 263, 266, 279.
 Cravant ; II, 33, 38.
 Croisez ; I, xj.

Crozet ; I, xxvj.
Cruchet ; II, 225.

Cruzel ; II, 324.
Cuoq ; I, 95, 99, viij.

D.

Dabbé ; II, 180, 181.
Dablaing ; II, 48.
Daliger (mademoiselle) ; II, 250, 256.
Dallut ; II, 270, 272.
Daniel ; II, 205, 206.
Darcet ; II, 282, 293, 294.
Dariencourt ; II, 251, 257.
Davenne ; I, xij ; II, 232, 233.
David ; I, xvj.
Davilla ; II, 180, 181.
Debauve ; II, 146, 148.
Debergue et Compagnie ; I, 113, 127, 128, xiv.
Deconchy ; I, 33, 43, iij.
Dedreux ; II, 226.
Degernon (madame veuve) ; II, 75, 77.
Deguette ; II, 235, 237.
Dehèque ; II, 200.
Dejernon ; II, 277, 279.
Delabray ; II, 86, 87.
Delaforge ; II, 17, 19.
Delaporte ; II, 23.
Delaporte ; II, 99, 103.
Delaroche ; II, 75, 77.
Delaroche ; II, 325.
Delarue ; II, 20.
Delarue ; II, 259, 261.
Delasalle ; II, 250, 255.
Delaunay ; II, 200.
Delavigne ; II, 324.
Delbarre ; II, 257, 258.
Delbeuf ; II, 109, 110.
Delcamp ; II, 51.
Delcourt (*André*), I, xv.

Deldevez ; II, 33, 40.
Delebourne ; II, 30, 32.
Delenil ; II, 156, 157.
Demarne ; II, 182.
Demay ; II, 250.
Demory ; II, 251, 256.
Deneirouse ; II, 65, 67.
Denevers ; II, 247, 248.
Dénière ; II, 195, 197.
Dequesne ; I, 33, 43, iij.
Dericquehem ; II, 43, 103, 108.
Derosne ; II, 75, 82.
Deroy ; II, 250.
Deschamps ; II, 270.
Deshaies ; II, 33, 37.
Désirabode ; II, 121, 122.
Desmadryl aîné ; II, 259, 261.
Desmarets ; II, 325.
Desmarson ; I, 134, 219, xxij.
Desolme ; II, 65, 70.
Desormeaux ; II, 122, 125.
Désormes ; II, 324.
Despréaux ; II, 139, 140.
Despinay - Saint - Denis ; II, 226.
Desquinemare ; I, xij ; II, 128, 131.
Destrais ; II, 207, 208, 282, 289.
Desvignes (madame veuve) ; II, 220.
Détape et Compagnie ; II, 279, 281.
Devallois ; II, 122, 124.
Devault ; II, 135, 138.

- Deviolaine de Prémontré ; I, 134, 195, xix.
 Devrine ; II, 191, 194.
 Dhainin ; I, 99, 106, ix.
 Dida ; II, 109, 112.
 Didelot ; II, 55.
 Didiée ; I, xvj.
 Didier ; II, 148, 150.
 Didot (*Firmin*) ; II, 264, 279.
 Didot (*Henry*) ; I, vij ; II, 264.
 Dietz ; I, 99, 110, 111, 112, 113, 133, x, xv.
 Dietz ; II, 86, 94.
 Dieudonnat ; II, 222.
 Diez ; II, 144, 146.
 Dignat ; II, 225.
 Dinant ; II, 20, 22.
 Discry ; II, 115, 119, 216, 219.
 Doderet ; II, 251, 256.
 Domeny ; II, 86, 89.
 Douhault-Wieland ; II, 209, 210.
 Douinet et Compagnie ; II, 65, 72.
 Dubarroux ; II, 160.
 Dubief ; II, 122.
 Dubourg ; II, 234.
 Dubuc ; II, 213.
 Dubuc ; II, 167.
 Dubuisson (*François-Marie*) ; II, 282, 287.
 Duchemin ; II, 33, 35.
 Duchemin ; II, 221.
 Duclos ; II, 33, 39.
 Dufailly ; II, 225.
 Dufort fils ; II, 135, 136.
 Duhoux ; I, 134, 228, xxij.
 Dumas père et fils ; I, 71, 82, v.
 Dumery ; II, 165.
 Dupin (*Charles*) ; II, 270, 276.
 Dupont aîné ; II, 175.
 Dupont et Compagnie ; II, 328.
 Duport frères ; II, 135, 138.
 Dupré et Compagnie ; I, xxiv.
 Durand ; I, xxvj.
 Durand ; II, 227, 230.
 Durand-Quentin ; I, 99, 113, xj.
 Duritmann ; II, 144, 145.
 Dutau ; II, 325.
 Duverger ; II, 263, 267.
 Duvergier ; II, 146, 147.
 Dyskiewick (*madame*) ; II, 181.

E.

- Egger aîné ; II, 168, 169.
 Eggly-Roux et Compagnie ; II, 55, 60.
 Egrot ; II, 109, 111.
 Ehrenberg ; II, 20, 22.
 Eland ; II, 63, 64.
 Endrès fils ; II, 86, 95.
 Engelmann et Compagnie ; II, 259.
 Erard frères ; II, 86, 92.
 Ermeler ; II, 269, 270.
 Espéron (*le chevalier d'*) ; II, 270, 273.
 Espinay (*D'*) ; II, 325.
 Estabelle père ; II, 48.
 Eyquem ; I, 134, 237, xxj.

F.

- Fabien, Pillet et Compagnie ; II, 250, 252.
 Fabre ; II, 48.
 Fabre (*Alphonse*) ; II, 191.
 Faciot ; I, iv.
 Falhon ; II, 238.
 Farcot ; I, 113, 130, xiv.
 Farina (*J.-M.*) ; I, xxvj.
 Fauconnier ; II, 188, 189.
 Fauler père et fils ; I, 134, 228, xvj.
 Favreau ; I, 113, 129, 130, xiv.
 Favreau ; II, 325.
 Fay ; II, 250.
 Félix (*madame*) ; II, 325.
 Fenoux ; II, 177.
 Féqueux (*madame*) ; II, 250, 254.
 Ferlier ; I, xxv.
 Fessard ; II, 201, 204.
 Feuchère ; II, 195, 197.
 Fichtenberg et Compagnie ; II, 163.
 Filhol (*madame*) ; II, 270, 276.
 Flamen-Fleury ; II, 115, 119, 216.
 Fleischinger ; II, 151, 152.
 Fontaine ; I, 134, 223, xxj.
 Fonzi ; II, 121.
 Fonzy ; II, 75, 78.
 Forestier ; II, 209, 212.
 Formentin (*mademoiselle*) ; II, 259, 262.
 Fossey ; I, 99, 113, xj.
 Fossey ; II, 195, 197.
 Foster-Stair ; II, 52, 53.
 Fouet ; I, xij.
 Fouquet ; II, 66, 74.
 Fourcy ; II, 176.
 Fourmont ; II, 325.
 Fournier (*madame*) ; II, 132, 133.
 Fournier ; I, 113, 125, 126, xiv.
 Fournier ; II, 227, 231.
 Fournier ; II, 325.
 Fressange ; I, 87, 95, iij.
 Freudenthaler frères ; II, 86, 96.
 Frichot ; II, 185.
 Froncier ; II, 52, 54.
 Frotté ; II, 159.

G.

- Gache ; II, 279, 281.
 Gaches et Compagnie ; II, 144, 145.
 Gaidon ; II, 86, 96.
 Gaillard aîné ; II, 11, 12.
 Galicy ; II, 182.
 Galle ; II, 195, 198.
 Gallet ; II, 153.
 Gallois ; II, 75, 79.
 Gallois ; II, 146, 148.
 Gally ; II, 142, 143.
 Galon frères ; II, 65, 72.
 Gambey ; II, 103, 104.
 Gamichon ; II, 227, 232.
 Gampé ; II, 140, 141.
 Gannal ; II, 326.
 Ganneron ; I, 56, 61, iv.
 Gard-Letertre ; II, 250, 251.

- Gardet-Hoyau ; II, 163, 164.
 Garnerey ; II, 223, 225.
 Garnier ; II, 33, 37.
 Garnier ; II, 98, 99.
 Garnier ; II, 263, 265.
 Garraut fils ; II, 227, 231.
 Gaudais ; II, 188, 191.
 Gaugain et Compagnie ; II, 326.
 Gauthier-Laguionie ; II, 326.
 Gaussen ; II, 65, 67.
 Gautheron ; II, 161.
 Gauthier (*Julien*) ; II, 209, 210.
 Gauthier de Claubry ; I, 83, 84, 85, vj.
 Gavet ; II, 24.
 Gaylard ; I, 99, 109, x.
 Gay-Lussac ; I, 159, 182 ; II, 282, 293, 294.
 Geiger ; I, 83, 86, vj.
 Gelhaye-Méchin ; II, 245, 247.
 Gense ; I, 134, 214, xxj.
 Gérard (mademoiselle) ; II, 239, 243.
 Géry ; II, 177, 178.
 Geslin ; I, xxvj.
 Gibon ; II, 201.
 Gilbert ; II, 75, 77.
 Gilles ; II, 61, 62.
 Gillet ; II, 24, 25.
 Giraud ; I, iij.
 Giraud ; II, 326.
 Giroux ; II, 142, 143.
 Gleizal ; II, 250, 255.
 Gobert ; II, 244, 245.
 Gobert ; II, 245, 246.
 Godfroy aîné ; II, 86, 88.
 Godin ; I, 134, 225, xxij.
 Gombert (père et fils) ; II, 45.
 Gombert fils ; II, 45, 46.
 Gotten ; II, 99, 100.
 Goupil ; I, xj.
 Goupil ; II, 201, 203.
 Gouré jeune ; II, 66, 74.
 Gourlier ; II, 113, 114.
 Goyon ; II, 128, 131.
 Grangeret ; II, 24, 28.
 Gravet ; II, 179.
 Grégoire ; II, 244, 245.
 Greiling ; II, 156.
 Grellet ; II, 239, 243.
 Grien ; I, 134, 150, 162, 165, 171, 179, xvij.
 Griotet (*Eugène*) ; II, 52, 54.
 Grus ; II, 86, 96.
 Guadagnini ; II, 86, 90.
 Guénot ; I, xxv.
 Guérin fils ; I, 87, 90, 91, vj.
 Guérin ; II, 169, 170.
 Guerre ; II, 86, 89.
 Guibert ; II, 128, 130.
 Guigardet ; II, 24, 29.
 Guillaume ; II, 225.
 Guillemain ; II, 44.
 Guillemot ; II, 245, 246.
 Guilliet-Dufour ; I, xxvj.
 Guilloux ; II, 326.

H.

- Hardelé ; II, 326.
 Halary ; II, 86, 87.
 Harel ; II, 75, 79.
 Harmey ; II, 160, 161.
 Hart ; II, 156, 157.
 Hartmann ; I, xij.
 Hartmann (madame) ; II, 11, 14.

- Havard ; II , 109 , 112.
 Hébert (*Frédéric*) ; II , 65 , 69.
 Hénaut ; II , 179.
 Hennequin et Compagnie ; II , 65 , 72.
 Hennet ; I , 62 , 63 , iv.
 Henon fils ; II , 133 , 134.
 Henry aîné ; II , 239 , 242.
 Herbin ; II , 163 , 164.
 Herfort ; II , 185 , 186.
 Heurteaux ; II , 201 , 203.
 Hildebrand ; I , 87 , 93 , 94 , vij.
 Hindenlang fils aîné ; II , 52 , 53.
 Hindermeyer frères ; II , 51.
 Hiolle père et fils ; II , 232 , 234.
 Houdaille ; II , 185 , 187.
 Houdard - Detrey ; II , 49 , 50.
 Houette ; I , xxvij.
 Holzbacher ; II , 177 , 178.
 Honoré ; II , 115 , 120.
 Honoré (*Édouard*) ; II , 216 , 218.
 Hourdequin (*Paul*) ; II , 250 , 254.
 Huart ; II , 176.
 Huart ; II , 238.
 Hubert ; II , 223 , 224.
 Hubert-Desnoyer ; II , 179.
 Hue ; II , 122 , 125.
 Huet ; II , 327.
 Hulot-Larminat ; II , 250 , 253.
 Hunout ; II , 128 , 130.
 Huret ; II , 17.

I.

- Institution des Jeunes Aveugles ; II , 122 , 127.
 Institution des Sourds-Muets ; II , 122 , 127.
 Isnard de Sainte - Lorette ; II , 247.

J.

- Jacmart (*A.*) ; II , 327.
 Jacob ; II , 135 , 138.
 Jacob fils ; II , 227 , 228.
 Jacoubert (*Th.*) ; II , 270 , 273.
 Jacquemart fils ; II , 17 , 18.
 Jacquemart ; II , 235 , 236.
 Jacquinet jeune ; II , 75 , 77.
 Jacquot-Stoffils ; II , 128 , 131.
 Jallade-Lafont ; I , 99 , 103 , 104 , viij.
 Jambon ; II , 160.
 Janet ; II , 270 , 271.
 Janet ; II , 270 , 273.
 Janet (*Louis*) ; II , 279 , 281.
 Janssens ; II , 86 , 87.
 Janus (*Frédéric*) ; II , 86 , 96.
 Jaquemart ; II , 139 , 140.
 Jaquet (*Louis*) ; I , 134 , 207 , xx.
 Javal frères et Compagnie ; II , 51.
 Jeannest ; II , 195 , 199.
 Jecker frères ; II , 103 , 105.

- Jobert-Lucas ; II, 55 , 59 , 239 , 242.
 Joliet ; II, 63 , 64.
 Jolis ; II, 250 , 255.
 Jomard ; II, 270 , 276.
 Josselin (madame veuve) ; II, 245 , 246.
 Jourdan (*Charles*) ; II, 66 , 74.
 Jullien ; I , xxvij.
 Jullien et Compagnie ; I , 134 , 145 , 147 , 148 , 152 , 153 , 154 , 180 , 185 , xvij.
 Jullien ; II, 153 , 154.
 Juillerat ; II, 65 , 70.
 Junot ; II, 161.

K.

- Kiel ; II, 75 , 77.
 Klein ; II, 86 , 97.
 Klepfer ; II, 86 , 94.
 Kolping ; II, 227 , 230.
 Koper ; II, 154.
 Krestz aîné ; II, 122 , 126.
 Kruinès ; II, 103 , 107.

L.

- Labiois aîné ; II, 213 , 214.
 Laborde et Compagnie ; I , 113 , 129 , xiv.
 Lacote ; II, 86 , 90.
 Lafond ; II, 222.
 Lagrous ; II, 160.
 Lainé (madame) ; I , xxvj.
 Lainé ; I, 226 , xxij.
 Lainé ; II, 166.
 Lainné et Compagnie ; II, 65 , 69.
 Laisney ; II, 65 , 73.
 Lajonkaire ; I, 134 , 214 , xxj.
 Lallemand ; II, 270 , 273.
 Laloge ; I, 134 , 230 , xix ; II, 139.
 Lalouette (mademoiselle) ; II, 239 , 243.
 Lalouette ; II, 135 , 138.
 Lambert ; II, 160 , 161.
 Lambert et Compagnie ; II, 326.
 Lamotte ; II, 327.
 Lamy ; II, 263 , 267.
 Lançon père et fils ; II, 209 , 211.
 Langlois ; II, 270 , 274.
 Langlumé ; II, 259 , 260.
 Lanne ; II, 75 , 79.
 Lanneau ; II, 270 , 274.
 Lantussat ; II, 327.
 Laporte ; II, 24 , 27.
 Laprevotté ; II, 86 , 91.
 Larenaudière ; I, xxv.
 Laresche ; II, 33 , 37.
 Larnaz-Tribout ; II, 250 , 253.
 Lassère ; II, 327.
 Laurens ; II, 99 , 102.
 Laurent ; II, 250.
 Laux ; II, 227 , 232.
 Lavélye ; I, 99 , 104 , viij.
 Lebihan ; II, 43.
 Leblanc ; II, 282 , 294.
 Lebreton ; I, 47 , iv.

- Lebrun ; II , 188 , 190.
 Lecerf ; II , 148 , 150.
 Leclerc ; II , 44.
 Leclerc ; II , 328.
 Lefaucheux ; II , 30 , 33.
 Lefèvre ; II , 75 , 80.
 Lefèvre ; II , 86 , 88.
 Léger ; II , 205 , 206 , 263 , 265.
 Léger ; I , 134 , 216 , xxij.
 Legrand ; I , vij ; II , 264.
 Legrand ; II , 133 , 135.
 Legrand - Lemor (madame veuve) et Compagnie ; II , 65 , 68.
 Legros-Danisy ; II , 221.
 Leignadier et Compagnie ; II , 327.
 Leiris ; II , 18.
 Lelong ; II , 201 , 202.
 Lelong ; II , 209 , 212.
 Lelyon ; II , 327.
 Lemaire ; II , 24 , 28.
 Lemare ; II , 75 , 80.
 Lemercier ; II , 201 , 203.
 Lemmé (Charles) ; II , 86 , 97.
 Lemoine ; II , 148 , 150.
 Lemoine ; II , 239 , 243.
 Lemonnier ; II , 270 , 272.
 Lenain ; II , 161.
 Lenoble ; II , 5 , 8.
 Lenoble ; II , 166.
 Lenoble ; II , 327.
 Lenoir et Compagnie ; II , 75 , 84.
 Lenoir ; II , 328.
 Lenormand ; I , vj.
 Lenseigne ; II , 17 , 20.
 Lepage ; II , 30.
 Lepaul ; II , 17 , 19.
 Lepaute ; I , 99 , 112 , x ; II , 33 , 40.
 Lepaute fils ; II , 328.
 Lépine ; II , 33 , 41.
 Lerebours ; II , 103 , 104.
 Leroy (mademoiselle) ; II , 181.
 Leroy (mademoiselle) ; II , 245 , 246.
 Leroy ; II , 33 , 41.
 Leroy ; II , 270 , 274.
 Leroy ; II , 277 , 278.
 Leroy ; II , 328.
 Lescuyer ; I , xxvij.
 Lesouef de Petigny (mesdames) ; II , 181.
 Lestiboudois et Compagnie ; II , 45 , 47.
 Letellier ; II , 205 , 206.
 Letort ; II , 205.
 Levailant ; I , 134 , 209 , 210 , xvij.
 Levasseur ; II , 103 , 108.
 Leverrier et Compagnie ; II , 328.
 Leymonerye ; II , 225.
 Lhomond ; II , 75 , 77.
 Lhuillier ; II , 227 , 232.
 Lhuillier ; II , 327.
 Lioche ; II , 177.
 Loiseleur des Longchamps ; I , v.
 Lombard ; II , 225.
 Lorget ; II , 270 , 271.
 Lory ; II , 44.
 Luton ; II , 156.

M.

- Mader** ; II , 235 , 237.
Madoré ; II , 63 , 65.
Magnier ; II , 235 , 237.
Maillefer (mademoiselle) ; II , 251 , 256.
Malbeste ; II , 267 , 268.
Malherbe ; II , 168.
Manby ; I , 71 , 78 , 79 , 80 , 131 , v , xv.
Manceau (mesdames) ; II , 180.
Mancy ; II , 270 , 271.
Manon ; II , 328.
Manteau ; II , 160 , 161.
Marc-Jodot ; II , 270.
Marcellin-Legrand ; II , 263 , 266.
Marchand ; II , 185 , 187.
Maréchal ; II , 209 , 212.
Mareschal ; I , xxv.
Marionneau ; II , 122 , 125.
Marseaux ; II , 99 , 102.
Martin (mademoiselle) ; II , 250 , 256.
Martin ; II , 277 , 278.
Martin ; II , 282 , 287 , 288.
Martin-Foulon ; II , 160 , 161.
Masgré ; II , 66 , 74.
Masset ; II , 61 , 62.
Massi ; II , 270 , 275.
Masson ; II , 146 , 148.
Mathieu ; I , xij.
Mathieu ; II , 328.
Matrot ; II , 86 , 97.
Maupetit et Compagnie ; II , 65 , 70.
Mayer (madame) ; II , 181.
Mazet (mademoiselle) ; II , 165.
Mégret ; II , 250 , 255.
Ménier ; II , 148 , 149.
Menut ; I , 99 , 110 , x.
Méricant ; II , 24 , 28.
Mertian ; II , 4.
Meurice ; II , 148 , 150.
Meurillon ; II , 213 , 215.
Meutzer ; II , 159 , 160.
Michelez ; II , 45 , 46.
Midendorp ; I , 113 , 130 , xv.
Mignard-Billinge ; II , 3.
Milan aîné ; II , 99 , 101.
Milcent - Scherkenbick ; II , 142 , 144.
Millet ; II , 75 , 77.
Millot ; II , 146 , 148.
Miné ; II , 250 , 253.
Moisy ; II , 270 , 275.
Moizard ; II , 328.
Molard jeune et Compagnie ; I , 99 , 112 , x.
Monbarbon ; II , 247 , 249.
Monbro ; II , 234 , 235.
Mongin ; II , 153.
Montazeau ; II , 75 , 85.
Morand ; II , 75 , 83.
Morand ; II , 109 , 112.
Moreau ; I , 99 , 108 , x.
Morize ; II , 24 , 28.
Mortelèque ; II , 220.
Mortemart-Boisse (de) ; I , 56 , 62 , iv.
Mossner ; II , 163.
Motel ; II , 33 , 35.
Motte (*Charles*) ; II , 259 , 260.
Moulfarine ; I , 99 , 102 , viij ; II , 75 , 78.
Mourot ; I , 134 , 231 , xxij.
Mouton ; II , 155.

- Mouton ; II , 250 , 255.
 Mouton ; II , 328.
 Muiddled (mademoiselle) ;
 II , 216 , 219.
 Muller ; II , 86 , 97.
 Muller ; II , 259 , 262.
 Mulot ; I , 99 , 108 , ix.
 Musseau ; II , 14 , 15.

N.

- Nadermann frères ; II , 86 ,
 89.
 Nast frères ; II , 115 , 118 ,
 216.
 Nichols ; II , 83 , 84.
 Niot ; II , 109 , 111.
 Niot ; II , 41 , 42.
 Noblet ; II , 156 , 158.
 Noël ; I , xxv.
 Noël ; II , 216 , 219.
 Noël ; II , 270 , 275.
 Noël (*Francisque*) ; II , 267 ,
 269.
 Normand fils ; II , 267 , 268.
 Normandin frères ; II , 171.
 Nouel ; I , 47 , iv.
 Nuellens ; II , 109 , 110.

O.

- Ocagne (D') ; II , 250 , 252.
 Odié ; II , 174.
 Odier (*Charles-Nicolas*) ; II ,
 188 , 189.
 Odobel ; I , 99 , 102 , 103 ,
 vlij.
 Ometz ; II , 44.
 Orbelin fils ; II , 201 , 202.
 Osmond-Dubois ; I , 87 , 94 ,
 vij.
 Ottin ; II , 200.
 Oudin ; II , 33 , 38.

P.

- Paillet ; II , 44.
 Paillet ; II , 159.
 Panckoucke ; II , 263 , 266.
 Parfait ; I , xxvij.
 Partarieu ; II , 5 , 9.
 Pascal ; II , 251 , 257.
 Pasquier ; I , 83 , 86 , vj.
 Pastier ; II , 216 , 219.
 Pape ; II , 86 , 93.
 Parquin (*Théodore*) ; II ,
 191 , 192.
 Pauwel ; II , 109 , 111.
 Payen ; I , 134 , 138 , 141 ,
 142 , 144 , 145 , 146 , 155 ,
 156 , 158 , 159 , 163 , 167 ,
 174 , 176 , 178 , 188 , 189 ,
 191 , 234 , 235 , 236 , 238 ,
 239 , xvij ; II , 148 , 150.
 Payen ; II , 86 , 97.
 Pecqueur ; I , 113 , 133 , xv ;
 II , 33 , 41.
 Pelletier ; II , 329.
 Pérémans ; I , 134 , 226 ,
 xxij.
 Pérès ; II , 115 , 120.
 Pérès ; II , 220.

- Pernet (madame veuve) ; II, 251, 256.
 Perrelet ; II, 33, 35.
 Pesquet ; II, 329.
 Petit ; II, 20, 21.
 Petit ; II, 209, 212.
 Petigny (mesdames Lesouef de) ; II, 181.
 Pfeiffer ; II, 86, 94.
 Philippe ; II, 201, 205.
 Pichet frères ; I, 99, 101, 113, 126, 127, viij, xiv.
 Piedanna ; II, 66, 73.
 Pierron ; I, xvj.
 Pillet aîné ; II, 270, 274.
 Pillet et Compagnie ; II, 250, 252.
 Pillioud ; II, 191, 193.
 Pillot ; I, 134, 237, xxj.
 Pilloy ; II, 201, 203.
 Pinard ; II, 263, 265.
 Pinat ; II, 329.
 Piucischin (madame) ; II, 213, 215.
 Pixi ; II, 282, 290, 291.
 Plancy (le comte de) ; I, iv.
 Pleyel et fils aîné ; II, 86, 92.
 Pleyel (*Gabriel*) et Compagnie ; II, 329.
 Polino frères ; II, 52, 53.
 Poly ; II, 185, 186.
 Pons ; II, 86, 90.
 Porlier ; II, 239.
 Pottet-Delcusse ; II, 30, 31.
 Poupinel aîné ; II, 61, 63.
 Pourcelt ; II, 166.
 Pousse ; II, 270, 275.
 Pradier ; II, 24, 25.
 Prat ; II, 250, 253.
 Prélat ; II, 30, 31.
 Prévost ; II, 52, 54.
 Prieur ; II, 30, 32.
 Prilipp (*Jean*) ; II, 86, 97.
 Prisons (les) ; II, 122, 127.
 Provent ; II, 185.
 Prugneaux ; II, 122, 125.
 Pugens ; I, 33.
 Pupil ; II, 14, 16.
 Purée ; II, 103, 108.
 Puydt ; II, 201, 204.

Q.

- Quenedey ; II, 239.
 Quénot ; II, 270, 275.
 Quinet ; II, 213, 215.

R.

- Raingo frères ; II, 33, 38.
 Ratcliff ; I, vj.
 Ravinet ; II, 122, 123.
 Ravrio-Lenoir ; II, 195, 197.
 Raymond ; I, 113, 132, 133, xv.
 Rayou ; II, 234, 235.
 Regnier ; II, 159.
 Regnier ; II, 171, 172.
 Reine ; II, 49.
 Remond ; II, 159.
 Renaud ; I, xiiij.
 Renette ; II, 14, 16.
 Renette ; II, 30, 31.
 Renou (*G.*) ; II, 259, 262.
 Rey ; I, 236 ; II, 65, 70.
 Reynaud ; II, 185, 187.

- Richard et Compagnie ; II , 55 , 60.
 Richard (*J.-J.*) et Compagnie ; II , 185 , 186.
 Richome père ; II , 270 , 271.
 Richter ; II , 86 , 97.
 Rignoux ; II , 263 , 266.
 Rinaldi ; II , 86 , 96.
 Roche (madame) ; II , 181.
 Rogier (*Théodore*) ; II , 239 , 241.
 Rohard (madame) ; I , 134 , 205 , xxij.
 Roller ; II , 86 , 93.
 Roloff ; II , 86 , 97.
 Romagnési ; II , 223 , 224.
 Romer ; II , 86 , 97.
 Roper ; II , 329.
 Rosse ; II , 33 , 39.
 Roufflet (*Jean-Baptiste*) ; II , 282 , 285 , 286 , 294.
 Rouget ; II , 158.
 Rouillard ; II , 122 , 123.
 Roumestan ; II , 279 , 281.
 Roussel ; I , xxvij.
 Roussel ; II , 139.
 Rousselle ; II , 257 , 258.
 Rousset ; II , 3 , 4.
 Roussin ; II , 24 , 27.
 Roussot ; II , 201 , 202.
 Roux ; II , 49 , 50.
 Roux et Compagnie ; I , 134 , 205 , xix.
 Roux ; II , 225.
 Roux (madame) ; II , 250 , 254.
 Rouyer ; II , 201 , 204.
 Rouyer ; II , 209 , 212.
 Rouyer ; I , 226 , 227 , xxj.
 Rouyer ; II , 247 , 248.
 Ruffet ; II , 44.

S.

- Sabatier ; II , 329.
 Saint-Amand ; II , 115 , 117.
 Saint-Etienne ; II , 66 , 74.
 Saint-Léger ; I , 134 , 142 , xvj.
 Saint-Paul ; II , 11 , 13.
 Sakoski ; II , 135 , 137.
 Sallandrouze-Lamornaix ; II , 239 , 240.
 Salmer ; II , 169 , 170.
 Sand (madame) ; II , 247 , 248.
 Sansot ; II , 180 , 181.
 Sargent (*Isaac*) ; II , 113 , 115.
 Sassier ; II , 17 , 20.
 Sat (*Charles*) ; II , 279 , 281.
 Saulnier ; I , 99 , 110 , x ; II , 44 , 45.
 Saunier (*Antoine*) ; II , 174.
 Saunier ; II , 263 , 265.
 Sauvage ; I , 99 , 104 , 105 , ix.
 Savaresse ; II , 173.
 Savornin ; II , 142 , 143.
 Schmidt ; II , 14 , 15.
 Schmuck ; I , 134 , 229 , 230 , xxj.
 Schneider et Compagnie ; II , 144 , 146.
 Segretain ; II , 66 , 73.
 Séguin ; I , xv.
 Sénéchal ; II , 24 , 26.
 Senefelder (*A.*) et Compagnie ; II , 259 , 260.
 Serais ; II , 250 , 255.
 Severin Vallée ; II , 45 , 47.
 Shepherd ; II , 109 , 112.
 Simard ; II , 213 , 215.

- Simier ; II , 279.
 Simon-Julien ; II , 115 , 120.
 Simonin ; II , 270 , 277.
 Sirhenry ; II , 24.
 Smith ; II , 109 , 112.
 Société anonyme de Clichy ; II , 5 , 9.
 Société anonyme ; II , 44.
 Société royale de la Savonnerie ; II , 329.
 Solazzo ; II , 205 , 206.
 Soleil père ; II , 103 , 105.
 Soleil fils ; II , 103 , 107.
 Souillard ; II , 115 , 121.
 Soulot ; II , 156 , 157.
 Sourdeaux (*A.*) et Compagnie ; II , 239 , 242.
 Sourds - Muets (Institution des) ; II , 122 , 127.
 Spiegelhalter ; II , 140 , 141.
 Spol ; I , xj.
 Spooner₁ (*André*) ; I , 134 , 201 , xix.
 Starck (*S.*) ; II , 270 , 271.
 Stoltz et Compagnie ; I , 99 , 112.
 Supersac ; I , 134 , 203 , 204 , xx.
 Susse ; II , 163 , 164.
 Susse-Aubé (madame) ; II , 139 , 140.
 Susse-Aubé (madame veuve) ; II , 270 , 274.

T.

- Tabouret ; II , 99 , 103.
 Tabouret ; II , 282 , 291 , 292 , 294.
 Tachet ; II , 227 , 231.
 Taié ; II , 227 , 231.
 Tanneur (*Philippe*) ; II , 225.
 Tardieu ; II , 267 , 268.
 Taverne (le chevalier) ; II , 122 , 127.
 Tavernier ; II , 151 , 152.
 Ternaux ; I , 56 , 60 , 63 , iv.
 Ternaux et fils ; II , 55 , 56.
 Ternaux (*Louis*) et Compagnie ; II , 55 , 59 , 239 , 242.
 Tesson frères ; I , 134 , 224 , xxij.
 Thénard ; II , 282 , 293 , 294.
 Thévenin ; II , 191 , 195.
 Thibaudeau et Compagnie ; I , 134 , 196 , 197 , xix.
 Thibaudet ; II , 163 , 165.
 Thibaut ; I , xxv.
 Thibout ; II , 86 , 90.
 Thiébault aîné ; I , 87 , 91 , 92 , 93 , vij.
 Thiébaut ; I , 71 , 80 , 81 , v.
 Thierry ; II , 109.
 Thilorier ; II , 99.
 Thiville (le comte de) ; I , xj.
 Thomas ; I , 33 , 43 , iij.
 Thomas (*Pierre*) ; I , xij.
 Thomas (le chevalier) ; II , 260.
 Thomire et Compagnie ; II , 195 , 196.
 Thompson ; II , 227 , 231 , 269.
 Thonnellier ; I , xiiij.
 Thouverez ; II , 44.
 Tirrart ; II , 225.
 Tisserand ; I , xiiij.
 Tissot ; I , xj.
 Tirmache ; II , 109 , 112.

- Trempé aîné ; II, 329.
 Trempé jeune ; I, 134, 231, xix.
 Treppoz ; II, 24, 26.
 Triébert ; II, 86, 88.
 Triquet ; II, 86, 96.
 Trotry-Latouche ; II, 49, 50.
 Tournon ; II, 24, 27.
 Toussaint ; II, 17.
 Turenne (le comte Joseph de) ; I, 56, 62, iv.
 Turlier père et Compagnie ; II, 329.

V.

- Vaillant ; II, 135, 138.
 Valérius ; II, 156, 158.
 Vallet-Dartois ; II, 140, 141.
 Vallier ; II, 11, 13.
 Vallin ; II, 213, 214.
 Vallon ; II, 24, 27.
 Vallon ; II, 24, 29.
 Vaneret ; II, 135, 138.
 Vannier ; II, 177, 178.
 Varagnac ; I, 134, 226, 227, xxj.
 Varelle ; II, 213, 214.
 Vaslin - Bimont (madame) ; II, 250, 252.
 Vauchelet fils et sœur ; II, 244.
 Vauthier ; II, 24, 29.
 Velle ; II, 180.
 Verdier ; II, 169.
 Verner ; II, 227, 228.
 Vernet frères et Comp. ; II, 128, 129.
 Verreaux ; II, 151, 152.
 Vervelle aîné ; II, 227, 232.
 Veyrat ; II, 191, 193.
 Videcoq-Tessier ; II, 250, 251.
 Vidus ; II, 162, 163.
 Villemensens ; II, 200.
 Villenave ; II, 24, 27.
 Vincent ; I, xxvj.
 Vincent ; II, 45, 46.
 Vincent (*Bénédict*) ; II, 282, 286, 287.
 Vincent-Chevalier aîné et fils ; II, 103, 106.
 Vincent et Comp. ; I, xxiv.
 Violet ; I, xxv.
 Viricel ; II, 63, 64.
 Vivet ; II, 279, 280.
 Voisin ; II, 5, 8.
 Vuillaume ; II, 86, 91.
 Vuilquin ; II, 161.

W.

- Wagner ; II, 41, 42.
 Wahl ; II, 200.
 Walker (*John*) ; II, 140, 141.
 Wallet ; II, 223, 224.
 Walter ; II, 86, 97.
 Wansbrough et Comp. ; II, 142, 143.
 Weber ; II, 24, 29.
 Wernet ; I, 134, 211, 212, xxij.
 Wetzel ; II, 86, 95.

348 TABLE ALPHABÉTIQUE DES EXPOSANS.

Wickham ; II, 156, 157.

Wiesen ; II, 227.

Willms ; II, 227, 231.

Wilson ; I, 71, 78, 79, 80,
131, v, xv.

Y.

Youf ; II, 227, 229.

Z.

Zacharie ; II, 247, 249.

Zullig ; II, 86, 97.

